Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n15viedespeuples04pari

TOME IV. — N° 15. 25 JUILLET 1921.

(42)

LA VIE DES PEUPLES

WITHDRAWN FROM VICTORIA UNIVERSITY LIBRARY

SOMMAIRE

Rabindranath TAGORE	*Le message de l'Orient*	497
Maurice CROISET	*La réponse de l'Occident*	508
Paul SOURZAC	*Watteau*	513
Raoul TERVAL	*Impressions d'Allemagne*	532
René LAURET	*La philosophie de Mme de Noailles*	555
Auguste DUPOUY	*Brest, port transatlantique*	577
Jar VRCHLICKY	« *Les Trois Cavaliers* », *légende tchéco-slovaque*	592
Maurice MURET	« *Europa* », *roman de M. Sternheim*	594
Paul RIVAL	*Benedetto Croce*	604
Henri de DREUILLE	*La Fontaine et les Animaux*	612

Vie artistique : J. L. DETRÉE : Deux Cathédrales de France : Reims et Paris, 628. — **Vie géographique** : Alain MORVAN : Le centenaire de la Société de géographie, 639. — **Vie scientifique** : Dr H. DEJUST : Un grand physicien, Gabriel Lippmann, 645. — **Vie sportive** : Jyack FIGHTER: Le Match de Jersey City, 649. — **Vie économique**: La session de Londres de la Chambre de commerce internationale, 656. — **Vie politique** : Espagne, 665 ; Italie, 669 ; Roumanie, 679 ; Serbie-Croatie-Slovénie, 687 ; Etats-Unis, 692 ; République Argentine, 710 ; Chili, 713 ; Pérou, 717 ; Mexique, 718 ; **Vie internationale** : Le Génie latin, 723 ; La prochaine session de l'Institut de Droit international, 728. — **A travers les Livres** : Louis EISENMANN : Le bolchevisme expliqué par l'état social de la Russie, de M. Pierre Chasles ; Mémoires de Russie, de M. Jules Legras, 729 ; Christian SÉNÉCHAL : La Guerre de l'Avenir, par Fr. von Bernhardi, 718. — **A travers Journaux et Revues** : L'Amérique latine et la doctrine de Monroe, 746.

Traduction et reproduction interdites

10, PLACE EDOUARD-VII
PARIS (IXe)

LA VIE DES PEUPLES

Revue de la Pensée et de l'Activité françaises et étrangères

Paraît le 25 de chaque mois

en un volume in-8° d'au moins 192 pages.

DIRECTEUR-FONDATEUR

A. DE LAPRADELLE, *professeur à l'Université de Paris*

PRIÈRE D'ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

LA RÉDACTION ET L'ADMINISTRATION DE LA REVUE

10, Place Edouard-VII (PARIS-IX^e^) Téléph. : CENTRAL 94-51

Secrétaire Général : JEAN BONNEROT.

LA VIE DES PEUPLES publiera dans ses prochains numéros :

Joseph Pennell et l'Art aux Etats-Unis	HENRI FOCILLON.
L'Angleterre et les Dominions	COHEN.
Guillaume II et la Guerre : les manœuvres de la dernière heure, le dénouement	CAMILLE JORDAN.
L'Egalité des Etats devant la Société des Nations	RAOUL FERNANDEZ.
Le Traité de Trianon	LOUIS EISENMANN.
Le grand mouvement d'âme de la Chine vers nous	Dr RAYMOND VERGÈS.
Méditation Méditerranéenne	GONZAGUE TRUC.
La forêt d'Été	JEAN NESMY.
L'aménagement du Rhône	MARCEL-NORBERT.
Le Théâtre italien contemporain	PIERRE RONZY.
Autour du « Lac Salé » : Vérité, légende et roman	Gral A. S. CODRINGTON.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

	Un an	Six mois
FRANCE	50 fr.	30 fr.
ETRANGER	70 fr.	40 fr.

Prix du numéro : 5 francs.

P
Fr. L 12,
V

LE MESSAGE DE L'ORIENT

Récemment le poète Rabindranath Tagore, visitant l'Europe s'arrêtait à Paris. Là, dans un petit cercle, il donna, en anglais ses impressions sur la civilisation occidentale. Ce qui le frappe surtout, c'est le caractère égoïste de cette civilisation, sa puissance destructrice qui se manifeste dans les ruines des pays dévastés les ambitions impérialistes des peuples européens qui réduisent à un véritable esclavage les populations d'immenses continents, le machinisme, le mercantilisme, l'automatisme de l'administration qui ignorent les beautés de la nature et les sentiments profonds des hommes. Mais l'Occident qui a dominé l'Orient méconnaît la puissance formidable des faibles qui ont foi dans un idéal et espèrent qu'un jour une paix basée sur l'amour de l'humanité régnera dans le monde :

Dernièrement, en allant visiter les champs de bataille de la France, dans les régions qui ont été dévastées par la guerre, j'ai senti profondément le calme effrayant de la désolation qui portait encore les rides de la souffrance, des luttes de morts qui s'étaient raidis en tertres hideux. Cela a fait surgir devant mon esprit la vision d'un démon énorme, sans forme précise, sans véritable signification, mais qui avait deux bras pour frapper, pour détruire, pour déchirer, une gueule ouverte qui pouvait dévorer et un cerveau distendu qui pouvait donner refuge à des conspirations et à des complots.

Il y avait là une volonté qui avait un corps vivant, mais pas d'humanité complète; c'était une passion appartenant

à la vie et cependant n'ayant pas la plénitude de la vie : c'est le plus terrible des ennemis de la vie.

J'ai eu la bonne fortune d'entrer en contact avec des hommes et des pays de l'Occident. J'ai éprouvé avec eux leurs douleurs; j'ai partagé leurs aspirations; je sais qu'ils cherchent le Dieu qui est mon Dieu, même ceux qui le nient. Je suis sûr que si la grande lumière de la culture était éteinte en Europe, notre horizon de l'Orient s'effondrerait aussi dans les ténèbres.

Je n'éprouve pas de blessure d'amour-propre à reconnaître qu'à l'époque présente, l'humanité occidentale a reçu la mission d'être l'instructrice du monde, que sa science, par là maîtresse des lois de la matière, tend à libérer l'âme humaine du cachot noir de la matière.

Pour cette raison, je me rends d'autant mieux compte que l'idée dominante et collective des pays occidentaux n'est pas créatrice; elle est prête à asservir, à tuer les individus, à endormir un grand peuple par le poison qui assassine l'âme, à souiller tout l'avenir d'un brouillard noir de stupéfaction, à émasculer des races tout entières d'hommes, au point de les réduire à l'impuissance. Il lui manque la force spirituelle qui unit, qui harmonise, il lui manque le sentiment de la grande personnalité humaine.

Le fait le plus significatif des temps modernes, c'est que l'Occident a rencontré l'Orient. Une rencontre aussi importante pour l'humanité, afin d'être féconde, doit être accompagnée de quelque grande émotion imaginative, généreuse et créatrice. Il n'est pas douteux que le choix de Dieu s'est porté sur les chevaliers errants de l'Occident et les a mis au service de l'époque moderne; ils ont reçu les armes et l'armure, mais ils n'ont pas encore conçu dans leur cœur la fidélité à la cause qui peut résister à toutes les tentations de corruption venues du démon.

Aujourd'hui le monde souffre avec l'Occident. L'Occident détruira le monde s'il n'édifie pas pour ses desseins la grande création de l'homme. Les matériaux pour cette création sont

dans les mains de la science; mais le génie créateur est l'idéal spirituel.

Un fait demeure certain : c'est que l'esprit occidental, après un siècle de contact avec l'Orient, n'a pas encore développé l'enthousiasme d'un idéal chevaleresque qui amènerait l'époque moderne à sa plénitude. Il élève de toutes parts des haies épineuses d'exclusions; il accomplit des sacrifices; mais, au nom de l'égoïsme national, il a rendu plus intense le sentiment mutuel de l'envie parmi les nations occidentales elles-mêmes; on les voit lutter pour des dépouilles et étaler un orgueil carnassier qui se montre dans des rangées de dents ricanantes.

Il faut nous garder de cet envahissement de la défiance parmi les individus et parmi les nations. L'amour actif de l'humanité, l'esprit de martyre pour la cause de la justice et de la vérité que j'ai rencontré dans les pays occidentaux, a été pour moi une immense leçon et une inspiration. L'Occident doit sa véritable grandeur à la remarquable souplesse de son intelligence aussi bien qu'à son esprit de service qui se voue au bien-être de l'humanité. Je parle donc sans aucun ressentiment et sans aucune tristesse de la puissance collective qui dirige le gouvernail de la civilisation occidentale.

C'est une passion : ce n'est pas un idéal. Plus elle a procuré de succès à l'Europe, plus ce progrès se montrera coûteux quand il faudra rendre des comptes. Les signes sont clairs. Les comptes vont bientôt être appelés. Le temps approche où l'Europe reconnaîtra que le parasitisme forcené qu'elle a pratiqué sur deux vastes continents du monde (les deux léviathans de l'humanité les plus difficiles à mener) conduira sa nature morale à une atrophie et à une dégénérescence progressives.

Permettez-moi de citer, en manière d'exemple, le passage suivant de la conclusion du livre *Du Cap au Caire*, de MM. Grogan et Stuart qui sont deux auteurs bien connus, ayant beaucoup d'influence, et qui ont assez de pouvoir pour inculquer leur doctrine à la fois par le principe et par l'exemple. Lors-

qu'ils parlent de l'Afrique, ils le font avec franchise; ils disent : « Nous avons volé cette terre et, maintenant, il nous faut lui voler ses membres. »

Cette phrase, soigneusement aiguisée avec une certaine satisfaction, s'explique par la phrase suivante, où, avec une pudeur qui est le fantôme atténué d'une conscience ensevelie, ils emploient l'expression « travail forcé » au lieu d' « esclavage », tout comme les politiciens modernes évitent aujourd'hui le mot « possession » pour employer le mot « mandat ». Ces auteurs, à propos du Sud de l'Afrique, disent : « Le travail forcé, sous une forme ou sous une autre, est le corollaire nécessaire de notre occupation du pays; c'est tragique, mais c'est de l'histoire », suggérant par là que les sentiments moraux n'ont aucune signification dans l'histoire des êtres humains.

Ailleurs ils écrivent :

« Ou il nous faudra abandonner le pays commercialement, ou il nous faut faire travailler les Africains, et la critique de ceux qui disent que nous aboutirons à une impasse ne peut pas écarter ces faits. »

Les auteurs continuent :

« Nous avons vu le monde de trop près pour conserver un semblant de croyance que la civilisation occidentale puisse assurer le bien-être des indigènes. »

Cette logique est simple : c'est la logique de l'égoïsme. Mais l'argument acquiert cette simplicité parce que les auteurs retranchent la plus grande partie des prémisses. Ces écrivains semblent croire que la seule question importante pour les blancs dans l'Afrique du Sud, c'est de trouver le moyen de se gaver indéfiniment de plumes d'autruche et de mines de diamant et de danser des « Jazz-Dances » sur la misère et la dégradation de toute une race d'hommes de couleur différente. Ils croient, sans doute, que la loi morale comporte une variété domestiquée de concessions confortables pour le service de ceux qui auront la puissance. Ils ignorent sans doute le fait que le cannibalisme commercial et politique pratiqué avec profit sur les races étrangères

retombe sur ceux qui le pratiquent; que la culture d'apéptits malsains s'appesantit sur l'estomac qui a servi ces appétits.

Après tout, l'homme est un être spirituel et non pas seulement un sac d'écus vivant, qui bondit de profit en profit, écrasant les reins des races humaines dans son jeu de saute-mouton à la poursuite de prospérités distendues.

Vous en avez un exemple dans notre histoire de l'Inde; une personnalité grande par sa vie et son exemple a fait entendre la note de la musique solennelle de l'âme : l'amour pour toutes les créatures. Cette musique a traversé les mers, les montagnes et les déserts, et des races qui appartiennent à des climats différents, qui ont des habitudes et un langage différents se rapprochent, non pas dans le choc des armes, ni dans le conflit de l'exploitation, mais dans l'harmonie de la vie, dans l'amitié et la paix. Cela, c'était de la création.

Quand nous pensons à cela, nous comprenons immédiatement qu'il y a quelque confusion dans la pensée du poète occidental qui, songeant à la différence qui sépare l'Orient de l'Occident, a dit :« Ces deux-là ne se rencontreront jamais. » Il est vrai qu'ils ne se montrent pas encore prêts à se rencontrer. Mais la raison en est que l'Occident ne nous a pas envoyé son humanité; il nous a envoyé seulement sa machine; donc, il faut modifier le vers du poète et en faire quelque chose comme ceci : « L'homme est l'homme; la machine est la machine; et ces deux là ne se marieront jamais. » La paperasserie n'est pas un lien d'union; la cire à cacheter officielle n'est pas le véritable moyen de s'attacher les hommes. C'est une épreuve pénible pour des êtres humains d'avoir à recevoir des faveurs de classeurs automatiques et des condescendances de circulaires imprimées qui signifient, mais qui ne parlent pas.

La présence de la population occidentale dans l'Orient est un fait. Si nous devons gagner quelque chose à ce contact, ce doit être de l'humanité de l'Occident. Il ne suffit pas de nous imposer un code et un système d'administration civile ou militaire. L'homme est beaucoup plus que tout cela.

Nous avons un droit de naissance qui nous autorise à demander l'aide de l'Occident. Si l'Occident a quelque chose à nous donner, cela doit nous venir, non pas par le simple fait de la juxtaposition, mais par un sacrifice spontané de la part de ceux qui ont quelque chose à donner et qui, par conséquent, ont la responsabilité de la qualité du don.

Quand des hommes se rencontrent dans un rapport vivant, cette rencontre produit son expression naturelle dans des œuvres d'art, signature de beauté dans lesquelles les personnalités se mêlent et laissent une trace indélébile, au lieu que tant de formes de mauvais gouvernements et de désordres font naître la souffrance. Les Hindous sont entrés autrefois en contact humain avec les envahisseurs mahométans; nous y prenions part les uns et les autres; le courant de la vie chez les uns et chez les autres se mêlait dans la tempête et dans le calme; mais, jetées aussi dans la musique et la littérature, les racines qui restent de ces jours passés ont une grande force de communication d'humanité; elles sont généreuses et magnifiques.

D'autre part, les relations de pure utilité humilient l'homme; elles laissent de côté les droits et les appels de sa nature profonde; elles n'éprouvent aucun remords à maltraiter, à tuer des choses de beauté qu'on ne pourra jamais rétablir.

Il y a quelques années, lorsque je partis de Calcutta pour mon voyage au Japon, la première chose qui me fit frémir, avec un sentiment d'insulte personnelle, fut l'intrusion brutale des manufactures de sacs de jute sur les deux rives du Gange. Le choc que j'en éprouvais était dû au souvenir précieux des jours de mon enfance, au moment où le paysage de ce fleuve était la seule grande chose qui me rappelât l'existence d'un monde communiquant directement avec le plus profond de notre cœur.

Calcutta est une ville parvenue, qui n'a aucune profondeur de sentiment ni sur son visage, ni dans ses manières. On peut dire que dans sa genèse, au début, il y eut l'Esprit du Négoce qui hurla dans son mégaphone : « Que le Comptoir soit, et Calcutta fut. » Sa naissance n'apporta aucun don de

distinction, aucune majesté d'origine noble ou poétique. Elle n'a jamais rassemblé autour d'elle de grands souvenirs historiques, des annales de grave souffrance, le souvenir de faits de bravoure. La seule chose qui lui donnait un baptême de beauté, c'était le fleuve.

J'eus le bonheur de naître avant que le dragon de fer qui vomit la fumée n'ait dévoré la plus grande partie de la vie de ses rives, au moment où les escaliers qui descendent vers la rivière, caressés par ses flots, me semblaient être les bras aimants des villages qui venaient embrasser le fleuve.

Mais notre esprit inquiet ne cessera jamais de se demander : « Que dire et que faire des sacs de jute ? » J'admets qu'ils sont indispensables. Je suis même prêt à leur accorder une place dans la société si mes adversaires veulent admettre que les sacs de jute ont leur limite, s'ils veulent reconnaître l'importance pour l'homme du loisir, de quelque espace pour la joie, pour le culte, pour le foyer, l'intimité saine, les rapports d'un chaste amour et les services mutuels.

Mais si on me refuse cette concession à l'humanité ou si on la limite, si le profit et la production envahissent tout, ils feront litière de l'amour, de la beauté, de la vérité, et de la justice, de notre amour pour nos semblables. Les cultivateurs du jute, ceux qui vivent continuellement sur le bord d'une famine éternelle, seront les victimes de combinaisons d'employeurs qui feront baisser les prix de leurs produits au point de les réduire au désespoir morne ; ils seront les victimes des combinaisons de ceux qui gagnent 500 % et qui se vautrent dans l'infamie de leur richesse.

Le fait qu'un homme est brave et bon, qu'il est accueillant et généreux, qu'il accepte le sacrifice de soi, nous offre un spectacle d'humanité complète. Mais le fait qu'il est fabricant de sacs de jute a quelque chose de trop ridiculement petit pour pouvoir réduire ce qu'il y a de grand dans la nature humaine à l'insignifiance.

Le caractère fragmentaire de l'utilité ne devrait jamais faire oublier sa situation subordonnée dans les affaires humaines : on ne devrait pas lui permettre d'occuper plus que

sa place légitime, d'exercer plus que son légitime pouvoir dans la société. Elle ne devrait pas avoir le droit de profaner la poésie de la vie, d'émousser notre sentiment de l'idéal, de se vanter de ses grossièretés comme d'un signe de virilité. Il est misérable de penser qu'au centre de nos activités nous reconnaissons, sous quelque nom retentissant, la suprématie de la destruction sans limite ou de la production effrénée. Cela éteint les lumières de notre âme et dans cette obscurité, cela étouffe notre conscience et la conscience de notre honte; cela tue notre amour de la liberté.

Dans mon voyage récent en Occident, j'ai senti que la liberté, en tant qu'idée, est devenue faible et sans efficacité. Un esprit de répression et de coercition reprend sa suprématie dans la politique et dans les relations sociales. Du temps de la monarchie, le Roi vivait entouré de miasmes d'intrigues; les représentants des intérêts différents l'enveloppaient de leurs murmures de mensonge et de calomnie; ils conspiraient à faire du Roi un instrument de leur propre dessein. A l'époque actuelle, l'intrigue joue son rôle autour de la population entière d'un pays. On l'endort dans les fumées de hachich de fausses espérances; on l'incite à des actes horribles en la poussant par des paniques d'argent. Ses sentiments supérieurs sont exploités par le moyen d'une hypocrisie honteuse; on vide ses poches sous l'anesthésie de la flatterie; on fait l'éducation de sa psychologie par la conspiration de l'argent et d'une diplomatie sans scrupule.

Il me semble certain que l'idéal de la liberté s'est aminci dans l'atmosphère de l'Occident et que la mentalité de républiques et de communautés esclavagistes, ayant des multitudes liées à leur meule de commerce et de politique, se répand de plus en plus dans les pays d'Occident. C'est une mentalité de défiance et de crainte mutuelle. Des spectacles effrayants d'inhumanité et d'injustice qui nous sont devenus familliers sont le résultat de cette psychologie.

Il n'y a aucune cruauté qui soit plus laide dans sa férocité que la cruauté du lâche. Ceux qui ont sacrifié leur âme à la passion du profit, à l'ivresse de la puissance, sont continuellement

poursuivis par les fantômes de la panique et du soupçon: ils sont impitoyables lorsqu'ils craignent quelque mésaventure; ils deviennent moralement incapables d'accorder aux autres la liberté; dans leur ardeur à rechercher la faveur des puissants, non seulement ils deviennent les complices de l'injustice, mais ils participent à l'injustice.

Mon expérience des pays d'Occident, où j'ai voyagé dernièrement et où je me suis rendu compte de l'immense puissance de l'argent et de la propagande organisée, m'a fait voir cette vérité que la liberté réelle est celle de l'esprit et de l'âme, qu'elle ne peut pas venir de l'extérieur. Seul a liberté, celui qui comprend l'amour idéal et qui désire étendre amour et liberté aux autres. Celui qui a des esclaves s'enchaîne aux esclaves; celui qui construit des murs pour exclure les autres, construit un mur en travers de sa propre liberté; celui qui se défie de la liberté des autres perd son droit moral à la liberté et, à un moment ou à un autre, il est pris dans le filet de la servilité physique et morale.

La société souffre d'un profond malaise qui ne vient pas autant de sa pauvreté matérielle que du fait qu'un très grand nombre de ses membres sont privés d'une part de leur humanité.Ce malaise couvera dans la subconscience des communautés jusqu'au moment où se produira une grande conflagration. La personnalité qui est comprimée dans l'âme produit un gaz moral inflammable qui, finalement, aboutira à une explosion destructrice. La méthode, terriblement efficace, qui consiste à réprimer et à contraindre la personnalité chez les individus et chez les races incapables de résister, s'est répandue aujourd'hui sur le monde entier. En conséquence, des signes de désordre universel approchent de nous à pas rapides.

Face à face avec la possibilité d'un désastre qui affectera certainement les peuples prospères du monde au milieu de leur jouissance intempérante de prospérité, les grandes puissances de l'Occident cherchent la paix, non pas en mettant un frein à leur avidité ou en abandonnant un avantage exclusif acquis injustement, mais en consolidant leur force pour s'assurer mutuellement la sécurité.

Mais la puissance peut-elle trouver son équilibre en elle-même ? La puissance n'a pas seulement à se défendre contre la puissance. Elle a aussi à se défendre contre les faibles, car c'est là qu'est le péril du déséquilibre.

Les faibles sont un grand danger pour les forts, comme le sable mouvant l'est pour l'éléphant. Ils n'aident pas le progrès parce qu'ils sont incapables de résister, mais ils l'entravent. Ceux qui possèdent le pouvoir absolu et qui l'exercent sans limite sont tentés d'oublier qu'en agissant ainsi ils donnent naissance à une force invisible qui, un jour ou l'autre, les mettra en pièces. La furie muette des sacrifiés trouve un appui terrible dans la loi universelle de l'équilibre moral. L'air qui se raréfie donne naissance à des tempêtes auxquelles rien ne peut résister. L'histoire a prouvé cela bien des fois et les forces de tempête qui se lèvent dans le cœur de l'humanité insultée se rassemblent ouvertement dans l'air aujourd'hui.

Pourtant la psychologie des athlètes, la psychologie des forts refuse obstinément de recevoir la leçon, méprise, dédaigne de tenir compte de la force terrible des faibles.

C'est cette stupidité grossière qui, comme un ver, ronge à la base la substance musculaire des prospères et des orgueilleux. N'avons-nous pas entendu parler de châteaux puissants entourés de solides contreforts qui, en un moment, se dissolvent dans l'air par l'explosion de la faiblesse surexcitée ? Les politiciens calculent le nombre des mains gantées de fer qui se posent sur la garde des épées, et n'ont pas la double vue qui leur permettrait de discerner la grande main invisible qui saisit en silence la main des faibles et qui attend son heure. Les forts forment une ligue et une conjuration de pouvoirs, forçant les faibles à former leur ligue avec Dieu.

Je sais que je clame dans le désert quand j'élève ainsi cet avertissement. Tant que l'Occident continuera à construire ainsi sa paix faite à la machine, elle ne fera que nourrir, par ses iniquités, les forces souterraines de tempête, de bouleversement, que contient dans son vaste sein le Continent Oriental.

L'Occident semble ne pas comprendre que la science, en lui donnant un pouvoir qui s'accroît sans cesse, le tente de com-

mettre un suicide, l'encourage à accepter le défi des désarmés, ne sachant pas que ce défi descend d'en haut. Il y a deux prophéties dans le monde concernant le salut, deux prophéties qui sont au cœur des deux grandes religions du monde. Elles représentent l'espoir le plus haut de l'âme, indiquant par là sa foi dans la vérité qui est instinctive, la vérité de l'amour.

Ces prophéties n'évoquent pas la vision de l'enchaînement du monde, de l'esclavage par la factorerie et le trust de l'acier politique. L'une de ces religions a comme médiateur l'image de Bouddha à venir. Maitreya, le Bouddha de l'amour qui doit apporter la paix. L'autre religion attend la venue du Christ, car le Christ a prêché la paix quand il a prêché l'amour et l'unité du père parmi la multiplicité des frères. Là était la vérité de la paix. Le Christ n'a jamais dit que la paix fût la meilleure politique, car la politique n'est pas la vérité. Les calculs de l'intérêt ne peuvent jamais prendre le dessus sur les forces irrationnelles de la passion, la passion qui est la perversion de l'amour et qui ne peut être redressée que par la vérité de l'amour.

Tant que les puissances construiront une ligue sur la base de leurs désirs de sécurité et de la jouissance directe de leur gain pour la consolidation des injustices passées, pour la remise à plus tard de la répression des torts, tant que leurs doigts s'agiteront pour saisir et fumeront de sang, il apparaîtra des crevasses dans leur union et les conflits de l'avenir prendront de plus en plus d'ampleur et de violence.

C'est l'égoïsme national et commercial qui est le héros de la guerre. Par ses combinaisons, il change de forme et de dimension, mais il ne change pas de nature. Cet égoïsme est encore considéré comme aussi sacré que la religion et une telle religion, en changeant seulement de temple et de collège de prêtres ne peut pas sauver les hommes. Il faut que nous sachions que, de même que, par la science et le commerce, la réalisation de l'unité du monde matériel nous donne la puissance, de même la réalisation de la grande unité spirituelle de l'homme peut seule nous donner la paix.

Trad. Cestre. Rabindranath TAGORE.

LA RÉPONSE DE L'OCCIDENT

M. Tagore nous a invités, et en cela je suis d'accord avec lui, à méditer, à réfléchir, à faire un retour sur nous-mêmes et à nous juger. Jugeons-nous en effet, mais, à côté de nos fautes, qui sont graves, à côté de beaucoup de crimes que l'histoire peut reprocher à l'Occident, reconnaissons qu'il a eu, cependant, quelques mérites qu'il ne faut pas oublier.

Tout d'abord, il serait peut-être bon de ne pas considérer ces entités un peu vagues sous cette forme par trop simple : l'Occident d'une part, l'Orient de l'autre. Pour ma part, l'Occident me paraît bien grand, j'y vois des éléments très divers et je ne voudrais pas prendre la responsabilité de tout ce qui s'y fait.

Il importe, en bonne justice, de distinguer ces éléments les uns des autres. Il en est de même en Orient.

Mais, admettons que l'Occident soit une unité; qu'est-ce que l'Occident a donc fait dans l'histoire ? Il me semble qu'il a fait cependant de très grandes choses.

Une des choses les plus anciennes et les plus tristes de l'humanité est l'esclavage. Si nous remontons très loin dans l'histoire, nous pouvons dire que nous le trouvons partout. Je ne sais pas s'il y a un peuple ou une nation au monde chez lesquels l'esclavage a disparu d'abord. N'y a-t-il pas là un progrès qui est une des gloires de l'Occident ?

Ce progrès s'est accompli lentement, par le travail de la pensée et le développement du sentiment, c'est-à-dire grâce à tout ce qui fait la civilisation spirituelle. Pendant de longues

époques, nous voyons des hommes très réfléchis, les penseurs les plus dignes de respect, qui n'osent pas condamner cette institution cependant abominable. Aristote, dans l'antiquité grecque, la justifiait. Puis, peu à peu, un progrès se fait dans les esprits; au siècle dernier, des protestations s'élèvent de tous côtés et, enfin, les plus grandes nations, contrairement à ce qu'elles considéraient comme leur intérêt, par le sacrifice, en apparence au moins, de certains avantages matériels, en viennent à réclamer l'abolition de l'esclavage et à s'accorder enfin sur cette question.

Voilà un grand fait qui est à la gloire de ces peuples qui, sans doute, ont beaucoup à corriger en eux, mais qui s'étudient, qui travaillent à s'améliorer sans cesse et qui, parce qu'ils n'ont pas une doctrine de résignation, mais plutôt une doctrine d'activité et d'énergie, arrivent, non pas à se transformer — on ne se transforme guère complètement — mais enfin à se rendre meilleurs.

Permettez-moi de toucher en passant à un autre point sur lequel je voudrais présenter aussi une observation. Il m'a semblé que M. Tagore avait une haine particulière pour les machines. Il y a beaucoup à dire contre la machine, mais il ne faudrait peut-être pas, non plus, être tout à fait injuste envers elle. Si l'on considère l'histoire en cherchant à à se rendre compte de tout, on s'aperçoit bien vite que la machine a rendu, elle aussi, de très grands services.

Je viens de vous parler de l'esclavage; une des choses qui ont le plus longtemps fait qu'en Amérique du Sud on est resté attaché à l'esclavage, c'était l'impossibilité de laisser travailler le coton par les blancs. Il en résultait de tels inconvénients pour leur santé que les ouvriers blancs ne pouvaient pas se livrer eux-mêmes à cette manipulation. En conséquence, ils le faisaient travailler par des nègres.

Il est arrivé un moment où on a trouvé une machine qui permettait d'effectuer ce travail. Ce fut une des raisons pour lesquelles l'abolition de l'esclavage a été rendue plus facile dans ce pays. Voilà un exemple que nous pourrons citer entre beaucoup d'autres.

Une grande idée appartient à l'Occident : c'est l'idée de l'égalité des hommes. Si je regarde en Orient, je ne vois pas où cette idée s'est produite. Presque partout, nous avons le spectacle de l'inégalité, considérée presque comme un dogme ; l'Inde, particulièrement, n'est-elle pas le pays des castes et des parias ?

Certes, nous avons aussi connu, dans tous les pays d'Europe, une grande inégalité ; mais la tendance que nous constatons à travers toute l'histoire de notre civilisation, c'est la lutte contre cette inégalité, c'est une volonté d'égalité qui, sans doute, rencontre bien des obstacles sur sa route, qui a de la peine à triompher, qui ne triomphera peut-être jamais totalement, mais qui va tous les jours faisant des progrès, s'affirmant par des conquêtes nouvelles.

Enfin, il y a une chose qui me paraît, je ne dirai pas très particulière à l'Occident, mais dans tous les cas plus développée dans l'Occident que partout ailleurs : c'est l'ardeur, qui est très belle, à la science, à la poursuite de la vérité.

Nous considérons comme l'honneur de l'humanité de chercher toujours le vrai, de nous placer toujours en face des énigmes du monde qui se présentent à nous et qui sont nombreuses, et de chercher à les pénétrer. Est-ce que l'Occident n'a pas toujours travaillé dans ce sens ? La Grèce d'abord ; après la Grèce, ce fut Rome, puis le Moyen-Age, qui, en Occident, a cherché, selon ses moyens, souvent très imparfaits, à définir, et, autant que possible, à élucider toutes les questions obscures. De nos jours surtout, nous voyons quelle influence, quelle puissance, quelle domination l'idée de la recherche de la vérité a prise sur tous les esprits ; ceci, c'est la science.

La science est une grande chose ; au fond, elle est ce qu'il y a de plus désintéressé dans l'homme. On cherche, non pas pour tel profit matériel qui pourrait en résulter, mais parce qu'on veut savoir, parce qu'il nous semble que c'est notre vocation essentielle et que nous sommes faits pour cela. Nous croyons qu'étant doués de raison, il faut que nous arrivions au vrai. De toutes nos forces, avec toute notre ardeur et souvent au

prix de cruels sacrifices, nous nous lançons dans cette voie, nous la considérons comme la plus belle qui s'ouvre devant nous.

A un autre point de vue, il me semble qu'il est impossible de ne pas tenir compte de certaines grandes lois qui s'imposent à l'humanité. Etant donné ce qu'est l'homme, il est nécessaire qu'il aille à la conquête du monde, à la conquête de la terre. S'il y a, dans telle ou telle partie du monde, des races qui, pour une raison quelconque, se trouvent moins avancées, moins capables d'exploiter les richesses du sol, jamais aucune force n'empêchera que les races qui sont plus avancées à ce moment, n'essaient de venir en aide aux autres. Je sais que cette aide se traduit souvent par la conquête, par la violence; cela est regrettable; mais derrière cette conquête et cette violence' il y a un instinct qui me paraît juste, la nécessité qui s'impose à l'homme de profiter de toutes les richesses de la terre partout où elles sont.

C'est ainsi qu'on est allé dans des pays où les hommes se trouvaient en présence de très grandes difficultés. Souvent, on a été forcé d'imposer une loi très dure, une loi abusive, une loi de violence à des races qui étaient trop naïves et de caractère trop peu avancé pour savoir elles-mêmes exploiter ces richesses. Il y a eu de grands abus que nous devons condamner de la façon la plus sévère. Mais il ne faut pas négliger cette loi de l'humanité à laquelle il est impossible de résister.

Je me demande si la première conclusion qu'il faut tirer de ces réflexions n'est pas qu'il serait désirable que ces races qui, pour une raison ou pour une autre, sont, à certains égards, au moins au point de vue matériel, demeurées en arrière, fassent effort aujourd'hui pour regagner le terrain qu'elles ont perdu. Ce serait là leur véritable moyen de résistance.

Lorsqu'elles se seront mises par elles-mêmes en état de faire ce que font aujourd'hui chez elles les races étrangères, qui n'ont que l'avantage d'une culture et d'une civilisation matérielle plus développées, l'égalité s'établira naturellement. Il n'y aura plus alors, dans l'humanité, de supérieurs et d'inférieurs, mais seulement des égaux.

Vous voyez que ma conclusion se rapproche beaucoup, au fond, des sentiments qu'a exprimés M. Tagore. Ce que je désire avant tout c'est que, par d'autres moyens peut-être, nous arrivions au résultat qu'il se propose, c'est-à-dire à nous connaître mieux les uns les autres, de manière que les races se rapprochent, qu'elles collaborent et qu'il s'établisse dans le monde plus de justice, j'irai volontiers jusqu'à dire, comme M. Tagore, plus d'amour.

Maurice CROISET.

WATTEAU

Il y a deux cents ans, dans une maison de Nogent au dessus de Vincennes, le 21 juillet 1721, s'éteignait le grand peintre de l'élégance et de la raffinée distinction française, Jean-Antoine Watteau.

Dans la chaleur dansante d'un beau jour, son cerveau riche d'images précieuses s'obscurcit; ses yeux pénétrants, qui savaient surprendre dans leurs jeux les plus subtils l'élégance de la ligne et la délicatesse de la couleur, se fermèrent à l'épanouissement de la lumière; sa main longue et fine qui les avait fixées, preste et délicate, maniant la « pierre noire », la sanguine et le pinceau avec une grâce et une puissance non pareilles, se figea dans l'immobilité éternelle; et il ne resta du magnifique animateur des « Fêtes galantes », dans cet air estival des bords de la Marne, lui-même une fête, qu'une pauvre forme cassée et sans vie.

Celui dont l'existence s'était écoulée au milieu d'une féerie continuelle, jaillissant à son appel comme d'un théâtre dont il aurait été en même temps l'auteur, le metteur en scène et l'acteur, celui qui avait connu l'amitié des grands et réjoui les regards de tant d'individus divers, celui qui avait vécu noblement pour son art, quittait ce monde, embelli par son effort, au milieu de l'indifférence générale. Seuls, l'entouraient Gersaint pour qui avait été faite l'*Enseigne* fameuse, l'Abbé Carreau et Jean-Baptiste Pater, l'unique élève qu'il eût directement formé. Hors ces amis de la bonne et de la mauvaise

fortune, nul de ses admirateurs d'autrefois ne se montrait au chevet où la mort veillait. Il n'y avait même pas autour de cette couche funèbre une pensée fugitive de ces favorisés de la fortune que son œuvre avait récréés. Rien que trois fidèles et le bourdonnement de la vie montant joyeux et fort des rives de la Marne.

Comme ces choses se passaient, le petit Roi Louis XV était malade et l'on craignait pour ses jours, si bien que ce fut, lors de son rétablissement, de folles réjouissances : comme on avait redouté le pire, la joie devint débordante. La troupe Francisque, revenue de Hollande, se reprit à donner la comédie. Les gracieuses amoureuses, les valets fripons, les vieillards bernés, et le grand Pierrot blanc, ce Gilles qui domine certaines œuvres du grand peintre de toute son immaculée poésie enfantine et complexe, s'animèrent de nouveau, tels qu'il les aimait dans leurs atours apprêtés...

Sur Saint-Saturnin les cloches sonnaient le glas. Le bronze saint répandait l'opulence triste de ses ondes pleines et rondes au-dessus de toute la liesse populaire sourde à son appel recueilli, et sur le cercueil clos où reposait pour l'éternité le magique évocateur de ces Kermesses et de ces Tréteaux.

Comment, à notre époque, ceux qui ne savent rien de lui peuvent-ils se représenter le grand Jean-Antoine ? De quelle apparence le revêtent-ils ? Quel portrait moral en construisent-ils ? En ces jours d'anniversaire, certains, qui sans doute n'y avaient jamais songé jusqu'alors, iront voir peut-être au Louvre ses œuvres précieuses entre toutes. Ces visiteurs que l'année transformera un peu en pèlerins, créeront plus ou moins à leur insu et malgré eux, suivant l'imprévu de leur imagination vagabonde, une image complète de celui dont ils auront perçu l'âme transparaissant sous la couleur, s'inscrivant dans la ligne. De même qu'ils pourraient s'imaginer au hasard des époques et des Ecoles, au long de ces salles pleines d'œuvres immortelles, Rembrandt peignant, recueilli dans une pièce sombre où un unique rayon de la lumière souveraine anime la matière et la vivifie; de même qu'ils verraient Delacroix, échevelé et romantique, se battre avec la couleur, la

prendre à la gorge, si on ose dire, et la vaincre par la force; Corot, calme et délicat, mettre sur sa toile la brume matinale des étangs de Ville d'Avray, — ils matérialiseront un Watteau revêtu d'habits recherchés, notant, à la fois attentif et détaché, dans un parc précieux, les scènes d'une fête continuelle où le ton resterait en tout relevé et où le libertinage conserverait une grâce discrète et nonchalante ou bien encore, sur quelque riche tréteau, les interprètes fameux et choyés des farces et des comédies à succès.

De chacune de ses toiles, ils extrairaient une notion particulière de son caractère et, la reportant sur l'image se concrétisant peu à peu dans leur cerveau, ils formeraient à la fin une effigie achevée.

Ainsi l'*Assemblée dans un parc* où les altières frondaisons rousses, encadrant une échappée sur un lointain clair, servent de fond à une réunion de seigneurs et de dames, leur donnerait cette impression de noblesse et de distinction un peu hautaine qui s'atténue légèrement dans le fameux *Embarquement pour l'Isle de Cythère*; là, ils sentiraient un laisser-aller plus grand, une sorte d'optimisme discret se traduisant dans les gestes plus enveloppants des personnages moins guindés dans des vêtements plus libres, une joie naïve à se sentir partir pour un voyage inconnu dans un pays de magique félicité dont on aperçoit au loin les montagnes noyées d'azur, une joie faite d'un bonheur escompté que l'attente embellit; l'observateur attentif verrait dans cette œuvre magistrale le sentiment permanent d'attente d'un « ailleurs » plus éclatant que la réalité dans l'illumination des départs.

Avec l'*Indifférent*, c'est un mouvement intérieur qui se manifeste; dans la légèreté et le naturel affecté de ce jeu de « diable », il y a mille sentiments délicats et complexes que reflète la physionomie sous un détachement de pure apparence, car les yeux interrogent afin de savoir si, en réalité, le spectateur, ou plutôt la spectatrice en l'honneur de laquelle — sûrement — se joue cette scène raffinée, prend le change; tout cela dissimulé sous une claire couleur nacrée où les bleus gris du ciel et de la soie du costume sont dans un délicat rapport avec les zinzolins du manteau et des bas.

La Finette : sans doute en femme ce que l'*Indifférent* est au masculin. Ce petit tableau d'une pâte admirable, d'une liberté inouïe, contient en germe et prépare, si on ose dire, toute l'école anglaise du XVIII^e^ siècle. Une vaste robe d'un gris de perle traitée de façon prestigieuse sur un paysage simplement indiqué, n'ayant que la juste valeur d'un fond, tout cela concourant à l'expression d'une petite figure en même temps naïve et futée qui regarde ardemment de ses yeux grands ouverts, l'air gentiment absent et désintéressé, en jouant de la guitare. On retrouve encore ces nuances subtiles du caractère tout en demi-teintes; des nuances estompées dans le clair-obscur des sentiments dissimulés comme s'il était vulgaire de les extérioriser trop violemment. C'est une sorte d'aristocratie morale et intellectuelle qui se superpose et se mêle à la noblesse de la forme.

On aperçoit aussitôt, dans *Le Faux Pas*, où l'idée doucement libertine est légèrement appuyée, que les personnages ne sont plus des seigneurs distingués et de gentes dames qui, elles, ne font point de faux pas, mais de mignons paysans de paysannerie, et cela est une indication qui implique le respect atavique de la naissance. Au point de vue technique, on voit très nettement dans ce tableau l'opposition diagonale du bleu du ciel et du rouge d'un manteau, chère à Rubens.

Du fougueux maître d'Anvers viennent également le sujet du *Jugement de Pâris*, et la richesse des tons de chair s'alliant à l'or ambré de la chevelure, et la maturité d'un corps parfait; cependant, ce n'est plus Hélène Fourment, la plantureuse Flamande épanouie, mais une admirable fille du XVIII^e^ siècle français qui, affinée encore un peu, sera la femme qui folâtrera dans les œuvres d'Honoré Fragonard. Peut-être y a-t-il dans ce tableau certaines négligences de dessin qui sembleraient justifier un critique du temps de Watteau qui lui reprochait de ne pas savoir exprimer le nu.

Combien cette appréciation paraît maintenant ou stupide ou de mauvaise foi quand à côté l'on peut voir *Jupiter et Antiope* ! Quel dessin probe et puissant allié à une science profonde de la peinture. De même que dans le *Jugement de Pâris* l'influence

de Rubens se faisait sentir incorporée à l'art si français de Watteau, ici on sent un reflet également assimilé, comme absorbé, des Vénitiens; cela donne l'impression étrange et rare des couleurs somptueuses de la Vénétie vues à travers la douce atmosphère de l'Ile-de-France. Cette œuvre, si « moderne » en plus d'un sens, évoque toujours ce sentiment de retenue dans le plaisir qui est un signe majeur du caractère de l'auteur; ce Jupiter dévoilant une Antiope dormante n'est pas vulgairement sensuel, pas même libertin : on dirait presque un esthète faisant ce geste pour jouir en artiste du spectacle du Beau. Parallèlement au coloris italien, assourdi, le sentiment s'est épuré.

Dans l'*Automne* revivent ces médaillons, ornements des riches demeures du temps, mais mis en œuvre par un novateur. On comprend, en regardant ce panneau ovale, l'engouement de certains délicats qui sentaient vraiment un avènement dans cette liberté nouvelle, dans cette vie dont étaient imprégnées les créations neuves de ce fils des Flandres, d'où étaient cependant déjà venus tant de maîtres. Quant au sentiment qui se fait jour dans sa contemplation, c'est celui de l'ordre; on sent la composition ordonnée dans toutes ses parties, en plein équilibre : la maturité des fruits mûrs est dans le cerveau et la main de l'artiste.

Avec *La Pastorale*, on découvre ces « bergeries » qui deviendront si furieusement à la mode vers la fin du XVIII^e^ siècle. C'est une pochade où les tons se sont conservés clairs à l'encontre de certains tableaux où quelques valeurs de teintes ont tellement changé que la composition lumineuse devient presque incompréhensible. Dans cette Pastorale, une idée ne se marque pas nettement, c'est comme un repos, une fraîche distraction idyllique et rien de plus. Cela ferait un charmant « carton » de tapisserie.

Enfin, le célèbre grand *Gilles* dressé au-dessus de tous les personnages de la Comédie italienne, dans une pose simple et embarrassée en même temps, devant un paysage aux arbres élancés. Le contraste diagonal du manteau rouge et du ciel bleu se retrouve avec, curieusement observé, le principe de

composition qui édicte de placer la principale valeur au centre de la toile. C'est vers le milieu de cet habit, où les blancs fins se jouent en mille nuances subtiles, que l'œil est attiré, laissant légèrement dans l'ombre la figure, comme si elle devait gagner à un peu de mystère : une figure étrange de naïveté compliquée où la demi-teinte est affirmée au point que le personnage principal se trouve presque plus estompé que les personnages relativement accessoires, du second plan. Ce *Gilles* extériorise des sentiments profonds ne paraissant à la surface matérielle du visage que diminués, presque invisibles, comme des ondes qui se seraient peu peu à affaiblies tout au long de leur cheminement obscur de l'âme à la physionomie. Ce *Gilles* s'élevant au-dessus de tous les artistes italiens dans sa blancheur nacrée, les dominant de la taille, angélique, nimbé du blanc chapeau, grave et doux, ingénu et charmant, il semble que ce soit le grand Antoine-Jean lui-même qu'on aperçoive comme reflété par un miroir ancien dont le tain se serait, avec l'âge, irisé, tant on sent combien cette figure a été peinte avec recueillement, avec amour.

Ainsi, de tableau en tableau, le pèlerin attentif aura pu découvrir les matériaux propres à construire une effigie morale du peintre; touche après touche, il aura parfait cette image d'après ses œuvres où transparaissent comme dans des enfants les qualités et les défauts du père, et, ce faisant, il les aura mieux appréciés.

* * *

Le 10 octobre 1684, dans la rue Verte, près la Porte Tournisienne à Valenciennes, venait au monde Jean-Antoine Watteau. Rien à ce moment ne pouvait faire prévoir qu'il ne deviendrait pas, à la suite de son père Philippe, un maître couvreur considéré, là où les chefs de corporation avaient toujours été si respectés. N'est-ce pas dans cette ville, en effet, qu'on put voir en 1333, maître Jean Bernier, bourgeois de Valenciennes, réunir chez lui en un banquet magnifique les rois de Bohême et de Navarre, les comtes de Hainaut, de

Flandres, de Namur, de Gueldre, de Juliers et une multitude de princes et de princesses alliés à son seigneur; dans ce temps ses négociants, associés à la fameuse « Hanse de Londres » qui fut si célèbre au moyen âge, trafiquaient avec l'Europe entière. Rien, devant ce traditionnel passé, n'autorisait à penser que le fils de Philippe, ayant le pas dans les processions municipales sur les peintres, les maçons et même les orfèvres, deviendrait un jour cet artiste illustrant sa ville natale d'une retentissante renommée.

Jean-Antoine commença sa vie, ainsi que tous les enfants, par des jeux; mais peu à peu, au milieu de leur race robuste et pleine de sève, ses parents durent se rendre compte qu'il serait une douloureuse exception. De constitution chétive, mince, inapte à tout effort, étant avec cela d'un caractère rêveur, il fallut bien, cependant, que selon les règles de la corporation, il devînt apprenti; mais rapidement on comprit que jamais il ne serait capable de rendre même les minimes services demandés à un débutant.

Il n'est pas interdit de supposer que cette infériorité reconnue fit se replier encore davantage sur lui-même cet enfant portant déjà en lui le germe de ce mal qui devait l'emporter. Dès lors, chez le jeune Jean-Antoine commença de se manifester cette vocation encore incertaine, mais qui devait le mener à la gloire. Dans ses moments de liberté, il allait sur la place dessiner les marchands ambulants et les charlatans qui, de marché en marché, couraient le pays. Pour cet enfant souffreteux ces extériorisations opulentes de la vie des Flandres où se coudoyaient tous les habitués des Kermesses, des Ducasses, des Beuveries, des Ripailles de toutes espèces, furent les premières images qu'il tenta de fixer. Mais, être peintre, quelle déchéance quand on est le fils de Philippe Watteau, maître couvreur ! se trouver tout à coup relégué avec les « esperoniers, scelliers, armoyeurs et autres mesthiers », quelle honte !

Cependant, dans cette maison qu'occupaient, au coin de la rue des Chartreux et de celle dite Sous-la-Vigne, les parents du jeune homme et où il rentrait le soir plein des visions amassées tout au long de sa contemplative journée, il fallut bien

que son père se décidât à lui laisser embrasser cette carrière détestée et honnie.

Il y avait dans ce moment à Valenciennes un « maître en l'art de peindre » appelé Jacques-Albert Guérin, qui, pour la somme de dix livres tournois, admit le jeune garçon dans « la grande salle à peindre de la rue de Monsieur le Gouverneur ». Durant trois ou quatre ans il y resta, puis il suivit à Paris un autre peintre dont le nom est demeuré inconnu malgré son « habileté dans les décors de théâtres ». Au bout de peu de temps, ce dernier, rentrant dans son pays, le laissa seul, abandonné dans la grande ville.

Sans soutien, il ne tarda pas à devenir la proie d'un marchand qui faisait faire des copies : Abraham Mettayez. De là il passa chez un entrepreneur de petits tableaux de dévotion tenant boutique sur le Pont-Neuf. Watteau se fit assez vite remarquer par son habileté; il avait, paraît-il, une toute spéciale adresse pour rendre les Saint Nicolas. A ce métier, usant sa pauvre santé, il gagnait trois livres par semaine et la soupe tous les jours, qu'on lui donnait par une espèce de charité.

Malgré ce labeur ingrat qui aurait pu stériliser en lui les germes de son talent non encore manifeste, il parvenait à force de volonté à trouver le temps de se livrer à un travail personnel et indépendant. Partout il dessinait sans relâche et c'est à ce moment qu'il acquit cette dextérité de main et cette justesse d'expression qu'il devait toujours conserver; ces qualités furent la fondation inébranlable sur laquelle sa fantaisie put, par la suite, construire à son aise tant de monuments élégants ne sentant l'effort en aucune de leurs parties.

Pour la première fois, il avait eu, selon toute vraisemblance, l'impression de la couleur dans sa ville natale si riche d'œuvres précieuses dipersées dans les églises et les couvents. Sans doute vit-il d'abord le *Martyre de saint-Jacques* par Van Dyck qui se trouvait en l'église Saint-Jacques, la propre paroisse des Watteau; puis, au hasard, l'*Adoration des Mages* de Martin de Vos, le *triptyque* fameux de Rubens, les toiles d'Abraham Janssens, de Gaspard de Craeyer, ornements de Notre-Dame-la-Grande, des Dominicains ou de l'abbaye de Saint-Amand.

Mais, depuis les marchés et les Kermesses des Flandres, ce qui l'avait surtout attiré, c'était tout le mouvement des petites gens du petit commerce et des ambulants de toutes sortes. Avant l'éclat des maîtres et de Rubens en particulier qu'il ne devait connaître profondément que plus tard à la Galerie de Médicis, c'est la variété infinie de l'expression populaire qui marque en lui sa trace profonde.

Partout il se montre un maître d'ailleurs. Qu'un copiste l'emploie, il dépasse ses camarades ou les peintres qui louent ses services. Il porte ombrage à Claude Gillot duquel il apprend la fantaisie et à Audran par la suite. C'est à ce moment que Watteau se sentant en forme d'imaginer tenta de faire par lui-même un tableau, un *Départ de troupes*, et ce tableau était déjà une œuvre de génie. De cette époque datent ses productions militaires : une *Marche de soldats*, *les Fatigues et les Délassements de la Guerre*, *la Recrue allant joindre son Régiment*. Quelle verve, quel charmant laisser-aller, quelle aimable candeur dans ces peintures martiales ! Comme ces petits soldats marchent bien, ayant chacun leurs préoccupations particulières, leur personnalité ! Et l'on retrouve le scrupuleux notateur qui, depuis son enfance, étudia en profondeur le petit peuple de son pays.

S'il y eut une sorte d'amour de clocher dans la façon dont il traita les scènes de la vie intime des Flandres, ce fut une manière d'appel de race, de reconnaissance du sang qui se manifesta lors de sa rencontre avec l'œuvre de Rubens, alors qu'il se trouvait en parfait état de l'apprécier complètement. Il reconnut d'instinct, lui le petit Flamand de santé délicate, la vie puissante et épanouie de son pays dans la vitalité débordante du maître d'Anvers. Débile, il s'y fortifia et, avec l'appui de cette virilité, à son tour il créa. Lorsqu'Audran lui ouvrit les portes du Luxembourg, il eut une révélation soudaine de ce qu'était la grande peinture. Cette peinture dont il n'avait été jusqu'ici que le triste esclave, se montre tout à coup à lui dans toute sa splendeur. D'autres auraient été éblouis, peut-être, ou aveuglés, ou encore seraient passés sans comprendre la leçon ; lui saisit toute la portée de ce qu'il vit et,

d'instinct, sut s'en servir en l'adaptant : n'est-ce pas là la marque du génie ?

Le séjour de Rome alors l'attirait et il concourut pour la bourse de l'Académie. Il n'eut que le second prix derrière Antoine Grison dont le nom, sans cette circonstance, ne serait jamais, selon toute vraisemblance, passé à la postérité. Ce fut probablement là pour lui un grand bonheur de ne pouvoir se rendre en ce pays latin dont la richesse débordante aurait peut-être détruit les incomparables dons de finesse qui reposaient latents en lui. Dans un mouvement de révolte, alors qu'il souhaitait l'éclatante lumière de la péninsule, il retourna dans le nord. Dès lors, sauvé d'un italianisme envahissant, il n'emprunta à ce pays transalpin que ses acteurs dont il composa un magnifique théâtre sur des tréteaux dont il avait le secret.

En dehors de cela il étudia les Vénitiens qui lui pouvaient apporter, complétant la puissance d'une couleur due à Rubens, une richesse particulière plus nuancée, plus raffinée ; il leur dut également avec le luxe des fonds une particulière compréhension décorative.

Watteau, qui n'était pas allé à Anvers pour juger Rubens, ne traversa pas les Alpes pour connaître les Vénétiens. Son Italie, ce fut chez Crozat qu'il la découvrit. Pierre Crozat, Trésorier de France, possédait un véritable palais à l'angle des rues de Richelieu et du Rempart, aujourd'hui boulevard des Italiens. Cette riche demeure était somptueusement ornée des plus magnifiques chefs-d'œuvre qui se pussent rassembler, de Giorgione au Titien et à Paul Véronèse.

A côté de ces maîtres incomparables, Watteau, jeune encore, revenant pour la seconde fois de Valenciennes vers ce Paris duquel maintenant il ne pouvait plus se passer, commença, pour la salle à manger du Financier, *les Quatre saisons*. Mais Crozat n'avait pas que cette résidence ; il était également maître d'une propriété princière à Montmorency où Watteau put, en toute quiétude, se familiariser avec les magnifiques paysages d'une belle ordonnance des parcs seigneuriaux qui feront tant de fonds somptueux et nobles à ses compositions.

Watteau est en même temps fils spirituel de Rubens et de Gillot le décorateur, mais Titien se devine dans certaines de ses œuvres, et Véronèse et le Padouan Campagnola. De Rubens il tient la puissance, de Gillot la fantaisie, des Vénitiens les pompeux décors, tout cela affiné, fondu dans une œuvre où se rencontrent les plus brillantes et les plus délicates qualités, une œuvre qui, insensiblement, devient si personnelle ! Watteau a d'ailleurs magnifiquement exprimé cela lui-même par ces mots gravés de sa main au bas de cette estampe : *la Troupe italienne* : « Les habits sont italiens, les airs sont français. »

Les œuvres où l'on sent vraiment l'extraordinaire personnalité du peintre sont ses innombrables dessins, tant parmi ceux saisis sur le vif, que dans ses admirables « pensées à la sanguine » où il notait les images capricieuses de son imagination féconde. Qu'il y a loin de cela à tout ce qui se faisait généralement autour de lui ! Il faut se reporter à Léonard de Vinci ou à Michel-Ange pour retrouver la même liberté alliée à la même puissance, et encore faut-il y ajouter ce caractère français qui pénètre si intimement tous ses ouvrages. Il ne se cantonne pas dans les sujets, qu'on appelait nobles alors, de la mythologie fade et affectée. Il est le premier véritable naturaliste. Sensible aux plus minimes détails de la vie, il a créé des choses épiques avec un rémouleur, un savoyard montrant une marmotte, une marchande assise à côté de son panier ou un porte-faix avec une hotte. Et cela le conduisit d'étape en étape, à la suite de son génie au rêve purifié, soulevé par un prodigieux et délicat lyrisme, jusqu'à ces beaux contes de France, ces fêtes raffinées nées de son pinceau.

Paysagiste, Watteau suivit, comme pour ses figures, une progression de perfectionnement parallèle : ayant commencé par se servir d'un décor pauvre où se retrouve le simple caractère des Flandres, il en vient peu à peu à ces fonds somptueux où l'on sent la richesse des parcs égayés de la splendeur blanche des sculptures. L'étude qu'il avait commencée au Luxembourg travaillant avec acharmenent sur la nature, cette entente du paysage dont il avait pris conscience dans la contemplation des Vénitiens, il la continua à Montmorency chez Crozat et

cela le conduisit à des conceptions comme l'*Assemblée dans un Parc*, ou le *Rendez-vous de Chasse*. Il y connut, non pas la pompe d'un Versailles, mais ce cabinet de verdure où se passe *la Leçon d'Amour*, ces recoins ornés d'une stèle ou d'un buste qui servent de cadre à « *Voulez-vous triompher des Belles* », ces nids discrets de nature libre où il a placé *le Dénicheur de moineaux*, et tous ces arceaux, ces escaliers et ces nobles pelouses onctueuses où s'asseyent ses personnages. Que ce paysage réunisse les arbres élancés et fins, la descente noble des gazons vers une vallée noyée de brume dont les montagnes, au fond, sont embuées d'azur, qu'une nef se balance sur une eau qu'on devine, c'est le décor achevé et enchanteur de l'*Embarquement pour l'Isle de Cythère*. Tous ces paysages aériens où les rapports de la couleur et de la ligne sont parfaits, se trouvent surmontés de ciels tendres, légers, vaporeux, diaprés.irisés ou diamantins; des ciels de l'Ile-de-France où la lumière, tamisée, semble-t-il, par la claire nuée du rêve, est incomparable; des ciels comme celui *des Deux Cousines* ou de l'*Indifférent*.

On peut dire, d'ailleurs, sans être taxé d'exagération, que Watteau était réellement complet dans son art. Il fut un animalier remarquable. La moitié, qu'on aperçoit derrière le Gilles du Louvre, d'une tête d'âne suffirait à le prouver; avec quelle science le poil bourru est indiqué, et cet œil, cet œil unique qui glisse son regard le long de la jambe blanche du Pierrot, comme il est pur et doux, comme il est vrai cet œil intelligent de la bête décriée !

Dans beaucoup de ses œuvres les animaux sont le complément de la composition, comme le chien du *Dénicheur de moineaux*, sans même parler du *Chat malade* où il est le principal personnage.

Mais, dominant cette habileté d'une science merveilleuse, le grand Jean-Antoine a été surtout un poète, un vrai poète n'inventant pas de fadaises, mais embellissant, transfigurant tout ce qu'il approchait, tout ce qu'il envisageait : des rives de la Marne il faisait un paysage élyséen; son décor, toujours, s'affinait, s'épurait et, au fond de l'*Embarquement*, on retrouve les montagnes éthérées qui s'érigent pures, comme des abs-

tractions spirituelles, derrière la *Monna Lisa* de Vinci. En quelques touches, ce sont les Isles, c'est Cythère, c'est tout l'au delà inconnu et merveilleux.

La comédie italienne fut, pour Watteau, le vrai tremplin de son génie. Comme Molière avait francisé Scapin, il donna aux personnages bouffons, rustres ou faquins, Mezzetin, Pantalon ou Arlequin, une finesse et une distinction dont ils ne se seraient jamais crus capables. De toutes ces parades auxquelles on sent qu'il prit plaisir, il tira ces héros immortels dont le plus cher est certainement ce Gilles à son image. Ce personnage évidemment, l'a toujours enchanté, tantôt centre de la scène comme dans l'*Amour au théâtre italien*, tantôt reporté dans un coin, ainsi que dans l'*Amour au Théâtre français*, il est en toute occasion traité avec une recherche qui le met au plus près du cœur de l'artiste.

Au travers d'une quantité de ses toiles on saisit son amour de la musique: toujours quelque instrument anime la scène champêtre: guitare ou viole, et, quand il n'est pas visible, on perçoit sa proximité et les notes silencieuses qu'il égrène, chapelet de sonorités, dans la douce immobilité des personnages, dans la manière dont le doigt fait bouffer un panier ou dans l'arrondi d'un jambe, et ce sont, condensées, toutes les arabesques des sons et toutes les harmonies des bals.

Dans ce paysage de rêve, au rythme de cette musique muette et toute puissante, passe la Femme. Une femme multiple, toujours identique à elle-même dans sa grâce tantôt mutine et alanguie, tantôt provocatrice et agaçante, une femme où se mêlent l'amour et la pudeur, la distinction et l'abandon. Là, comme pour la nature, il a idéalisé ses sensations, et la femme qui va légère, esquissant un pas de danse, ou s'assied dans un creux moussu, est transposée, au même titre que le fond devant lequel elle palpite, sur un plan éthéré où rien n'alourdit l'essor de la féerie. La chair des femmes de Watteau est plus fragile, plus tendre que celle de ses devanciers étrangers: ce n'est ni la rousse Flamande ni la blonde Vénitienne, dont les sangs également ardents circulent violents sous la peau qu'ils animent; c'est une pure Française, comme s'il avait don-

né la couleur et la vie aux formes conçues par Jean Goujon. Ce peintre, admirablement compréhensif de toutes les grâces et de toutes les ruses féminines, passa pur dans ce siècle dépravé, poétisant, poétisant toujours davantage cette matière charnelle que sa conception enchantée recréait, forme de rêve dans un miraculeux pays impalpable.

Il couvrait tous ces corps frémissants des costumes merveilleux de la Régence, costumes de son temps, et, au long de son œuvre, on peut suivre la mode entière d'une époque, ces robes françaises légères et flottantes, n'ayant plus la pesante morgue des costumes antérieurs et pas encore la complication affétée, l'élégance douteuse de ceux qui devaient suivre.

Et sur toutes ces fantaisies galantes, tendu comme un voile léger qui assourdit le sentiment, il y a une sorte de désenchantement, un air désabusé et « de ne pas y croire », une manière de dandysme avant la lettre. Cette espèce d'accablement, c'est Watteau qui le porte en lui; cette lassitude, c'est lui qui la transmet à ses figures peintes : car ces impressions l'étreignent de plus en plus avec les progrès de la maladie qui le courbe sous sa cruelle loi, cette phtisie qui devait, si jeune, l'emporter.

Venu de Valenciennes avec un peintre « connu pour ses décorations théâtrales », il ne se cantonna pas longtemps dans cette branche et il n'y revint que plus tard, en pleine possession de tous ses moyens. Chez Audran, chez Gillot, il se perfectionna et il apprit l'usage qu'on peut faire, au point de vue décoratif, des fleurs, des fruits, des animaux, des guirlandes, des rinceaux, de tous ces délicats et compliqués accessoires des décorateurs d'alors. Il l'apprit, et comme toutes ses autres acquisitions, la passa au crible de son génie, l'enrichit d'une foule de visions neuves; et, dans ses dessins prestigieux, on aperçoit toutes ces personnelles fantasmagories décoratives, où il y a des chats, des chèvres, des chouettes, des singes, surtout des singes, animés de sentiments divers, des singes parents de ceux de la Fontaine qui pensaient comme des hommes, parents aussi de ceux de Téniers. Ces animaux exotiques profitaient alors du mouvement de curiosité qui se portait vers l'au-delà

des mers, mouvement colonial dont on voit la trace dans les cartons du grand Jean-Antoine avec de cocasses physionomies de négrillons ou de petits Turcs. De la même veine étaient les figures chinoises, décoration pour le château de la Muette. Quant aux Turcs, tout à fait à la fin de sa vie, il lui fut donné d'en voir de plus authentiques, mais non de plus admirables que ceux qui paradaient sur le théâtre de Molière : les vrais Turcs de Méhémet Effendi, ambassadeur.

L'éternel inquiet qui ne savait s'attarder sans ennui dans aucun logis, prit à un moment le parti d'aller en Angleterre. Il y fut vers l'automne de 1719 et tira de ce séjour une gloire nouvelle; ses œuvres ayant été particulièrement prisées, le roi même lui fit commander quatre panneaux curieux : deux *Fêtes champêtres*, le *Pourceaugnac poursuivi par les apothicaires* et l'*Arlequin et Pierrot*. Mais aussi s'aggrava son mal.

Il revint en France en juillet 1720. C'est à ce moment qu'il exécuta, au milieu du bouleversement de l'époque où tous les maux se mêlaient, de la peste à la faillite de Law, le merveilleux *Rendez-vous de chasse*, scène complète dans un paysage achevé, montrant à quel degré de maturité était parvenu le talent de l'artiste. Aussitôt après, pendant que peu à peu la vie commençait à se retirer de lui, il peignit pour Gersaint, qui toujours l'avait aimé et soutenu, l'*Enseigne* fameuse. Il brossa, paraît-il, cette œuvre importante en huit matinées, mais ce grand effort le rejeta dans sa sombre mélancolie, annonce de sa fin prochaine.

Après diverses stations, il se retira à Nogent et y fit venir Pater, son élève préféré; c'est là, alors que la mort autour de lui tissait déjà son linceul, qu'il lui donna les ultimes leçons qui devaient en faire, en certains de ses tableaux, un heureux continuateur du Maître.

Watteau pensa alors retourner à Valenciennes, mais, vers ce temps, sans qu'il s'en doutât trop, sa fin approchait. Ses dernières œuvres furent des compositions religieuses. Il fit entre autres un *Christ en croix entouré d'anges* qui était une merveille au dire des juges de son temps; rien n'en a, malheureusement, subsisté jusqu'à nous.

Enfin, le 21 juillet 1721, assisté de trois fidèles, Watteau quittait ces bords de la Marne où il avait appris autrefois le sens de la nature. Son âme s'évapora, impalpable et lumineuse, diaprée et pure comme les nuées qui couronnaient dans les œuvres de son génie, la farce, le plaisir, ou la tendre gravité humaine : une âme qui était son ciel, un ciel qui était son âme.

* * *

Il n'est rien de tel qu'être Français pour ignorer, de nosjours et dans l'histoire, l'influence de cet esprit qui fut si longtemps le nôtre et l'est sans doute encore, et, si on la connaît, pour ne pas la proclamer, par une sorte de pudeur mal placée. Cet esprit français est une chose légère et robuste qui a traversé le temps; c'est de lui que sont nés tant de mots historiques où resplendit le reflet rare d'un éclat impromptu dans l'étincellement pailleté d'une race si forte de son sourire; c'est de lui que sont nées les œuvres dont l'influence se marque dans les arts de tous les pays.

Watteau est un de ces créateurs, et la marque de son génie national se trouve en ce fait que les étrangers furent friands de ses productions dès avant sa mort. Cela est une manifeste preuve du tout particulier gallicisme de sa peinture à une époque où cependant la France se trouvait à la tête du mouvement artistique, à tous les points de vue, et où elle rayonnait sur le monde.

Lorsqu'en 1719 Watteau se rendit en Angleterre, l'enthousiasme pour ses pimpantes compositions y fut plus grand que dans son propre pays. Les méthodiques et lourds Anglais d'alors, qui ressemblaient comme des frères d'ailleurs à ceux d'aujourd'hui, prisaient tout particulièrement dans la matière du peintre des Fêtes Galantes cette légèreté, cet abandon, cette liberté, ce primesaut qui leur étaient interdits, semble-t-il, par leur esprit de race. Cette grâce et cette nonchalance, c'était pour leur insularité quelque chose d'exotique, d'imprévu et de précieux.

Il est incontestable que le goût anglais pour les tableaux de

Watteau fut toujours considérable, et ce Rothenbourg, émissaire de Prusse qu'on reverra tout à l'heure, écrivait déjà à qui l'envoyait que les œuvres de ce peintre étaient pour la plupart en Angleterre où on les prisait infiniment. Lawrencet Bonington le goûtèrent en connaisseurs, il fut un peu leur maître ainsi que de plusieurs autres qui s'illustrèrent dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. A l'heure actuelle il n'est pas dans ce pays une grande collection où ne se voie une peinture ou quelque dessin du Maître de Valenciennes, et cela témoigne d'un culte durable à ce sentiment français où le doux libertinage voisine avec la mélancolie attendrie, ces mouvements de l'âme tout en demi-teintes, comme voilés, mais d'une brume autrement subtile que celle de la Tamise.

L'Ile britannique n'avait pas seule d'ailleurs le monopole de rechercher ces productions délicates. Vers 1744 on vit arriver à Paris un certain Rothenbourg dont l'accent et l'argent rendaient le même son haut et brutal. Cet homme, on le sut bientôt, était envoyé en France par Frédéric, électeur de Brandebourg et Roi de Prusse. Il avait juré de garnir avec des chefs-d'œuvre les murs encore sauvages des châteaux de Postdam, de Sans-Souci et de Charlottenbourg. Aidé d'auxiliaires adroits, il acquit de Monsieur de Julienne le chef-d'œuvre entre tous, le *Pèlerinage à l'Isle de Cythère*; peut-être fut-ce également lui l'acheteur de la fameuse *Enseigne* qui est maintenant à Berlin. Mais Frédéric aimait trop les « pendans » et c'est sans doute son peu respectueux et germanique ciseau qui fit deux Enseignes de l'unique de Gersaint.

Quant à la toile de l'*Embarquement*, elle a toute une histoire. On disputa longtemps, et peut-être reviendra-t-on quelque jour sur ce sujet, pour décider quel était l'original ou, si l'on préfère, le premier, de celui de Paris ou du prisonnier de Berlin. Il semble maintenant fixé que l'*Embarquement* qui se trouve au Louvre est en quelque sorte l'esquisse du second. Cette toile fut faite en effet par Watteau pour un concours à l'Académie d'où la composition passa directement au Louvre. Quant au deuxième, il fut exécuté, par la suite, avec un plus grand luxe de détails, mais moins de fantaisie et de liberté

malgré tout, que l'original; acquis par Julienne, il passa par les mains de Rothenbourg avant d'être déporté en Allemagne.

Un peu dans toute l'Europe, d'ailleurs, il y a, dispersées, de ces images précieuses du grand Jean-Antoine, tant ses compositions avaient de quoi enchanter et récréer les nations moins affinées que la nôtre, à Vienne, à Madrid, à Saint-Pétersbourg.

Saint-Pétersbourg ! que sont devenues, durant ces années sanglantes, lourdes de barbarie, que traverse l'ancienne Sainte Russie, les toiles fines et nuancées de rêve tendrement voluptueux comme ce *Mezzelin jouant de la guitare*, du Musée de l'Ermitage, ou d'un sentiment naïf et profond, comme le *Savoyard avec sa marmotte* ? Quel sort étrange pour ces œuvres, résultat de la science du dessin durement acquise et du génie pictural, fruit d'un long et patient labeur, accommodé par le goût français, d'être le jouet de ce flot sauvage qui reporte en arrière, si loin en arrière, au temps où les chevaux tartares foulaient pour la première fois la terre de l'Europe ! Comment penser sans révolte que le *Mezzelin* extatique et doux, languide et passionné, assis sur son banc de pierre devant un parc où demeure une noble statue de déesse, joue peut-être de sa guitare, tristement rêveuse et finement sensuelle, dans le cabinet d'un Lénine ou d'un Trotsky...

Peu d'artistes à vrai dire ont résumé aussi complètement ce qui est le plus français de cet esprit français : et, reprenant le portrait esquissé à la lumière des toiles du Louvre, on pourra le compléter des notes éparses dans ces quelques lignes.

Watteau était l'ensemble dont chacun de ses personnages formait une fraction ; car, dans son apparent détachement, il peignait toujours avec toute son âme, tout son cœur et toute sa sensibilité, ce détachement étant chez lui comparable à une aristocratique discrétion, une espèce de pudeur derrière laquelle il dissimulait ses sentiments, si on ose dire, une sorte de dandysme alors que ce mot et cette chose étaient également inconnus. Il formait un tout composé de l'apparente insensibilité de l'*Indifférent*, de la contemplation réfléchie du jeune homme accoudé dans l'*Enseigne*, de l'harmonieuse mélancolie du guitariste de *La Leçon de l'Amour*, de la poésie tendre

et un peu puérile du *Mezzetin*, de la douce ardeur du professeur de La *Leçon de musique*, de l'immaculée, naïve, lointaine et distinguée candeur du grand *Gilles*, enfin, de l'enthousiasme voilé des pèlerins de l'*Embarquement pour l'Isle de Cythère*.

Ce mélange de sentiments nuancés, discrets et fins, c'était le grand Watteau tout entier, celui qu'on appela le peintre des Fêtes galantes et qui, en réalité, fut, pour qui sait voir, un peintre profond de la vie, un génie très élevé qui, d'une mascarade, fit jaillir tous les mouvements de l'âme. Comme La Fontaine se dissimulant derrière des bêtes pensant à la manière humaine, il cacha ce qu'il ressentait de tendre et de fort derrière un air de musique ou un pas de danse. Dans un décor de féerie, dans un paysage irréel, un personnage masqué, travesti, sautille aux accords d'une musique muette, et c'est toute la réalité de l'idéalisme le plus pur.

Toute sa pauvre vie rongée par un mal sourd et implacable fut, malgré cela, un continuel opéra où la couleur, harmonisant en son honneur, lui donnait l'aubade, et où la musique vibrait de toute la gamme colorée et infinie des nuances rares. Car Watteau avait l'aristocratie de la sensation. Ce fils du peuple était prince dans les arts, prince d'un royaume infini dont lui-même ne connut jamais les limites, royaume de l'enchantement et de la fantaisie, royaume de la Beauté et de l'Eurythmie éternelles.

Paul Sourzac.

IMPRESSIONS D'ALLEMAGNE

Le voyageur qui débarque à Berlin a d'abord l'impression que les conditions de la vie matérielle n'y diffèrent point sensiblement des nôtres : les étalages bien garnis, la foule qui se presse dans les restaurants et les lieux de plaisir provoquent cette réflexion : l'existence est ici la même qu'à Paris, à part les nuances locales. Une observation plus attentive rectifie ce jugement. Le luxe berlinois ne saurait se comparer au luxe parisien : c'est celui d'une ville de deuxième ordre. La toilette féminine est médiocre. Il ne manque point de cabarets où l'on danse, mais ils ne sont fréquentés que par les «Schieber» (mercantis) et quelques étrangers. La vie mondaine a à peu près disparu. La circulation des autos et taxis, auprès de celle de Paris, est infime. La brasserie, rendez-vous du petit bourgeois, est beaucoup moins remplie que jadis, et les bocks n'y sont plus vidés par douzaines. Dans les cafés, on vous mesure le sucre avec parcimonie, parfois même on n'en donne point. Le pain est mauvais, et ne se vend pas sans carte ; le lait est rare et très cher. L'ouvrier, le petit employé ont renoncé généralement au repas de midi, qui était, pour l'Allemand de jadis, le principal. Le linge, le vrai linge, est si coûteux que beaucoup doivent s'en passer ; d'après le témoignage d'une directrice d'école, des enfants, non seulement d'ouvriers, mais de petits fonctionnaires, seraient encore sans chemise.

Ces faits, et une multitude d'autres, semblent prouver que le niveau de l'existence est inférieur à celui d'avant-guerre, et

tout de même inférieur au nôtre. Dans quelle mesure ? Il faudrait, pour le préciser, distinguer entre les différentes classes sociales, car l'abaissement est loin d'être uniforme ; il n'est même pas général, et certaines classes, celle des cultivateurs, par exemple, ont vu, en Allemagne comme chez nous, s'améliorer leur sort.

En France, on admet que les prix, depuis 1914, sont multipliés par 3 ou 4 ; en Allemagne, il faut prendre comme coefficient 10 à 12. Cette dépréciation *intérieure* du mark est légèrement moindre que la dépréciation *extérieure* : autrement dit, la puissance d'achat du mark, en Allemagne, est environ le dixième de celle d'avant-guerre, alors que sur les marchés extérieurs elle serait quatorze fois plus faible, le mark papier ne valant guère que le quatorzième du mark or. Ce chiffre de 10 est une moyenne, que l'on peut vérifier aisément sur des choses essentielles ou évidentes telles que le prix du pain, de la viande, du charbon, d'un billet de tramway. Pour d'autres articles, le coefficient est très supérieur : il approche de 20 pour les vêtements, et surtout le linge. Par contre, le prix des loyers a été maintenu artificiellement, par des mesures gouvernementales, proche de celui d'avant-guerre : l'augmentation comporte à peine 50 pour 100.

Il va de soi que toute personne qui vend quelque chose — commerçant, industriel, cultivateur — n'est nullement affectée par cette « décuplation » des prix : elle en tire même profit, si le produit ou l'article particulier qu'elle vend a vu croître son prix dans une proportion supérieure à la moyenne. Tout autre est le cas des salariés ou possesseurs de revenus fixes. Les salaires ouvriers sont ceux qui ont le mieux suivi la hausse ; dans de nombreuses corporations, ils seraient multipliés par dix ou onze. Mais ce sont là des salaires « à l'heure ». Si l'on tient compte de la réduction de la journée de travail (8 heures au lieu de 10) et du chômage plus répandu qu'il n'apparaît à première vue (car de nombreux industriels, au lieu de renvoyer leurs ouvriers, réduisent leur journée de moitié ou des deux-tiers), on doit conclure que les moyens d'existence de la classe ouvrière ont décliné.

D'après la brochure d'Ernest Kahn sur « les coefficients » publiée par la *Gazette de Francfort*, voici quels seraient les salaires — à l'heure — de quelques catégories d'ouvriers en mai 1921.

	Marks
Employés de chemins de fer hommes d'équipes	5.90
Tisserands	5.14
Maçons et charpentiers	7 »
Métallurgistes	6.60
Cordonniers	6 »
Peintres	6.90
Industrie chimique	6.40
Bouchers	5.83
Tailleurs	6.25

Avec la journée de huit heures, ces salaires ressortent de 41 à 56 marks par jour.

Voici maintenant les prix moyens de quelques denrées de première nécessité.

	Marks	
Pain	2.50	le kilo.
Beurre	26	la livre.
Margarine	10	—
Viande de bœuf	12 à 14	—
Viande de porc	16 à 20	—
Œufs	1.50	la pièce.

La condition de la petite bourgeoisie, employés, fonctionnaires, est plus pénible encore : les traitements n'y ont augmenté que de cinq à six fois au maximum, quelquefois beaucoup moins. Un professeur qui gagnait 7.500 marks par an avant la guerre en touche aujourd'hui 24.000 : c'est presque la misère.

Quant au petit rentier, inutile de dire qu'il est anéanti. Même s'il est possesseur de valeurs industrielles rapportant de 15 à 20 %, le revenu réel de son capital, comparé à celui

d'avant-guerre n'est que de 1 1/2 ou 2 %. S'il détient des obligations ou des rentes sur l'Etat, ce revenu est voisin de zéro. Aussi peut-on dire que le petit rentier en Allemagne plus encore qu'en France, est une classe qui se meurt.

En résumé, la situation matérielle des différentes classes de la société s'est transformée dans le même sens qu'en France, mais d'une façon plus accusée : le paysan, la haute bourgeoisie, la classe industrielle et commerçante ont vu croître leurs revenus, même d'une façon relative, tandis que l'ouvrier, et surtout le petit bourgeois, voyaient baisser leur niveau d'existence plus encore que chez nous. Ils sont apparemment victimes de la dépréciation plus grande de la monnaie allemande : on a pu constater dans ces dernières années, que nulle part l'ascension des salaires et traitements n'a suivi complètement celle des prix; il en résulterait que, plus ces prix s'enflent plus la disproportion entre les salaires et le coût de la vie devient considérable.

C'est seulement avec cette restriction que l'on peut parler d'un bien-être moyen inférieur au nôtre : cette remarque ne s'applique pas à tous les Allemands, mais à certaines catégories de la population. Et l'on comprend par là même que certains voyageurs se soient mépris : vivant au contact des classes aisées, dont on ne saurait dire qu'elles aient souffert de la guerre, ils concluent que l'Allemagne est intacte et florissante. Parmi tant de témoignages de la conditions médiocre des masses ouvrières, nous citerons le fait suivant : les Quakers Anglo-Américains qui ont fondé de nombreuses œuvres de bienfaisance dans les anciens pays belligérants, nourissent en ce moment un million de petits Allemands répandus dans 159 villes ou villages. La plupart de ces enfants habitent les districts industriels, Saxe, Westphalie; il y en a 160.000 à Berlin. La nourriture, importée d'Amérique, est préparée dans des cuisines spéciales et distribuée dans les écoles aux garçons et fillettes désignés par le médecin comme les plus faibles. Il suffit de voir ces enfants maigres et souvent d'aspect rachitique (surtout ceux de moins de cinq ans), pour comprendre qu'ils ont souffert d'une alimentation insuffisante.

* * *

Quel est le moral de l'Allemagne, sa confiance en l'avenir, ses sentiments vis-à-vis de ses anciens adversaires, en particulier de la France ? Question délicate entre toutes, et sur laquelle les opinions diffèrent. Les uns diront que l'Allemand est incorrigible, qu'il a conservé toute son arrogance et son appétit de domination; d'autres qu'il est déprimé, intimidé; nos voyageurs, nos journaux, rapportent volontiers qu'il respire haine et vengeance, et certains Français, qui vivent depuis longtemps en Allemagne célèbrent le caractère hospitalier et pacifique de sa population.

Rien n'est plus difficile à analyser que les sentiments des peuples vis-à-vis les uns des autres, car il n'est rien de plus nuancé et de plus variable. De l'avis de tous les Français qui ont connu l'Allemagne pendant la guerre et au moment de l'armistice, les dispositions à notre égard, jusqu'à la fin de 1918 n'étaient nullement défavorables. La « haine », s'il nous faut employer ce grand mot, est née et s'est développée depuis lors. Il est donc, historiquement, inexact d'attribuer aux Allemands une mauvaise volonté toute spéciale envers la France, certains disent une animosité héréditaire. Quelles sont les causes de l'état d'âme actuel?

Ces causes sont d'une simplicité évidente : elles ressortent de tout entretien avec les Allemands, mais il suffirait d'un peu de raisonnement pour les découvrir. Sans vouloir juger le traité de Versailles ni la politique française, il faut constater que toutes les clauses pénibles ou désavantageuses pour l'Allemagne sont dues à notre influence : celles-là surtout qui doivent peser longtemps sur le sort de la nation. L'Angleterre a confisqué la flotte et les colonies allemandes: mais la marine marchande, dans quelques années, sera reconstruite, les colonies étaient d'une importance relative pour le peuple allemand qui d'ailleurs ne désespère pas de les recouvrer un jour ou l'autre sous la forme d'un mandat de la Société des Nations. La désannexion de l'Alsace-Lorraine, l'occupation de la Sarre et de

la rive gauche du Rhin, enfin et surtout, peut-être, la politique polonaise de la France, qui a privé l'Allemagne de Dantzig, du couloir de la Vistule et pris en Haute-Silésie une pointe nettement anti-allemande furent au contraire des mesures qui atteignaient l'Allemagne au vif, et dont nul Allemand, qu'il fût ouvrier, paysan ou millionnaire, ne pouvait se désintéresser. Si l'on y joint notre politique de sanctions, l'occupation jadis de Francfort, et maintenant de Dusseldorf, Ruhrort et Duisburg, les vues qu'on nous attribue sur la Rhénanie, les petits conflits inévitables avec notre corps d'occupation, en particulier au sujet des troupes noires, on conviendra que, si nous bénéficions du mécontentement du peuple vaincu, c'est beaucoup moins sa faute que celle des circonstances.

Ce qui me frappe, ce n'est point qu'une certaine haine existe, c'est que cette haine ne soit pas plus grande. Lorsqu'on oublie le langage de la presse, toujours un peu artificiel, et qu'on entre en contact direct avec les hommes, on est frappé de ce qu'un Allemand et un Français ne sont pas si éloignés qu'on le pense : le plus grand obstacle, ce sont les idées, justes ou non — le plus souvent fausses à mon sens — qu'ils se font l'un de l'autre. Ainsi, l'Allemand croit volontiers que la France veut anéantir l'Allemagne, la diviser, la réduire le plus possible, et établir sa propre hégémonie en Europe : le militarisme français, antienne favorite des journaux, est devenu un article de foi pour la plupart des Allemands. Il serait essentiel, pour nous, de dissiper ce préjugé. Mais que de fois n'entend-on point, dans la bouche de personnes de toute classe, des paroles comme celles-ci : « Il est vrai qu'en ce moment nous n'aimons guère la France, mais cela peut changer. Cela dépend, en partie, de vous. Ayez moins de défiance à notre endroit, sachez témoigner, au besoin, d'un geste généreux, et les cœurs vous reviendront. La haine éternelle que nous avions vouée à l'Angleterre, en 1914, est déjà éteinte. »

De fait, la haine allemande paraît avoir, en quelque sorte, un caractère abstrait ; elle s'adresse à la nation, non aux individus, pas davantage à la culture, aux produits, intellectuels ou autres, du peuple ennemi. Je ne crois pas qu'un Français

dont l'attitude est correcte et convenable puisse se plaindre d'être mal reçu en Allemagne. On obtient même aisément qu'un Allemand vous parle en toute sincérité et vous étale sa rancœur, ce qui diminue déjà l'hostilité entre vous et lui, en éclaircissant l'atmosphère. Quant à notre littérature, notre art, notre musique, ils continuent à s'y intéresser vivement et n'ont jamais cessé de le faire. L'un d'eux me disait : « Il ne nous serait jamais venu à l'idée de supprimer, pendant la guerre, les représentations de *Carmen* ou de *Faust*, comme vous avez banni Wagner. L'Allemand ne connaît pas ce genre de nationalisme. Il est volontiers cosmopolite, même s'il est pangermaniste et réactionnaire. » Et l'écrivain qui me faisait cette déclaration, lui-même stendhalien accompli, me citait l'exemple de notre grand romancier : « Rappelez-vous que le plus cosmopolite de vos écrivains, le plus européen, dirions-nous aujourd'hui, celui qui eut la plus parfaite compréhension des mentalités étrangères, était un partisan passionné de l'impérialisme napoléonien. Littérature, civilisation, d'un côté, politique de l'autre. C'est un pénétrant général, chez nous, de séparer les deux choses. Chez vous, c'est beaucoup plus rare. »

* * *

Il est un point qui irrite particulièrement les Français et qui justifie cette opinion, communément accréditée chez nous : « L'Allemand est incorrigible ». C'est de voir qu'il accepte les réparations, et, en général, le traité de paix, comme une chose imposée, et non comme un dû. Le raisonnement des Allemands, même les plus loyaux et les plus sincères, est celui-ci : « Nous devons payer, parce que nous avons perdu la guerre. » La plus grande concession à notre point de vue semble avoir été faite par le ministre Rathenau, lorsqu'il déclarait : « Nous sommes dans la situation d'un commerçant qui doit honorer sa signature. »

Il n'y a qu'un très petit nombre d'Allemands qui admettent la responsabilité de l'Allemagne, et ce nombre semble diminuer de plus en plus. Un ouvrage tel que celui de Kautsky,

qui nous est apparu comme un document irréfutable, n'a fait qu'une faible impression en Allemagne. On l'a étouffé soigneusement : il ne s'est vendu qu'à trente mille exemplaires, chiffre infime pour un pays où les livres de ce genre atteignent de gros tirages. On peut parcourir toutes les librairies de Berlin sans le trouver; il faut s'adresser finalement au *Vorwaerts*. D'ailleurs Kautsky lui-même revient sur sa thèse de la culpabilité de Guillaume II. Dans une série d'articles qu'il vient de publier dans la *Freiheit*, il a présenté de singulières réticences : il admet toujours que le Kaiser est responsable de la déclaration de guerre, mais il soutient qu'il s'est laissé entraîner par son esprit volontaire et imprévoyant, qu'il a agi par maladresse, plutôt que par préméditation. Guillaume II était célèbre comme prince des gaffeurs, et la guerre mondiale serait la plus royale de ses gaffes.

Les gazettes réactionnaires entretiennent encore cette légende, que l'Allemagne a fait une guerre défensive, qu'elle a été victime d'un complot de l'Entente, et, si paradoxal que cela nous paraisse, il ne manque pas de gens qui se rangent encore à cette thèse, spécialement dans la petite bourgeoisie. Les esprits clairvoyants, surtout dans les milieux avancés, admettent la responsabilité du gouvernement impérial, mais ils élargissent volontiers la question et nous tiennent à peu près ce langage :

« Il est vrai que nos anciens gouvernants ont voulu la guerre. Mais pourquoi exiger que notre peuple se sente solidaire de leurs actes ? On reproche aux socialistes d'avoir obéi aveuglément au Kaiser; quand il serait vrai qu'ils n'ont pas opposé une résistance suffisante, cette faute ne saurait être que celle des chefs, des parlementaires. Que pouvaient faire les masses ouvrières, lorsqu'on les a mobilisées en leur disant que l'Allemagne était attaquée par la Russie ? Après quatre ans de souffrances, de privations, ces hommes sont rentrés dans leurs foyers, souvent blessés, malades; ils doivent se refaire une situation, et s'aperçoivent que la vie est plus dure qu'avant la guerre. Ce sont simplement des malheureux, et vous venez leur crier : « Vous êtes des coupables ! »

Ce raisonnement n'est contredit que dans certains milieux pacifistes, extrêmement restreints, où l'on affirme que le peuple allemand tout entier a sa part de responsabilité, parce qu'il accepta docilement durant un demi-siècle, un régime qui proclamait « le droit de la force » et dont la politique brutale devait aboutir fatalement à un conflit. Il est permis de souhaiter, et même d'espérer, que la mentalité du peuple allemand se transforme peu à peu, et que le goût de la « Machtpolitik » fera place à des conceptions où le respect du droit, le sentiment de l'harmonie entre les peuples, joueront leur rôle. Mais il serait, apparemment, chimérique, de vouloir que le peuple allemand adopte la thèse des pacifistes extrêmes : il est difficile qu'un peuple de 60 millions d'hommes ait le sentiment d'une faute, surtout lorsque sa responsabilité porte sur des causes indirectes et lointaines; il y a des classes entières de la population, — les plus nombreuses, — qui sont peu instruites de la politique, qui ne réfléchissent guère, qui se laissent nécessairement conduire, et dont la part de culpabilité se réduit, si l'on y regarde de près, à peu de chose.

Les conversations que l'on peut avoir avec des Allemands et les déclarations de leurs hommes publics permettent d'entrevoir une solution de cette question, délicate entre toutes, des responsabilités. Cette solution viendra de ce côté même du caractère allemand qui nous choque : le dédain de la justice idéale en matière politique, le respect du fait accompli. Petit à petit l'Allemagne acceptera comme une nécessité la situation créée par l'issue de la guerre. Mais regretter, comme nous semblons parfois le faire, qu'elle n'implore pas notre pardon, dans l'attitude d'une humble pénitente, n'est-ce pas une exigence excessive et un peu puérile ? Le temps fera son œuvre, éclairera les esprits, aidera à distinguer la part de chacun dans l'origine des événements que nous avons vécus.

*
* *

De toutes les questions qui se posent dans l'Allemagne d'aujourd'hui, la plus palpitante pour un Français est peut-être

celle du régime politique. Dès qu'on débarque en ce pays, on a l'impression d'une république où il n'y a pas de républicains. D'où vient ce paradoxe ?

Les portraits de Guillaume II et de sa famille s'étalent à toutes les devantures : vous ne voyez nulle part ceux du président Ebert ou du chancelier Wirth. Un régiment de la garde, qui n'existe plus, peut se reconstituer pour assister en grand uniforme aux obsèques de l'Impératrice, un fils de l'ex-kaiser peut impunément passer une revue. Des manifestations monarchistes se produisent à tout moment, que ce soit de la part des troupes de l'Orgesch, du Selbstschutz de la Haute Silésie, ou à l'occasion des régates de Kiel. Il est notoire que la plupart des fonctionnaires, la bourgeoisie industrielle et commerçante, tous les officiers de la Reichswehr, la presque totalité de l'Université verraient avec faveur le retour des Hohenzollern. Cependant le danger d'une restauration, sans être inexistant, ne paraît pas immédiat.

Elle n'est pas à craindre, disent les chefs socialistes, pour cette même raison qui fit échouer, l'an dernier, le coup d'Etat de Kapp. La classe ouvrière est seule attachée au régime républicain. Mais elle suffit, pour le moment, à le maintenir. Huit millions de syndiqués, parfaitement organisés, obéissant à un mot d'ordre, sont une force irrésistible. Lors de l'aventure « Kappiste », ils proclamèrent la grève générale et l'exécutèrent : deux jours après tout rentrait dans l'ordre.

Ce raisonnement est-il impeccable ? Un coup de force mieux préparé, mieux dirigé, n'aurait-il pas de meilleures chances de réussir? A l'heure présente, les éléments actifs de la réaction font des efforts désespérés, par la propagande ouverte et par l'intrigue, pour renverser le régime, et tout d'abord pour susciter un gouvernement de droite, qui ouvrirait les voies à l'empire. Son succès est-il possible ?

En dehors de l'hostilité des masses ouvrières, il faut compter avec celle de l'Entente qui s'opposerait au retour des Hohenzollern comme elle a fait à celui des Habsbourg. Il est parfois question des Wittelsbach qui ont conservé en Bavière une certaine popularité; leur ambition les pousse ardemment

au trône impérial. Mais il est improbable que la Prusse jamais les accepte. Par la tradition, par son importance, son étendue et sa richesse, elle est l'État dominant de l'Allemagne. Elle ne se laisserait point conduire par un souverain bavarois : d'autant plus que les événements des trois dernières années ont singulièrement renforcé l'opposition entre la Prusse et la Bavière. Le régime ultra-réactionnaire de ce dernier pays, les airs d'indépendance qu'il se donne vis-à-vis du Reich, ont irrité Berlin, et l'on y appelle couramment la Bavière « notre Vendée ». Ces dissensions feront peut-être beaucoup pour sauver le régime républicain, de même que chez nous la rivalité de trois prétendants empêcha jadis le rétablissement de la monarchie.

* * *

De ce que les classes dirigeantes demeurent, presque sans exception militaristes, réactionnaires et monarchistes, faut-il conclure qu'il n'y a pas le moindre signe d'un changement de mentalité allemande, et que seule la classe ouvrière, nombreuse, mais impuissante, incline vers un point de vue raisonnable ?

D'abord il ne faudrait point méconnaître l'importance de la classe ouvrière, numériquement deux fois plus forte que la nôtre, et remarquable par l'organisation de ses syndicats. La plupart de ses chefs actuels sont médiocres, mais le niveau intellectuel moyen de l'ouvrier allemand est assez élevé; il lit, il a le goût de l'instruction, et, de l'élite des syndicats, il peut sortir des hommes capables de jouer un rôle utile dans la direction du pays.

La petite bourgeoisie, qui est généralement la pépinière des intellectuels, reste jusqu'à ce jour hostile à l'esprit nouveau. Chez elle se manifeste ce manque de sens politique que l'on a souvent reproché au peuple allemand. Elle s'est trouvée, comme partout ailleurs, plus durement frappée que toute autre classe par les conséquences économiques de la guerre. Mais alors qu'en Angleterre, en France, cette « prolétarisation » du petit bourgeois semble le rapprocher des partis

populaires, aux tendances socialisantes, en Allemagne, la misère le rend forcément rétrograde. Il s'adonne volontiers à ce raisonnement puéril : nous vivions heureux, à notre aise, du temps de l'Empire. Depuis la révolution tout s'est gâté. Donc retournons à l'ancien régime qui nous rendra notre prospérité de jadis.

On s'étonne de rencontrer chez des hommes instruits, que l'on pourrait croire réfléchis, une pareille méconnaissance de l'enchaînement des effets et des causes. Elle n'est point rare, même chez des universitaires. L'enseignement, il faut souligner ce point essentiel, est fidèle à la tradition impériale, et d'autant plus impérialiste qu'il est d'un degré plus élevé. Les universités, qui furent les berceaux du pangermanisme, rejettent avec horreur les hommes suspects d'idées nouvelles : l'éminent professeur et écrivain Fœrster a dû renoncer à sa chaire de Munich et se retirer en Suisse. Le professeur de médecine Nicolaï, qui s'était fait connaître pendant la guerre par ses plaidoyers chaleureux en faveur de la France, s'est vu interdire par le Conseil de l'Université de Berlin; il se dispose à aller enseigner dans la République Argentine. L'illustre savant Einstein, qui s'abstient de toute propagande, mais dont les idées pacifistes sont notoires, est mal vu de ses collègues et sans cesse en butte aux attaques de la presse de droite.

Dans l'enseignement secondaire, le nationalisme serait un peu moins prononcé, et moins encore dans l'enseignement primaire ; il détient toutefois, dans l'un comme dans l'autre, les positions les plus fortes. Les ministres, même socialistes, osent à peine le combattre. Il y a trois mois à peine que l'autorité supérieure a donné l'ordre d'enlever des salles de classe les portraits de Guillaume II, et cet ordre n'a été qu'imparfaitement exécuté. Avant de quitter le ministère de l'Instruction Publique, le socialiste Hehnisch a publié un étrange décret relatif aux manuels d'histoire ; il autorise l'emploi des anciens livres jusqu'à ce qu'il en existe de nouveaux. En trois ans personne n'a trouvé le moyen de composer et d'éditer un manuel et dans toute l'Allemagne on continue à enseigner aux écoliers la gloire des Hohenzollern.

Il importe pourtant de signaler les tentatives, si isolées soient-elles, qui voudraient aiguiller l'enseignement vers des voies nouvelles. La plus ramarquable est celle du *Bund betschiedener Schulreformer* (Union des réformateurs radicaux de l'école) que préside le professeur de lycée Oestreich, et qui compte déjà près de trois mille membres, de tous les degrés de l'enseignement. Cette société se propose une réforme complète de l'école suivant une méthode qui ne serait pas sans analogie avec celle de nos « Compagnons » : création d'une école unique, gratuite pour tous, variée et souple, où l'enseignement pratique et technique serait étroitement associé à la culture intellectuelle et où l'enfant pourrait aisément passer de celle-ci à celui-là réciproquement, au gré de ses aptitudes. Les « Schulreformer », dont le but est essentiellement pédagogique, ont des tendances politiques nettement républicaines et pacifistes. Ils subissent, de ce chef, l'hostilité de la plupart de leurs collègues. C'est surtout chez leurs élèves et les parents de leurs élèves qu'ils rencontrent quelque sympathie. « La transformation de l'école, me disait le professeur Oestreich, ne viendra pas du dedans, mais du dehors. On ne peut rien attendre de ces maîtres aux idées toutes faites, qui ont reçu, une fois pour toutes, l'empreinte de l'ancien régime ; ils sont aigris et surannés, il faut laisser au temps le soin de les éliminer peu à peu. Mais en dehors de l'Université, précisément dans cette petite bourgeoisie encore si timide et routinière, il y a les éléments susceptibles de s'intéresser à nos idées. Nous les gagnerons à force de propagande. Et c'est surtout parmi les jeunes gens de quinze à dix-huit ans que nous éveillons la curiosité. Beaucoup témoignent déjà d'un esprit différent de celui de leurs aînés : ils sont plus libres, moins asservis aux traditions et au snobisme monarchique ; ils échapperont à l'influence du milieu militaire, et ne pourront faire imprimer sur leurs cartes : officier de réserve. C'est là un petit fait d'une importance capitale, car notre bourgeoisie, au sortir de l'école, était gâtée par le contact avec la caste arrogante et dominante des traîneurs de sabre. »

* * *

Il y a, en Allemagne, un certain nombre de sociétés pacifistes. Ce sont d'abord l' « Union des Etudiants pacifistes » dont le centre est à Berlin, et à laquelle sont affiliées une dizaine d'universités provinciales ; la « Société allemande pour la paix » la « Ligue pour la Société des Nations». Il faut mentionner spécialement les organisations qui s'adressent à l'armée ou aux anciens combattants : « l'Union des officiers républicains » qui compte un très petit nombre d'officiers de la Reichswehr, mais beaucoup d'officiers de réserve ; l' « Union pour la paix des anciens combattants » ; « l'Union nationale des mutilés de guerre » et « l'Union internationale des victimes de la guerre ». Enfin, le « Bund Neues Vaterland » (Union pour la patrie nouvelle) étroitement associé à la « Société des sciences sociales » groupe l'élite de tous les partis démocratiques, depuis les simples démocrates jusqu'aux socialistes indépendants, et s'efforce d'établir un lien entre eux sur la base de l'idée pacifiste. Il édite des brochures, et dans ses réunions hebdomadaires, où l'on admet volontiers des hôtes étrangers, on discute amicalement les sujets à l'ordre du jour : là se rencontrent des hommes comme von Gerlach, directeur de la *Welt am Montag*, le champion par excellence du pacifisme, le Comte Kessler, Horten, ancien directeur de la maison Krupp, Witting, directeur de la Nationalbank, des industriels, des professeurs, des journalistes et des chefs socialistes comme Breitscheid, Bernstein, Kautsky.

Ce groupement, restreint par le nombre, mais excellent par la qualité de ses membres, est un centre de rayonnement incontestable et ne manquera pas d'exercer une influence sur l'opinion publique. D'ailleurs, si l'on veut mesurer la force et les chances d'avenir du pacifisme en Allemagne, il importe de ne pas l'isoler, mais de considérer ses liens avec les tendances politiques qui le favorisent. Les sociétés, comme la « Société allemande pour la paix » les hommes, comme le professeur Nicolaï, qui se tiennent strictement sur le terrain du pacifisme,

ne rencontrent pas, ou presque pas d'écho. Un publiciste, comme von Gerlach, qui, sans être affilié à un parti, combat nettement pour une politique démocratique, a déjà une influence beaucoup plus grande. Enfin une partie des sociétés déjà nommées, en particulier celles d'anciens combattants, sont nettement sous la dépendance d'un parti politique, les unes du parti démocrate, les autres des partis socialistes, majoritaire ou indépendant.

De ce que les associations proprement pacifistes ont peu d'adhérents et sont peu écoutées, il serait donc imprudent de conclure au militarisme du peuple allemand. Le sentiment favorable à la paix ne semble pas suffisant pour servir de base à une propagande qui attire des éléments nombreux; il faut qu'il s'associe à d'autres tendances, à d'autres idées, même à des intérêts. On peut affirmer qu'à l'heure présente le pacifisme fait partie intégrante du programme de tous les partis de gauche : il a donc, en Allemagne, des assises considérables.

Certains Allemands démocrates prétendent même que leurs adversaires sont aussi pacifiques qu'eux-mêmes, et que leurs airs guerriers sont une simple attitude. « Ils sont, disent-ils anti-pacifiques, parce que c'est une tradition dans les partis de droite, et pour nous faire opposition, à nous qui sommes pacifistes. Mais croyez bien qu'ils n'ont pas la moindre envie de se battre. La plupart de ces matamores étaient embusqués pendant la guerre. Adressez-vous aux sociétés d'anciens combattants de couleur nationaliste : vous verrez que leurs membres sont aussi hostiles que nous à l'idée d'un recommencement. »

Il n'est pas douteux que cette affirmation contient une part de vérité. On rencontre fréquemment des Allemands des partis réactionnaires, qui déclarent n'être nullement partisans d'une guerre de revanche. Sont-ils sincères ? En tout cas, ils ont reçu la leçon des événements. Ces événements veulent que le lien ne soit plus aussi étroit que par le passé, entre les idées de réaction politique et sociale et celle de militarisme guerrier. Sans qu'on puisse parler d'une dissociation de ces tendances, il est vraisemblable que la guerre a porté ses fruits : les masses paysannes qui forment, derrière la bourgeoisie, le

gros des troupes des partis de droite, et qui, en Allemagne comme en France, ont versé la plus forte contribution de leur sang, ne seront pas favorables à des luttes nouvelles, tant que durera le souvenir de la grande guerre; et, si paradoxal que cela semble, c'est peut-être de ses ennemis théoriques du pacifisme que viendra, pratiquement, le plus gros appui aux idées pacifiques dans les années qui vont suivre.

* *

C'est un lieu commun de la presse française et britannique que l'Allemagne, ayant renoncé à la revanche sur le terrain des armes, la poursuit sur le terrain économique. Ne nous laissons pas abuser par des mots. Que l'Allemagne fasse son possible pour reprendre son rang industriel et commercial, cela n'est point douteux; que sa concurrence puisse gêner d'autres nations, c'est certain; mais est-il nécessaire d'attribuer à ses plans je ne sais quelle arrière-pensée de domination? L'Allemagne, en développant son industrie, obéit à une double nécessité : payer les réparations que lui impose le traité de Versailles; nourrir, sur un territoire moins étendu et moins riche que le nôtre, 25 millions d'habitants de plus.

Où en est la production allemande comparée à celle d'avant-guerre ? Si l'on fait abstraction des prix de vente qui défient toute comparaison, par suite de l'énorme dépréciation du mark et que l'on considère les quantités de marchandises exportées, on obtient, pour les neuf premiers mois de 1913 et de 1920 (les dernières sur lesquels portent les statistiques officielles), les chiffres suivants en milliers de quintaux :

	1913	1920
Machines	1.151	3.08
Appareils électriques	130	10
Fer et articles en fer	43.929	12.296
Verrerie	1.807	741
Lainages	562	83
Cotonnades	643	73
Papier	2.[illegible]	1.434
Produits chimiques	24.599	20.544
Matériaux de construction	3.530	6.522

Il résulte de cette statistique ,dans laquelle ne figurent que les articles essentiels, qu'à l'exception des matériaux de construction, l'exportation a sensiblement baissé sur toute la ligne. Ce fait s'explique par la perte de riches territoires, comme la Haute Silésie et l'Alsace-Lorraine, aussi bien que par le manque de charbon, la pénurie de certaines matières premières importantes, et surtout le manque des débouchés. Bien que l'Allemagne, à cause de son mauvais change, écoule plus facilement ses produits que les Etats-Unis ou l'Angleterre, elle est loin d'avoir retrouvé l'ensemble de ses clients, et c'est pourquoi l'on entend ce mot dans toutes les bouches : la Russie.

La Russie est devenue pour les Allemands l'Eldorado qui leur permettra de se relever et de refaire leur fortune. Que vous vous adressiez à un haut fonctionnaire de la Wilhelmstrasse, à un grand industriel comme Deutsch, directeur de l'A. E. G. , à un théoricien du socialisme comme Paront, vous serez frappé de ce même refrain : « La Russie, immense continent, recèle des richesses inouïes, encore inexploitées; 150 millions d'hommes qui manquent de tout, vêtements, chaussures, linge, meubles, articles de ménage; des milliers de kilomètres de voies ferrées à construire, de locomotives à vendre, d'installations électriques à faire, quel champ d'activité! que d'argent à gagner ! »

La question de paiement ne semble pas un obstacle. La Russie est présentement insolvable : « Qu'à cela ne tienne, disent-ils, nous lui ferons crédit. Il ne faudra pas longtemps pour rétablir les transports et la production agricole. Le paysan, n'ayant rien à acheter, ne cultive que pour se nourrir; dès qu'il pourra échanger ses produits contre des articles dont il a besoin, il augmentera ses efforts, et la Russie disposera dans deux ou trois ans d'énormes quantités de céréales exportables. »

Il est remarquable que l'Allemagne, bien qu'elle ait signé un traité de commerce avec la Russie et déjà pris de nombreuses dispositions pour renouer des relations d'affaires, témoigne d'une préférence pour la création d'un syndicat international. Le raisonnement de ses grands *businessmen* est le suivant : « Il ne saurait être question de concurrence

entre l'Allemagne, la France, l'Angleterre ou les Etats-Unis : il y a place pour tout le monde. Mais comme en Russie, présentement, il n'y a qu'un seul commerçant, qui est le gouvernement des Soviets, il faut lui opposer un front unique; si l'on fait crédit, il faut exiger des garanties; d'autre part la question des dettes russes à l'extérieur doit être étroitement liée à celle des relations commerciales. Tous ces problèmes ne peuvent être traités, séparément, par tel ou tel pays. Un vaste consortium financier où chacun serait représenté suivant ses intérêts est le seul organe qui puisse relier la Russie au monde extérieur, et la condition préalable de la reprise du commerce sur une grande échelle. »

Dans ces milieux de la grosse industrie et de la haute finance, les avances à l'adresse de la France sont particulièrement visibles. On recherche une collaboration franco-allemande dans laquelle chacun, affirme-t-on, trouverait son avantage. Si nous déclinons ces offres, il n'est point douteux que l'Allemagne qui est en état, malgré tout, de travailler seule en Russie ne tardera pas à y ressaisir des positions de premier ordre.

* * *

Comment se fera ce développement industriel auquel l'Allemagne tend de toutes ses forces? Chacun sait que la concentration des entreprises est beaucoup plus avancée que dans n'importe quel autre pays européen. Dès avant la guerre, l'Allemagne avait suivi l'exemple des Etats-Unis dans la formation de trusts et de cartels d'une puissance formidable. Depuis 1914, ce mouvement s'est accentué et l'on a pu voir un homme s'élever rapidement à un degré de richesse et d'autorité inouï : Hugo Stinnes.

Son originalité est d'avoir, sinon inventé, du moins développé le premier un nouveau mode de groupement, le mode « vertical » .Alors que les grands trusts américains du pétrole ou de l'acier se faisaient dans le sens « horizontal » c'est-à-dire assemblaient des industries de même ordre, Stinnes, prenant

comme base de son édifice industriel la production des matières premières, par exemple houille et fer brut, y joint la préparation des fers demi-ouvrés, puis la fabrication des rails, des fils de fer, des boulons, enfin celle du matériel de chemin de fer. L'an dernier il a complété cette pyramide en s'adjoignant l'industrie la plus complexe et la plus spécialisée, celle du matériel électrique : il a fondé le grand consortium électro-métallurgique qui englobe la société Siemens-Schuckert, rivale de l'A. E. G. de Rathenau.

Autre exemple : il achète d'immenses forêts dans la Prusse orientale ; il utilise le bois dans les fabriques de cellulose, celle-ci dans des papeteries ; il se rend acquéreur d'imprimeries et de journaux couvrant ainsi toute l'échelle des fabrications depuis la matière brute jusqu'au produit le plus fini.

Il n'est point douteux que cette méthode présente de grands avantages : elle rend le prix du produit fabriqué indépendant des variations de prix des matières premières et des produits intermédiaires. Elle permet d'organiser la fabrication de manière à réduire les frais de transport au minimum. Ses partisans font remarquer surtout qu'elle est un puissant levier pour utiliser les points d'appui extérieurs, et ils citent le cas de la société autrichienne Alpine-Métallurgique, que Stinnes a tout récemment achetée. Un banquier de Vienne s'était rendu maître de la majorité des actions et les avait cédées au groupe italien Castiglioni à des conditions avantageuses pour ce dernier. Cependant l'Italie, n'ayant pas de charbon, n'a pu fournir le coke nécessaire à la production de la fonte. Elle a dû renoncer à l'entreprise, et Castiglioni a vendu les quatre cinquièmes de ses actions à Hugo Stinnes, qui, disposant de 13% de la production du coke en Westphalie, n'a pas de peine à alimenter les hauts fourneaux styriens.

On discute fort en Allemagne sur les mérites et les inconvénients de l' « horizontalisme » et du « verticalisme ». La méthode Stinnes n'a pas que des admirateurs. Il était fatal qu'en poussant son activité dans tous les domaines le grand *businessman* heurtât de nombreux intérêts et se créât des adversaires. En annexant la

société électrique Siemens-Schuckert, il est devenu le rival direct de cet autre magnat de l'industrie, Rathenau, président de l'Allgemeine Elektrizitäts-Gesellschaft. Il s'est fait exclure du conseil d'administration de la Hamburg-Amerika, pour avoir voulu lancer une ligne de navigation concurrente. Mais c'est surtout au point de vue politique que l'on critique les conséquences de la méthode « verticale ». On fait observer que, si elle était pratiquée sur un certain nombre de grands industriels, elle aboutirait à la formation de véritables Etats dans l'Etat, en concentrant dans une seule main la plupart des industries de toute une province. En effet, tandis que le trust horizontal groupe des usines de même ordre dispersées sur l'étendue des territoires, le vertical tend à rapprocher ses différentes fabrications, dépendantes les unes des autres, afin d'éviter les frais de transport. Les multiples entremêlements d'intérêts d'un homme d'affaires comme Stinnes rendent d'autre part impossible la soumission de sa fortune au fisc. Dans une curieuse brochure qu'il lui consacrait récemment, le socialiste Heinig affirmait que l'accumulation d'une pareille richesse devrait être impossible avec les lois fiscales actuellement en vigueur en Allemagne, lesquelles frappent le capital, les bénéfices de guerre et les revenus d'impôts variant de 60 à 100%. Mais, par ses arrangements avec divers membres de sa famille, et surtout ses participations à d'innombrables sociétés, un homme comme Stinnes parvient à dissimuler la plus grande partie de son avoir, qu'il serait fort difficile, avec la meilleure volonté du monde de déterminer exactement.

Il n'est sans doute pas exact de considérer Hugo Stinnes comme le représentant du pangermanisme économique. Certes le développement qu'il sait donner à ses entreprises, en Allemagne comme à l'étranger, ne peut que favoriser la puissance économique de son pays. Mais Stinnes demeure jusqu'à présent un grand individualiste, sans vues d'ensemble, uniquement préoccupé d'étendre le réseau de ses propres industries. Autrement féconde et redoutable pour les concurrents de l'Allemagne serait l'exécution du plan Rathenau.

La politique qu'il appelle « Produktionspolitik » consisterait

à porter au maximum la production de l'Allemagne, en l'organisant suivant une direction supérieure analogue à celle qui soumit pendant la guerre, toutes les industries au contrôle de l'Etat. Contrôle, non étatisation, telle est sa formule. Par des impôts, des taxes à l'importation et à l'exportation, des octrois de crédit, des facilités de transport, l'Etat pourrait favoriser ou étouffer telle ou telle industrie, améliorer les conditions de production, réduire le gaspillage (celui qui résulte par exemple des va-et-vient inutiles de marchandises). Alors qu'à présent la vie économique est soumise au hasard des initiatives individuelles, un plan d'ensemble la dominerait, les initiatives seraient, non point supprimées, mais orientées et coordonnées par une direction suprême. Et l'Etat industriel deviendrait une immense machine, dont chaque partie jouerait librement, à condition de s'en tenir au rôle qui lui est assigné, et de ne point perdre de vue le lien qui l'unit aux autres.

* * *

Rathenau réussira-t-il personnellement à réaliser ses vastes projets ? Esprit vigoureux et profond, à la fois homme pratique et philosophe, il inspire à certains une confiance extrême. Mais son sens pratique, jusqu'à cette heure, ne s'est exercé que dans le domaine de l'activité industrielle. Ratheneau excellera-t-il dans ce maniement des hommes, ce calcul des impondérables de l'opinion publique et des caractères individuels qui est la condition du succès en politique ? L'avenir le montrera.

Quoi qu'il en soit, sa formule semble correspondre aux nécessités de l'heure et aux tendances profondes de l'Allemagne. Elle semble même réaliser une synthèse des deux grandes directions qui s'opposent au premier regard, mais qui sont peut-être, au fond, moins divergentes qu'on ne pense : la socialisation et la concentration progressive des entreprises, le renforcement du capitalisme. Se souvenant de Marx, les théoriciens actuels de la Social-Democratie se déclarent nettement favorables à la constitution de grands trusts et consortiums, qui permettent de produire dans des conditions meilleures.

Stinnes lui-même se déclare partisan de certaines formes de socialisation, telles que la participation des ouvriers aux bénéfices par l'attribution d'actions de travail.

Comme toutefois l'individualisme excessif de Stinnes et de la plupart des grands chefs d'industrie les porte à s'affranchir de la tutelle de l'Etat, et à se défendre contre les impôts nouveaux qui menacent le capital, il faut s'attendre à des luttes violentes entre la classe possédante qu'ils dirigent et les masses ouvrières fortes de 10 millions de syndiqués, admirablement organisés et disciplinés. Cette lutte, dans la période qui s'ouvre, portera principalement sur la répartition des charges résultant du traité de paix, charges fiscales dont chaque catégorie de citoyens désire s'alléger le plus possible au détriment des autres.

Quand cette grave question sera résolue, il ne paraît pas invraisemblable que l'Allemagne évolue vers un Etat à tendance socialisante : cela quelle que soit la forme du gouvernement et même si l'Empire venait à être restauré. Que la formule de Rathenau triomphe, ou qu'on applique une formule voisine qui renforce ou diminue la puissance centralisatrice de l'Etat, le goût de l'organisation et de la discipline commun aux capitalistes et aux ouvriers allemands, la tendance modérée qui prédomine de plus en plus chez ceux-ci et l'importance qu'ils reconnaissent à la question de production, primant à leurs yeux celle de distribution égalitaire, développeront l'économie allemande dans le sens d'une énorme entreprise dont toutes les parties, sentant étroitement leur solidarité, travailleront dans le même sens avec un minimum de heurts et de pertes.

Si cette cohésion donne à l'Allemagne une supériorité sur ses rivaux industriels, moins solidement organisés, risque-t-elle de redevenir un danger pour ses voisins ? A cela il est difficile de répondre, car les données du problème sont en partie d'ordre psychologique. Une Allemagne matériellement, économiquement puissante ne sera pas hostile, de toute nécessité, à celui-ci ou à celui-là.

Considérant les sentiments actuels de ses classes dirigeantes,

on serait tenté de croire que la lutte serait éternelle, entre elle et certains de ses ennemis d'hier. Mais sa classe ouvrière qui, on ne le répétera jamais assez, est deux fois plus nombreuse que la nôtre, et par suite politiquement plus influente, a des dispositions fort raisonnables, en particulier à l'égard de la France. Dès à présent, elle suffit à faire équilibre aux autres parties de la nation. Il n'est nullement impossible qu'à l'avenir ses sentiments s'affermissent et se propagent, de manière à déterminer la direction de la politique extérieure de l'Allemagne.

Est-il permis d'observer qu'en pareille matière, les actions de deux peuples voisins l'un sur l'autre sont nécessairement réciproques, et que l'Allemagne de demain sera, dans une certaine mesure, ce que nous voudrons qu'elle soit ?

J. Tharval.

LA PHILOSOPHIE DE LA COMTESSE DE NOAILLES

Je pense, et généralement on ne pense point.

(La Domination.)

L'important n'est pas d'être sage,
C'est d'aller au devant des dieux.

(Les Eblouissements.)

« On ne consent à appeler philosophes que ceux des penseurs qui procèdent ou semblent procéder logiquement et par preuves. Mais leurs preuves ne sont pas des démonstrations rationnelles valables, puisqu'ils n'en connaissent de telles que dans leurs propres ouvrages, et les nient dans les doctrines adverses dès qu'il y a dissidence. Pourquoi dès lors refuser ce titre de poursuivant de la vérité à ceux qui prennent pour preuves des sentiments, des impressions reçues ? »

C'est en ces termes que Renouvier revendiquait pour Victor Hugo le titre de philosophe[1]. Nous autorisant de son exemple, nous demandons à l'appliquer à Mme de Noailles. Son livre récemment paru, *Les Forces éternelles*, accuse plus encore que ses autres ouvrages le tour personnel de sa pensée. Il ne semble point que ce trait ait frappé suffisamment ses lecteurs : la plupart voient en elle un poète impressionniste de la nature, ou un représentant attardé de la sensibilité romantique qui aurait trouvé pour l'exprimer quelques accents nouveaux. Il y a cependant, chez Mme de Noailles[2], autre chose que de

1. Charles Renouvier, *Victor Hugo, le philosophe*, p. 365.

2. *Cœur Innombrable*, C. Lévy, 1901. — *L'Ombre des Jours*, C. Lévy, 1902. — *La Nouvelle Espérance*, roman, C. Lévy, 1903. — *Le Visage Emerveillé*, roman, C. Lévy, 1904. — *La Domination*, roman, C. Lévy, 1905. — *Les Eblouissements*, C. Lévy, 1907. — *De la Rive d'Europe à la Rive d'Asie* (prose), Dohton, 1913. — *Les Vivants et les Morts*, A. Fayard, 1913. — *Les Forces Eternelles*, A. Fayard, 1920. — Mme de Noailles a obtenu le Grand-Prix de Littérature en juillet 1921.

l'émotion et des paysages. Ses idées ne revêtent pas la forme d'un système logique et complet : exigera-t-on d'un poète, d'un romancier ce qui est le fait d'un penseur doctrinaire ? Ne suffit-il point que les idées de celui-là soient l'expression franche d'une personnalité ? La philosophie devient alors la transposition d'un caractère, d'un ensemble de goûts et d'aptitudes sur le plan idéologique, et il conviendra d'en lire attentivement les formules pour éclairer le portrait de son auteur.

Une telle correspondance est malheureusement plus rare qu'on ne pense, car nombre d'écrivains reproduisent des idées cueillies de droite et de gauche, où ne se mire aucunement le tréfonds de leur personne; de sorte que ce que l'on ose appeler leur philosophie n'est qu'une leçon d'écolier, un rabâchage superficiel qui ne vaut pas l'effort d'une analyse. Cherchez, par exemple, dans le ramassis d'idées confuses ou prétentieuses que George Sand emprunte à ses contemporains, une image de son esprit sensé et simple : il est clair que sa philosophie ne lui ressemble pas, donc manque d'intérêt. Ouvrez, par contre, les lettres de Flaubert; vous y découvrirez une richesse, une sincérité de pensée qui vous éclaire instantanément sur l'homme et sur son œuvre. C'est que cet homme a fait un admirable effort intellectuel. On peut parler de sa philosophie, car il a vraiment une conception qui lui est propre de la vie et de l'art.

Mme de Noailles n'exerce pas sa curiosité sur un domaine aussi vaste, et nous n'affirmerons point que des philosophes tireront un jour de son œuvre une théorie analogue à l'ingénieux « bovarysme » de M. Jules de Gaultier. Cependant elle a deux qualités, une sincérité parfaite et un don d'analyse, qui lui ont permis de s'exprimer finement et profondément. C'est à peine si le premier de ces mérites apparaît quelquefois voilé par les contradictions résultant de son faible souci pour la logique et par ses exagérations verbales. Telles qu'elles ressortent de ses poèmes et de ses romans, ses vues sur la vie, la conscience, l'amour, la destinée sont assez pareilles à elle-même, et assez différentes des opinions admises chez les femmes, pour retenir notre attention.

L' « IMMORALISTE »

On raconte que la psychologie de Taine fut pour M^me^ de Noailles, qui était alors une toute jeune personne, une révélation. Cette analyse des sentiments moraux, qui fait apparaître nos vices et nos vertus comme de simples produits chimiques, mit à mal son idéalisme de petite fille, et la morale traditionnelle, en un clin d'œil, se trouva gisante à ses pieds, réduite en pièces par le terrible dissecteur. Peut-on supposer que sans le secours de Taine elle eût d'elle-même, quelques années plus tard, exécuté tout aussi bien cet ouvrage ? Il est certain que, dès ses débuts littéraires, elle se montre dégagée des préjugés courants en matière de morale.

Qu'on lise attentivement, par exemple, ces quatre petites phrases extraites d'un de ses romans, *Le Visage émerveillé* :

a) C'est drôle, on nous parle de la méditation, d'une méthode pour diriger nos pensées, et le moindre souffle les emporte.

b) Mon Dieu, pécher, c'est avoir le sentiment du péché. Mais moi, est-ce que je péche ? Je me sens enfantine et faible.

c) La conscience, c'est une tristesse qu'on éprouve après un acte qu'on vient de faire et qu'on referait encore.

d) Tromper un être, mentir, c'est avoir sur lui une supériorité [1].

Ces phrases, dans le courant d'un récit plein de charme, passeront inaperçues, ou feront tout au plus l'effet de spirituelles boutades. Cependant elles révèlent toute une doctrine, qui n'est autre que celle de la fatalité de nos actes, de l'irresponsabilité de notre conduite, du néant de notre conscience.

Reprenons, en les développant, ces quatre citations :

a) Nous dépendons des influences extérieures, puisque le moindre souffle modifie la teinte de nos pensées, par suite la direction de nos actes.

b) Celui-là seul péche, qui sait qu'il p.che ; une faute sans conscience, donc sans remords, n'en est pas une ; elle est commise en toute innocence.

1. « Le mensonge, c'est une sincérité que l'on a avec soi-même ». *La Domination*, p. 292.

c) Renforcement de cette idée : partois la conscience se manifeste, le remords vient tout de même, mais c'est là un phénomène effectif et sans importance. Ce qui persiste, c'est le désir de la faute.

d) Il y a dans ce qu'on est convenu d'appeler un vice un côté digne d'admiration. Ainsi, lorsqu'on ment, on s'affirme supérieur à sa victime (par l'esprit, sans doute).

On voit par la dernière citation que Mme de Noailles, procédant de la critique de Taine, la dépasse. Celui-ci, après avoir sapé par sa base la morale traditionnelle, comme firent avant et après lui de nombreux philosophes déterministes, la rétablit telle quelle par un tour de passe-passe. En niant le libre arbitre, en montrant que tous nos sentiments sont, de même que notre corps, le produit d'influences, héréditaires ou autres, il détruit la notion de responsabilité ; et malgré tout il laisse subsister la morale qui repose sur cette notion, sans rien modifier à ses obligations et à ses règles.

Mme de Noailles qui, à la suite de Taine, a lu Nietzsche, va jusqu'au bout de l'attitude déterministe. L'idée de libre arbitre écartée, elle conclut : 1° qu'il faut chercher ailleurs le fondement d'une morale ; 2° que les règles de conduite codifiées par l'usage sous le nom de morale ne forment pas un bloc intangible, et que certaines d'entre elles prêtent à discussion.

La foi déterministe est, chez elle, si profondément ancrée qu'on pourrait même l'appeler fataliste croyance à la toute-puissance du Destin. Ni dans ses effusions lyriques, ni dans ses analyses d'états d'âme, ni dans la conduite qu'elle prête aux personnages de ses romans, on n'aperçoit la moindre lutte de volonté, le moindre débat de conscience. Toute l'action, à ses yeux, résulte d'une force profonde, d'un élan irrésistible auquel il serait vain de s'opposer, et la volonté elle-même, chez les rares personnes qui la possèdent, n'est qu'une manifestation de cette force.

« Les femmes, dit une de ses héroïnes, n'ont pas de conscience[1] ». Et le remords est chose mauvaise, parce qu'il s'oppose à l'élan de la vie, en nous hypnotisant sur des actes qui

1. *Nouvelle espérance*, p. 320.

appartiennent au passé, et sur lesquels il est vain que l'on s'attarde. « Ayant mis le délire au-dessus du remords[1] », voilà une des maximes essentielles de Mme de Noailles, et nous verrons plus loin comment elle en forme une des bases de sa doctrine.

A l'exemple de Nietzsche, elle écarte la possibilité de réduire la morale à un code d'usages ou à l'intérêt bien compris; elle ne se résigne pas à en faire une routine commode ou un petit calcul. Si la morale doit être non seulement le guide de nos actes, mais la force impulsive qui nous porte à les réaliser, elle ne peut avoir ses sources que dans les couches profondes de la sensibilité, dans les sentiments primordiaux de notre nature. Nietzsche, finalement, faisait reposer son éthique sur ce qu'il appelait la « volonté de puissance ». Mme de Noailles, dont la philosophie apparaît comme un pendant féminin du nietzschéisme, l'assied sur deux grands piliers, qui sont l'Orgueil et l'Amour.

LA CULTURE DE L'ORGUEIL

L'on a souvent fait à Nietzsche ce reproche, jadis adressé aux stoïciens : portant la volonté aux nues, ils sont, au fond, des orgueilleux, absorbés dans la contemplation de leur « moi ». Il est assurément curieux qu'un psychologue aussi clairvoyant n'ait point percé à jour le ressort secret de son âme, n'ait pas compris que l'orgueil, ce gonflement de la personnalité qui se replie sur elle-même, est comme la tare indélébile des fanatiques de la force, la force qu'ils vénèrent, fût-elle d'une qualité supérieure. S'il est vrai, ainsi que l'affirme un critique de Mme de Noailles, que les femmes soient plus conscientes que les hommes, et que l'image abstraite de leur « moi » se reflète avec plus de fréquence et de précision, il n'est pas étonnant qu'elle n'ait point commis l'erreur de Nietzsche, et qu'elle

1. *Eblouissements*, p. 387. *Cf.* « Acte joyeux et sans remords », *Forces éternelles*, p. 123. « Animateur sacré, contempteur du remords », *id.*, p. 340.

appelle la volonté de puissance, le goût de la domination, de son vrai nom, qui est l'orgueil.

Dans un de ses romans elle a tenté de peindre un caractère dominateur, et ces mots qu'elle place dans la bouche de son héros montrent qu'elle ne s'illusionne point : « Être le maître et le maître des plus forts et des meilleurs, être celui qui commande et qui flatte, et qui, retiré le soir dans la solitude de son cœur, pense : hommes, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? voilà ce que souhaitait ce jeune David [1] ».

Se regarder perpétuellement dans un miroir qui grossit, et regarder les autres dans un miroir qui rapetisse, tel est, en définitive, le jeu auquel se livre l'orgueilleux, et le désir de commander, de dépasser autrui, n'est qu'une des innombrables formes du narcissisme. Cependant ce jeu, si puéril qu'il semble à qui le décompose, est d'un attrait puissant pour le cœur humain, et demeurera toujours un des grands mobiles de nos actes : comme si l'homme trouvait moins de plaisir dans l'action elle-même que dans le spectacle qu'il se donne, lorsqu'il agit.

Ayant fait de l'orgueil l'élément inséparable, et peut-être essentiel, de la volonté, Mme de Noailles y voit aussi le dernier rempart de la vertu féminine. La femme qui cède après une longue résistance constate, si nous l'en croyons, si peu de différence entre son état présent et son état antérieur, qu'elle serait naturellement portée à déprécier la vertu, si elle ne pensait que sa personnalité est amoindrie par sa faiblesse, si elle ne voyait l'image de son « moi » en quelque sorte défigurée. « Le plaisir des jeunes hommes monte et descend sur l'orgueil comme une eau qui s'enfonce et ravine. Tu ne serais plus toi-même... tu serais celui-là et le souvenir de celui-là [2] ». Ainsi, cette résistance qui chez d'autres vient d'un commandement de la conscience, elle la puise dans la contemplation de son « moi », d'un « moi » idéal qu'elle se plaît à orner, à embellir, et auquel les tentations inférieures doivent être sacrifiées.

1. *Domination*, p. 30.
2. *Domination*, p. 258.

Il est clair que cette conception suscitera bien des critiques. Substituer à l'autorité de principes rationnels et universels le culte du « moi », même d'un « moi » supérieur, c'est, dira-t-on, remplacer le solide et le certain par le fuyant et l'arbitraire. C'est tuer la morale qui n'a de prix qu'à condition d'être unique et valable pour tous, et fonder le règne de la fantaisie. Où sont, en effet, les règles qui définissent ce « moi » supérieur que vous vous plaisez à modeler et à admirer ? Chacun ne le pétrira-t-il pas à sa guise, au risque d'adopter une forme qui heurtera celle du voisin; et la plupart des hommes ne sont-ils pas, d'ailleurs, incapables de se dédoubler et de s'instituer servants d'un culte dont l'objet serait le meilleur d'eux-mêmes ?

Mme de Noailles répondrait que sa philosophie est la sienne propre, non celle de tout le monde, et qu'elle se soucie peu de livrer une recette à l'usage du vulgaire; que pour tenir les hommes en lisière, leur imposer le minimum de restrictions que nécessite la vie en commun, il y a les institutions sociales, les lois, et que le véritable domaine de la morale commence là seulement où finit celui de la légalité.

Rien n'est plus légitime que le désir, chez une personne consciente, de se créer une morale conforme aux grandes aspirations de sa nature, c'est-à-dire, en somme, d'étendre ses facultés jusqu'au maximum, en éclairant leur point de direction. Mme de Noailles, en dévoilant les subtilités et les détours de l'orgueil, nous rappelle qu'il est un moyen de défense et un ressort d'action prodigieux. Comme c'est en outre un de ces sentiments élémentaires que l'on observe chez tous les hommes, même les plus primitifs, il serait juste, psychologiquement, d'en faire un centre d'agrandissement de la personnalité, et de le cultiver dans ce but : la culture de l'orgueil, c'est là un point de vue moral qui pourrait devenir extrêmement fécond. Il comprendrait avant tout une critique sévère des objets auxquels ce sentiment s'applique. L'homme en effet, tend à s'enorgueillir de tout et de rien, de sa fortune, de sa naissance ou de ses aventures, aussi bien que de son intelligence, de son courage ou de son équité. Tous les avantages qu'il doit à ses efforts, ou au hasard, tout ce qui lui donne une

supériorité sur ses semblables, lui sert indistinctement à nourrir son orgueil, à rehausser l'image qu'il se forme de lui-même, à accroître le plaisir que cette image lui procure.

Mme de Noailles, qui a le don d'analyse, plutôt que d'ordonnance et de classement des valeurs, n'a fait qu'entrevoir cette culture de l'orgueil. Elle ne se livre pas toujours à la critique de ses motifs, où les stoïciens excellèrent. Elle ne distingue pas, quoiqu'elle invoque Marc-Aurèle, les biens qui dépendent de nous, et qui seuls nous donnent le droit d'être fiers, et ceux que nous devons à un accident, qu'un accident peut nous enlever, et qui n'ajoutent ni ne retranchent rien à notre personnalité. Elle saisit avidement toutes les occasions qui s'offrent de gonfler son « moi », et l'on pourrait lui reprocher l'absence de cette discipline à laquelle le surhomme de Nietzsche essaie de se soumettre.

Elle objecterait sans doute qu'elle n'a pas des prétentions si hautes, qu'elle est un être humain — plus exactement une femme — comme les autres, et que, pour sortir du cercle étroit où le culte de son « moi » l'emprisonne, elle recommande des moyens plus courants que l'exercice d'une raison rigoureuse : l'abandon du cœur aux mouvements du plaisir, de la bonté et de la pitié, bref de ce qu'elle appelle l'amour.

CHIMIE DE L'AMOUR.

Comme un refrain, dans les poèmes de Mme de Noailles, revient l'appel au « plaisir » et à la « volupté ».

... Courons vite
Où le beau plaisir nous invite... [1]

Peut-être n'avons-nous aimé que le plaisir... [2]

« La volupté, tout est volupté », s'écriait la petite nonne du *Visage émerveillé* : paroles que Mme de Noailles commente

1. *Eblouissements*, p. 221.
2. *Forces éternelles*, p. 380.

abondamment dans toute son œuvre. Elle montre, ainsi qu'à l'aide d'une analyse et d'une synthèse chimiques, comment le goût du plaisir se combine à l'amour-propre pour former les passions de l'amour. Ses romans, la *Nouvelle Espérance*, la *Domination*, contiennent des exposés subtils de ce «mécanisme du cœur[1] », et c'est de ce point de vue qu'il les faut considérer, comme une suite et un complément de Stendhal, pour en saisir tout l'intérêt.

Les ruses de l'amour-propre y sont dévoilées, les procédés secrets par lesquels il se mêle au désir, le renforce ou l'arrête. « Il n'y a que l'amour qui prenne totalement notre empreinte : les femmes que nous avons fait souffrir contre notre cœur gardent notre souvenir[2]. » C'est ainsi qu'Antoine Arnault ramène à la vanité son goût de l'amour. « Je me suis aimé moi-même, dit-il à sa maîtresse, sur votre douce et claire beauté[3]. » — « Ce n'est pas vous que j'aime, déclare un autre personnage, j'aime aimer comme je vous aime[4]. » Cette fois, c'est une femme qui a parlé, et c'est encore une femme qui fait cet étrange aveu : « Quand je serai moins jolie, je ne pourrai plus aimer que les hommes qui m'aimeront, et je préfère ceux qui ne font que me désirer[5]. »

Ces subtilités nous indiquent quelles formes peut revêtir la passion, dans les cœurs raffinés et orgueilleux. Mais à côté de ces caprices, il est des sentiments plus vifs et plus profonds : ils naissent, lorsqu'une femme et un homme se regardent jusqu'au fond de l'être avec cette allégresse, cette volonté d'une vie qui dit à une autre vie : « Vous êtes mon plaisir[6]. » L'amour est donc toujours un plaisir, mais dans ce cas il devient un plaisir supérieur parce qu'il emplit l'âme tout entière, et l'exalte au plus haut point. Une sensibilité passionnée recherche cette volupté, car les plaisirs des sens ne lui suffisent pas, il lui faut cette tension suprême.

1. *Visage émerveillé*, p. 100.
2. *Domination*, p. 22.
3. *Idem*, p. 187.
4. *Nouvelle espérance*, p. 305.
5. *Domination*, p. 49.
6. *Idem*, p. 221.

Dans son dernier recueil de poèmes, *Les Forces élernelles*, Mme de Noailles a précisé cette conception de l'amour :

Sans nous voir, nous tremblons de nous sentir présents,
Tant la volupté vient de l'âme... [1]

Amour, paternité brûlante,
Excès d'âme et de charité [2]...

L'« Amour » prend ici une signification plus ample, et dépasse les émotions habituelles aux couples épris. C'est la vertu des vertus, la source d'où elles dérivent toutes, parce qu'il est une force irrésistible, « l'incontestable amour à qui toute âme cède [3] », parce qu'il vous amène sans effort là où les autres vous poussent péniblement :

Le courage, la gloire et la bonté sublime
Exigent quelque effort dont on est orgueilleux,
Mais l'amour, d'un seul bond, atteint le haut des cimes [4].

Non seulement il entraîne après lui, chez des amants véritables, ces dons du cœur que l'on appelle bonté, charité, mais on peut dire que ces vertus, partout où elles se présentent, n'en sont que des formes et des dérivations. Mme de Noailles dit d'une de ses amoureuses, Sabine de Fontenay : « Elle était passionnée de pitié et de justice humaine... Sur des visages d'ouvriers peints de plâtre, elle avait surpris les plus douces lignes de la résignation et de l'harmonie intérieure ».

C'est ce sentiment qui se dégage de la première partie des *Forces élernelles*, consacrée à la guerre; ici s'exprime, non point l'orgueil de la victoire, la haine de l'ennemi ou la grandeur des luttes épiques, mais la douleur de voir tomber tant de jeunes hommes et l'horreur du sang répandu. Mme de Noailles célèbre la bonté d'un Jaurès :

Populaire et secret comme sont les Apôtres,
N'ayant plus pour désir que le bonheur des autres [6].

1. *Forces élernelles*, p. 320.
2. *Idem*, p. 355.
3. *Forces élernelles*, p. 227.
4. *Idem*, p. 413.
5. *Nouvelle espérance*, p. 150.
6. *Les Forces élernelles*, p. 43.

Elle dit sa répulsion pour le massacre :

On tue, et je savais qu'il ne faut pas tuer,
Je savais que la vie est la déesse auguste [1]....

sa confiance dans un avenir où le culte de la vie et la fraternité humaine empêcheront le recommencement des luttes sanguinaires :

O Terre, que partout l'amour enfin se pose !
Que tous les continents aient un même souhait...
Emouvante bonté, touchant désir de plaire
Qu'auront, d'un bout du monde à l'autre, tous les cœurs [2]...

Voilà donc que l'amour, tout d'abord désir fugitif entremêlé de vanité, s'élève jusqu'à cette sympathie pour la grande famille humaine, dont les stoïciens et le Christ avaient fait l'âme de leur doctrine. Si Mme de Noailles, par sa négation de la conscience et son culte de l'orgueil, s'éloignait de la morale classique, elle la rejoint, comme il semblait qu'une femme dût le faire par son idolâtrie de l'amour. Nous dirons même qu'elle la surpasse, car elle aborde ces sommets du mysticisme qui attira toujours les âmes ardentes, depuis les chrétiens primitifs jusqu'à Tolstoï.

Il devient plus malaisé de la suivre, lorsqu'elle assimile l'amour à des choses qui, selon nos idées courantes, lui sont totalement étrangères. Passe encore, lorsqu'elle en fait l' « être universel... saturation et principe des mondes,

Agitateur divin qui transforme et qui fonde,
Et qui, de corps en corps, fait le souffle éternel [3].

Cette notion de l'amour, principe de force et de vie, est un lieu commun de bien des philosophies anciennes et modernes. Mais comment expliquer que l'honneur soit le « faîte de l'amour [4] », que « se confondent l'héroïsme et la volupté [5] »,

1. *Idem*, p. 2.
2. *Les Forces éternelles*, p. 87.
3. *Idem*, p. 123.
4. *Idem*, p. 31.
5. *Eblouissements*, p. 410.

que l'amour soit plus « sûr que la science[1] », « unique loi, déroutante sagesse, équilibre vertigineux[2] » ? Il semble qu'ici Mme de Noailles tombe dans l'exagération lyrique. Mais nous croyons toucher le fond de sa pensée, lorsqu'elle assimile l'amour à une ivresse, dans laquelle s'exaltent toutes nos facultés, et en dehors de laquelle, réduites à elles-mêmes, elles apparaissent pauvres et vaines :

Oui, l'ivresse est divine, et tu le connais ivre
De désir, de raison, de force et de douleur[3]...
Sache-le, la raison ne sert de rien pour vivre,
Tout ce qu'elle propose à l'âme trompe et ment....
Sois sage, afin qu'un jour tu redeviennes ivre[4] !

DIONYSOS

Une des épithètes les plus justes que l'on puisse appliquer à la philosophie de Mme de Noailles serait : philosophie de l'ivresse. Mme de Noailles se nomme elle-même une « Bacchante », une « énergumène », et nous allons voir que ses sentiments et ses idées aboutissent à cette formule qu'elle attribue à l'une de ses héroïnes : « Je suis née ivre, et j'ai vécu toujours altérée de véhémence et de douleur[5] ».

Pour comprendre cet état d'âme, il faut se reporter à la manière de sentir que nous qualifions aujourd'hui de « romantique », et qu'on attribue fréquemment à Mme de Noailles. Cette manière de sentir se caractérise par la non-satisfaction d'une âme toujours possédée par le désir, et sujette à la mélancolie. Il faut noter la répétition constante de ces deux mots chez Mme de Noailles, et leur association, qui montre à quel

1. *Forces éternelles*, p. 123.
2. *Idem*, p. 101.
3. *Idem*, p. 279.
4. *Idem*, p. 275.
5. *Nouvelle espérance*, p. 319.

point elle est consciente du lien intime entre les sentiments qu'ils expriment :

C'est l'été, je meurs, c'est l'été.
Un désir *indéfinissable*
Est sur l'univers arrêté...
Le cœur languit de volupté;
On croit qu'on sourit, mais on pleure;
Le désir est illimité [1].

« Qu'a-t-il jamais honoré qui ne soit le *désir* ? Désir, vertige profond, vacillement des regards, divin strabisme de l'âme [2] ! »

Mais puisque la mélancolie
N'est que le voile du désir...

Cependant, Mme de Noailles semble aller au delà du romantisme, lorsqu'elle accepte catégoriquement, et, si l'on peut dire, avec joie la tristesse inhérente à l'âme inquiète, et mieux encore, la douleur, contre-partie inévitable du plaisir. Dans la poésie d'un Musset, on perçoit comme un gémissement naïf, un étonnement de ce que la douleur s'en vienne le surprendre, et une croyance foncière à la possibilité du bonheur. Pour Mme de Noailles, le bonheur, si l'on entend par là un contentement uni et calme, ne saurait exister, ou, s'il existe, n'est pas souhaitable. D'une de ses héroïnes préférées, elle dit qu' « elle n'avait pas aimé le bonheur, elle avait toujours désiré pire [4] ». Elle ajoute : « Il n'y a qu'un plaisir, c'est ce qui fait mal [5] ». Elle déplore qu'un homme n'ait pas « l'éducation et la culture de la tristesse [6] ». « Le contentement, dit-elle encore, serre le cœur de ceux qui ont connu le plaisir... Plaisir ! doux et triste nom du bonheur [7] ».

Le bonheur, ou le contentement, serait donc une émotion d'ordre inférieur, à laquelle il faut préférer ces secousses

1. *Eblouissements*, p. 67.
2. *Domination*, p. 274.
3. *Forces éternelles*, p. 108.
4. *Nouvelle espérance*, p. 171.
5. *Nouvelle espérance*, p. 175.
6. *Idem*, p. 32.
7. *Domination*, p. 220-221.

violentes qui bouleversent tout notre être, ces impressions aiguës où la volupté devient douloureuse, où la souffrance devient volupté. « O plaisir, douleur éclatante[1] ». Cet état d'âme est celui du martyr, atteint d'une sorte de délire où les sensations opposées se touchent et se confondent; c'est l'ivresse, l'enthousiasme sacré de ceux que la divinité possède, et qui ne distinguent plus le plaisir de la douleur :

Jamais plus l'on n'est joyeux,
Mais l'on est ivre ! Parfois
On est un martyr en croix,
D'où coulent des pleurs de sang...
Mais on est un cœur puissant,
Et l'on appartient aux dieux[2].

Nous voici parvenus au point d'où nous pouvons embrasser toute l'éthique de Mme de Noailles. L' « immoraliste » que nous avons vu s'éloigner des systèmes spiritualistes fondés sur le libre arbitre, la conscience et le devoir, ne se rattache pas davantage à la tendance hédoniste, qui fait dépendre la morale du plaisir ou de l'intérêt. Elle est aussi distante d'Epicure ou des sensualistes du dix-huitième siècle, que de Kant et de Victor Cousin. Il ne faut pas se laisser abuser par le refrain « Jouissez de la vie », qu'elle reprend volontiers à la suite d'autres poètes modernes ou anciens. Elle va droit à cette constatation, jadis faite par Epicure, qu'un plaisir continu et vif est impossible, que la sensibilité, pour réagir fortement, exige une alternance de plaisir et de douleur, et que par suite il faut choisir entre la vie ardente et l'ataraxie; seulement, au contraire du philosophe antique, elle n'opte point pour cette dernière. Son amour de la vie — et vivre, pour elle, c'est avant tout sentir — est si vif, qu'elle veut l'accueillir tout entière, avec ses tristesses, ses peines, ses douleurs. Elle ne le fait pas avec résignation, mais avec enthousiasme, et l'on doit, d'après elle,

1. *Visage émerveillé*, p. 154.
2. *Forces éternelles*, p. 143.

... brûler, combattre, mordre,
Rire, espérer, bondir, sangloter tour à tour [1],

sous peine d'être ce qu'elle appelle un « mort vivant ».

Sa morale revêt par là un caractère aristocratique sur lequel, à la différence de Nietzsche, elle n'insiste aucunement; il n'est pas un mot, chez cette aristocrate de naissance, qui indique qu'elle divise les hommes en plusieurs castes, et qu'elle dédaigne l'une ou l'autre. Mais le fait de mépriser ce petit bonheur, cette « aurea mediocritas » qui forme l'objet des désirs du plus grand nombre, la classe, malgré elle, dans une élite restreinte. Elle avoue, d'ailleurs, son culte pour les héros en expliquant l'héroïsme à sa manière, c'est-à-dire en le faisant entrer dans son système « dionysien ». D'autres y voient un effort suprême du vouloir, ou la réalisation d'une idée qui s'empare d'un homme, le domine, accapare et dirige toutes ses forces : Mme de Noailles en fait un chapitre de cette exaltation qui commande tout grand cœur. L'héroïsme n'est autre chose qu'un de ces « grands élans qu'il faut pour la guerre et l'amour ». Etre un héros, c'est avant tout oser, c'est être « aventureux », c'est différer de ces « cœurs sans audace

« Qui n'ont rien exigé et qui n'ont rien senti... »
Qui « n'ont pas su souffrir comme il convient qu'on souffre [2] ».

Les héros sont « les plus enivrés, les plus fous d'eux-mêmes », ce sont ceux qui habitent

... le sommet des sentiments humains,
Où l'air est âpre et vif comme sur la montagne [3].

Ce langage rappelle l'auteur de Zarathoustra, et l'on sent ici son influence jusque dans les termes employés par Mme de Noailles. Comme elle, Nietzsche aboutissait à une sorte d'ivres-

1. *Forces éternelles*, p. 262.
2. *Forces éternelles*, p. 287.
3. *Eblouissements*, p. 408.
4. *Idem*.

se, d'exaltation, fondée sur l'acceptation enthousiaste de la douleur, qu'il considère comme une condition essentielle de la vie et le plus vigoureux stimulant des énergies vitales. Mais, plus logique, il accepte la douleur pour les autres comme pour lui-même : de là le fameux « Soyons dur », que Mme de Noailles repousse. Elle s'écrie, tout au contraire :

Je suis de ceux que rien ne peut habituer
A la douleur humaine [1]

et ne se soucie guère de la contradiction évidente entre cette parole et son goût avoué pour le « plaisir qui fait mal ».

Ici ressort son défaut de logique, si c'est bien un défaut lorsqu'il s'agit d'une morale qui ne veut pas être une abstraction, mais l'expression d'une personnalité, la mise en formules des grands instincts qui la dirigent. Ce que le système perd en logique, il le gagne en humanité, tandis que Nietzsche, avec ses exigences absolues, allait s'égarer dans les nuages. Certes, ce système est aux antipodes du rationalisme : il laisse peu de place aux divinités classiques, la Raison et la Volonté. Il substitue le délire à la sagesse; il fait de celle-ci un calcul mesquin, à l'aide duquel nous cherchons à éviter le fouet bienfaisant de la douleur, à équilibrer la petite balance de la Justice, en escomptant des récompenses pour ce que nous appelons des vertus.

Récompenses et peines, fautes, sanctions, autant de mots que l'éthique de Mme de Noailles vide de leur sens; et nous devons tout de même reconnaître une certaine cohérence dans sa pensée, lorsqu'elle supprime l'idée de responsabilité, puisqu'elle nie le libre arbitre et croit à l'implacable Destin. Il ne saurait y avoir d'ajustement futur de notre Justice boiteuse, pour qui ne croit pas à un autre monde et se représente l'existence humaine entre deux néants. L'opposition traditionnelle du bien et du mal, héritée des mythes anciens, et compliquée par la notion chrétienne du péché et de l'expiation due par

1. *Forces éternelles*, p. 52.

les méchants [1], s'efface devant l'idée d'une nature indifférente et d'un univers muet en face de l'homme sensible. Le seul mérite de celui-ci est de s'exalter et d' « aller au-devant des dieux », afin de mieux prendre conscience de son « moi » éphémère, qui devient pour lui l'unique réalité, et qu'il oppose triomphalement au monde des apparences éternelles.

NATURE ET DESTIN

Le sentiment qui dominait, dans les premiers poèmes de Mme de Noailles, était un culte ardent, une sorte de mysticisme païen, à l'égard des éléments, et des aspects divers de la terre et des saisons. Cette ferveur ne s'adresse pas seulement à la beauté visible, mais à tout ce qui, dans la nature, peut flatter l'ouïe, l'odorat ou le goût.

Il n'est pas suffisant qu'on regarde et qu'on touche
Les vergers odorants et verts;
Je voudrais n'être plus qu'une amoureuse bouche
Qui goûte et qui boit l'univers [2].

Mme de Noailles a traduit la nature, non pas seulement en peintre sensible aux jeux de la lumière et des couleurs ,en poète qui noterait les correspondances du monde extérieur avec ses états d'âme, mais en prêtresse qui vibre et s'exalte au contact des phénomènes naturels. S'il lui arrive, ainsi que Lamartine célèbre le lac du Bourget ou la baie de Naples, de s'attarder à des paysages, elle s'attache de préférence à ces grandes choses que les anciens personnifiaient : le printemps, l'été, la terre, le vent, et surtout le soleil. On connaît son hymne au dieu merveilleux, créateur de la vie :

Ma joie est un jardin dont vous êtes la rose,
Enorme soleil d'or, flamme en corolle éclose,
Héros, d'ardents regards et de flèches armé [3]...

1. Renouvier note que ce « dualisme » est à la base de toutes les idées philosophiques de Hugo : il est clair qu'elles n'ont aucun point commun avec celles de Mme de Noailles.
2. *Eblouissements*, p. 264.
3. *Eblouissements*,p. 81.

Cette communion avec les forces de la Nature est bien une forme moderne du paganisme, et Mme de Noailles s'écrie non sans raison :

Je ne crois qu'à Cybèle, à Minerve, à Junon,
Ce sont mes bonnes fées.

Cependant l'allégresse, la joie de vivre instinctive qui sont, pour ainsi dire, le reflet de ces forces primitives sur la sensibilité, trouvent leur borne dans la pensée de la mort. Il faut une singulière légèreté, ou un admirable équilibre, pour jouir de la vie, comme faisaient, dit-on, les anciens, avec la croyance qu'elle aboutit au néant, en essayant de se consoler par l'imagination de pâles ombres errantes sur les bords du Styx. Mme de Noailles ne saurait envisager l'issue de l'existence humaine avec cette résignation. Elle essaie parfois de se rassurer, à la pensée que son corps s'en ira se mêler avec les éléments :

... Je ne souhaite pas d'éternité plus douce
Que d'être le fraisier arrondi sur la mousse[1].

Mais il ne lui échappe point que cette considération est purement illusoire, puisque les parcelles de ce qui fut son être seront dépourvues de conscience. Il en va de même de la perpétuité du souvenir que le poète se flatte de laisser après lui[2] : qu'a de commun cette lointaine mémoire avec la pérennité de la personne, rêvée par les religions spiritualistes ?

J'écris pour que le jour où je ne serai plus
On sache comme l'air et le plaisir m'ont plu...

Si Mme de Noailles, comme tous les incroyants, accepte par nécessité la perspective d'une mort définitive, ce n'est point sans protester contre cet « univers sans mémoire et sans voix » qui ne répond à son « immense prière » que par le silence[3]. Ces « invisibles dieux » qu'elle avait vénérés, c'est

1. *Idem*, p. 211.
2. *Idem*, p. 362 :
3. *Forces éternelles*, pp. 231-232.

son esprit qui les avait projetés dans un monde indifférent, « aveugle et sourd [1] », et qui jamais ne révèle une âme. Alors elle oppose « l'âme immense à l'univers moqueur [2] » : cette éternité de l'espace et du temps, qui « dédaigne et broie » la créature, n'est-elle pas contenue tout entière dans la pensée humaine [3] ?

... Et pourtant je contiens
L'infini des douleurs et l'infini des joies...
Et l'univers ne luit qu'autant qu'il m'appartient.

Le monde, après tout, n'a de réalité que dans nos regards qui en embrassent l'étendue et dans notre esprit qui le pense, et si, par moments, nous croyons percevoir « ce chant de l'infini qui veut qu'on lui réponde [4] », c'est par une illusion de nos sens qui se laissent toujours berner par « l'enjôleuse Nature ».

Mieux vaudra donc ne se point trop pencher sur

... Cette ombre où plus rien de l'être ne subsiste,
Eternité d'avant, éternité d'après,
Double nuit de la vie [5]...

Si l'on échappe à ce vertige, et qu'on renonce à chercher dans l'univers un Dieu qui ne s'y révèle point, le « moi » pourra encore s'harmoniser avec le monde extérieur, source de beauté et d'émotions. Le cœur le plus vaste, ainsi que la plus humble créature, est « dédaigné par les cieux [6] ». Mais le temps, « porteur de l'incessant hasard [7] », est un voyageur mystérieux qui jamais ne s'arrête, et nous apporte le Destin : il nous invite à « collaborer à son éternité », en acceptant joyeusement la grande aventure de la vie. Ce Destin, « pour qui l'homme est un plaisant bétail [8] », a des chemins capricieux, des détours splendides qui ne s'ouvrent qu'aux « cœurs violents ». Et l'espace, cette « immensité mouvante », cette « grande nuit de Pythagore »,

1. *Idem*, p. 170.
2. *Idem*, p. 323.
3. *Idem*, p. 283.
4. *Idem*, p. 333.
5. *Idem*, p. 279.
6. *Forces éternelles*, p. 118.
7. *Idem*, p. 327.
8. *Idem*, p. 338.

lorsqu'on le contemple par la clarté estivale, devient « un jardin violet où brillent des jasmins[1] »; et la terre, dont le visage changeant brille de l'éclat des saisons, mêle ceux qui savent en jouir à son « miracle ineffable de l'éternel retour[2]. »

La pensée de Mme de Noailles oscille constamment entre le culte païen de la Nature et cette réflexion sur l'âme humaine, siège de toute sensation et de tout amour, qu'elle oppose à l'indifférence du monde. Dans son dernier ouvrage, il semble que ces deux vers contiennent le motif essentiel :

Mais jamais je n'ai cru que le ciel et la terre
Combleraient mon cœur anxieux[3].

Cependant, si l'on peut admettre qu'une évolution se soit produite en elle, et que la suite logique de son paganisme sans dieux soit une sorte de religion du sentiment, un retour de la nature à l'homme, retour qui s'impose lorsqu'on a reconnu que le monde est fermé et vide d'âme, il serait excessif de prétendre que Mme de Noailles se détourne de ce monde extérieur pour s'en tenir à la contemplation mystique de sa flamme interne. Elle aime trop la vie, toute la Vie, pour abstraire l'homme du milieu qui l'enveloppe, pour oublier que la source de ses forces est dans cette matière dont il est formé, où il retourne, et que le monde a des spectacles splendides qui s'harmonisent, malgré tout, avec sa vie intérieure. « L'univers, dit-elle, est toujours de moitié dans mes jeux et mes peines[4] ». Il semble qu'en définitive ce soit là sa véritable formule, conforme, du reste, à sa tendance profonde, qui est vers l'unité et l'équilibre, et répugne à ce dualisme que d'autres poètes ont exprimé avec persistance.

Ainsi sa philosophie se résumerait en quelques mots : le monde est inconnaissable, et, selon toute apparence, ne manifeste pas un cœur ou une volonté qui répondent aux nôtres. Il est immense, terrible et superbe : admirons-le pour ce qu'il

1. *Idem*, p. 203.
2. *Idem*, p. 56.
3. *Idem*, p. 12.
4. *Forces éternelles*, p. 357-358.

est, résignons-nous finalement à l'inévitable, et faisons rayonner notre chaleur sur le seul être qui puisse la réfléchir, et qui est notre semblable :

Goûte bien la chaleur humaine,
Sa charitable parenté,
C'est là l'unique éternité
Que les pauvres êtres comprennent [1].

* * *

Des esprits chagrins diront que ce n'est point là une philosophie neuve ni profonde, et qu'on nous recommande depuis des siècles d'aimer nos semblables ou de jouir de la vie. Mais la philosophie de n'importe quel poète se réduirait à un petit nombre de maximes aussi simples. Vigny, qui passe pour le poète-philosophe par excellence, a pour point de départ la même attitude métaphysique que Mme de Noailles : constatation de l'indifférence de la nature vis-à-vis de l'homme : l'univers manque d'âme, Dieu est absent. Si ses conclusions diffèrent, c'est que sa sensibilité est autre : le monde extérieur ne le touche pas suffisamment pour qu'il s'y attache après en avoir reconnu le vide, et il se réfugie dans la fierté stoïcienne. Mme de Noailles a le goût de la vie, et c'est pourquoi ce culte de la tristesse qu'elle affiche n'est qu'une ombre à son ardente joie de vivre, tandis que chez Vigny la tristesse est irrémédiable, l'ombre ne s'accompagne point de soleil : c'est pourquoi Mme de Noailles n'accueille pas la douleur avec résignation, à la manière de Vigny, mais avec enthousiasme ; c'est pourquoi elle n'adresse pas à ce que Vigny appelle la « froide nature », et à la Divinité distante et muette les mêmes imprécations que l'auteur du *Mont des Oliviers*.

La pensée de Mme de Noailles est une pensée qui se cherche, si l'on considère qu'elle ne forme pas un ensemble cohérent et noble, comme la doctrine stoïcienne, à laquelle Vigny se rattache. Mais, d'autre part, c'est une pensée qui se suffit, si

1. *Idem*, p. 281.

l'on regarde, non l'absence de liens logiques entre ses parties, mais son adaptation parfaite aux instincts profonds de son auteur.

Mme de Noailles a eu la chance de trouver en Nietzsche une parenté spirituelle, qui l'a aidée à prendre conscience d'elle-même. Nous avons dit, et nous répétons que son analyse des sentiments moraux, son culte de l'orgueil, de la souffrance, de l'exaltation dionysiaque, portent la marque nietzschéenne. Mais ce n'est pas un mince mérite, que d'avoir si bien compris ce philosophe, tout en rejetant une partie capitale de sa doctrine, la condamnation de la pitié. Mme de Noailles, en assimilant une pensée étrangère, a su rester elle-même : elle s'est emparée des points qui étaient siens, par affinité; elle les a complétés comme elle a pu, préférant laisser des lacunes que d'emprunter autour d'elle les règles d'une éthique et d'une métaphysique qui lui paraissaient surannées.

Sa philosophie n'est pas assez construite, et ne fait pas suffisamment appel à la raison, pour avoir une portée générale. Elle vaut surtout comme exemple, exemple de lucidité et de franchise. La qualité intellectuelle de Mme de Noailles, c'est d'être exceptionnellement consciente, ce qui l'a fait traiter de « profanatrice ». Mais n'est-ce point là l'épithète que les prêtres des antiques religions appliquèrent toujours aux jeunes prophètes ? Si la femme est un être inférieur qui doit vivre dans l'ignorance de son propre « moi », et pour qui la nature et le monde doivent rester voilés de décentes ténèbres, ceux-là ont assurément raison. A d'autres, il est permis de croire que le geste d'éclairer notre vie intérieure, de mettre en pleine lumière ceux de nos sentiments et de nos mobiles qui demeurent habituellement dans l'ombre, la sincérité avec nous-mêmes, l'acceptation des conclusions, si sévères soient-elles, que nous impose notre intelligence de l'univers, ont une valeur philosophique et une valeur humaine. Ceux qui jugent ainsi regretteront seulement que Mme de Noailles n'ait pas précisé davantage, par un effort de raisonnement, les contours de sa pensée.

René Lauret.

BREST, PORT TRANSATLANTIQUE

Le 15 mars 1918, alors qu'arrivaient à peine dans la rade de Brest les premiers transports chargés de troupes américaines, le député Lefas écrivait à M. Le Fraper, président de la Chambre de commerce de cette ville : « Comment se fait-il que, dans l'Association de nos grands ports français, le port de Brest, le port marchand, bien entendu — se trouve, comme par erreur, totalement oublié? »

Aucune erreur n'avait été commise, aucun oubli. « Cette Association, répondait M. Le Fraper, réunit seulement les ports dont le transit atteint ou dépasse deux millions de tonnes. » Or tel n'était pas — il s'en fallait bien — le cas de Brest. Quoique son trafic eût sensiblement progressé dans les dernières années d'avant guerre, il n'avait pu dépasser 691.000 tonnes, total — entrées et sorties réunies — de l'année 1912. Pendant les hostilités, ce total s'augmenta largement : nous enregistrons 1.133.000 tonnes en 1916, 1.159.000 tonnes en 1917, 1.195.000 tonnes en 1918. Si nous y ajoutions le tonnage destiné aux armées américaines, la progression deviendrait tout à fait impressionnante. Mais nous nous trouvons là en face d'une situation exceptionnelle, qu'il faut cependant retenir, parce qu'elle démontre les facultés d'absorption, la puissance de rendement d'un port qu'on ne croyait pas capable d'un effort pareil. Le trafic brestois a décru depuis, comme il fallait s'y attendre : le total des importations, qui s'était élevé à 1.047.000 tonnes en 1918, est passé à 639.000 tonnes en 1919, à 462.000 tonnes en 1920. Celui des exportations

a moins varié : 148.000 tonnes en 1918, puis 133.000, puis 176.000. Encore, dans ce dernier total, faut-il faire entrer des expéditions destinées aux armées polonaises et à la Russie de Wrangel. Débarquements et embarquements réunis, nous voici donc, avec les 638.000 tonnes de 1920, ramenés à la moyenne des dernières années d'avant guerre, et même un peu au-dessous. La crise économique qui sévit sur le monde entier et qui affecte si gravement le transit maritime ne manquera pas d'influer encore dans un sens fâcheux sur la statistique de 1921.

Nul prestige au monde ne saurait tenir contre des chiffres. Les chiffres, cependant, ne disent pas ici l'entière vérité.

Tout en s'inclinant devant eux, M. Le Fraper ne manquait pas d'ajouter dans sa réponse à M. Lefas : « Par sa situation géographique, par la vaste étendue de sa rade, qui offre des mouillages d'une sécurité absolue aux navires du plus gros tonnage, Brest doit mériter d'autant plus d'attention que, dans aucun port de France, il n'est possible d'exécuter des travaux d'aménagement à des conditions moins onéreuses qu'ici. » Ces quelques lignes disent tout l'essentiel. Port de seconde catégorie selon les statistiques, Brest est un grand port en puissance. Port de moyen et petit cabotage jusqu'en 1914, Brest doit logiquement devenir — et cette fois d'une façon durable — le port de longs courriers et de paquebots transatlantique, qu'il sut être magnifiquement pendant la guerre.

« Brest-transatlantique » : question d'actualité, mais point nouvelle. « Vaste pensée » qui représente déjà de « longs espoirs. »

* * *

Ils sont aussi vieux, et même un peu plus, que le port marchand de Brest. Ils datent au moins du règne de Louis-Philippe et de la création des premières lignes de vapeurs entre l'Amérique et l'Europe. Ce sont eux que caressaient avec le plus de complaisance MM. Bizet, Pesron et de Kerjégu, quand ils allèrent, en 1843, à Paris demander l'aménagement d'un

port de commerce à Porstrein. Le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Brest leur paraissait un argument de plus pour leur cause. Du moment que des voyageurs y débarquaient des wagons en provenance de Paris ou de plus loin, il leur paraissait normal qu'ils y trouvassent des paquebots où s'embarquer à destination d'outre mer. Le projet dressé par les Ponts et Chaussées en 1856, fondement du port actuel, tenait largement compte de ce trop légitime souhait. En tenaient compte également les projets qu'on leur opposa, en particulier celui du capitaine Leroy de Keranion qui situait le port à quelques kilomètres plus à l'Est, dans l'anse de Kerhuon, et qui faillit bien l'emporter. Que les travaux se fissent à Kerhuon ou à Porstrein, il était admis, à Paris comme à Brest, que le nouveau port s'ouvrirait aux transatlantiques et serait creusé, protégé, outillé en conséquence. On peut s'étonner aujourd'hui que l'œuvre n'ait pas été plus grandiose. Mais d'abord il faut se rendre compte qu'étant donné le tirant d'eau des plus fiers paquebots de ce temps, ce port était un très beau port. Ensuite, il serait injuste d'accuser de myopie ses créateurs : ils avaient parfaitement prévu les progrès de la navigation, et, pour y répondre, ils avaient envisagé de façon précise l'extension des bassins et des quais. Qu'on creusât plus à l'est, qu'on enlevât encore des centaines de milliers, des millions de mètres cubes de la vase du banc Saint Marc,qu'on allât, s'il le fallait, jusqu'à la hauteur de Poullic al Lor, plus loin même, et que la jetée d'abri — celle du sud — fût prolongée d'autant, on agrandissait ainsi le port primitif de la façon la plus simple, la plus naturelle et la moins dispendieuse. C'est toute l'économie des projets ultérieurs qui se trouvait dès lors indiquée.

En fait, à peine doté d'un port de commerce distinct (car jusque là ce n'était qu'une chétive enclave dans un port militaire), et avant même l'achèvement des travaux, Brest reçut la visite des paquebots. Ils y firent escale pendant neuf ans, de 1865 à 1875, sur la ligne du Havre-New-York et retour, que la Compagnie Générale transatlantique exploite depuis 1864. La Compagnie demanda et obtint la suppression de l'escale. Il était assez difficile de la maintenir. Une escale à

Cherbourg, comme en a la White Star et comme en avait avant la guerre le Norddeutscher Lloyd, se comprend sans peine : Cherbourg est une position avancée sur la Manche, à l'extrémité de ce bras tendu qu'est le Cotentin, guettant au passage les navires qui vont de l'Est à l'Ouest, ou inversement. Au contraire la position de Brest sur une rade en profond retrait impose un détour considérable et qui peut devenir laborieux. Les chenaux du Four, de la Helle et du Fromveur, traversés de courants très violents, bordés d'écueils redoutables, ne sont guère engageants lorsque la mer est grosse. Le doublement d'Ouessant et des Pierres Noires est une manœuvre longue à exécuter.

Les Brestois ne se consumèrent point en regrets stériles : Brest ne pouvait rester égale, ils se promirent d'en faire une tête de ligne.

Voici ce qu'aux plaintes de 1908 ils disaient en substance : « Nous avons une rade admirable, l'une des plus grandes et des plus saines qu'il y ait au monde. Ou, pour mieux dire, deux rades : celle de Brest proprement dite, profonde par endroits de 40 mètres, et puis celle de Landévennec ou « arrière-garde » qui offre des fonds d'au moins 10 mètres jusque dans l'estuaire de l'Aulne. Nous avons, pour établir la communication entre ces deux rades et la rade mère, non pas un chenal de 4 m. 50 de profondeur comme celui du Havre, ni de 7 mètres comme celui de Southampton ni de 10 m. 55 comme celui de la Mersey, ni moins de 12 m. 50 comme celui de New-York, mais un goulet d'une quarantaine de mètres (50 m. entre le petit Minou et la roche Mengam). Nous avons enfin un port profond de 7 m. 50, et qu'il serait facile d'approfondir jusqu'à 12 mètres, davantage s'il le fallait, le rocher se trouvant à une quinzaine de mètres sous le zéro hydrographique des cartes. Sera-t-il dit qu'un tel port ne s'imposera pas au choix des intéressés, armateurs, voyageurs, ingénieurs, transitaires et réceptionnaires, quand le tonnage grandissant des paquebots aura démontré l'insuffisance en profondeur de certains ports par eux fréquentés ? Nous savons d'autre part que, pour les passagers, les plus courtes traversées sont les meilleures. Quelles que soient les distractions du bord, ils redoutent la monotonie de cette

longue ligne maritime sans arrêt, sans gare, sans journaux, sans nouvelles, le ralentissement forcé de l'activité quotidienne, et aussi la réclusion, le tangage, le roulis, le mal de mer, Cela est si vrai qu'ils n'hésitent pas à allonger leur parcours terrestre pour raccourcir l'autre, ne fût-ce que d'une heure ou deux. Brest est loin de Paris ? Ne disons pas : « Tant pis ! » mais : « Tant mieux ! » puisqu'il n'en est que plus près de New-York. C'est seulement dommage qu'il ne soit pas sous le méridien d'Ouessant.

Dès 1898, M. Herbert Hyde, ancien capitaine de vaisseau de la marine britannique et consul du Royaume-Uni, écrivait : « Il suffirait d'une dépense de dragage relativement minime pour permettre aux plus importants steamers de s'amarrer bord à quai et, par suite, de correspondre avec les trains rapides à toute heure de marée. Brest se trouvant être le point de l'Europe le plus rapproché de l'Amérique, résoudrait ainsi le problème du minimum de distance, et aussi celui du maximum de profondeur. Pourquoi construit-on de plus puissantes machines ? Parce qu'elles peuvent donner une plus grande vitesse. Un port incapable d'accueillir un des géants transatlantiques se trouve de ce fait plus éloigné de la côte américaine qu'un port assez profond pour le recevoir.

Telle est la thèse que développe le premier « Comité de Brest Transatlantique » fondé en 1907 sous la présidence du sénateur amiral de Cuverville avec l'actif concours du député Pichon, ancien ingénieur des Ponts et Chaussées. Elle se heurtait directement aux intérêts du Hâvre, grand port de la Compagnie générale Transatlantique, gare de départ et d'arrivée de ses paquebots, avec cela marché français du coton, quasi européen du café, fort de sa tradition, de sa prospérité, de sa situation acquise. Cette situation, les partisans de Brest en faisaient assez allègrement table rase. A toutes les meilleures raisons ils avaient une réponse encore meilleure: « L'eau vous manque et ne nous manque pas . »Le fait est que l'introduction de la *Provence* — 13.750 tonnes — au bassin de Leure était très difficile. Que serait-ce quand il faudrait y introduire les 23.660 tonnes de la *France* ? Que serait-ce

s'il s'agissait d'un des mastodontes de la White Star, de la Cunard ou de la Hamburg-Amerika Linie ? Conclusion : C'est à Brest, non au Hâvre que devait revenir le service des relations régulières avec New York. L'occasion était bonne pour cette propagande : en 1911 expirait la convention postale qui assurait au Hâvre son privilège. Brest, ayant établi le bien fondé de sa cause, avait le ferme espoir de la voir triompher. Ce fut le Hâvre qui triompha. La convention fut renouvelée à son profit en 1911, puis en 1913. Mais la ténacité bretonne est proverbiale : les Bretons ne se tinrent pas pour battus.

Le comité avait alors un nouveau président, M. Claude Casimir-Périer. La question s'élargit. Cessant de se réduire à un duel irritant, dangereux, entre deux ports français, elle devint européenne, et presque mondiale. *Brest port transatlantique européen*, tel est le titre significatif du gros livre, très documenté, très nourri, bourré de faits et de chiffres, amplifié d'importantes annexes, que M. Claude Casimir-Périer publiait à la veille même de la guerre, en 1914. N'étant pas breton, il n'avait apporté à l'élaboration de cette œuvre aucune pensée de patriotisme local, aucune rancœur contre le Hâvre. Déposséder le Hâvre au profit de Brest ? But mesquin, en tout cas secondaire. C'est Liverpool, Holyhead, Fishguard, Southampton, Douvres, Anvers, Rotterdam, Brême, Hambourg et aussi Vigo et Lisbonne, que Brest devait concurrencer au profit de la France entière. C'est du relèvement maritime de la France, de la suprématie française sur l'Atlantique que Brest, dans ce programme, devenait l'instrument assuré — à la fois tête de ligne des *liners* de l'Océan et terminus des rapides internationaux. Programme grandiose, mais nullement chimérique. Entre autres avantages, il faisait tomber l'objection de l'arrière-pays. « La Bretagne, disait-on, est un pays pauvre. Elle ne donnera à vos paquebots qu'un fret insignifiant, et leurs armateurs travailleront à perte. » Qu'importait que la Bretagne fût pauvre ou riche (et elle n'est pas si pauvre qu'on le dit ; et, avec un grand port, elle est très capable de développer sa richesse), qu'importait vraiment, si l'arrière-pays de ce port était la France presque entière et toute l'Euro-

pe du milieu : le *Mittel-Europa* des Germains ? si, dans l'éventail de voies ferrées déployé par Brest, nous trouvions Barcelone, Milan, Vienne, Prague, Bucarest, Moscou, Varsovie, Leipzig? Les marchandises de luxe qui peuvent payer (et d'ailleurs les colis postaux n'ont rien à souffrir d'une augmentation de parcours) afflueraient, comme les passagers de cabines, par ces voies.

* * *

Non, ce n'était point là de la chimère, mais c'était de la théorie. Voici de premières réalités, dûes au sens pratique de la Chambre de commerce.

D'abord elle s'avise qu'il lui manque une forme de radoub. Il y avait bien un quatrième bassin avec cale aux bois et grils de carénage, l'un de 110, l'autre de 32 mètres. Mais cet ouvrage, exécuté du temps où régnait encore la « flotte en bois », ne pouvait suffire pour des vapeurs modernes. En 1903, le port marchand reçut sa forme de radoub, ou plutôt ses deux formes se faisant suite. On comprit, presque immédiatement, qu'il était plus digne du grand port que voulait être Brest de n'en avoir qu'une, mais qui fût double de chacune d'elles. Et donc on supprima la séparation : si bien que dès 1912 Brest eut la plus grande forme de radoub qui existât chez nous, à cette date, 225 mètres sur 27, au lieu de 223 mètres à Saint-Nazaire, 104 à Marseille, 189 au Havre. C'est là que la *France*, pendant la guerre, est allée se faire visiter.

En second lieu, la Chambre de Commerce voulut avoir un quai en eau profonde, plus profonde que tous les quais déjà existants. Aussi bien, les quais n'abondaient pas à Brest, les digues du Sud et de l'Est n'étant que des digues, sans appontements ni terre-pleins, c'est-à-dire tout simplement des brise-lames. Ce quai en eau profonde, ce « quai transatlantique » comme on dit aussitôt, pour lui donner sa vraie signification, devait être annexé à la jetée de l'Est. D'après le projet des ingénieurs, établi sur décision ministérielle du 16 décembre 1908, il devait s'allonger sur 268 mètres (la jetée en a 470), disposer

de 50 mètres de terre-pleins, se dresser au-dessus d'une souille qui permettrait, creusée à 12m50 au-dessous des plus basses mers, l'accostage à tout paquebot en service. Le 7 mars 1913, une loi déclarait d'utilité publique l'édification de ce quai, et les dragages concomitants. Le 31 juillet 1914, avait lieu l'adjudication des travaux. Le 2 août 1914, c'était la déclaration de guerre. Que peuvent devenir, en pareil cas, les déclarations d'utilité publique ? Plus de maçon, plus de contrat d'entreprise. Ce quai tant rêvé, et que la malice du sort renvoyait aux calendes! Mais tout le monde, à Brest, comme ailleurs, avait bien autre chose en tête.

A tort. Plus que jamais au contraire il allait falloir y penser. A partir de 1915, Brest reçoit de longs courriers chargés de sucre, de blé, de farine, en fait partir sur Arkhangel, les cales pleines de munitions, en voit revenir avec des troupes russes. Il faut placer à quai tous ces bateaux. Donc, il faut des quais — le quai! C'est ce que la Chambre de Commerce fait observer au ministre des travaux publics et le ministre entre aussitôt dans ses vues. Et le plan d'un appontement est aussitôt dressé par les ingénieurs, et l'appontement — du béton pour aller vite — est exécuté en deux mois ! 165 mètres, avec profondeur minima de 8 mètres à l'accostage, ce n'est plus le quai transatlantique accordé par la loi de 1913, mais les Ponts et Chaussées projettent d'allonger l'appontement jusqu'à l'extrémité de la jetée; cela fera 260 autres mètres sous lesquels sera ménagée une souille de 11m50, sous le zéro, accessible à tous les *Olympic* et à tous les *Vaterland* de toutes les marines marchandes.

Viennent les Américains. Ils sont pressés, nous encore plus, et les Alliés autant que nous. Il leur faut des quais, non pour les *liners* chargés de troupes, mais pour les *cargos* ravitailleurs. On leur cède le quatrième bassin, dont ils remplacent la cale au bois par un wharf de 120 mètres de long : c'est là que le président Wilson prendra contact avec le sol de France. On leur cède la jetée de l'Est et son appontement, qu'ils enveloppent d'un autre wharf long de 270 mètres et large de 40. Là-dessus des magasins et les engins de levage requis.

Les Américains sont partis. Leur wharf subsiste. Pas pour longtemps. Les poutres et traverses qui le composent se désagrégeront sous les attaques du terrible taret qui sévit ici. On lui accorde environ sept ans d'existence. Vers 1925, il faudra donc le remplacer. C'est-à-dire qu'il faudra reprendre et compléter les travaux exécutés en 1916. Une chose qui subsiste en effet, et qui résiste, mieux que la charpente des Américains, c'est la loi du 7 mars 1913. Elle n'a reçu qu'une application partielle et provisoire. Brest veut du définitif et du permanent.

Claude Casimir-Périer est tombé au champ d'honneur en 1916, avant le triomphe d'une cause à laquelle il s'était voué, laissant à ses compagnons de lutte le regret et l'exemple de son intelligente ardeur. Deux ans plus tard — exactement en novembre 1918 — le groupement qu'il avait présidé et dont la guerre avait dispersé les membres se reformait sous le nom de « Comité pour la mise en valeur du port de Brest ». Un industriel le préside; d'autres industriels, des négociants, des ingénieurs, des membres de la Chambre de Commerce, du Conseil municipal de la ville et du Conseil Général du Finistère le composent en majeure partie. Il ne s'agit pas ici de théoriciens et de rêveurs.

Le programme de ce comité ? Il ne saurait différer beaucoup des précédents. Mais il ne se présente pas tout à fait de la même manière. Il ne réclame plus, avec l'insistance qu'on y mettait autour de l'amiral de Cuverville et du député Pichon, le sacrifice du Hâvre. D'ailleurs, le Hâvre, depuis ce temps, a pris ses mesures pour avoir de l'eau. Qu'on y ait consacré plus de peine et d'argent que n'en eussent coûté l'amélioration et l'extension du port de Brest, c'est probable. Que la situation géographique du Hâvre par rapport à Brest ne justifie pas absolument un pareil effort, c'est possible. Mais les faits sont les faits, et si le Hâvre se trouve aujourd'hui en état de recevoir en ses bassins non seulement une *France*, mais un *Paris*, il faut s'incliner devant ce fait-là.

D'autre part, le programme Claude Casimir-Périer était d'une ampleur un peu effarante avant la guerre, presque décourageante après elle. Brest devenait, dans ce programme, le point

de convergence ou de rayonnement des grandes voies ferrées et fluviales qui, à travers la France, desserviraient l'Europe. Mais ces voies, il fallait, justement, les constituer. Il fallait, par exemple, creuser ou compléter non pas un canal de Brest à Nantes, mais un canal de Brest au Rhin. Il fallait réviser les lignes ferrées existantes, simplifier en faveur des grandes transversales les zig-zags actuels, dûs surtout à la centralisation parisienne. On aurait désormais, en plus, une centralisation brestoise. Paris serait traité en lieu de passage, sorte de plaque tournante qu'il fallait doter de voies inter-réseau, avec gare centrale au Palais-Royal ou ailleurs. Et combien d'autres gares combien d'autres raccordements d'un réseau à l'autre s'imposaient pour faciliter sur notre territoire la circulation d'est à ouest, d'ouest à est ! L'on s'en fera une idée quand on saura que la dépense était évaluée pour l'exécution du programme entier à 2 milliards 645 millions, et, pour celle du programme exclusivement brestois, à 170 millions en tout, y compris la construction d'une gare maritime. C'était autoriser Le Hâvre à objecter : « Mais la mise au point de notre port médiocre, — ajoutez-y le doublement de la voie ferrée sur Paris et l'approfondissement de la bonne voie fluviale qu'est la Seine, — ne coûtera jamais autant que votre excellent port avec tout le système — à faire ou à refaire — de ses communications intérieures. » Lier aussi étroitement à ce système l'avenir de Brest c'était paralyser peut-être les initiatives locales. A toute époque, une pareille simultanéité de travaux, tant de concours à obtenir, tant de collaborations à maintenir, tant d'administrations à mettre et à garder d'accord, quelle entreprise ! Après les dévastations de la guerre dont notre singulière victoire assure si mal la réparation, est-ce qu'elle n'excéderait pas les forces nationales ? Le Comité brestois a cette sagesse de restreindre — au moins provisoirement — son champ d'action et de s'en tenir pour commencer à Brest même.

Ce qu'il propose ? Après l'aménagement prévu du cinquième bassin (dragage à 8 m.50 et prolongement du quai en béton), l'extension du port non seulement à l'est de ce bassin, comme dans les précédents projets, mais au sud. A l'est seront les darses

pour transatlantiques, avec la gare maritime et de vastes terre-pleins. Au sud, contre la digue actuelle, d'autres terre-pleins bordés d'autres quais où accosteront les cargos de 15.000 tonnes. L'ensemble sera protégé par une digue articulée, coupée par une passe dans la région de la fosse Saint-Pierre, profonde de 21 mètres. Tous travaux faciles, puisque le rocher est à 15 ou 18 mètres sous le zéro. Il ne s'agit que d'enlever de la vase — laquelle sert aux terrassements en arrière des quais. On en enlèverait de même, s'il le fallait, jusqu'à la pointe Sainte-Barbe, ou même jusqu'à l'entrée de l'Elorn, jusqu'à Kerhuon. Dans l'angle nord-est du port actuel, à la forme de radoub de 225 mètres, suffisante pour les 217 mètres d'une *France* mais non pour les 269 mètres d'une *Berengaria* (ex-*Imperator*) ou les 285 mètres d'un *Léviathan* (ex-*Vaterland*), on en accolerait une autre, longue de 300 mètres, avec seuil à 7 m.50 au lieu de 5 m.50 sous le zéro.

De leur côté, les Ponts et Chaussées travaillent. Leurs projets coïncident plus ou moins avec ceux du Comité. Des conférences ont lieu, en vertu d'instructions ministérielles. L'une de ces conférences, tenue en décembre 1919, avait fait l'accord sur un projet à peu près définitif concernant le cinquième bassin. On construisait un quai de 245 mètres sur le bord intérieur de la jetée sud, avec souille latérale de 300 mètres de long et dragage du chenal d'accès à 9 m.50, qui pratiquement ouvrait de façon permanente le bassin (à condition, cinq ou six jours par an, de choisir son heure) aux navires du plus fort tonnage. Sur ce quai, une gare de 150 mètres sur 20. Coût total, y compris celui d'un viaduc joignant la jetée du sud à celle de l'est : 21 millions. La jetée de l'est, pourvue d'importants terre-pleins, serait réservée au trafic des marchandises et au service des plus grands cargos, ayant deux postes à leur offrir. La Conférence insistait pour que le projet, dressé en vertu d'une loi dont les circonstances avaient retardé l'application, fût accepté au plus tôt et qu'on passât sans délai aux actes. Les actes, cependant, ne se sont pas encore accomplis.

* * *

Pourquoi ce délai ? Est-ce que les vieilles objections seraient, une fois encore, intervenues ?

On a longtemps objecté à Brest ses accès par mer, Ouessant et sa chaussée redoutable, Sein et sa non moins redoutable chaussée. L'Iroise, disait-on, jusqu'au goulet, n'est pas sûre et dans le goulet même il y a des écueils. Ecueils balisés, éclairés, chaussées et îles dotées d'un riche système de phares, qui font de l'Iroise, d'ailleurs large et profonde, un vestibule très sûr à la plus sûre des rades.

Mais la brume ? Il brume dans les parages de Brest 21 jours par an, calculait en 1907 le commandant, aujourd'hui amiral Guépratte; 27 jours, calculait à la même date le lieutenant de vaisseau Mouchez; 23 jours, calculait en 1913 M. Claude Casimir-Périer. Nous voilà loin des 52 jours de moyenne observés au bateau-feu de Morecombe, devant l'embouchure de la Mersey, 63 jours en 1899. Il brume assurément moins sur l'Iroise que sur la mer du Nord et le Pas-de-Calais. En tout cas, ni la brume de l'Iroise ni les écueils mal famés n'ont gêné en 1918 et 1919, le transport intense, à l'aller ou au retour, des troupes américaines. Le 4 avril 1918 l'*Olympic*, de 45.000 tonnes, franchissait le goulet dans un brouillard. Le 12 juillet 1918, la nuit par temps bouché et grains violents de noroît, sont entrés en rade huit cargos venus de Quiberon, dix autres venus de Penzance, treize transatlantiques chargés de soldats américains et vingt patrouilleurs : au total 51 navires. Rien ne vaut ces démonstrations par l'exemple. Les bons pilotes (et ils abondent sur la côte bretonne), les sondages fréquents, les sirènes des phares, les cloches sous-marines (l'Iroise en a une) diminuent bien les dangers de la brume. On a trouvé mieux. Depuis le 1er janvier 1913, les signaux hertziens du Creac'h et de Sein conjuguent leurs ondes à travers l'Iroise. Pas de confusion possible : au vapeur muni de récepteurs requis, le Creac'h donne l'*ut*, Sein le *sol*, chacun sur un rythme déterminé. Grâce à cette musique, il devient à peu près impossible de se trom-

per de route par les brouillards les plus denses. Depuis, le câble-guide de M. W. A. Loth, expérimenté précisément à Brest, est venu ajouter encore à la sécurité des navigateurs. Après l'invention de ce fil d'Ariane, qu'on ne parle donc plus de labyrinthe !

Il y a contre Brest d'autres objections : le canal jusqu'à Nantes est bien médiocre — c'est vrai ; le rail jusqu'à Rennes pas très fameux — ce n'est pas moins vrai. Il faudra améliorer ces deux voies. Les Bretons ne sont pas seuls à en faire la demande. En attendant, reconnaissons qu'au moins le rail s'est assez bien comporté pendant la guerre, évacuant en 1918 les quatre cinquièmes du tonnage débarqué. Et puis, il y a la voie de mer. Brest est un grand port de petit cabotage. Pourquoi ne deviendrait-il pas, en étendant ses relations maritimes avec la France et l'Europe (et il devrait le faire du jour où il en nouerait avec l'Amérique) un grand port de grand cabotage ? Et, du même coup, un grand port d'armement ? Ce n'est pas à coup sûr le personnel naviguant qui lui manquerait. L'industrialisation de la pêche bretonne, déjà commencée, libérera vraisemblablement une partie des équipages sardiniers, thoniers, langoustiers qui, dans l'état actuel, sont déjà en surnombre sur le littoral breton. La Bretagne aide depuis longtemps au recrutement boulonnais, havrais, rochelois, marseillais. Si des compagnies nouvelles s'installent à Brest, où il n'y a encore — pour ne point parler du petit armement — que la maison Chevillotte une agence Worms et une agence des Affréteurs Réunis, il est normal que la Bretagne réponde de préférence à leur appel.

La grosse difficulté, pour Brest, est d'ordre pécuniaire, ce qui n'est pas pour surprendre. Pour l'application de la loi de 1913, la Chambre de commerce, la ville et le département avaient réuni 2.200.000 francs. L'Etat s'étant engagé à payer le quart de la dépense, et cette dépense étant évaluée à 21 millions, c'est un peu plus de 5 millions qu'il prenait à sa charge. Le reste eût été trouvé par l'emprunt. Malheureusement, il est bien difficile à l'Etat de faire honneur, dans les délais désirables, à sa signature. La Chambre a voté, cette

année, une somme de 32.500.000 francs pour les travaux d'amélioration et d'extension déclarés d'utilité publique. Il a fallu la répartir au mieux. Brest s'est trouvé exclu de la répartition.

Mais Brest ne demande rien à l'État. Il ne demande qu'une large autonomie qui lui permettra d'entreprendre, à ses risques et périls, les travaux dont il sent le besoin. Mais la loi du 12 juin 1920 sur l'autonomie des ports attend toujours le décret d'administration qui la rendra applicable. Avant même le vote de cette loi, le Comité breton s'était mis en rapport avec un groupe financier de Paris. Au bout d'un an, ce groupe s'orienta vers d'autres affaires. Le port de Brest semblait une fois de plus abandonné quand, dans l'hiver de 1920, y circulèrent les rumeurs les plus optimistes. Des travailleurs américains devaient débarquer à Porstrein par milliers. Des ingénieurs américains allaient diriger cette main-d'œuvre Le vieux rêve breton allait devenir, grâce à la rapidité américaine, une réalité magnifique autant qu'imminente. Demain reparaîtraient en rade, et dans les bassins appropriés à leur masse, les géants transatlantiques qu'une paix ingrate dirigeait ailleurs. L'expérience faite avec plein succès au cours de la guerre, et dont nous tardions à tirer la leçon, l'Amérique venait la mettre à profit. Et ce profit serait aussi celui de Brest, celui de la France.

Ces rumeurs n'étaient pas sans fondement. En janvier 1920, l'agent général à Paris d'une Compagnie anglaise de chemins de fer, représentant aussi un groupe d'armateurs américains affiliés à la Pensylvania Railroad Cº, avisait le Comité breton que ce groupe, fort d'importants appuis financiers, se proposait d'aménager un port à Montauk-Point à l'extrémité orientale de Long-Island, à la fois pour décongestionner New-York et pour trouver une eau plus profonde que les 12 m. 50 de l'Hudson. Le port de Montauk-Point, relié à New York par un rail qui traverse l'île d'est en ouest autoriserait la mise en service de paquebots jaugeant 60.000 tonnes, calant 15 mètres et filant à 30 nœuds. Avec de tels paquebots, la traversée de l'Atlantique serait de quatre

jours si elle aboutissait au port le meilleur et plus occidental du continent européen. Ce port, sous la latitude requise, était Brest. Nulle concurrence ne tiendrait contre une ligne Brest-Montauk-Point constituée par d'aussi gigantesques paquebots.

Nous ne pouvons toucher encore que d'un doigt discret à ces tractations ou à d'autres (car nous croyons savoir qu'il y en a d'autres en cours). Elles n'ont pas jusqu'à présent abouti à une de ces réalisations après quoi tout Brest soupire: Comité d'action, Chambre de commerce, Hôtel de ville, armateurs, courtiers, industriels, dockers. Deux causes principales à ces retards : d'abord les hésitations de l'Etat français, qui garde pour son administration des Ponts et Chaussées le contrôle de toute entreprise et qui ne se décide même pas à doter Brest de la gare dont le principe est dûment acquis; en second lieu, la crise économique qui sévit depuis de longs mois sur le monde entier, sans plus épargner l'Amérique que la France et qui n'invite pas les capitaux à de fécondes audaces. Mais cette crise ne dégénérera pas — espérons-le—en maladie chronique. L'Etat finira bien par accorder son *visa* aux travaux qu'il a déclarés utiles. Que ce soit avec ou sans le concours du dollar, Brest aura le port que la nature lui a promis, et que la loi assure déjà partiellement. Il a fallu deux siècles de projets et de délais pour que fût exaucé le vœu de Clerville, de Vauban, de Desclouzeaux tendant à la création d'un port de commerce distinct du port de guerre. Il n'y a pas beaucoup plus de cinquante ans que Brest demande son port transatlantique. L'attente n'aura pas, relativement trop duré, si elle est vraiment à la veille d'être satisfaite.

Auguste DUPOUY.

LES TROIS CAVALIERS

(Légende tchéco-slovaque)

Trois cavaliers cheminent par les bois,
Par les marais, sous les cieux gris et froids.

Le ciel déjà s'empourpre au crépuscule,
Quand l'un des trois lentement articule :

Pour les combats, je pars toujours sans peur,
Mais aujourd'hui, j'abandonne une sœur.

Elle est si jeune, et j'ai, dans sa prunelle,
Lu tant de peine en me séparant d'elle...

Sur le ciel sombre un nuage s'étend,
Quand, tout pensif, le deuxième reprend :

Moi, c'est, hélas ! un enfant que je laisse;
Son souvenir me remplit de tristesse.

O, fils aimé ! Mon pauvre cœur se fend
De ne pouvoir protéger mon enfant !

Le prunellier porte une baie amère,
Ainsi, l'enfant élevé sans son père.

Le vent soufflait par les rochers léprux.
Le troisième dit, le cœur douloureux :

„Oui, sœur, enfant, la douleur est amère;
Moi, j'ai dû laisser une bonne mère,

Pauvre vieille au corps brisé par les ans
Comme quelque saule au bord des étangs.

Des larmes de sang noieront sa prunelle
En ce premier jour qui m'éloigne d'elle.

Je pleure encor de nos tristes adieux.
Qui donc, à sa mort, fermera ses yeux ?

Morne et sans bruit, leur marche continue,
Par les marais noirs, par la lande nue.

La lune à peine épandait sa blancheur,
Déjà le premier oubliait sa sœur.

Bientôt, dans l'ardeur des chansons de guerre,
Le second se calme et se rassénère.

Bien que flambe enfin le camp ennemi,
Le troisième encor soupire et gémit.

Avant que d'aiguail l'herbe soit baignée,
La dure bataille est enfin gagnée.

Un aigle déjà, du premier des trois,
Déchire les flancs tout sanglants et froids.

Ayant traîné l'autre dans les broussailles,
Un loup s'était repu de ses entrailles.

Le troisième seul, resté ferme et fort,
En disant le nom maternel est mort.

Et sur sa tombe une plante est poussée,
Symbolisant sa dernière pensée.

Sur les rameaux vient chanter un oiseau,
Tout blanc parmi les fleurs de l'arbrisseau;

Du soir au matin le bel oiseau chante :
Enfant et mère, oh ! rencontre touchante !

JAR. VRCHLICKY

Trad. Jules Chopin.

"EUROPA", ROMAN DE M. STERNHEIM

Un auteur allemand, déjà connu comme dramaturge, M. Carl Sternheim, vient de publier un roman qui prête à bien des critiques, mais qu'on ne saurait sans injustice accuser de banalité. Le roman de M. Sternheim figure dans les catalogues de son libraire sous la rubrique des « romans contemporains », mais ce mot contemporain doit s'entendre ici au sens le plus large. C'est tout le demi-siècle vécu déjà par l'auteur lui-même qu'il a prétendu raconter, résumer et caractériser dans les deux volumes et les quatre cent cinquante pages de sa fiction. Et je dis bien : tout le demi-siècle et non point seulement l'Allemagne du dernier demi-siècle. L'Allemagne contemporaine ne défraye qu'une partie du roman politique et social de M. Carl Sternheim. L'Allemagne lui sert de point de départ, plus exactement de point de comparaison; mais c'est toute l'Europe, mais c'est toute l'évolution européenne, de la guerre de 1870-1871 à la Paix de Versailles, qu'il présente, comme à vol d'oiseau, au lecteur quelque peu ahuri.

On s'est demandé jusqu'à quel point cette énorme ambition était justifiée et si ce vaste plan était réalisable ! On a prétendu prouver à l'auteur qu'il exigeait du roman plus qu'il ne peut donner, plus qu'il ne peut rendre, et on l'a renvoyé à ses tréteaux. Je conviens que l'ouvrage de M. Carl Sternheim est déconcertant et touffu, que la philosophie et la politique dont il regorge l'alourdissent au-delà de toute expression et

qu'enfin la manière précieuse et tourmentée du style ajoute à l'obscurité et à la bizarrerie de l'ensemble. Ah ! non, *Europa*[1] n'est pas d'une lecture agréable ni facile; mais il me déplaît, en principe, de chicaner un auteur sur son plan initial. Je ne crois pas nécessaire de maintenir entre les différents genres littéraires ces cloisons étanches auxquelles les critiques d'autrefois tenaient si fort. La littérature allemande qui traverse une période révolutionnaire me paraît plus que toute autre autorisée à briser les cadres anciens. Et je ne vois vraiment pas pourquoi l'on reprocherait en principe à M. Carl Sternheim d'avoir donné la forme romanesque au livre ingénieux où il a tenté de définir notre époque. Le roman philosophique a d'assez illustres patrons pour qu'on ne déroge point à marcher sur leurs traces.

Le reproche, un des reproches que j'adresserai au roman de M. Carl Sternheim, est différent et, d'ailleurs, plus grave. Il me semble que cet auteur s'est laissé déborder par son sujet... ou par ses fiches. Il ne dominait pas sa matière, sa matière l'a dominé et entraîné. *Europa* est un chaos. Ebloui par ce flot d'idées, le lecteur cherche en vain un fil d'Ariane qui lui permettrait de se reconnaître dans ce labyrinthe intellectuel. Il arrive au bout du livre sans l'avoir trouvé. Je vois bien que les admirateurs et les commentateurs les plus autorisés de M. Carl Sternheim cherchent à faire de cette abondance et de ce bouillonnement un mérite. M. Franz Blei, à qui l'on doit des pages pénétrantes sur l'auteur qui nous occupe[2], observe que ce peintre sagace de la vie moderne s'applique surtout à la « définir » sans se laisser guider lui-même dans sa critique par des principes rigoureux. Cette remarque vaut peut-être pour le théâtre de M. Sternheim, mais elle ne vaut certainement pas pour son premier et récent roman. Ce roman, qui est un roman d'idées, foisonne d'idées. Seulement elles se

1. Carl Sternheim, *Europa*, roman, en deux volumes, Munich, Kurt Wolff, 1920.

2. Franz Blei, *Ueber Wedekind, Sternheim und das Theater*, Leipzig, Kurt Wolff, 1916.

contredisent souvent et l'on se demande alors, de la thèse ou de l'anti-thèse, laquelle exprime le sentiment personnel de l'auteur. M. Carl Sternheim est révolutionnaire, il est même pour la révolution extrême. Il se tient à l'aile gauche de la Social-démocratie, avec les Indépendants et les Spartakistes. Mais est-il marxiste ou anti-marxiste ? Sur ce point particulier, qui est d'importance, il fait tenir successivement à ses personnages des opinions diamétralement opposées, sans qu'on arrive à distinguer sa croyance personnelle. Je cite ce cas-là, j'en pourrais citer d'autres. Sur nombre de sujets encore une fois, la manière de voir propre à M. Carl Sternheim n'apparaît pas clairement. Et ce trouble dans la doctrine du romancier-philosophe est fâcheux puisqu'aussi bien son roman philosophique se propose, en dernière analyse, de fournir sur l'Europe et son irrémédiable décadence quelques notions nettes.

Voilà, par exemple, un fait évident, un point hors de contestе : M. Carl Sternheim est effroyablement pessimiste. Si sa physionomie, fuyante et mobile, se laisse difficilement embrasser dans son ensemble, il est aisé d'en saisir certains aspects particuliers, tant ils s'extériorisent avec violence. Le pessimisme radical, un pessimisme allant par instant jusqu'au nihilisme, voilà le trait essentiel de la philosophie de M. Carl Sternheim. Et ce pessimisme, comme il arrive souvent, s'exprime par l'ironie la plus féroce. M. Carl Sternheim, qui est un maître de la polémique, manie à merveille cette arme puissante. L'usage qu'il en fait ne contribue pas à rendre son roman plus clair. Vraiment, il n'est pas toujours possible de distinguer les pages où M. Sternheim se moque de ses personnages, de ses lecteurs ou de lui-même et celles où il parle sérieusement.

* * *

Le sujet de son roman est fort mince. On pourrait même dire, sans lui faire tort, qu'il est à peu près inexistant. Pas d'intrigue, pas de péripétie. Presque pas de dialogue. L'auteur ne rap-

porte les discours des divers interlocuteurs que sous la forme indirecte et ce procédé ne laisse pas d'alourdir encore un livre déjà lourd. Tout l'intérêt « romanesque » de l'ouvrage se réduit aux amours de l'héroïne, si l'on peut donner le nom d'amours aux expériences successives qu'elle poursuit avec un parfait cynisme. J'ai déjà signalé maintes fois le dévergondage et la licence où se complaisent, depuis la défaite allemande, les romanciers allemands. Verraient-ils dans ces audaces une élégance révolutionnaire ? C'est possible, c'est même probable. M. Carl Sternheim, en tout cas, paye largement son tribut au goût régnant pour l'immoralité.

Son roman devient, comme disent les Allemands, plus « piquant »,c'est à dire,pour parler en bon français,plus grivois du fait qu'il a pour protagoniste une jeune fille. Etrange créature, en vérité, cette héroïne du roman de M. Carl Sternheim ! Elle est née à Amsterdam au lendemain de la guerre franco-allemande de 1870-1871 d'un père de race juive et d'une mère de race arienne. Son père, marchand d'antiquités et pacifiste ardent, a saisi l'occasion que lui offrait la naissance de sa fille pour manifester son idéal. Il a donné au baptême à son enfant le nom d'Eura, diminutif d'Europa. Une créature humaine ainsi nommée devrait, pensait-il, répudier tous les préjugés chauvins en honneur dans l'Europe décadente de la fin du dix-neuvième siècle et sacrifier au noble idéal internationaliste appelé à triompher tantôt. Eura Fuld, lancée dans la vie de son temps avec ce périlleux viatique,commence par tromper cruellement l'attente de son père. Le *credo* international de celui-ci était encore d'essence purement politique. Homme de son temps, Fuld père était un bourgeois humanitaire, mais un bourgeois renforcé. Pour lui, Karl Marx incarnait le Diable. Sa fille, appartenant à une génération postérieure, complique l'humanitarisme hérité de son père et de son nom — *nomen omen* — par un goût passionné pour la révolution sociale. Sous ce rapport, Eura est bien la fille aimée du romancier infiniment subversif qui lui donna la vie de l'esprit Elle n'est même le plus souvent, semble-t-il, que son porte-parole. Et c'est un autre défaut capital de ce roman. Une jeune

fille, si bien douée qu'on la suppose, ne saurait s'exprimer sur tous les problèmes politiques et sociaux de son temps avec assurance, la profondeur et la subtilité que M. Carl Sternheim prête à l'enfant terrible née de son érudite fantaisie. L'invraisemblance est choquante et criante. Elle nuit sensiblement à l'intérêt que présente le roman de M. Sternheim comme roman. Ce livre, d'ailleurs si captivant, j'y insiste, n'est captivant qu'en raison des idées qu'il remue, qu'il touche et qu'il brouille.

Les deux personnages principaux sur qui se concentre, aux côtés d'Eura, l'intérêt du livre, sont, d'ailleurs, à peine plus réels que la protagoniste. Ce sont deux Allemands, deux révolutionnaires allemands d'une mentalité typique, analysée avec amour. Ils s'appellent Wundt et Rank. Ils forment avec Eura Fuld un harmonieux trio. A eux trois, ils passent au crible d'une critique triplement malveillante toutes les idées, toutes les institutions de notre époque. Après leur passage, il n'en reste rien. Et ce serait un désolant spectacle si l'on ne sentait planer, au-dessus de tout ce travail de sape, le sourire ironique de l'auteur lui-même. Il entre une grande part de dilettantisme supérieur et d'intellectualisme byzantin dans toute cette négation, dans toutes ces controverses, dans tout ce pessimisme. M. Sternheim confie à trois personnages, diversement orientés, le soin de dénier à l'Europe d'aujourd'hui tout droit à l'existence. Le réquisitoire serait autrement convaincant si M. Sternheim chargeait de cette besogne un seul personnage dont on pourrait dire avec certitude qu'il parle au nom de l'auteur.

* * *

J'en viens maintenant à l'histoire d'Eura et au portrait qu'elle trace des divers peuples d'Europe où son destin la conduit, cette analyse psychologique formant l'essentiel du roman de M. Sternheim.

Eura Fuld, se croyant appelée à de grandes destinées, quitte, fort jeune encore, Amsterdam et sa famille pour Berlin où elle

étudie les sciences sociales, l'histoire de l'art, l'histoire littéraire et beaucoup d'autres sciences moins sublimes. Elle rencontre, à la première représentation d'une pièce de Wedekind, le philosophe et publiciste Carl Wundt qui devient son amant. Au cours de graves entretiens, Eura et Carl Wundt dressent le bilan de l'Allemagne contemporaine.

A l'origine de l'Allemagne moderne Eura découvre le philosophe de Koenigsberg, Emmanuel Kant et son impératif catégorique. Kant prétendait travailler à l'affranchissement de l'esprit humain. En réalité, il fit de la morale une règle absolue, un commandement si fort qu'il a puissamment contribué à l'asservissement de la nation allemande. Il habitua ses contemporains à renoncer par scrupule moral au bienfait de la personnalité. Schiller le suivit dans cette voie. Il n'est révolté qu'en apparence. Il préconise, lui aussi, la soumission de l'individu, l'abdication de l'individu au profit de l'intérêt général et social. Il n'est pas moins responsable que Kant de cette opération qui aboutit à « paralyser les Allemands dans les liens de leur conscience. » Hegel continua cette œuvre si contestable avec son dogme de la « nécessité » souveraine. Après lui, Marx enchérit encore sur ce principe de la nécessité. Le génie n'est rien, l'homme est mené par des lois d'airain qui lui assignent sa destinée : « Avec Karl Marx, l'homme meurt pour que les hommes vivent. »

La passivité du peuple allemand, cette passivité qui constitue depuis un demi-siècle son caractère capital et que la Révolution n'a guère entamée, est donc l'œuvre des philosophes germaniques. Elle est entretenue par une presse, fidèle servante des grands et des puissants, et qui vise uniquement à détourner l'attention publique des graves problèmes dont la solution pourrait nuire à la caste dominante. On met généralement en opposition, quand on parle de l'Allemagne contemporaine, les forces du *Junkerlum* et celles de la Social-démocratie. Eura observe qu'elles se proposent le même but : la domination par la culture et la prospérité matérielle et qu'elles ont, d'ailleurs, excellé l'une et l'autre dans le *drill* des masses sans quoi tout succès politique ou social est désormais impossible. L'agi-

tation social-démocratique n'est qu'un *bluff*, tout au plus un exutoire ou encore un moyen de pression. Sous Guillaume II, l'ouvrier allemand était devenu un petit bourgeois, un petit rentier non moins intéressé que son patron à ce que les affaires marchassent bien. Et comme elles marchaient ! M. Carl Sternheim trace un amusant tableau du « grand magasin » berlinois Wertheim, où il voit comme le symbole de l'activité et de la pléthore allemandes avant la guerre. Et sur tout cela, ridicule un peu, mais rassurante, planait l'image de l'empereur. M. Sternheim montre l'Allemagne de 1914 dominée par une immense affiche de publicité d'où émerge une « moustache bien cirée. »

Un événement heureux arrache Eura Fuld à ses observations sur l'Allemagne. Une tante de son père vient de mourir à Paris. Mme Heiligmann possédait place Vendôme un immense magasin d'antiquités. Très experte en affaires, elle avait un vice fatal : la gourmandise. Elle est morte d'indigestion pour avoir mangé à la cuiller une livre de caviar sans reprendre haleine. M. Carl Sternheim ne craint pas de mêler à l'érudition, dont son livre est comme bourré, d'énormes bouffonneries destinées à en rendre la lecture moins ardue. Eura est l'unique héritière de Mme Heiligmann. Elle court à Paris pour prendre possession des biens qui l'attendent. Et c'est un nouveau chapitre et un nouveau thème : analyse psychologique du Français vers la fin du siècle dernier.

Si j'ai bien compris M. Sternheim —et j'ai dit qu'il n'est pas toujours facile à comprendre — le caractère dominant de la France lui paraît être une stabilité persistante à travers les régimes changeants et en dépit d'une effervescence toute superficielle, alors que l'Allemagne, en apparence plus stable, est au fond beaucoup plus mobile, beaucoup plus inquiète, beaucoup moins fixée. Installée dans l'hôtel opulent de la place Vendôme, Eura se fait couper les ongles (*sic*) par la femme de chambre de sa tante. Et déjà cette simple opération fournit à la jeune fille psychologue des lumières décisives sur l'âme française. Christine, la soubrette de Mme Heiligmann, rend à Eura le petit service qu'elle lui demande « en toute humilité,

avec une liberté humaine qui ne laissait point percer le problème de la rivalité sociale. » Eura en tire cette conclusion que la révolution sociale a peu de chances de réussir en France, que la tradition n'est nulle part plus respectée, la famille plus forte, l'Etat plus puissant, les classes plus solidement délimitées. Et sans doute il ne nous déplaît pas qu'un auteur allemand s'exprime ainsi, dût le procédé auquel il doit ses convictions rappeler quelque peu les généralisations audacieuses de l'illustre Anglaise écrivant, après une nuit passée à Blois, la phrase célèbre : « Toutes les femmes de Blois sont rousses et acariâtres. »

Riche à millions, instruite, belle et séduisante, Eura Fuld trouve facilement accès dans la société parisienne. Elle prend pour amant un gentilhomme de bonne marque, le comte Chamailland, avec qui et chez qui elle poursuit ses études de sociologie d'après nature. Par comparaison avec le catholicisme français, le protestantisme prussien paraît à Eura une pauvre chose. Alors que le protestantisme allemand n'a rien produit, rien inspiré, rien animé, le catholicisme français continue de marquer à son empreinte toute la vie française. Non seulement il a dicté à la France dans le passé tous ses grands faits d'armes, mais c'est encore lui qui soutenait,quoiqu'il semblât, Diderot et Voltaire. Ils luttaient contre les abus des grands, soit; mais au nom de la divinité du monde français. C'est enfin le catholicisme qui a rendu possible la magnifique floraison littéraire du naturalisme français. M. Sternheim professe une admiration sans bornes pour Gustave Flaubert et pour le meilleur de ses disciples, Guy de Maupassant, qu'il appelle « le plus puissant d'entre cette race de géants ». Bien qu'il ait subi profondément lui-même l'influence du symbolisme, bien que ce roman d'*Europa* relève du symbolisme et de l'expressionnisme allemand bien plus que du réalisme français, c'est au réalisme français que vont les préférences de l'auteur allemand. *L'impassibilité* de Flaubert, l'*immoralisme* de Maupassant le remplissent d'un enthousiasme esthétique et sentimental. Et, dans la conviction où il est que de tels artistes et de tels philosophes n'étaient possibles que dans

la France catholique, il en marque au catholicisme français une admirative indulgence.

Tous ces aperçus théoriques sont passablement paradoxaux. Plus paradoxale encore la conclusion où arrive M. Sternheim — sous le couvert de son héroïne — sur l'art français en général par opposition à l'art allemand. M. Sternheim célèbre «la jubilante joie de vivre» qui constitue, à l'en croire, la marque distinctive de l'art français à la fin du dix-neuvième et au commencement du vingtième siècle. Et qui M. Sternheim cite-t-il, comme preuves à l'appui ? Baudelaire, Verlaine, Jammes, Charles-Louis-Philippe, Manet, Renoir, Degas, Cézanne, Gauguin, Matisse et Debussy. Je ne demanderais pas mieux, en ce qui me concerne, que de voir, en eux tous, des représentants typiques de la joie de vivre française; mais encore faudrait-il que M. Sternheim réussît à prouver ce qu'il affirme avec tant d'assurance. J'avoue qu'il ne m'a point persuadé. Et la fragilité de ses arguments en faveur de la joie de vivre française s'exprimant par les artistes français nommés ci-dessus m'incline à n'accepter que sous bénéfice d'inventaire le résultat de toutes ses investigations — ou des investigations de son héroïne — sur quelques autres peuples d'Europe : les Anglais, les Belges, les Hollandais, les Suisses. Au surplus c'est bien la psychologie des Allemands et des Français considérés comme les deux facteurs essentiels de l'évolution continentale qui intéresse et retient surtout M. Sternheim. Le reste est, à ses yeux, d'importance secondaire.

* * *

Une fille est née à Eura de ses amours avec le philosophe Carl Wundt. La mère place sur cette enfant les plus grandes espérances. Eura est arrivée, par la méditation et l'observation, à cette idée que la question féminine est intimément liée à la question sociale, qu'il faut commencer la révolution sociale par le bouleversement complet des lois qui président aux rapports entre les sexes. A l'âge où les bébés ont besoin d'une nourrice, Eura songe à donner au sien un précepteur. Son

choix tombe sur le docteur Rank, un révolté plus obstiné encore que Carl Wundt. Eura s'éprend de Rank et ne tarde pas à en faire son amant. Dans leurs loisirs amoureux, Eura et Rank repétrissent et refaçonnent à leur guise les peuples d'Europe, leurs us et leurs coutumes. Eura et son ami ont voué une haine sauvage aux poètes, ces parasites et soutcneurs de la bourgeoisie, aux poètes qui, par leur culte suranné de l'idéal chevaleresque, empêchent les rapports de la femme et de l'homme de se modifier, conformément à l'idéal révolutionnaire des temps nouveaux. La loi de l'homme est partout, mais elle a trouvé dans le docteur Rank un ennemi implacable. Rank intéresse Eura à son *Encyclopédie pour briser l'idéologie bourgeoise*. Ensemble, ils y travaillent de grand cœur, découvrant jusque dans la formation des mots la tyrannie du mâle, s'efforçant ensemble de découvrir les moyens d'y remédier.

Carl Wundt, cependant, le père de la fillette, conçoit pour elle un avenir assez différent de celui qu'envisage sa mère. Il disparaît soudain, emmenant avec lui son enfant. C'est en vain qu'Eura lance aux trousses des fugitifs les détectives les plus renommés; ceux-ci n'arrivent pas à les découvrir. C'est longtemps plus tard, après bien des années consciencieusement mises à profit par Eura pour placer des mines aux endroits sensibles de la société « bourgeoise », qu'elle reçoit du père de son enfant un télégramme provenant de Java. Carl Wundt s'est fixé à Java avec sa fille, qui a reçu de lui le nom d'Adirah. Ensemble ils mènent l'existence des colons, s'adonnant surtout à la culture du riz. Carl Wundt tient à montrer Adirah à sa mère. Il donne rendez-vous à celle-ci à Anvers, où le paquebot doit arriver bientôt. Eura prend un billet à destination du grand port belge, mais elle y arrive pour voir éclater la guerre de 1914 et pour voir l'armée allemande envahir ce territoire neutre.

Les derniers chapitres du roman esquissent la philosophie de la guerre récente. Ils apportent au lecteur une déception extrême. Du moment où l'amour-propre allemand entre en jeu, c'en est fait de cette impartialité et de cette sérénité qui caractérisaient M. Sternheim, philosophe des races et des nations. Le philosophe et même l'ironiste s'effacent devant

l'Allemand, imbu de tous les préjugés allemands et prompt à fortifier de l'autorité qu'il doit à son objectivité de naguère toutes les légendes intéressées répandues par l'Allemagne. Sa volte-face est lamentable, mais combien significative !

L'Allemagne ne voulait pas la guerre, mais la France et l'Angleterre la souhaitaient. Les Français, « depuis trente ans », élevaient leurs fils dans l'obsession de la revanche. Dès les guerres balkaniques, ils étaient « archi-prêts » à se précipiter sur l'Allemagne, trop prospère à leur gré. Si la guerre générale n'éclata point en 1912, c'est parce que l'opinion publique anglaise n'était pas encore assez excitée contre les Allemands ; mais avec quelle impatience la Russie et la France attendaient dès lors la faute allemande, qui leur permettrait d'ameuter l'Europe, le monde entier contre le *Reich* ! M. Carl Sternheim montre les gouvernements de Paris et Pétrograd creusant, avec un machiavélisme sans nom, toutes sortes de pièges sous les pas de l'Allemagne, sûrs de l'y faire tomber quelque jour. La « modération des empires centraux », lors du crime de Sarajévo, commença par porter au suprême degré la colère de la république française et de l'empire russe, mais quand l'Allemagne envahit la Belgique, quelle allégresse parmi les ploutocrates de Paris et Saint Pétersbourg ! L'Allemagne donnait enfin dans le panneau ! L'Angleterre allait pouvoir intervenir contre « le monstre qui passait outre à ce qui forme la base de toute administration capitaliste : le contrat. »

Et c'est l'écroulement de l'Europe, aux regards consternés d'Eura et de Carl Wundt. Ils avaient compté sur les socialistes, puis sur les femmes pour empêcher la guerre. Les socialistes et les femmes n'empêchent rien. Et l'horrible tragédie déroule, pendant quatre ans et demi, ses sanglantes péripéties. Le capitalisme célèbre des orgies, tous les hommes se muent en voleurs. Alors la corruption de la vieille Europe apparaît dans tout son éclat. Ecœurés, Eura et Wundt contemplent, avec un morne désespoir, ce spectacle affreux.

La révolution bolcheviste leur rend quelque espoir. J'ai déjà dit que M. Carl Sternheim, théoricien de la révolution, tient pour les théories extrêmes. Il avoue franchement, dans les dernières pages de son livre, sa sympathie pour le

bolchevisme. Le triomphe du bolchevisme en Russie lui paraît le résultat capital de la guerre. Il le console de la défaite allemande, tout d'abord parce qu'il lui permet de masquer jusqu'à un certain point cette défaite. M. Carl Sternheim travestit ingénieusement la grande guerre en un duel entre le prolétariat et le patronat : « Si le grand homme d'argent, écrit-il, triomphe encore en Occident, le travailleur a remporté la victoire en Orient. » La victoire du capitalisme occidental menace toutefois de durer longtemps, trop longtemps en tout cas au gré de M. Carl Sternheim et de ses personnages.

Le roman de M. Sternheim s'achève sur un sanglot de désespoir et des pronostics d'un pessimisme désolé : « L'Europe est morte », s'écrie l'auteur, et tout essai destiné à lui rendre vie est condamné à un échec. Eura, l'héroïne, symbole de cette Europe bouleversée, est condamnée, en conséquence, à mourir elle aussi. M. Sternheim la fait périr sous les talons d'une troupe de bourgeois ivres, tandis qu'elle prêche l'émeute aux ouvriers d'Amsterdam.

Echappé au naufrage européen, Carl Wundt se rembarque sur un paquebot à destination de Java. Il a grande hâte de retrouver cet univers Oriental où la vie se présente sous un aspect si exubérant, alors que l'Occident n'est plus qu'une vaste nécropole. Et cette conclusion doit être signalée. Opposer la santé de l'Orient à la décadence européenne, c'est désormais le refrain d'un grand nombre d'Allemands qui se piquent de penser profondément et de voir les choses de haut. Jean-Jacques Rousseau préconisait comme remède aux maux de la civilisation le retour à la nature. Les auteurs allemands, fils de la défaite allemande, retournés contre ce vieux continent qu'ils avaient rêvé d'asservir, s'accordent aujourd'hui à demander à l'Orient des raisons de vivre, de croire et d'espérer. Ainsi s'exprime, après le comte Hermann Keyserling, M. Carl Sternheim.

Et si le comte Keyserling dit brahmanisme, bouddhisme, confucianisme, M. Carl Sternheim dit bolchevisme, avec la même apparence de conviction. Ils nous permettront l'un et l'autre de les laisser s'enthousiasmer tout seuls pour ces remèdes héroïques.

Maurice MURET.

L'ESTHÉTIQUE DE BENEDETTO CROCE

M. Benedetto Croce [1] est un logicien. La vigueur est la principale qualité de son esprit. Froid et soucieux de précision, travailleur infatigable, déroulant sa pensée patiemment comme un fil, appliquant sa puissance de raisonnement à tous les grands problèmes de la philosophie et aussi de la vie moderne, M. Benedetto Croce a employé une vie déjà longue à satisfaire son désir de connaître. Toute la vigueur de cet esprit, vigueur très rare, s'est appliquée à la recherche de la vérité. Non de la vérité physique. M. Croce se défie du fait; ses longues méditations lui ont révélé qu'un groupe de faits n'a jamais qu'une vérité relative; ce qu'il poursuit, ce n'est pas la vérité absolue, c'est la plus grande sécurité possible. Cette

Depuis 1903, M. Croce a fondé la revue : *la Critica* et il y fait paraître tout ce qu'il écrit. Il a réuni ses œuvres complètes en vingt-neuf volumes parus à Bari, chez Latuza, l'éditeur de *la Critica*.

La *Filosofia delle Spirito* comprend quatre volumes : I *Estetica, teoria e storia*; II *Logica come scienza del concetto puro*; III *Filosofia della Pratica, Economica ed Etica*; IV *Teoria e storia della Storiografia*.

Les *Saggi filosofici* comprennent cinq volumes : I *Problemi di Estetica e contributi alla Storia dell' Estetica italiana*; II *La filosofia di Giambattista Vico*; III *Saggio sullo Hegel, seguito da altri scritti di storia della filosofia*; IV *Materialismo storico ed economica marxistica*; V *Nuovi saggi di estetica*.

Les *Scritti di Storia litteraria e politica* comprennent : I *Saggi sulla letteratura italiana del Seicento*; II *La revoluzione napoletana del* 1799; III, IV, V et VI *La letteratura della nuova Italia*; VII *Teatri di Napoli dal Rinascimento alla fine del secolo decimottavo*; VIII *La Spagna nella vita italiana durante la Rinascenza*; IX et X *Conversazioni critiche*; XI *Storie e leggende napoletane*; XII *Gœthe*; XIII *Una famiiiglia di patrioti ed altri saggi storici et critici*; XIV *Ariosto, Shakespeare e Corneille*; XV et XVI *Storia della storiografia italiana*; XVII *La poesia di Dante*.

Les *Scritti varici* ne comprennent encore qu'un volume : les *Primi Saggi*. Enfin M.Croce a publié en 1912 un petit volume résumant en quatre leçons sa doctrine esthètique. C'est le *Breviario di Estetica*. Il existe également des *Pagine sparse* recueillies par M. Castellano; 3 volumes (1919-1920).

Parmi les traductions françaises : *Philosophie de la Pratique. Economie et Ethique* trad. par A. Buriot et Jankeleirtch (1911); *La philosophie de Vico* trad. par A. Buriot et Georges Burgin (1913); *L'Esthétique comme science d'interprétation et linguistique générale* trad. par Henri Bigot (1914); *Matérialisme historique et économie marxiste* trad. par Alfred Bonnet (1901).

sécurité, il ne la trouve que dans l'esprit. Il méprise la psychologie qui prétend être une science, qui rassemble des faits, ce qui, dit-il, est la négation de toute philosophie. M. Croce s'enferme dans la pensée pure et fait travailler son esprit sur lui-même. Il a consacré sa jeunesse à l'élaboration d'une méthode. Ses grands livres : l'*Esthétique*, la *Logique*, l'*Historiographie* sont autant de méthodes pour arriver à la connaissance. M. Croce, dans ses premières et ses plus grandes années de production, s'arrêtait avant l'expérience. Il savait combien il est difficile de saisir lorsqu'on sort de soi-même, combien il est délicat d'appliquer une méthode, même lorsqu'elle paraît impeccable.

Plus tard, M. Croce arrivait à l'étude de faits extérieurs. Il devenait historien et critique littéraire. C'est sans doute qu'il est difficile de résister à la tentation d'appliquer une méthode que l'on a trouvée; on veut soi-même justifier sa découverte; l'étude du monde extérieur a des attirances irrésistibles. D'autre part, M. Croce avait peut-être fait le tour de son esprit; homme de cabinet, travailleur régulier, il lui fallait chaque matin, quand il s'asseyait à sa table, un sujet d'études pour la journée.

M. Croce écrivit plusieurs livres d'histoire napolitaine. Par là, il revenait à des tendances qui s'étaient manifestées dans sa première jeunesse, avant ce qu'on pourrait appeler sa période philosophique. M. Croce, bien qu'il soit né dans les Abruzzes, vit au centre de Naples, via Trinita Maggiore, dans l'ancien palais des princes Filomarino. Il aime les pierres de sa ville, il a publié quelques études sur la topographie de la vieille Naples. Il est, devant l'Italie du nord, le défenseur de l'art et de la pensée de l'ancien « Royaume ». Ses adversaires l'ont accusé quelquefois d'être injuste envers les hommes des provinces du centre et du nord. Cette cervelle froide, ce logicien devient presque partial quand il s'agit de Naples.

Le premier grand livre de M. Croce avait été une *Esthétique*. Et cette *Esthétique* reste son œuvre capitale. La méthode qu'il y avait exposée, il s'efforça de l'appliquer aux œuvres littéraires de son pays. Dans son premier volume d'histoire littéraire, il étudiait les œuvres du XVII^e^ siècle où

les grandes influences viennent de Naples. Puis il entra résolument dans l'époque moderne. Dans la *Critica*, revue fondée par lui, il publia une longue série de monographies qui étudient la littérature italienne de la seconde moitié du XIVe siècle jusque dans ses représentants les moins significatifs. Ces monographies ont été réunies en quatre volumes. Elles forment la série intitulée : *La letteratura della nuova Italia.*

C'étaient des articles puissants, riches et qui, pour la plupart, épuisaient le sujet. Ils eurent le plus grand retentissement. Jusqu'à leur apparition, M. Croce avait été connu des esprits curieux de philosophie et d'histoire. En appliquant sa méthode à la littérature contemporaine, il atteignit le grand public. La jeunesse, si passionnée pour les questions littéraires, se tourna vers lui. Il apportait un style scientifique et précis, sans images et sans éloquence; il apportait la sécurité, la solidité, des idées qui, pour ne pas être toujours absolument neuves, étaient fortes, repensées personnellement et coordonnées. Il s'opposait à la critique brillante et vide et aussi à l'érudition inanimée. Les jeunes gens, peu disposés aux abstractions, et qui auraient reculé devant l'aridité d'un traité philosophique, se laissaient insensiblement pénétrer par cette méthode en lisant un article sur Carducci, sur Pascarella ou sur d'Annunzio. M. Croce formait ses jeunes compatriotes. Il devenait un esprit maître. Aujourd'hui les idées du traité d'esthétique sont un élément très important de la pensée de l'Italie. Il est difficile de comprendre un intellectuel de Rome ou de Milan si l'on ignore l'œuvre esthétique de M. Croce. Je veux en exposer les traits principaux en souhaitant qu'on la considère, non comme un système logique plus ou moins brillant, mais comme la discipline de nombreuses pensées vivantes. Discipline qui a d'ailleurs une valeur considérable et dont l'étude ne peut qu'être profitable à tous les bons esprits.

* * *

M. Croce ne croit guère aux inventions spontanées. Grand liseur, grand preneur de notes, il pense qu'une méthode vala-

ble ne saurait être créée par un individu, avant l'examen approfondi de toutes les méthodes précédentes. Il n'y a pas de véritable création individuelle en philosophie. Le philosophe d'aujourd'hui étudie tous les systèmes d'hier et s'efforce de faire jaillir une étincelle nouvelle.

«La recherche du philosophe à propos de l'art, dit-il, est contrainte à parcourir les voies de l'erreur pour retrouver la voie de la vérité. La voie de la vérité n'est pas différente des voies de l'erreur. Les voies de l'erreur traversées par un fil qui permet de dominer le labyrinthe, voilà la voie de la vérité. »

Aussi M. Croce est-il plein de mépris pour les journalistes ou pour les artistes qui se mêlent de raisonner d'art. Ce sont des incompétents qui s'égarent sur des chemins reconnus depuis bien longtemps sans issue par les philosophes.

En examinant les théories élaborées au cours des siècles, M. Croce constate qu'aucune n'a pu serrer l'art d'assez près pour en donner une définition juste. Il réfute toutes les grandes théories d'esthétique, ce qui n'est pas très difficile.

L'art, dit-il, n'est pas un fait physique. Par fait physique il entend « certaines couleurs ou certains rapports de couleurs, certaines formes de corps, certains phénomènes de chaleur ou d'électricité ». Le vulgaire, continue M. Corce, est assez porté à croire que certaines couleurs ou certaines formes sont belles. Les Grecs et les hommes de la Renaissance se sont efforcés vainement de déterminer le canon de la beauté. Or, l'art ne peut pas être un fait physique, parce que, de l'aveu de tous les penseurs modernes, un fait physique n'a pas de réalité. « Il n'est pas une réalité mais une construction de notre intelligence dans un but de science. »

Je n'entends pas défendre ici la théorie de l'art — fait physique. Mais il me semble que, pour la réfuter, M. Croce se place un peu haut. L'art — fait physique, ne peut pas — exister puisqu'il est évident que l'art, son nom même l'indique, est œuvre humaine. Mais la beauté du monde physique existe, personne ne pourrait le nier. Lorsque, par un beau soir, M. Croce, du haut de Saint-Elme, contemple Naples et le Vésuve, il ressent de la joie qui est provoquée, non par l'art,

mais par la beauté naturelle. Et peu importe que Naples et le Vésuve existent réellement si, chaque fois que M. Croce est placé dans les mêmes circonstances, il ressent, sans l'intervention d'aucune main d'artiste, une joie de même intensité. Je crois pouvoir dire également que, si les théoriciens grecs se trompaient en donnant comme but suprême à l'art la détermination du canon de la beauté humaine, il n'en est pas moins vrai que la beauté humaine existe et que le corps parfait est celui que se plie le mieux à toutes les actions physiques. Je préférerais donc que M. Croce eût dit : « Le monde naturel nous donne des sensations de beauté, mais cette beauté doit être distinguée de l'art.»

M. Croce écarte ensuite la théorie hédoniste qui identifie l'art et le plaisir. Tous les plaisirs ne sont pas de l'art. La démonstration a été souvent faite.

Il repousse aussi la théorie qui confond l'art et la morale. Le jugement moral, pense M. Croce, ne peut s'appliquer qu'à des réalités. Or l'art n'est qu'images. Comment juger moralement des images ? La morale ne perd pas tous ses droits; car, si les images lui échappent, l'artiste, qui est un homme, reste soumis à ses lois.

L'art est-il donc un moyen de connaissance ? Certes non. L'art n'est pas la notation de la réalité. L'image qu'il crée est distincte de la réalité et indépendante. Toutes les doctrines qui font de l'art la simple reproduction de la vie, le naturalisme, le vérisme, sont des doctrines fausses. Rien de moins scientifique que l'art. Rien de moins poétique que les époques où règnent les savants.

Opposer l'art à la connaissance scientifique, c'est l'idée importante du système de M. Croce, c'est l'idée qui lui permet de réfuter les plus célèbres théories esthétiques du XIX^e^ siècle. L'art ne saurait être confondu avec le mythe et avec la religion, comme le prétendent Schelling et Hegel. Pour le fidèle, le mythe, la religion expriment une réalité. L'art ne produit que des images. Taine a commis une erreur grave en l'identifiant aux sciences naturelles. Les naturalistes français se sont trompés en voulant faire de l'art une observation historique et documentaire.

L'art est étranger à la science, à la philosophie, à la pensée. La pensée, dès qu'elle se fait jour, le détruit. Aussitôt qu'apparaissent la réflexion et le jugement, l'art se dissipe et meurt. « Il meurt dans celui qui regarde ou qui écoute et qui, de contemplateur ravi de l'art, se change en observateur pensif de la vie. »

Voilà donc toute la partie négative de la théorie esthétique de M. Croce. L'art n'est ni un fait physique, ni le simple plaisir, ni la morale, ni la connaissance. Qu'est-il donc ? Avec une grande ingéniosité, une grande force d'analyse, M. Croce essaie de définir ses limites exactes.

L'art, dit-il, est intuition. Et il considère qu'intuition est à peu près synonyme de vision, de contemplation, d'imagination, de fantaisie, de figuration, de représentation. Ce sont là bien des synonymes et le sens de cette intuition ne doit guère être précis. C'est sur ce terme incertain que M. Croce fait reposer tout son système. Système fécond, et qui ouvre sans cesse des vues nouvelles, mais qui ne persuade l'esprit qu'à demi.

Nous voici dans le monde des images, ce monde d'où l'art ne peut sortir. Toute image est-elle de l'art ? Le sens commun repousse une pareille affirmation. La rêverie, la succession d'images sans lien est un délassement de l'esprit : ce n'est pas une création artistique. Pourquoi ? Les théoriciens d'autrefois répondaient : « Parce que l'image artistique doit être une, *simplex et unum*. » Des esthéticiens modernes ont formulé la distinction entre l'imagination qui préside à la rêverie et la fantaisie qui est la faculté créatrice. Par l'imagination, l'homme jouerait avec des images empruntées aux autres et usées ; par la fantaisie, l'homme créerait une image nouvelle.

Le champ se resserre peu à peu sous l'analyse de M. Croce. A quoi reconnaît-on l'image nouvelle, l'image intuitive, l'image d'art ? On a prétendu que l'image est artistique lorsqu'elle représente une idée. M. Croce a trop soigneusement écarté la connaissance de la faculté artistique pour pouvoir accepter une pareille théorie. Cette théorie mène à l'allégorie, c'est-à dire à une monstruosité, à une création hybride où

la pensée et l'image se juxtaposent sans se confondre et, au lieu de se renforcer, se gênent mutuellement. Le symbole est plus proche de l'image d'art, car l'idée se dissout entièrement dans la représentation et, suivant Vischer, comme un morceau de sucre dans l'eau. Cependant, tant qu'elle persiste comme idée, elle diminue d'autant la valeur artistique de l'image. « Certes, l'art est symbole, symbole tout entier, il n'est que signification, mais symbole de quoi? L'intuition est vraiment artistique, elle est vraiment intuition et non amas chaotique d'images seulement quand elle a un principe vital qui l'anime et ne fait qu'un avec elle. Mais quel est ce principe ? »

Pour répondre à cette question, M. Croce rappelle les doctrines différentes du romantisme et du classicisme, le romantisme soutenant que seul le sentiment est important et qu'il est permis de négliger la forme, le classicisme estimant avant tout les qualités de forme et se souciant peu du sentiment. Doctrines, dit M. Croce, également erronées. Les œuvres des maîtres ne sont ni romantiques ni classiques. Ou plutôt elles sont à la fois classiques et romantiques, sentiment et représentation : « Un sentiment vigoureux qui s'est fait tout entier représentation très pure et très éclatante. »

« Ainsi la transcendance médiévale se fixe dans le bronze de la *terzina* de Dante, la mélancolie et la rêverie suave dans la transparence des sonnets et des *canzoni* de Petrarque; la sage expérience de la vie et le sourire envers les fables du passé dans la limpide octave de l'Arioste, l'héroïsme et la pensée de la mort dans les parfaits hendécasyllabes de Foscolo, l'infinie vanité de tout dans les chants sobres et austères de Léopardi. Et même les raffinements voluptueux et la sensualité d'animal du décadentisme international d'aujourd'hui ont eu peut-être leur meilleure expression dans les œuvres en prose et en vers d'un Italien, de d'Annunzio. Tous étaient des âmes profondément passionnées, tous, même le serein Lodovico Ariosto, si amoureux, si tendre et qui réprima souvent l'émotion sous le sourire; leurs œuvres d'art sont la fleur éternelle qui est née de leurs passions. »

Donc, c'est le sentiment qui anime l'image, en fait une

œuvre d'art. « Ce n'est pas l'idée, c'est le sentiment qui confère à l'art la légèreté aérienne du symbole ; une aspiration enfermée dans le cercle d'une représentation, voilà l'art. » Ceci montre la vanité de toutes les répartitions scolastiques des œuvres d'art en genres. « L'épique et le lyrique, le dramatique et le lyrique sont des divisions scolastiques de l'indivisible ; l'art est toujours lyrique ou, si l'on veut, c'est l'épique et le dramatique du sentiment. Ce que nous admirons dans les œuvres d'art originales, c'est la parfaite forme imaginée qu'y prend un état d'âme, voilà ce que nous appelons vie, unité, densité, plénitude de l'œuvre d'art. Ce qui nous déplaît dans les œuvres fausses ou imparfaites, c'est le contraste non unifié entre des états d'âmes divers, leur stratification, leur mélange, leur marche hésitante qui reçoit une unité apparente de l'arbitraire de l'auteur, lequel se sert à cet effet d'un plan ou d'une idée abstraite ou d'une commotion émotive extra-esthétique. » C'est ce que sentaient confusément les théoriciens d'autrefois quand ils exigeaient l'unité d'intérêt. La seule unité à exiger du poète, c'est l'unité de l'idéal.

M. Croce a atteint le but qu'il se proposait. Il a donné une définition de l'art et un système pour critiquer et pour juger.

* * *

Je ne sais si, pour le philosophe, cette théorie est absolument satisfaisante. Elle paraît une des plus difficiles à réfuter, une des plus ingénieusement imaginées. Je crains pourtant qu'elle n'offre pas au critique un appui bien solide et qu'elle ne puisse le préserver de graves erreurs de jugement. Il me semble que s'il est difficile de l'affaiblir par l'argumentation, si elle n'offre guère de prise à l'adversaire, c'est à cause d'une certaine imprécision. En somme, M. Croce, lorsqu'il affirme que la beauté est l'harmonie établie entre le sentiment ou « le caractère dominant » du poète et la forme de l'œuvre d'art, n'affirme pas grand chose. Cela revient à dire qu'il y a une beauté particulière à chaque poète et que la tâche du critique est de trouver cette beauté. Je crois cela très vrai. Mais ce n'est pas encore ce

système qui nous fera sortir de l'anarchie. Après avoir réfléchi onguement, M. Croce nous enseigne que la critique ne peut se fonder sur le raisonnement, mais sur la divination. Il l'a dit lui-même dans un de ses articles où il faisait ouvertement déclaration d'impressionisme.

« Pour juger d'art, ma critique ne connaît pas d'autres moyens que d'interroger directement l'œuvre même et d'en ressentir la vive impression... obtenir la vive impression, c'est-à-dire la conjonction avec l'esprit de l'artiste », juger ensuite de ce qui dans l'œuvre est d'accord avec l'esprit de l'artiste. Ce qui est d'accord sera le beau, ce qui est en désaccord sera le laid.

M. Croce, courageusement, a expliqué son système. Il faut croire que le système avait des qualités, puisqu'il n'est pas un des articles de M. Croce qui n'apporte sur le sujet étudié des lumières nouvelles. Mais il avait aussi des défauts; au moins il n'était pas une discipline absolument sûre puisque M. Croce s'est trouvé quelque fois en désaccord complet avec le jugement des hommes. Or, il l'a observé lui-même plusieurs fois, la beauté, si difficile à déterminer, est, par contre, accessible à la plupart des hommes. C'est une question d'instinct plus que de raisonnement. Il lui est arrivé aussi de se contredire lui-même : en l'un des deux cas, il devait se tromper.

L'idée du *caractère dominant* d'un poète est une idée féconde, mais ancienne. M. Croce la rajeunit et lui donne une force nouvelle en l'entourant de tout le sérieux du vocabulaire philosophique. Mais enfin trouver le trait principal d'un écrivain et regrouper autour de lui toutes les tendances suivant l'importance particulière qu'elles prennent dans l'individu, c'est ce que Lemaitre ou Faguet ont fait dans la plupart de leurs articles.

Rien n'est plus amusant pour un critique. Rien aussi n'est plus dangereux et il faut se défier de l'imagination. M. Croce le sait bien, lui qui, dans un morceau que nous citions plus haut, estime que « la transcendance médiévale » est le caractère dominant de Dante et qui, dans le plus récent de ses livres, fait d'un tout autre sentiment le noyau central du grand poète florentin.

Les Faguet ou les Lemaitre appliquaient le système à peu près instinctivement, M. Croce l'a proclamé. Par là, il l'a rendu plus vigoureux, mais aussi il l'a exposé à un certain retrécissement. De ce retrécissement, M. Croce, qui a l'esprit juste, se garde d'ordinaire. Mais qui pourra en garder les disciples qui suivront son système à la lettre ? Qui les empêchera de croire qu'on connaît l'ensemble d'un esprit lorsqu'on a déterminé le trait principal ? Sauront-ils se défendre contre la tentation d'isoler une tendance et d'en faire tout Leopardi ou tout Byron ? L'abstraction, ce vice des critiques, ne les stérilisera-t-elle pas ? M. Croce, à qui la force de l'esprit n'interdit pas la grâce des mouvements, sait, s'il s'agit de Shakespeare, faire du sentiment de la vie entière le sentiment dominant de son personnage. Il sait, quand il étudie Carducci, écrire toute l'histoire d'un esprit sans sembler s'écarter de son propre système. Mais il est permis de douter d'un système que les très habiles seuls peuvent impunément appliquer.

Je dirai aussi que ce système a l'inconvénient de tous les systèmes : il mène au mécanisme, à l'automatisme. M. Croce s'en défend le plus souvent. Mais parfois on surprend en lui quelques somnolences. Il devient le jouet de la machine qu'il a créée. Elle trouble son jugement, elle le fait dévier. Témoin l'étrange article sur Corneille publié en 1920. M. Croce, sauf quelques erreurs de détail, a senti ce qui fait la valeur inégalée de Corneille. Mais son article, par sa construction, apparaît comme un monument d'incompréhension.

Et je veux dire enfin l'erreur que tout le monde a reconnue et dans laquelle M. Croce paraît s'enfoncer à chaque œuvre plus profondément, M. Croce se laisse emporter trop loin par son adoration du sentiment. Il dédaigne comme étranger à l'art tout ce qui est de l'intelligence, tout ce qui est de la pensée. Il refuse toute beauté à la courbe intellectuelle d'une œuvre. C'est peut-être cet étrange système qui lui rend la poésie française si difficilement accessible. M. Croce, en un livre sensationnel sur la *Poésie de Dante* publié cette année, rejette de l'œuvre de Dante tout ce que les commentateurs avaient si ardemment admiré jusqu'ici, la beauté de construc-

tion, la puissance architecturale. Ce travail accompli, il ne lui reste dans les mains que d'admirables fragments. On l'a accusé d'être un faiseur de ruines.

Malgré ses défauts, l'œuvre de M. Croce reste un grand renouvellement de l'esthétique. Elle vaut plus peut-être par ses qualités négatives que par ses qualités positives, elle détruit plus qu'elle ne construit. La solution qu'elle apporte n'apparaît pas d'une justesse absolue. On peut le dire sans craindre de troubler M. Croce; il sait mieux que personne qu'une œuvre critique ne peut être définitive.

« Une œuvre de critique, a-t-il écrit lui-même, reste toujours plus ou moins une contribution. La critique définitive est un rêve de ceux qui ne s'entendent pas à ces choses. Définitive est seulement, et en un certain sens, l'œuvre de l'art, jamais l'œuvre de la pensée. »

Paul Rival.

LA FONTAINE ET LES ANIMAUX

Dans la salle d'études enfumée, devant un lourd traité de théologie, les yeux grand ouverts du jeune novice regardent, au-delà des murs du couvent, vers les champs et les coteaux de la Champagne verdoyante que, bordée d'oseraie, contourne la Marne, avec — à l'horizon. — le massif touffu de la Montagne de Reims.

Brusquement la voix rèche du surveillant vient dissiper son rêve, et Jean de la Fontaine, qui termine son noviciat à l'Oratoire de Paris, reprend l'étude du poussiéreux traité de théologie ouvert devant lui.

« Le 27 avril 1641, M. Jean de la Fontaine, âgé de vingt ans, a été reçu, pour les exercices de piété, de nos confrères. Il est de Château-Thierry et fils de Charles, Conseiller du Roy et maître des Eaux et Forêts de ce duché ». Telle est la mention que portent les annales de l'Oratoire.

Une fois ses études terminées, études ordinaires qui furent celles de tout jeune homme de qualité de cette époque, c'est-à-dire uniquement orientées vers les humanités, Jean de La Fontaine se trouve en proie à une crise de piété, qui le fait se ranger sous la règle de l'Oratoire. Il était de bonne foi dans sa vocation. Il ne cherchait pas dans les ordres un refuge contre les hasards de l'existence. Il était l'aîné et la situation de la maison paternelle lui assurait un avenir sinon luxueux, de moins aisé; il obéissait à un choix purement volontaire ou l'avait entraîné une imagination vive et ardente en même temps que sensible.

Ce qu'il advint de cette vocation, on le sait : un feu de paille qui mit dix-huit mois à se consumer. D'abord la théologie lui parut dure. Il se lassa de n'y rien comprendre et puis la règle de la maison, règle sévère où les moindres détails étaient précis, fixés avec une monotonie désespérante, pesait lourdement sur les épaules de ce jeune homme de vingt ans, dont le fond du caractère était tout de fantaisie.Non, il n'était pas fait pour cette vie. Il s'était trompé. Il le reconnut et sans crise, sans heurt, sans choc, il quitte cette demeure...

Ensuite, décidé à suivre la même carrière que son père, il commence par faire de vagues études de droit.

Et le 20 mars 1652, après que son père eut versé les provisions d'usage, il est agréé comme maître des Eaux. Pour exercer cette fonction, aucune étude spéciale n'est requise. Il s'agit d'une charge vénale, comme elles le sont presque toutes à cette époque : il suffit d'être « honnête homme » et les relations sont préférables aux connaissances.

Là, pas plus qu'au collège, pas plus qu'à l'Oratoire, il n'étudiera l'histoire naturelle... On peut donc se demander sur quoi s'appuient ceux qui, sous le prétexte que les Fables mettent presque constamment les animaux en action, veulent voir en la Fontaine soit un naturaliste, soit un ami passionné des animaux.

C'est une erreur commune, chez les admirateurs d'un auteur, de ne pas savoir enfermer leur admiration dans de justes limites. Cet auteur qui bénéficie de leur enthousiasme possède à leurs yeux toutes les qualités, non seulement celles qui ont établi sa réputation, qui portent les marques de son génie : de celles-là on ne s'occupe plus,elles sont acquises; mais en revanche on se plaît à lui en prêter toutes sortes d'autres, insoupçonnées. On se met à fouiller, à dépecer ses phrases, ses pensées; on se sert à la fois de la plume, du croc ou de la pince pour ravir à l'œuvre tout son secret. On applique les méthodes dites de « grande information », on crochette les serrures, on étale les secrets de toutes sortes... Le livre de la blanchisseuse, dans son hermétisme, devient d'un intérêt palpitant — et l'on finit par obtenir un extrait

dont la composition n'offre que des rapports lointains avec le suc de franc jet qui fait toute la valeur de l'auteur.

Et, si ce génie trituré revenait parmi nous, il serait certainement fort étonné de ce qu'on lui prête...

On sait les exagérations où se sont égarés les Moliéristes à la recherche des précieuses subtilités enrobées dans la gangue des grosses farces; il n'est coup de pied ou coup de bâton vertement appliqué sur les reins qui ne revête un caractère génial ou ne recèle de transcendantes intentions.

La Fontaine aussi a ses fervents, admirateurs passionnés : le génie si clair, si net, si français du fabuliste le mérite. Il a conservé intactes toutes ces brillantes qualités. Il est aujourhui ce qu'il était au XVII^e^ siècle; son œuvre essentiellement humaine n'a pas pris une ride et restera jeune aussi longtemps qu'il y aura une humanité.

Aussi est-il inutile de lui attribuer des qualités qu'il n'a jamais cherché à acquérir et dont sa gloire, du reste, peut aisément se passer.

* * *

Maintenant, voici La Fontaine, de 1652 à 1658, nommé maître des Eaux triennal, après quoi, à la mort de son père, il aura de plus une maîtrise ancienne et la capitainerie des chasses.

Nous sommes exactement renseignés sur ces fonctions, sur leur nature, leur importance.

Elles étaient d'ordre administratif et judiciaire.

« Une fois par semaine il siégera à l'audience avec privilège de porter l'épée, privilège qui est refusé aux autres officiers tels que le lieutenant, le procureur, le garde marteau. Il préside aux adjudications et juge en première instance toute sorte d'affaires, comme arrestation de délinquants, saisie de bénéfices, taxations d'amendes. Il doit faire le recolement des amendes ou confiscations; il est tenu de faire des rapports sur l'état des eaux et forêts »[1].

1. Roche, *Vie de La Fontaine.*

La besogne en somme est assez lourde, aussi aura-t-il un greffier pour l'aider; il l'aidera du moins à signer et à lire, quitte à signer sans avoir lu.

Enfin il aura à s'occuper du martelage, du balivage des bois, à surveiller le choix des réserves, c'est-à-dire des gros arbres destinés à tomber dans une coupe ou de ceux qui devaient être réservés. C'est une besogne importante de nos officiers forestiers d'aujourd'hui. S'ils ne s'en acquittent pas eux-mêmes, ils doivent veiller de près à sa judicieuse exécution pour assurer la conservation des forêts. Le maître des Eaux et Forêts de cette époque devait aussi, fort probablement, s'occuper de fixer le prix de la vente des coupes, faire des inspections sur les domaines dont il avait la surveillance et s'occuper du recrutement du personnel subalterne, gardes, sergents des forêts, bûcherons, etc..., veiller à la répression du braconnage, à la conservation du gibier.

Pendant toute cette période active de sa vie, passée au grand air, La Fontaine va mener la vie de gentilhomme campagnard à laquelle l'avaient déjà si bien préparé les années de sa jeunesse passées chez son père exerçant les mêmes fonctions, et le temps des vacances scolaires, toujours si impatiemment attendu.

Il va s'imprégner des moindres faits de la vie rustique, s'intéressant, avec son caractère de fin observateur, aux roueries du paysan auquel il avait constamment affaire, comme aux ruses et aux défenses des animaux sauvages qu'il voyait bondir sous bois et auxquels il donnait la chasse.

Là il a appris à connaître les hommes et les animaux, tout le personnel de ses fables.

La chasse, il la connaît; il l'a pratiquée, il en sait tous les déduits. S'il connaît à fond le caractère de tous les animaux que l'on chasse, il n'ignore rien de la façon dont le limier les rembûche, dont on les traque, dont les chiens les poursuivent, comment ils se défendent.

Ses fables en font foi. Plusieurs mettent en scène des actions où les animaux sont poursuivis, traqués; nulle part, au cours de ces récits, on ne peut trouver une note discordante, ni

relever une de ces grossières erreurs, dues à l'invention d'écrivains riches d'imagination, mais pauvres d'expérience qui s'ingénient à décrire minutieusement des scènes dont ils ont peut-être entendu parler, mais auxquelles ils n'ont jamais assisté.

Ce n'est pas lui qui eût commis la bévue légendaire et devenue classique de ce chroniqueur de la « Vie à la Campagne » dans un grand quotidien qui, quelques jours avant l'ouverture de la chasse, écrivit gravement ces lignes stupéfiantes : « Voici venir l'ouverture de la chasse; déjà les lièvres inquiets creusent plus profonds leurs terriers ».

Non; il a chassé lui-même; il a vu les lapins creuser leurs terriers; il a vu les lièvres se blottir au creux des sillons.

Il a vu les chiens relever la piste du lièvre, le poursuivre, se mettre « en défaut ». C'est là une expression technique de vénerie.

Le lièvre et la perdrix concitoyens d'un champ
Vivaient dans un état, ce semble, assez tranquille
Quand une meute s'approchant
Oblige le premier à chercher asile :
Il s'enfuit dans un fort, met les chiens en défaut
Sans même en excepter Brifaud...

Comme les moindres détails sont décrits avec exactitude ! Le lièvre est relevé. Il s'enfuit, non pas niaisement, droit devant lui, poussé au gré des chiens; il se réfugie dans son « fort », c'est-à-dire dans une partie fourrée du bois, bien connue de lui, où il espère que d'autres pistes pourront dérouter les chiens, mais où en tout cas les ronciers, les épines ralentiront l'ardeur de la meute et lui permettront de se livrer à ses manœuvres favorites de marches, de contre-marches qui formeront un lacis inextricable même pour le nez expérimenté des meilleurs chiens.

Ces chiens ne sont pas les limiers. La Fontaine a trop le respect et la connaissance des choses de vénerie pour en décider ainsi. Aux limiers il laissera leur rôle. Ceux-là ne sont que de simples chiens courants, mais des chiens d'élite, des chiens de « change », comme on les appelle en terme technique,

ceux qui « collent à la voie » et savent débrouiller les ruses de l'animal de chasse sans se laisser emporter sur une voie étrangère. Il ne leur donnera pas des noms tirés de sa pure imagination, pas plus qu'il ne commettra l'erreur de les baptiser de noms de chiens d'arrêt : il les appellera *Brifaud*, *Rustaud*, noms classiques pour les chiens courants destinés à poursuivre le gibier en forêt, noms à deux syllabes au moins, trois au plus dont la coupe, avec la consonnance finale en « aud », facilite les rappels en se répercutant mieux dans les dessous lointains des bois.

C'est *Brifaud* et *Rustaud* du *Lièvre et la Perdrix*. C'est encore *Brifaud* du *Chat et du Renard*. Dans cette dernière fable La Fontaine nous fait assister à toutes les péripéties de la prise du Renard. Il nous le montre poursuivi par les chiens courants, se réfugiant dans son terrier où il se croit à l'abri.

Mais il avait compté sans la fumée et sans l'entrée en scène d'autres chiens; les bassets, chiens de petite taille, inhabiles à la course, mais fort capables de se glisser dans les méandres du terrier, d'y colleter le renard et de l'amener au grand jour au bout de leurs crocs. Là, le renard, plus rapide que les bassets, eût encore pu fuir; mais d'autres chiens étaient là :

La fumée y pourvut ainsi que les bassets.
Au sortir du terrier, deux chiens aux pieds agiles
L'étranglèrent du premier bond.

Tout est prévu, tout est réglé comme dans le récit d'une chasse véritable. Mais l'observation sagace du poète ne s'est pas appliquée aux seuls animaux sauvages; il a assisté à toutes les scènes de la vie rustique, s'y est trouvé mêlé. Il a vu aussi

Robin Mouton qui par la ville
Me suivait pour un peu de pain
Et qui m'aurait suivi jusques au bout du monde
Hélas ! de ma musette, il entendait le son
Il me sentait venir de cent pas à la ronde !

. . .

Mais faut-il conclure de cette connaissance des mœurs des animaux à une autre plus précise, celle d'un naturaliste ? Pas du tout. Cette connaissance familière de l'animal, aussi loin qu'elle ait pénétré dans le détail des mœurs des bêtes, peut n'offrir rien de scientifique. Qui est au courant de la manière de vivre des animaux n'est pas obligatoirement un savant et un naturaliste comme J. H. Fabre. Cette familiarité, La Fontaine la partageait avec tous les gentilshommes campagnards de cette époque, particulièrement nombreux. La fortune des gens aisés consistait en majeure partie, pour ne pas dire en totalité, en propriétés terriennes; tous, à un moment donné, avaient plus ou moins habité leurs terres, avaient pris un contact plus ou moins prolongé avec la vie rustique. Etaient-ce des savants ? Certainement non, pas plus alors qu'aujourd'hui. La Fontaine était peut-être un des plus avisés parmi eux, grâce à son esprit d'observation, mais de science, il n'en avait pas davantage; pour nous convaincre de cette idée, nous n'avons qu'à jeter un regard sur certaines de ses fables, où un naturaliste méticuleux relèverait sans difficulté de pures hérésies au point de vue scientifique.

Prenons par exemple la fable *L'Aigle et l'Escarbot*. Voici ce que la Fontaine écrit :

L'aigle donnait la chasse à maître Jean Lapin
Qui, droit à son terrier, s'enfuyait au plus vite.
Le trou de l'escarbot se rencontre en chemin
Je laisse à penser si ce gîte
Etait sûr : mais où mieux ? Jean Lapin s'y blottit...

Voilà donc le lapin caché dans le trou de l'escarbot... Or, comme l'escarbot est un insecte à peine gros comme le doigt et que son trou n'est certainement guère plus gros, on peut se demander par quel tour de force le lapin, même en proie à la plus folle terreur, sous la menace de la poursuite de l'aigle, a pu pénétrer dans un tel réduit. Il n'a même pas pu y introduire

sa tête et jouir de l'illusion de l'autruche. Faut-il admettre la licence poétique? Soit. Mais vraiment l'écart avec la réalité est trop grande pour que pareille version puisse être reçue.

Il faut en conclure qu'en écrivant ces vers, La Fontaine n'avait qu'une très vague idée de ce que pouvait être un escarbot. Il en avait entendu parler; il se rappelait qu'il existait un animal de ce nom, de petite taille, qui creusait sa demeure sous terre; mais quel était cet animal, quelles étaient ses proportions exactes, comment vivait-il ? Il n'en savait absolument rien. Pour les besoins de sa fable, il lui fallait un terrier de petite dimension qui fût autre que celui du lapin; l'escarbot lui est venu à l'esprit, et il a pris le gîte de cet insecte minuscule sans s'occuper davantage de la vraisemblance.

Ce passage est intéressant à noter. Il répond, mieux que ne le pourrait faire une savante dissertation, aux prétendues connaissances scientifiques de La Fontaine.

De même dans le *Chat et le Rat* : ici encore la Fontaine fait preuve d'une désinvolture particulière avec la vérité scientifique.

Quatre animaux divers : le chat grippe fromage,
Triste oiseau le hibou, Rongemaille, le rat,
Dame Belette au long corsage,
Toutes gens d'esprit scélérat,
Hantaient le tronc pourri d'un pin vieux et sauvage...

La paix, bien entendu, ne règne pas dans cette colonie, où chacun ne pense qu'à jouer les pires tours à son voisin, à le manger au besoin. De là, nécessité pour les habiles d'ébaucher des alliances.

Le chat, animal malin et de mauvaise foi, a la maladresse, un jour, de se laisser prendre dans des filets. Le rat, son ennemi né, peut seul le tirer de ce cruel danger en venant ronger les mailles de ses dents aiguës. Il faut l'y décider; mais la tâche n'est point aisée. Le chat fourré cependant s'y emploie de son mieux, mais sans grand succès d'abord :

Le rat dit : « Idiot » !
Moi, ton libérateur ! Je ne suis pas si sot !

Le chat cependant ne désespère pas et, pour le convaincre, il lui promet une alliance contre le rapace hibou, et voici comment La Fontaine définit ce dernier :

Je jure éternelle alliance
Avec toi, repartit le chat;
Envers et contre tous, je te protégerai
Et la belette mangerai
Avec l'époux de la chouette !

Le hibou, l'époux de la chouette ! A peu près comme si l'on écrivait « le crapaud, l'époux de la grenouille ». Si La Fontaine avait été, comme certains le prétendent, un naturaliste averti, sa plume, même avec l'excuse de la licence poétique, se serait refusée à écrire un pareil contre-sens.

* * *

Il y aurait, si on voulait y regarder de près, bien d'autres erreurs matérielles à relever dans l'œuvre de La Fontaine. Mais à quoi bon ce travail ingrat ?

La cigale chante-t-elle ? ou ce que nous appelons son chant n'est-il qu'un crissement de mandibules ? Se nourrit-elle de grains, de mouches ou de vermisseaux qu'elle va demander à la fourmi sa voisine ? Peu nous importe. Ce sont de mauvaises chicanes. Ces erreurs n'entravent en rien ni l'action, ni le sens, ni la morale de la Fable.

Ce sont tout simplement des arguments qui viennent à l'appui de ce que nous avons avancé plus haut, à savoir que La Fontaine, tout familier qu'il pût être avec la vie et les mœurs des animaux, du fait de son séjour à la campagne, des fonctions qu'il y remplissait, n'avait rien du naturaliste fervent que certains ont voulu voir en lui.

D'autre part, on a prétendu que La Fontaine aimait les animaux. C'est là une affirmation un peu aventurée

Les fables de l'Antiquité, les contes du moyen âge, avaient doté les animaux de sentiments humains qui faisaient du

monde des bêtes une société à l'instar de la nôtre, où chacun avait ses vices et ses vertus propres. C'était leur faire peut être beaucoup d'honneur et un honneur dont ils se seraient fort bien passés, car l'esprit humain a créé pour son hypocrite satisfaction une morale à compartiments dont n'ont que faire les animaux, uniquement poussés par la sincérité de leurs besoins.

Ces classifications fictives, d'origine plus ou moins mythologiques, étaient profondément ancrées dans l'imagination populaire (le lion, roi des animaux; le tigre, le loup et l'ours sont les grands féodaux, etc...). Toutes ces classifications, La Fontaine les a reprises pour son propre compte et les a faites siennes. Ce n'est pas l'amour des bêtes qui les lui faisait mettre en scène; c'était d'abord la tradition, et ensuite la commodité du truchement.

On a prétendu encore que, toujours poussé par son affection pour les animaux, le fabuliste avait tenté, par ses fables, de réagir contre la doctrine cartésienne qui refuse toute intelligence aux animaux et en fait de pures machines... Il est préférable de croire que l'esprit primesautier et fantaisiste de La Fontaine s'accommodait aussi mal des doctrines philosophiques que de la théologie, et que sa réaction, bien timide, contre le dogme cartésien, n'a été que le sursaut de son bon sens naturel.

Du reste, dans la relation de son voyage en Limousin, par lettres adressées à sa femme, lettres qui nous éclairent singulièrement sur sa tournure d'esprit, nous ne trouvons trace à aucun instant de cette prétendue affection pour les animaux.

La Fontaine se laisse emmener par le coche sans se soucier des chevaux qui peinent dans des chemins certainement « sablonneux et malaisés » et, s'il nous parle des bœufs limousins en quelque endroit, c'est pour nous donner leur prix marchand.

Ces lettres jettent également un jour curieux sur la comédie humaine qu'il faisait jouer à ses animaux. Parlant d'un procès que doit soutenir une fort jolie femme contre des héri-

tiers qui se prétendent frustrés de leurs droits, La Fontaine donne incidemment son avis sur l'affaire : « Qui ne préférerait une belle à des héritiers ? Les juges firent ce que j'aurais fait.. », c'est-à-dire que la dame gagna son procès... Le scepticisme souriant du fabuliste s'exprime une fois de plus. C'est la morale des fables qu'il applique à la vie courante, mais nous voulons croire qu'il en avait une autre quand il rendait la justice forestière à Château-Thierry.

* * *

Sachons donc nous contenter des fables telles qu'elles sont, avec leur bonhomie tranquille, leur nargue un peu désabusée. Et pour que leurs erreurs d'ordre scientifique soient même un charme de plus, pensons à ce que seraient des fables, issues des manchettes d'un naturaliste distant, au style noble, et membre influent de la Société Protectrice des Animaux.

Henry de Dreuille.

VIE ARTISTIQUE

Deux cathédrales de France : Reims et Paris.

Le sol de France a vu, aux siècles passés, la merveilleuse floraison des cathédrales gothiques : Amiens, Chartres, Rouen, Bourges, Laon, Senlis, Reims, Paris, toutes les villes ont dédié à Notre-Dame quelque église aérienne et sublime dont la flèche se découpe sur l'étendard bleu du ciel. Elle fait partie du paysage; elle lui appartient ou plutôt elle le commande, elle le protège, elle le sanctifie. C'est elle que le voyageur aperçoit la première à l'horizon de plaine, et c'est vers elle que s'en vient toujours le pélerin des siècles. Elle n'est pas seulement le lieu où l'on prie, où l'on se recueille; elle est la châsse de tous les souvenirs, le reliquaire pieux où repose tout le passé. Elle est surtout, comme l'a dit un jour un poète

...Un livre vivant sculpté en toutes lettres
Où chacun dans sa douce ignorance peut lire,
Comme l'ont épelée autrefois nos ancêtres,
La légende gothique et jeune des martyres
Enroulée à la frise ou peinte aux vitraux bleus
Qu'une âpre floraison printanière enchevêtre.

Elle est le premier livre immense et vivant

Historié de fleurs pour chaque jour des mois
Et toute page ouverte aux versets des Paroles.

Et depuis des siècles c'est devant ses portails, à l'ombre de ses colonnes, sous la lumière sainte de ses roses que les hommes sont venus quêter la parole de vie et chercher à apprendre le sens de leur destinée. Historiens et poètes ont regardé, ont admiré. Archéologues et artistes se sont pris d'amour pour ces temples de foi qui sont parmi nos plus beaux titres de gloire. Il fut un temps où l'on a renié ces monuments « gothiques » et où l'on parlait avec mépris des siècles ignorants et barbares qui les avaient dressés. Aujourd'hui, on les entoure d'une sollicitude pieuse, d'une vénération fidèle : on vient des plus lointains pays les contempler dans toute leur majesté; on traverse les mers pour s'incliner sous leurs voûtes et révérer leurs statues, leurs chapiteaux, leurs verrières. Déjà les admirables travaux de M. Emile Mâle avaient,

il y a vingt ans, suscité un noble enthousiasme pour l'art religieux du XIII^e^ siècle, et soudain éveillé, chez maints lecteurs, une sainte vocation pour l'archéologie du Moyen Age. M. Mâle fut, pour beaucoup d'entre nous, l'initiateur qui a montré le chemin, le guide impeccable et sûr qui a conduit ses disciples vers de nouvelles études. Déjà M. Claude Monet avait, en des toiles sublimes, évoqué la *cathédrale de Rouen aux différentes lueurs du jour* et montré quelle beauté mystérieuse et douce s'en dégage sous les changeantes couleurs dont la nature l'enveloppe : « En voyant monter vers le ciel ce fourmillement monumental et dentelé de personnages de grandeur humaine dans leur stature de pierre, tenant à la main leur croix, leur phylactère ou leur sceptre, ce monde de saints, ces générations de prophètes, cette suite d'apôtres, ce peuple de rois, ce défilé de pécheurs, cette assemblée de juges, cette envolée d'anges, les uns à côté des autres, les uns au-dessus des autres, debout près de la porte, regardant la ville du haut des niches, ou au bord des galeries, plus haut encore, ne recevant plus que vagues et éblouis les regards des hommes, au pied des tours et dans l'effluve des cloches, sans doute à la chaleur de votre émotion vous sentez que c'est une grande chose que cette ascension géante, immobile et passionnée. » Certes on avait admiré ce prodigieux poème du peintre, où la cathédrale se perdait, s'évaporait dans le brouillard bleuâtre du matin, et des curieux étaient venus à Rouen regarder la vieille cathédrale : ils avaient vu le riche portail assombri comme une marine; ils avaient contemplé la pierre usée et noircie par les âges, avec ses voussures verdies par les mousses et dorées de soleil, tandis que la flèche baignait dans un incendie rose et mystique. Déjà J. K. Huysmans, délaissant le roman, était venu avec Durtal s'agenouiller longuement sur le pavé de la cathédrale de Chartres et avait écrit à la gloire de l'antique et noble église beauceronne un splendide poème où il avait dit, en mots nerveux, en phrases brutales et colorées, sa piété et son admiration de néophyte : puisque l'archéologie n'avait encore révélé que l'organisme et le corps de la cathédrale, il essayait d'en dégager l'âme, d'en décrire tout le symbolisme merveilleux. En dépit de ses exagérations littéraires et de son érudition souvent naïve et empruntée à des ouvrages de seconde main *La Cathédrale* contenait des pages fort belles et tout enluminées de comparaisons, pareilles aux miniatures de quelque vieux livre d'Heures : la cathédrale, sanctuaire de la Madone, se confondait avec elle et s'illuminait de ses grâces : « Les gemmes des verrières chantent ses vertus; les colonnes minces et frêles qui s'élancent d'un jet, des dalles jusqu'aux combles, décèlent ses aspirations et ses désirs; le pavé raconte son humilité; les voûtes qui se réunissent, de même qu'un dais, au-dessus d'Elle narrent sa charité; les pierres et les vitres répètent ses antiennes ». Les nombreuses éditions de *La Cathédrale* attestaient le nombre des pèlerins nouveaux qui se pre-

naient d'amour et de piété pour la vieille basilique et nombre de fidèles pour la première fois levaient la tête pour regarder parce que J. K. Huysmans les avait conduits devant ces pierres vénérables et leur avait crié rudement qu'ils devaient regarder.

Enfin, M. Marcel Proust voulant donner au lecteur « le désir et le moyen d'aller passer une journée à Amiens en une sorte de pèlerinage ruskinien,» traduisait la *Bible d'Amiens*, et la faisait précéder d'une précieuse préface, qui était comme le prélude du célèbre « poème » anglais, ou plutôt comme un porche splendide devant lequel le profane un instant doit s'attarder et se recueillir avant de pénétrer, ému et illuminé par la foi, dans la nef du sanctuaire. Renonçant aux termes savants et se contentant des simples mots connus de tout le monde, il nous présente la cathédrale d'Amiens, et sa Vierge dorée, avec son « sourire de maîtresse de maison céleste » et les illustres stalles si vieilles et si belles, et son porche occidental avec la statue du Christ, les apôtres et les prophètes et nous dit : « Voyez, regardez, admirez. » Et les fidèles sont venus, ont regardé et ont admiré.

Il y eut bien encore sur les cathédrales de France de belles et savantes monographies, illustrées d'images : elles étaient d'un format élégant et faciles à glisser dans la poche du voyageur, mais il n'était pas de mode encore de cheminer vers elles et d'aller les contempler dans toute leur majesté. On attendait. Elles étaient si proches qu'on les ignorait; comme un sage employé, suivant chaque matin et chaque soir la même rue, oubliait de regarder ce qui se passe autour de lui. On ne s'en inquiétait pas. On savait qu'elles étaient là et que l'on pourrait les voir. Combien de gens sont passés pendant des mois place du Parvis-N.-Dame, à Paris, et n'ont pas ralenti le pas, et n'ont même point pris la peine de lever les yeux pour regarder les portails ou la galerie des rois. Mais un jour vint où pendant la guerre les bombes des gothas, puis les obus du canon à longue portée menaçant Notre-Dame, on se hâta de couvrir bas-reliefs et statues de sacs de sable.

Comme on ne pouvait plus admirer la façade, masquée par des échafaudages, la foule se rappela subitement que Notre-Dame existait, et, songeant qu'une bombe pourrait en quelques secondes broyer ces sculptures, s'éprit d'admiration pour elle et vint la regarder curieusement.

Il y avait déjà son illustre voisine de Champagne, Notre-Dame de Reims qui, depuis des mois, était bombardée, meurtrie, et qui, pareille à une martyre, dressait, dans le vide du ciel, ses deux tours comme des bras suppliants. Elle avait été incendiée, la vieille basilique, où, pendant des siècles, les rois étaient venus, selon le cérémonial, recevoir l'onction sainte et la couronne de Charlemagne. Elle était en ruines à la lisière du front de bataille, et, chaque jour, semblait plus épuisée, plus mutilée. Peut-être demain serait-elle anéantie ! Des milliers de fidèles n'avaient

pu, quand elle était vivante, faire ce simple effort d'aller la voir et la saluer, et maintenant, dévotement et douloureusement, ils admiraient sur des cartes postales qui se multiplaient à toutes les vitrines les cariatides soutenant les corniches, les chapiteaux de la nef, les voussures des portails, les statues de saints et de rois, les vitraux et les roses, parlaient avec émotion de la cathédrale qu'ils n'avaient vue qu'en image, mais qu'ils aimaient, soudain, avec une ferveur mystique.

La mort menaçante de la basilique avait, sinon appris à tous son existence, du moins révélé mystérieusement sa gloire et sa beauté. Chaque matin et chaque soir le communiqué bref avait donné des nouvelles de la « cathédrale martyre. » Artistes, érudits et penseurs du monde entier avaient jeté des appels pour la sauver. Comme à ces amis près desquels on a vécu pendant des années sans se soucier de leur bonté ou de leur noblesse, mais que l'on estime et que l'on admire le jour où ils ont disparu, on ne s'était intéressé à la majesté de Reims qu'au moment même où l'on avait craint ne plus jamais la contempler.

Maintenant que le grand drame des peuples est fini, Reims est devenu un lieu de pélerinage pour tous les artistes, les archéologues, les curieux du monde entier. L'admiration pour la cathédrale est d'autant plus vive et plus universelle que l'on a été plus près de la perdre.

La vénérable église est debout, « fantôme d'église au milieu d'un fantôme de ville » . Elle est calcinée, couverte de plaies; ceux qui, pendant quatre ans, l'ont torturée n'ont pu la faire mourir; mais combien de bas reliefs sont à jamais détruits et retournés en poussière, parmi les éclats d'obus ! Combien de statues blessées, arrachées, se dressent tristement, celle-ci décapitée, celle-là creusée et comme martelée, et cette autre, dans sa niche effondrée, méconnaissable et perdue par l'incendie !

Il n'est pas de millions qui puissent ressusciter la cathédrale dans sa splendeur première; il n'est pas d'artistes qui, pendant des générations, puissent restaurer, patiemment, lentement, dévotement, la façade de jadis éblouissante, et parée de ses mille statues. Elle demeurera, souvenir d'un temps horrible, et témoin du plus inexpiable des crimes. Et ceux qui n'ont pas su voir la cathédrale sainte, avant août 1914, souriante, magnifique et royale, porteront la honte de ne pas être venus s'incliner sur ses dalles.

Mais Reims la Mutilée n'est pas morte entièrement. Nombre de ses pierres effritées et réduites en poussière sont devenues des décombres. Ses vitraux émiettés se sont à jamais éteints à la belle lumière et les parcelles que l'on a recueillies ornent par milliers les bagues d'aluminium fondues par les soldats dans les tranchées. L'Ange mystérieux, dont le sourire semblait éternel, ne sourit plus; les Anges se sont écrasés sur le sol. Plusieurs Rois, de la haute galerie, sont retournés, une seconde fois, à la terre d'où ils étaient sortis. Les moulures sont en lambeaux, les bas reliefs semblent avoir été renversés et piétinés. Le

désastre a fait son œuvre. La cathédrale de Reims « un des monuments les plus magnifiques que le monde possède, a dit M. Mâle, dont la moindre statuette serait dans un musée protégée par un verre, a été bombardée pendant quatre ans comme une forteresse ». Elle est anéantie et voici que par un hasard, providentiel, elle peut encore nous apparaître telle qu'elle fut, dans les deux albums des photographies que M. Paul Vitry[1] vient de publier. Elle est morte et voici qu'elle ressuscite toute dans les deux cent vingt-cinq planches de cet admirable recueil. C'est juste avant la guerre que ces photographies avaient été faites pour la plupart, comme si, par un pressentiment tragique, on avait voulu garder le souvenir enchanté de ces saints et de ces saintes que l'on ne devait plus jamais revoir. La pierre semblait éternelle, où leurs visages avaient été sculptés, et voici que cette pierre réduite en poudre est dispersée aux vents et que ces photographies, frêles images, deviennent de véritables originaux. On revoit l'un après l'autre les rois, les prophètes, les anges, on les reconnaît avec émotion et parfois il faut détourner la tête rapidement parce qu'une larme se gonfle au coin de l'œil et risquerait de tacher la page. Voici Marie-Madeleine au matin de la résurrection, Saint Paul et Saint Jacques le Mineur; voici Saint Jean, auteur de l'Apocalypse et Sainte Hélène, l'impératrice qui découvrit la Sainte Croix; voici l'histoire de Job, voici le Jugement dernier. Il n'avait pas encore été permis de les regarder de si près, de contempler si longuement leurs gestes, leurs attitudes. Il en est même que l'on n'avait jamais aperçus et que seules, dans les soirs d'été, pouvaient contempler tout là haut les hirondelles joyeuses au cours de leurs vols entrecroisés. Quels bouquets de feuillage viennent s'épanouir et comme sourire au sommet des colonnettes; quelle grâce illumine le visage de cet ange, et quelle douceur anime cette statue de Reine, quelle majesté souveraine apparaît dans cette tête d'apôtre et quelle bonté se dégage de cette femme en prière ! On doute que toute cette Bible de pierre soit anéantie; on n'ose pas croire que ses plus beaux feuillets ne vivent plus qu'ici dans cette image dernière, — attestant que le livre de papier, le livre indestructible en sa fragilité, est peut-être plus durable que les monuments dressés par l'homme.

Ainsi la cathédrale de Reims, bâtie il y a sept cents ans, avait échappé à toutes les guerres, à toutes les révolutions, pour servir un jour de cible aux canons de l'ennemi. On sait les noms des maîtres d'œuvre qui l'ont édifiée, à l'aube du XIII^e^ siècle; on sait que le 6 mai 1211 l'archevêque Aubri de Humbert en fixa la première pierre pour remplacer une cathédrale romane incendiée un an auparavant; on sait que Jean d'Orbais, — s'il n'a pas conçu le plan de la basilique et commencé à

1. *La cathédrale de Reims*, 2 vol. illustrés avec introduction et notices de M. Paul Vitry (Emile Lévy édit.).

l'élever, comme on l'a cru pendant longtemps —, travailla vers 1220 à la voûte du chœur; on sait que maître Jean Loloup pendant seize années en dirigea les travaux et commença les portails; tandis que Gaucher de Reims, un peu plus tard « ouvra » aux voussures de la façade occidentale; on sait que Bernard de Soissons entreprit la grande rose et, pendant trente-cinq ans, ne compta ni sa peine ni son temps pour parachever cinq rangées de la nef et des collatéraux; et que Robert de Coucy mort en 1341, juste un siècle après la pose de la première pierre, continua son œuvre avec fidélité; on sait qu'en 1418 Colard de Givry commença la construction du jubé et qu'au milieu du XVI^e^ siècle la cathédrale était achevée. Mais on ne sait pas le nom des artilleurs qui pointèrent leurs canons pour détruire en quelques semaines un monument qu'il avait fallu plus de deux siècles pour élever et parachever.

Cependant elle avait, en sept cents ans, entendu maintes fois l'émeute gronder sous ses portails; les grandes Compagnies avaient ravagé la Champagne, Edouard III d'Angleterre avait assiégé la ville pendant quarante jours avec le vain espoir de s'y faire sacrer roi de France; les guerres de religion avaient déroulé près d'elle leurs horreurs sans jamais l'atteindre; les terroristes de 1793, s'ils firent quelques dommages aux bas-reliefs de la façade, avaient su la respecter; les Alliés de 1814 n'avaient pas osé détruire la cathédrale sainte, symbole de la royauté française et les Prussiens en 1870 l'avaient épargnée. En septembre 1914, les premiers obus allemands tombaient sur la cathédrale et, pendant des mois, incendiant les charpentes, faisant éclater les pierres, détruisant les sculptures, broyant, arrachant, brisant tout, ils ne cessèrent d'accomplir leur œuvre de mort. Il faut lire le récit de ce lent et long martyre dans le livre émouvant où Mgr Landrieux[1], alors curé de la cathédrale, a retracé, jour par jour et presque heure par heure, les mutilations de la vieille basilique. Elle était vraiment, comme disait la protestation officielle du gouvernement français à tous les gouvernements des Etats neutres, « un sanctuaire de notre histoire et une parcelle incomparable de son patrimoine artistique »; les souvenirs centenaires s'y évoquaient, les plus glorieux et les plus touchants; toute l'histoire de France y déploie ses étendards et s'y déroule merveilleuse, comme une immense tapisserie. Sous ses voûtes ont retenti des « Te Deum » de nos victoires; ses cloches ont annoncé le sacre de nos rois; c'est devant ses autels que le dimanche 17 juillet 1429 Jeanne d'Arc victorieuse à Patay conduisit son bien-aimé souverain Charles VII pour qu'il fût l'oint du Seigneur et le maître de son royaume et c'est là aussi, que Louis XIV et Louis XV se sont agenouillés. Elle est bien la cathédrale du sacre et la galerie triomphale des cinquante-

1. *La cathédrale de Reims : un crime allemand*, 1 vol. illustré (Laurens édit.).

six rois qui la couronne exalte « la grandeur de la nation dont la dynastie était l'image. » Rois bibliques ou Rois français, il n'importe, et c'est affaire aux érudits de discuter si ces ancêtres de Jésus se rattachent à la généalogie de Saint Luc ou à celle de Saint Mathieu. Mais aujourd'hui, mutilée, ruinée, noircie, la cathédrale demeure « comme un poème en l'honneur de la royauté » et sa façade « façade de fête et d'apothéose », est un « véritable chant de triomphe » parce qu'elle nous enseigne que « les Français d'autrefois et ceux d'aujourd'hui sont les enfants d'un même pays et poursuivent sous des noms différents le même idéal... elle glorifie l'avenir promis à notre race; elle proclame que la France est immortelle. Elle est la manifestation sublime de l'une de ces petites patries qu'on appelle une province et dont les qualités natives, réunies au cours des siècles dans un ensemble harmonieux, constituent notre génie national. »

Et qui parle un si noble langage ? C'est un professeur à l'Université de Clermont, M. Louis Brehier[1], qui voulut reconstituer le milieu intellectuel, religieux, artistique, social dont la cathédrale de Reims fut l'expression la plus haute, et en montrant la place qu'elle tient dans l'histoire de notre art national, découvrir les rapports intimes qui l'unissaient aux apirations les plus profondes, aux qualités fondamentales de notre race ». Et comme la cathédrale de Reims est une de celles dont l'histoire est la mieux connue, M. Brehier nous fait assister à sa lente construction : il nous dit ce qu'était au XIII^e siècle l'organisation d'un chantier, comment marchaient les travaux des tailleurs de pierres, des charpentiers qui dressaient les combles sur les murs avant même la construction des voûtes, des imagiers qui sculptaient les statues et des maîtres verriers. Tous les sujets de France contribuèrent suivant leurs ressources : clercs, chevaliers, ouvriers, laboureurs, et ceux qui y travaillèrent y mirent un tel zèle, une telle piété que l'on reste confondu. Tout y est sculpté, et les moindres détails révèlent la même patience et le même soin. Ce qui ne se voit pas est aussi parfait que ce qui se voit. « L'art fleurit partout avec une prodigalité, une indifférence pour l'éloge, qui font penser aux œuvres de la nature. » Il nous expose le plan, nous initie à son architecture, nous dit l'ordonnance des arcades, les dessins « à quatre feuilles » des piliers, la perspective du transept, l'unité et l'harmonie de l'édifice, la décoration et l'ornementation des portails, le sens mystique ou symbolique des bas-reliefs et des statues, le peuple monstrueux des gargouilles, des cariatides, et toute la riche floraison sculptée qui orne les chapiteaux et s'épanouit aux voussures. Il dit; on écoute émerveillé et l'on ne songe pas que toutes ces beautés appartiennent, hélas, au passé, que nos yeux plus jamais ne reverront, si ce n'est en images, cet ange aux

1. *La cathédrale de Reims : une œuvre française* (Laurens édit.).

ailes déployées, et cette admirable figure de l'**Eglise** « dont le pur visage était si plein d'âme.» Il n'ose pas, une seule fois, employer l'imparfait de l'indicatif. Tout est au présent. Il dit — ne voulant pas se résigner à croire que la mort a déjà accompli son œuvre, — « là se trouve » et non pas « là se trouvait »; ainsi du moins il se donne et nous donne l'illusion que la cathédrale est encore, qu'elle est intacte et que chaque jour le soleil illumine ses vitraux et baigne de ses lueurs dorées ses tours et sa façade. Mais à la fin de son livre la douleur éclate, plus poignante parce qu'elle a été plus longtemps contenue : l'imparfait, auquel on n'était pas habitué dans ce récit, résonne tristement comme un glas suprême. « Elle était la plus complète, la mieux proportionnée, celle dont le style offrait le plus d'unité, celle où le génie lumineux de notre race s'était affirmé avec le plus de force. Un parfait équilibre réunissait en elle la beauté des lignes de l'architecture à la magnificence de la décoration... » et la plainte se prolonge, douloureuse et résignée, devant l'inévitable. « De même que le Parthénon était la fleur de l'hellénisme, ainsi la cathédrale de Reims se dressait comme l'image du génie français. Le rythme puissant des piliers et des contreforts qui se développait suivant un plan si harmonieux était comme pénétré de ses qualités d'ordre, de clarté, de logique; l'envolée magnifique de ses voûtes, l'ascension sublime des lignes de ses traits et de ses galbes en représentaient les aspirations idéalistes et la poésie. »

La cathédrale de Reims, à laquelle M. Mâle rendait visite récemment, lui est apparue « comme un martyr qui venait de traverser le supplice et que ses bourreaux n'avaient pu achever », et c'est avec une « tendre et profonde vénération » qu'il la contemple parce qu'à sa beauté désormais s'ajoutait la sainteté. Mais, qu'on la conserve calcinée et ruinée pour perpétuer à travers les âges futurs la honte de ce crime ou qu'on la restaure avec toute la piété possible parce qu'elle est encore et toujours une image glorieuse de notre passé, elle n'en demeure pas moins, selon le mot de Rodin parlant des cathédrales en général, une de nos Muses, une de nos Mères et lorsque je l'évoque devant les images qu'a recueillies M. Vitry ou à travers le livre de M. Brehier, elle m'apparaît, parmi la plaine champenoise, comme « une grande figure de femme agenouillée, en prières ».

Si Reims est la cathédrale du sacre, Notre Dame de Paris, son aînée de près d'un siècle, se mêle plus intimement encore à toute l'histoire de France; en elle tout le Moyen Age nous apparaît. Moyen Age peut-être légendaire et livresque tel que Victor Hugo l'a peint en un livre inoubliable. Certes il est de bon ton de rire de ce roman gigantesque et d'en critiquer, avec moquerie, l'érudition facile, parfois même fantaisiste et le style grandiose, enthousiaste et follement lyrique. Mais

1. *Gazette des Beaux-Arts*, février 1921, p. 79.

on ne peut plus, à certaines heures, entendre le bourdon sourd de Notre-Dame, sans évoquer aussitôt Quasimodo et la Esmeralda; qu'importe s'ils n'ont pas existé réellement puisque un poète leur a donné mieux qu'une vie humaine éphémère, l'éternité de la gloire, que décernent à jamais les mots. Viollet-le-Duc, qui avait tant d'amour pour l'antique basilique écrivait un jour que « si les piliers de Notre Dame de Paris avaient une voix ils raconteraient toute notre histoire depuis le règne de Philippe Auguste jusqu'à nos jours[1]. » Saint Dominique prêcha sous ses voûtes; le comte de Toulouse Raymond VII vint abjurer l'hérésie, en chemise, devant son autel. Henri VI d'Angleterre s'y fit couronner roi de France en 1431; la Ligue y tint ses assises; Napoléon Ier y fut sacré empereur; que de mariages, de baptêmes, d'obsèques, que de fêtes populaires et de fêtes royales; et que de drapeaux ennemis suspendus aux galeries ont témoigné de nos victoires, quand Luxembourg, Catinat, Turenne, Condé, Berwick, Vendôme, Villars rapportaient d'Alsace, de Flandre, ou de Hollande, leurs trophées et leurs lauriers. Que de souvenirs ! Pas une pierre de Notre-Dame qui n'appartienne à notre histoire. Pas une voussure, pas un chapiteau qui ne mérite lui aussi, d'avoir son image à jamais conservée et qui ne soit digne d'être étudié.

Archéologues et historiens n'ont pas manqué à cette juste tâche et la liste seule des travaux suivants qui ont été consacrés à Notre Dame de Paris formerait un gros volume. Les précieuses monographies de Victor Mortet, sur Maurice Sully, qui établit le plan et jeta les fondations de la cathédrale (1160-1196), les érudites recherches de M. Henri Stein sur l'architecte Pierre de Montereau, les articles disséminés dans maintes revues, préparant de longtemps le travail et déblayant le chemin, allaient permettre à M. Marcel Aubert d'écrire les premiers chapitres de son histoire de Notre-Dame-de-Paris. Je dis « premiers chapitres » parce qu'il s'agit d'un volume in-4° de deux cent vingt quatre pages, et que ce n'est là que le commencement d'un livre, le début d'une histoire qui s'arrête aux premières années du XIVe siècle. M. Aubert[2], qui, voici douze ans déjà, publiait toute une notice historique et descriptive de la cathédrale, n'ignore pas quel travail gigantesque représente une pareille étude. Il faudrait établir rigoureusement la date des différentes campagnes de construction, donner une description complète du monument, de sa décoration et de ses sculptures, en indiquant avec précision ce qui est ancien et ce qui est moderne, produit de la restauration très habile mais aussi très audacieuse de Viollet-le-Duc,... il faudrait évoquer les grandes cérémonies qui se sont écoulées sous ses voûtes vénérables. » La tâche est immense mais vaut

1. Dans *Paris-Guide* édité par les principaux écrivains et artistes de la France, à l'occasion de l'Exposition de 1867 1ere partie, page 681.

2. *Notre-Dame-de-Paris, sa place dans l'histoire de l'architecture du XIIe au XIVe siècle.* Laurens, 1921.

d'être tentée; elle sera toute à la gloire de l'archéologie française et de Notre-Dame qui en aura été le prétexte; elle sera sans doute l'honneur de celui qui aura eu l'heureuse pensée de l'entreprendre, et qui, confiant dans son labeur, écrit simplement sur les feuillets liminaires de son livre: « Il n'est pas trop de toute une vie pour dresser à Notre-Dame un tel monument, j'espère y parvenir un jour. »

Notre-Dame n'est pas née au hasard, de la fantaisie géniale d'un architecte, elle appartient à « une famille de monuments liés entre eux par une même tradition de chantiers et présentant tous certains caractères typiques ». Les architectes ont vu d'autres monuments, ont pris des notes sur leurs carnets de route et, comme Villard de Honnecourt, dessiné en milliers de croquis tout ce qui leur paraissait nouveau, ou curieux, pour leur métier : contrefort de nef, voûte d'ogive, support de tribune, système de contrebutement. Ainsi l'on croit voir, dans ces vastes chantiers de l'Ile de France, s'éveiller les grandes idées architecturales qui feront de Notre-Dame la dernière des grandes églises à tribunes de la lignée de Saint-Denis et des églises anglo-normandes. Les maîtres qui ont bâti Saint-Denis, Sens, St Germain des Prés, Noyon, Senlis, Laon, et Mantes ont en quelque sorte décidé du plan et de l'allure de la basilique parisienne. Plus tard Jean de Chelles et Pierre de Montereau (ou de Montreuil selon M. Enlart), Pierre de Chelles et Jean Ravy construisent l'œuvre splendide. On agrandit les fenêtres et les baies des tribunes, on allonge le transept pour établir un plan cruciforme; on crée les vastes verrières de pignons, qui déversent, entre le chœur obscur et la nef assombrie, un flot vivant de lumière. Entre 1326 et 1340, on remanie les tribunes du chœur et on leur adjoint leurs admirables arcs-boutants. Puis c'est Jean Ravy qui élève le jubé et son neveu Jean de Bouteillier qui achève la clôture du chœur. Ainsi chaque pierre a son âge, et porte, comme une empreinte de marteaux, la signature de l'artiste qui l'a sculptée ou du maître architecte qui a dicté sa coupe et ordonné son emplacement.

En comparant chaque détail de Notre-Dame-de-Paris avec le détail correspondant à Laon, à Carcassone, à Sens, à Paray-le-Monial, on arrive à deviner quel a été, au jour lointain, le modèle et quelles modifications on lui a fait subir. A son tour, Notre-Dame, servira de modèle et d'exemple. Les églises supprimeront les bas-côtés, et surtout renonceront aux tribunes, pour agrandir les fenêtres hautes; et bientôt d'autres cathédrales s'élèveront, s'élanceront, plus aériennes, plus lumineuses. La cathédrale de Paris, marque dans l'histoire architecturale, une grande date: elle est un point d'aboutissement. Elle est le terme des grands monuments élevés sur des données romanes en style gothique. Et la cathédrale que demain élèveront les maîtres du XIV^e^ siècle va devenir, avec l'éblouissante lumière qui désormais entre triomphante par toutes les baies, par toutes les roses et les verrières

géantes, une immense châsse translucide où le soleil se joue dans un scintillement de pierreries.

Mais il manque à Notre-Dame — à côté de l'album historique que lui a consacré M. Marty [1] —, un recueil où seraient réunies en images, toutes les sculptures, détails des tribunes du chœur et de la nef, statues, bas-reliefs, voussures, pour permettre de voir, d'admirer et de regarder longuement à loisir, un recueil pareil à celui que M. Etienne Houvet vient de dédier à la cathédrale de Chartres, où toutes les pierres pour ainsi dire revivent sur des photographies. C'est là le complément indispensable du livre de M. Aubert, et son illustration. Les archéologues auront là un instrument de travail unique. Les curieux pourront mieux comprendre et mieux voir. Mais souvent un tel livre fera rayonner le génie français au dehors et donnera à tous de nouvelles raisons d'aimer le pays où se sont dressés de si nobles et si parfaits monuments. M. Aubert se doit de nous offrir cet Album. Il faut, si la cathédrale de Paris un jour venait à être mutilée comme celle de Reims, que les artistes des siècles futurs, puissent encore l'admirer dans toute sa gloire et dans toute sa majesté souveraine.

J. L. Deibée.

1. *Histoire de N. D. de Paris : les estampes, dessins, miniatures, tableaux exécutés aux XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles* (1907 chez l'auteur).

VIE GÉOGRAPHIQUE

Le Centenaire de la Société de Géographie [1]

Il y a juste un siècle, le 19 juillet 1821, sur la convocation de Mathieu Louis Langlès, membre de l'Institut, professeur de persan et de malais, et conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque Royale, se réunissaient à Paris, dans une salle de l'Ecole des Langues Orientales une vingtaine de savants, professeurs et géographes. C'étaient Barbié du Bocage père, membre de l'Institut et doyen de la Faculté des Lettres de Paris; le jeune capitaine de vaisseau Pierre Henri Gauttier, qui rentrait d'une croisière dans la Mer Noire; le Baron Fourier, membre de l'Institut; l'archéologue Jomard, ancien membre de l'Institut d'Egypte; de Rossel, directeur adjoint du dépôt de la marine, qui à l'âge de vingt ans, partit avec son camarade d'Entrecasteaux, à la recherche de la Pérouse; Walckenaer, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, connu par ses travaux sur l'Afrique septentrionale; Champollion-Figeac, qui déchiffra le premier les hiéroglyphes; Urbied professeur de langue arménienne, Amédée Jaubert professeur de langue turque. Tous étaient également jaloux « de contribuer par leurs efforts réunis aux progrès de la géographie » et, pendant près de trois heures, discutèrent amicalement les grandes lignes de la société qu'ils voulaient fonder.

L'idée n'était cependant pas nouvelle puisqu' en 1688 une société de cosmographie fut fondée à Venise sous le titre de « Société des Argonautes » et qu'une association semblable fut créée à Nuremberg en 1741 pour publier les cartes des Hofmann. Faut-il citer aussi *l'Afri-*

1. V. Jules Gros *La Société de géographie* dans le *Bulletin de la Société de géographie* 6e série, tome IX année 1875, 1... p. 522-531 — article repris et complété avec la liste des présidents et secrétaires généraux, la statistique des membres de la Société (avec répartition par départements français et pays étrangers), le programme des prix et la liste des prix décernés depuis l'origine de la Société, dans un article, non signé, intitulé Notice sur la Société de géographie fondée en 1821, reconnue d'utilité publique en 1827, dans le *Bulletin de la Société de géographie...* 7e série, Tome IV, 1883, p. 293-325 — Pour l'histoire de ses débuts voir aussi S. Reizlens, *Le centenaire de la Société de géographie*, dans la *Revue de la semaine* 1er juillet 1921, p. 95-111.

can Society constituée à Londres en 1788, et la *Société de l'Afrique intérieure* établie à Paris sous les derniers jours de la Terreur ? Mais, à vrai dire, c'étaient là des sociétés ayant un but plutôt commercial. Il n'en était pas de même d'une société française de géographie. Le plan, dressé, semble-t-il, par N. Buache, fut soumis en 1785 à l'approbation d'un des ministres de Louis XVI. Mais le projet demeura dans son carton, soit que le ministre – Maréchal de Castries, Baron de Breteuil ou M. de Vergennes – ait négligé de le recommander au roi, soit que les événements politiques aient détourné sa pensée vers des choses plus graves — et ne fut exhumé qu'en 1834 : les savants qui s'étaient réunis en 1821 ne soupçonnaient même pas son existence lointaine [1].

Comment allait s'appeler la jeune société ? Chacun proposa son titre : « Société des sciences géographiques », « Société géographique », « Société pour le perfectionnement des sciences géographiques », quand Conrad Malte-Brun, ce poète danois devenu français et géographe et connu sous le nom de Malte-Brun, proposa celui de « Société de géographie »; c'était le plus simple: il rallia tous les suffrages. On discuta pour fixer les idées directrices; on arrêta les statuts et le règlement; on délimita en gros l'objet des travaux de la future société; on décida quelles personnes seraient admises à en faire partie et sous quelles conditions, on arrêta les bases de la commission centrale. Puis, on élit cinq commissaires : Langlès, Walckenaer, Barbié du Bocage, Fourier et de Rossel qui furent chargés de présenter la rédaction des règlements. Le 1er octobre, une nouvelle réunion des fondateurs avait lieu : le règlement fut étudié, discuté et approuvé sauf quelques modifications. Aux cinq commissaires déjà choisis furent adjoints Jomard, Letronne et Malte-Brun avec mission de rédiger un règlement définitif « qui aurait force de loi. »

Au début de novembre on adressa à tous les savants, géographes, historiens, hommes de lettres, explorateurs, officiers susceptibles de s'y intéresser une circulaire annonçant la fondation de la société de géographie et sollicitant des adhésions.

Il s'est formé un grand nombre de sociétés destinées à accélérer les progrès des Sciences et à propager certaines parties des connaissances humaines; mais jusqu'ici il n'a existé aucune association qui eût pour unique but la connaissance du globe que nous habitons, qui ait voulu appeler les hommes éclairés de toutes les nations à concourir par leurs travaux et leurs richesses au perfectionnement des sciences géographiques si intimement liées à l'avancement de toutes les autres sciences, aux progrès de la civilisation, à l'anéantissement de toutes les haines et de toutes les rivalités nationales et à l'amélioration des destinées de l'espèce humaine.

1. Publié dans le *Bulletin de la Société de géographie*, 2e série, Tome I, p. 409.

A cet appel répondirent deux cent dix sept professeurs, géographes, officiers, médecins, explorateurs qui furent, à l'assemblée générale du 15 décembre à l'hôtel de ville, proclamés membres fondateurs. Ce jour-là, le président de la commission provisoire, Barbié du Bocage, ouvrit la séance par un discours très bref mais très net où il exposait le but de la société et qui constitue aujourd'hui encore, dans son ensemble, sa charte et son programme.

Liée à toutes les sciences, la géographie sert pour ainsi dire d'introduction à chacune d'elles et prépare des voies pour les étudier avec fruit. C'est un vestibule dont plus de cent portes communiquent à toutes les branches des connaissances humaines.

Cette science a déjà fait des progrès immenses mais il lui reste encore beaucoup à acquérir. Elle ne peut augmenter son domaine que par une direction éclairée, par une protection constante et par les encouragements dont elle sera redevable à votre zèle généreux... (Cette Société) doit être le point de départ d'où partiront les instructions qui seront données aux voyageurs, aux marins et aux négociants; elle correspondra avec eux et leur donnera, autant qu'il sera en elle, les moyens de profiter de leurs voyages; elle les guidera en quelque façon comme la colonne de feu conduisait les Israélites dans le désert; elle leur indiquera le chemin qu'ils auront à tenir et leur signalera les dangers qu'ils auront à éviter. La société, à son tour, profitera de leurs découvertes; elle sera instruite de leurs courses, les annoncera au monde savant, en fera connaître les résultats utiles et pourra se féliciter d'avoir grandi, par ses soins, le cercle de ses connaissances... Pour y parvenir elle n'a pas craint de se former sur un plan d'une grande étendue. Elle a appelé les savants de toutes les nations à en faire partie. Elle a pensé qu'elle ne pouvait réunir trop de lumières et son objet lui a paru trop vaste pour être le partage d'une seule nation.

L'Assemblée nomma président l'illustre Laplace auteur de l'*Exposition du Système du Monde*, vice-président le vice-amiral de Rosily-Mesros et A. de Chateaubriand, tandis que le comte de Pastoret était chargé des fonctions de secrétaire. Puis on désigna les membres de la Commission centrale qui répartit sa besogne selon trois sections : correspondance, publication, comptabilité. Aussitôt on se mit au travail : les réunions se tinrent d'abord dans les bureaux de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, obligeamment prêtés par le comte Chaptal, mais le propriétaire fit donner congé à la Société de géographie vers avril 1822; elle chercha quelque temps un abri, et finit par sous-louer à la Société morale chrétienne, rue Taranne N° 12, sur l'emplacement actuel du boulevard St-Germain entre l'église St-Germain-des-Prés et la rue des Saints-Pères. Enfin une petite bibliothèque fut constituée qui grossit rapidement grâce aux dons.

Vie lente et pénible, vie de grand labeur que celle de ces premières années : il faut recruter des adhésions, se faire connaître et prouver son existence sur tous les points du globe, en entrant en relations avec les Académies et sociétés savantes. Il faut s'affirmer, avoir confiance afin de grandir; mais, pour s'affirmer, il manque déjà la sanction royale, la reconnaissance d'utilité publique ! « La chose n'alla pas sans difficultés ». On a beau lui objecter que son existence est loyale et qu'elle

n'a nullement besoin de cette « sanction », la Société de géographie y tient avec raison. Ce sera pour elle la consécration. Il lui fallut attendre jusqu'au 14 décembre 1827 et encore ce fut grâce à l'intervention du comte de Chabrol, ministre de la Marine et des Colonies auprès du comte de Martignac, ministre de l'intérieur, que la « sanction » royale fut enfin obtenue.

La société est instituée pour concourir aux progrès de la géographie; elle fait entreprendre des voyages dans des contrées inconnues; elle propose et décerne des prix, établit une correspondance avec les sociétés savantes des voyageurs et des géographes, publie des relations inédites ainsi que des ouvrages et fait graver des cartes.

Aussi, dès 1822, trois sujets de prix étaient mis au concours; l'un sur la direction, les ramifications et les élévations successives des chaînes de montagnes de l'Europe; l'autre sur les origines des divers peuples répandus sur les îles du Grand Océan situées au sud-est du Continent d'Asie; le troisième avait pour sujet « l'Itinéraire » statistique et commercial de Paris au Hâvre de-Grâce. Dès juin 1822 commence la publication régulière du Bulletin de la Société de Géographie; et, deux ans plus tard, paraît le premier tome d'un *Recueil de voyages et de mémoires*. Il ne manque à la gloire de la jeune société que le compte-rendu d'une découverte lointaine ou de quelque exploration en des contrées inconnues pour que son nom s'affirme dans le public et pour que la renommée heureuse célèbre ses mérites. Elle ne devait pas attendre longtemps. En 1829, la première grande médaille d'or était décernée au capitaine John Franklin pour son voyage aux terres polaires. Il est au cœur de l'Afrique une ville inaccessible et pleine de mystères, dont on parle avec effroi; nul voyageur n'a pu encore, au milieu des tribus qui la protègent, se frayer un chemin, parvenir dans son enceinte; les légendes qui l'enveloppent semblent à jamais l'isoler du monde et de l'histoire. Aussi, en 1828, la Société de géographie décide-t-elle de décerner un prix « à celui qui aura pénétré jusqu'à la ville de Tombouctou et procuré les meilleures observations sur le commerce de cette ville et sur le cours du Niger. » Et voici que, en cette même année 1828, le consul de France à Tanger annonce à la Société de Géographie que René-Auguste Caillié est entré à Tombouctou. Grand émoi dans tout le monde savant : les uns nient, les autres, sceptiques, veulent des preuves; certains s'enthousiasment déjà. L'explorateur vint dès octobre 1828 apporter ses cartes, son journal de route et ses observations. Pendant des mois, d'Avezac et Jomard étudièrent ses textes, et, concluant à la véracité de ses affirmations, lui décernèrent en mars 1830 le prix spécial et la grande médaille d'or, mais noblement la partagèrent avec le major Alexandre Gordon Laing son émule et son rival, qui lui aussi, par un autre chemin avait atteint Tombouctou.

Depuis 1830, il n'est pour ainsi dire pas d'année où cette grande médaille d'or ne soit décernée à quelque vaillant ou à quelque audacieux pour récompense d'une exploration, d'un voyage, d'une découverte. Leurs noms inscrits dans le vestibule de la Société redisent au long des années les efforts accomplis, et résument selon l'expression de M. Henri Froidevaux, « un siècle d'activité scientifique »[1] — Voyage du Capitaine Grant à la côte orientale de Groenland; — de Douville au Congo; — d'Alcide d'Orbigny dans l'Amérique méridionale, du capitaine Callier en Orient; du capitaine Back dans les régions arctiques; de Combes et Tannasier en Abyssinie, du contre-amiral d'Urville en Océanie, du capitaine J. Cl. Ross aux mers antarctiques, de Hommaire de Hell à la mer Caspienne et d'Arnaud vers les sources du Nil Blanc, du Dr. F. W. L. Leichardt en Australie, de F. de Castelnau dans l'Amérique du Sud; de F. Brunner et Stokes dans la Nouvelle Zélande, du Dr. Barth à Tombouctou; de David Livingstone à travers l'Afrique Australe, du Dr. E. K. Kane, aux régions arctiques ,de R. F. Burton et J. H. Speke aux grands lacs de l'Afrique orientale, de N. de Khanikoft dans le Khorassan, d'Henri Duveyrier au pays des Touareg, d'Abdon Eugène Mage et du Dr. L. I. M. Quintin au pays de Ségou, de Francis Garnier en Indo-Chine, d'Alfred Russel Wallace dans l'archipel Malais; d'Alfred Grandidier à Madagascar, de Joseph Halevy au Nedyran, d'Alphonse Louis Pinard à la presqu'île d'Alaska, de l'abbé Arman David en Chine et en Mongolie, du Dr. Georg A. Schweinfurth au pays de Nyam-Nyams et des Mombouttous, du marquis de Compiègne au Gabon et sur la rivière Ogooué, du commandant Verney Lovett Cameron et d'Henry A. Stanley à travers l'Afrique équatoriale, de Savorgnan de Brazza sur le Haut Ogoué; du Dr. Jules N. Crevaux depuis les Guyanes jusqu'à l'Amazone, du major de Serpa Pinto à travers l'Afrique, de Francisco L. Morreno en Patagonie, d'Erik Nordenskiold au passage du Nord-Est; de Georges Rewil aux pays des Somalis, du commandant Galliéni sur le Haut Niger. C'est toute la découverte du monde que disent ces noms illustres, c'est la figure de notre globe, qui peu à peu se dévoile et nous apparaît, moins inconnue et plus froide; quelle énergie, quelle audace, quelle maîtrise de soi-même et quelle confiance pour mener à bien ces expéditions dont les résultats sont soigneusement contrôlés et examinés ! Tous les pays figurent sur cette liste d'honneur et toutes les nations ont participé à ces grandes découvertes. Et, plus près de nous, ne suffit-il pas de prononcer les noms de Nansen qui traversa la mer Arctique, de Nalhorst, de Sverdrup, d'Amundsen, dans les régions glaciales du Nord, de Scott

1. *Un siècle d'activité scientifique, la Société de géographie*, dans le *Correspondant* du 10juillet 1921, pp. 106-126.

et Shackleton aux régions Antarctiques, du Dr. Jean Charcot, de Monteil, de Binger, Brazza, Gentil, Foureau-Lamy, pour évoquer toute la merveilleuse épopée de grands « découvreurs ».

Le souvenir de tous était présent à la commémoration du centenaire de la Société de géographie et si leurs noms n'ont pas été proclamés comme ceux d'une immortelle lignée d'ancêtres, tous, dans une même et commune gloire, ont été associés à l'honneur de ce jour. Les uns avaient foulé les mers, les autres traversé les Saharas; ceux-ci, au péril de leur vie, s'étaient aventurés non en ennemis, mais en amis, pour répandre, au delà des océans et des terres inconnues ou barbares, les bienfaits de la civilisation, et ceux-là, héros splendides, étaient partis pendant des mois pour explorer le pôle et n'étaient jamais revenus. La Société de géographie, qui pendant un siècle a propagé au loin le renom de la France et affirmé heureusement la grande tradition de la science, a bien mérité de la patrie et de l'humanité. Si l'usage était encore, pour attester la noblesse des services rendus, d'attribuer des armoiries, la Société de géographie pourrait revendiquer la nef, symbole de la ville de Paris, sans cesse battue par les flots mais qui ne sombre jamais, parce que, pour reprendre les mots du prince Roland Bonaparte, cette nef est l'image du commerce et des relations lointaines; « la vaste étendue des océans n'est pas en effet une séparation, mais un véritable trait d'union que les explorateurs ont utilisé pour le plus grand bien de l'humanité ».

La Société de Géographie demeure à l'avant-garde de toutes les explorations; si les études océanographiques, ethnographiques, géologiques, se sont multipliées et ont étendu le champ de leurs recherches, il lui appartient d'en préparer la synthèse et, confiante dans l'activité et le dévouement de ses collaborateurs, par de nouveaux succès et de nouveaux triomphes, de maintenir toujours sa gloire future à la hauteur de sa gloire passée.

Alain Morvan.

VIE SCIENTIFIQUE

Un grand physicien : Gabriel Lippmann

Le 13 juillet, un bref radiotélégramme lancé par le paquebot « France » annonçait la mort du grand physicien français Gabriel Lippmann.

Le professeur rentrait d'Amérique avec les autres membres de la mission Fayolle dans laquelle il représentait si bien la science française. Une brusque maladie, qui semble avoir été provoquée par une variation de température agissant néfastement sur un organisme fatigué par un long voyage, l'a emporté en quelques jours, à l'âge de 76 ans.

Gabriel Lippmann est né à Hollerich, près de Luxembourg, le 16 avril 1845. Mais ses parents étaient Français, et ils revinrent s'établir à Paris alors que leur fils n'avait encore que trois ans. Ils le mirent au lycée Henri IV, où il fit d'excellentes études, témoignant dès son enfance de dons très vifs à la fois pour les lettres et pour les sciences. C'était encore l'époque où fleurissaient dans les lycées les vers latins, et le jeune élève montrait un goût très prononcé pour ces exercices.

Vers l'époque où il suivait la classe de philosophie, sa vocation se précisa, et il prépara le concours de l'Ecole Normale-sciences. Il y entra en octobre 1868. Dès ce moment, Lippmann faisait montre d'une originalité d'esprit, d'une personnalité dans les conceptions, d'une orientation intellectuelle qui n'étaient point favorables à la préparation des grands concours. Il échoua lorsqu'il se présenta à l'agrégation et ce fut heureux pour la science, car sa réussite l'aurait sans doute envoyé professer dans quelque lointain lycée de province dénué de toute ressource de laboratoire.

Son maître Bertin put obtenir qu'il restât à Paris et ensuite qu'il fût envoyé en mission par Jules Simon dans diverses facultés allemandes, notamment dans celle d'Heidelberg, où il obtint le doctorat de Philosophie.

Il travailla longtemps chez Kühne et chez Kirchoff ; il y commença les recherches sur l'électro-capillarité qu'il devait, revenu en France, poursuivre assidûment. Elles firent le sujet de sa thèse qui établissait la théorie mathématique de l'électro-capillarité et les rapport sentre la tension superficielle d'un système de liquides et la charge électrique.

Cette thèse de doctorat fut soutenue le 24 juillet 1875.

Trois ans après, Gabriel Lippmann fut nommé maître de conférences à la Sorbonne et, jusqu'à sa mort, il est resté attaché à la Faculté des Sciences de Paris. En 1883, il devint titulaire de la chaire de physique mathématique et, en 1886, de la chaire de physique générale.

Le 8 février 1886, il fut élu membre de l'Académie des Sciences. Il a donc siégé pendant 35 ans à l'Institut.

La même année, il fut chargé de la direction du Laboratoire des recherches physiques à la Sorbonne. Celui-ci, fort agrandi en 1894, prit une grande extension sous l'active impulsion de son directeur. Un grand nombre de travaux originaux en sont sortis et plus de 15 thèses de doctorat ès sciences physiques.

Au cours de sa très longue et très active carrière scientifique, le Professeur Lippmann a abordé un grand nombre de domaines de la physique mais ses recherches les plus célèbres eurent pour objet l'électricité et l'optique. Dans cette dernière branche, ses travaux le conduisirent à la reproduction photographique des couleurs, de toutes ses découvertes la plus connue du public. Mais il en fit d'autres qui, pour ne pas être aussi facilement vulgarisables, ne présentent pas un plus faible intérêt. Parmi celles-ci, il faut placer son étude de l'électro-capillarité.

Lippmann, avons-nous dit, avait travaillé à Heidelberg chez le physiologiste Kühne. Celui-ci lui fit un jour remarquer une expérience déjà fort ancienne, mais encore inexpliquée.

On plonge un globule de mercure dans un verre rempli d'eau acidulée. Si on touche ce globule avec un fil de fer, il se contracte brusquement. Ce phénomène, ayant une grossière ressemblance extérieure avec la tétanisation musculaire provoquée par le courant électrique, on comprend qu'un physiologiste comme Kühne ait eu son attention retenue par lui.

L'électricité est bien la cause des deux phénomènes, comme Lippmann le démontre. De l'étude qu'il poursuivit de cette contraction du globule de mercure, sortirent ses belles découvertes sur l'électro-capillarité. Dès 1873, il trouvait le principe de son électromètre capillaire, qu'il perfectionna d'ailleurs par la suite. Ce remarquable appareil, couramment utilisé dans les laboratoires de physique et de chimie-physique, est d'une admirable simplicité : un tube de verre et un peu de mercure recouvert d'eau acidulée.

Le mouvement de celui-ci est provoqué par les variations de la ten-

sion superficielle qui est elle-même fonction de la force électromotrice (différence de potentiel à la surface).

La sensibilité de cet appareil est remarquable car il permet de mettre en évidence des différences de potentiel de l'ordre de grandeur du 40.000e de volt. Le phénomène est reversible : si un courant électrique est capable de faire varier la surface du mercure, réciproquement, une variation de cette surface engendre une force électromotrice.

Par l'invention de cet appareil Lippmann a rendu un très signalé service au progrès des sciences. En effet, tout perfectionnement dans un procédé de mesure permet des travaux impossibles jusqu'alors, et dont on ne peut prévoir les conséquences; par l'intermédiaire de la chimie-physique, l'électromètre capillaire de Lippmann a pénétré dans les laboratoires de physiologie, d'où il était sorti d'ailleurs, puisque c'est chez un physiologiste que Lippmann avait remarqué le phénomène qui lui inspira son travail.

Dans le domaine de l'électricité, bien d'autres travaux suivirent celui-ci : étude de l'électrisation par compression, d'une nouvelle méthode de détermination de l'ohm, du pouvoir dialectrique des gaz, etc..

Outre son électromètre capillaire, il inventa de nombreux appareils de mesure, électro-dynamomètres et galvanomètres, etc.. Ces instruments, de conceptions très originales, ne peuvent être décrits ici, malgré l'intérêt qu'ils présentent : leur simple énumération indique la fertile activité du savant physicien.

Vers 1885, les travaux de Lippmann portèrent sur une autre branche de la physique, sur l'optique. Ils aboutirent à la reproduction photographique des couleurs, et valurent à leur auteur le prix Nobel, en 1908.

La solution théorique du problème fut trouvée par Lippmann longtemps avant qu'il ait pu la réaliser expérimentalement.

Une couche sensibilisée, sans grains, est, pendant la pose, au contact d'une lame de mercure. Celle-ci réfléchit la lumière, et cette lumière réfléchie produit des interférences qui laissent leur trace dans la couche sensible.

On développe la plaque. Lorsqu'on l'examine à la lumière du jour elle réfléchit exclusivement les radiations de même longueur d'onde que celles qui l'ont impressionnée en ses différents points. Le résultat est une admirable reproduction des couleurs naturelles dans toute leur délicatesse. Malheureusement, il est impossible, on le conçoit, de tirer des épreuves en couleur du cliché unique ainsi obtenu. Lippmann rencontra de très grandes difficultés pratiques dans la réalisation de la photographie des couleurs; elle exige en effet une couche sensible continue, très homogène et sans grains. Il lui fallut réaliser l'obtention d'une semblable couche et il n'y put parvenir qu'au prix d'un travail obstiné.

En 1908, Lippmann présenta un appareil destiné à la photographie intégrale, c'est-à-dire à l'obtention d'un cliché où les objets seraient représentés, non plus comme vus d'un point unique, mais de plusieurs. Il ne poursuivit pas ces recherches; le temps lui faisait défaut.

L'astronomie physique lui doit d'importantes contributions : une méthode directe photographique pour déterminer les coordonnées équatoriales des étoiles et du soleil, une autre de la mesure des différences de longitude par la photographie... etc. A la sismologie, il a fourni un sismographe à colonne liquide. Ces travaux l'avaient désigné pour être membre du Bureau des Longitudes.

Le Professeur Lippmann avait épousé en 1888 la fille de Victor Cherbuliez, de l'Académie française. Cette union le rapprochait du monde des lettres, pour lesquelles, dès le lycée, il avait montré un vif penchant.

La rédaction de ses mémoires et notes scientifiques était toujours d'une grande brièveté et d'une vive clarté, qualités essentielles au style de toutes les sciences.

La simplicité des dispositifs est la caractéristique de l'œuvre de ce grand physicien qui n'usait point d'un matériel compliqué pour réaliser ses plus hautes conceptions.

Une admirable rectitude d'esprit lui indiquait la route la plus courte pour aborder chaque problème.

Il montra toujours la plus grande bienveillance aux très nombreux élèves qu'il forma.

Sa perte est lourde pour eux et pour la Science Française.

Il est mort d'avoir voulu, malgré son grand âge, rendre un dernier service à la France en prenant part à cette mission au Canada dont on peut espérer les meilleurs résultats pour l'amical entretien de rapports intellectuels intimes entre les deux pays.

D[r] H. DEJUST.

VIE SPORTIVE

Le Championnat du monde de boxe

Dans l'arène géante, édifiée sur le territoire de Jersey City, pleine à craquer d'une foule intensément hétéroclite, venue de tous les points de l'immense Amérique et même du monde, au milieu d'une animation comme il est rarement donné d'en voir, telle que le Derby d'Epsom et le Grand Prix de Paris sont à côté de piètres réunions, arrivé en avance pour voir tout en détail, j'attends sous le soleil implacable. Mes idées, un peu brouillées par la chaleur et dansantes comme elle, vont et viennent dans l'attente de ce qui va se passer, de ce match qui, à cette heure, tient en suspens tant d'individus divers réunis dans une même impatience de savoir.

Jamais il n'a autant été question de sport et particulièrement de boxe que durant ces dernières semaines. Le championnat du monde, dont l'Amérique devait être le théâtre, se trouvait à ce point à l'ordre du jour de l'actualité que dans les journaux les plus sévères, d'où ces questions futiles étaient de toute éternité bannies, il y avait chaque jour un entrefilet consacré aux faits et gestes des champions; dans ceux où le sport avait déjà droit de cité ,les appréciations, les discussions et les pronostics s'étendaient sur au moins une colonne; quant aux feuilles spéciales, elles consacraient, dans chacun de leurs numéros, des pages et des pages à reproduire l'écho des bruits les plus menus sur ce sujet.

Bien des lecteurs ont dû prendre connaissance avec quelque étonnement de toutes ces nouvelles où les termes barbares abondent, où il était question de choses imprévues pour eux et sur lesquelles leur esprit ne s'était jamais arrêté, si du moins elles ne se trouvaient pas leur être complètement étrangères.

Le sport en général et la boxe en particulier n'ont réellement acquis, en France surtout, quelque popularité que depuis relativement un très petit nombre d'années. Il y a seulement vingt ans, un individu qui « faisait du sport » était considéré comme légèrement insensé. La bicy-

clette répandit le goût du mouvement et de l'exercice; l'anglomanie qui, un temps, fut de mise, mit la dernière main à ce goût naissant qui, ne fut d'abord qu'un produit du « snobisme ».

Avant la guerre, les réunions de boxe assemblaient un public qui, pour être un peu spécial, n'en était pas moins élégant. Les places étaient chères, ce qui suffisait à attirer les spectateurs « chics ». Le grand public des classes dites laborieuses donnait avec entrain les quelques monnaies qui lui permettaient de rester inconfortablement installé pour voir des hommes se battre.

La guerre vint et il y eut naturellement, en France surtout, un arrêt complet de ce sport. Les coups ne s'échangeaient plus sur un « ring », pour gagner quelque argent mais sur les champs de bataille où l'enjeu était la vie de chacun et l'avenir des Nations. Quand tout fut fini, il y eut une sorte de désaffection des sports brutaux, comme si l'on était las des coups donnés et reçus. La vue du sang levait le cœur parce que ce sang répandu « pour rire » rappelait les souvenirs que justement on s'efforçait de fuir. Cependant les facultés de l'oubli sont incommensurables. Petit à petit, on reprit goût à la boxe, de nouvelles compétitions connurent des succès renouvelés, une manière de chauvinisme latent s'en mêla, aidé par quelques hommes particulièrement entendus en affaire, et le championnat du monde fut mis sur pied.

Que représente ce Championnat ? La désignation du meilleur homme au monde, du point de vue de la science et de l'art du coup de poing; car c'est bien l'une et l'autre : des règles précises fixent les immuables principes, mais le détail de l'exécution est le fruit de quelque chose d'impromptu qui appartient à chaque individu.

Ce sont ces règles et la finesse de cette mise en œuvre, si on ose dire, qui font de la boxe un sport, car la bataille à coups de poings est incontestablement concomitante à l'apparition de l'homme sur la terre : dès que deux être humains coexistèrent, ils eurent immédiatement le désir de la même chose et ils « s'expliquèrent » à coups de poings, n'ayant pas encore eu le temps de se fabriquer des armes plus homicides que celles que la nature leur avait données. Les combats furent réglementés dans ce qu'on est convenu d'appeler l'Antiquité : le jeu du Ceste était de la boxe adaptée aux goût barbares du cirque, mais on peut dire que du jour où l'Angleterre s'occupa de la boxe, la réglementation moderne se précisa.

Il y a un champion du monde pour chaque catégorie de poids, car les boxeurs sont répartis en classes différentes d'après celui-ci. En principe, un combattant ne se mesure jamais qu'avec des hommes pesant sensiblement le même poids que lui. Le Championnat actuel est le championnat poids lourds et l'on estime que le champion de cette catégorie est supérieur à celui de toutes les autres, bien qu'il ne se mesure autant dire jamais avec un de leurs représentants.

La compétition actuelle doit son succès à des causes multiples dont quelques-unes, sans doute majeures, sont impondérables. La guerre a développé avec un goût particulier de l'énorme et du sensationnel, comme si la sensibilité avait été émoussée durant ces temps troublés, une manière de chauvinisme un peu spéciale. Or dans le cas actuel, ces deux raisons agissent simultanément. Ce combat est celui qui a coûté le plus cher, celui qui a attiré le plus de spectateurs, celui qui a fait manier les plus grosses sommes d'argent, celui dont on a le plus parlé, celui dont on a anxieusement attendu le résultat dans le monde entier; d'autre part, deux races sont en présence : la race latine représentée par le Français Carpentier et l'anglo-saxonne dont Dempsey soutient le drapeau.

Une fois déjà, un Français essaya de ravir le titre. Il s'appelait Petit et son concurrent anglais Jack Slack. Le Français travaillait dans la troupe d'un certain Rooma qui donnait des exhibitions de lutteurs, de boxeurs, de femmes à barbe, etc; il fut copieusement battu malgré sa taille colossale par Jack Slack, qui était alors l'incontestable champion du monde. Cela se passait en 1751. Il y a également un autre antécédent : un Jack Dempsey a déjà perdu un championnat du monde en 1891 et c'est un Européen qui lui ravit son titre. Bob Fitzsimmons était en effet originaire d'Angleterre. On voit donc que, pour les superstitieux, deux précédents admirablement contradictoires comme il se doit sont offerts aux méditations.

A propos de ce match, les compétences, les pythonisses et les illustrations de tous ordres donnèrent en France leur avis plus ou moins motivé, du professeur Charlemont qui a foi dans le représentant de l'Europe sans pronostiquer positivement sa victoire, à Mlle Béclu reine des reines de Paris « qui voudrait être un mois plus vieille pour connaître le résultat », en passant par André Antoine qui voit le triomphe de l'artiste Carpentier sur la force brutale représentée par Dempsey, Robert de Flers qui pense que l'intelligence dominera le muscle, Tristan Bernard critique averti et connaisseur qui envisage aussi la victoire de Carpentier, Abel Hermant qui apprécie trop modestement ses qualités critiques au point de vue sport, Mlle Mistinguett qui affirme : « Moi, je n'hésite pas, je suis certaine de la victoire de Georges ». (Georges, c'est Carpentier !). M. Gaston Vidal dit sa foi en l'ambassadeur pugiliste français « parce qu'il a la maîtrise de soi ». Pierre Wolff vante « la force extraordinaire et la souplesse de chat », du champion français, enfin M. Clemenceau, péremptoire, déclare que « ça ne l'intéresse pas ». Voilà sans parler du menu fretin, les avis des autorités; Carpentier naturellement remportait de loin la première place dans la course aux pronostics.

Pendant ce temps, en Amérique, Dempsey avait toutes les faveurs. Ses compatriotes le voyaient pulvériser le Français de toute

sa puissance qui est, à vrai dire, prodigieuse. Les mêmes consultations se donnaient libre cours. On questionnait tout un chacun qui imperturbablement donnait son opinion où, généralement, Dempsey était représenté comme invincible. Une seule chose mettait une tache sur l'engouement dont il se trouvait l'objet : il s'était soigneusement défilé pendant la guerre si bien que beaucoup lui enlevaient leurs faveurs du fait de sa peu glorieuse « embuscade ». Cela était au point que des ligues d'anciens combattants faisaient parvenir à Carpentier des messages d'encouragement.

Par ailleurs, les deux futurs concurrents, Carpentier à Manhasset (Long-Island) et Dempsey à Atlantic-City se livraient à un travail considérable. Aucun sport en effet n'exige un tel entraînement. Celui qui veut arriver à une notorité pugilistique appréciable doit en effet, s'il a au préalable l'ensemble des qualités naturelles requises, abandonner toute idée de plaisir ou de satisfaction matérielle. Il doit se consacrer entièrement à une préparation de tous les instants, n'avoir plus qu'une idée : apprendre à donner des coups et à en recevoir, — ce qui n'est pas aussi facile, aussi simple et aussi agréable que cela en a l'air.

Pendant plusieurs mois, ça a été pour les deux hommes, chacun selon ses moyens et son tempérament, les longues courses à pied, le saut à la corde; le « punching ball » qui est le même travail qu'avec le sac de sable, mais de vitesse au lieu de force, le sac étant remplacé par un ballon; le « shadow boxing » qu'on appelle généralement boxe contre l'ombre, mais l'expression vient plutôt de « figurer » que « d'ombre » : c'est en effet l'exercice du boxeur seul qui fait le simulacre d'un combat, créant lui même dans sa tête les possibilités du match contre un adversaire imaginaire qu'il cherche à éviter; puis enfin, la boxe elle-même, boxe de combat contre des entraîneurs choisis les meilleurs possibles ; mais, s'il est relativement facile de trouver dans les catégories inférieures des « sparring partners » nécessaires, les deux hommes actuels étant très vraisemblablement les deux meilleurs, ne purent s'entraîner que contre moins bon qu'eux et ainsi ne donnèrent jamais leur mesure complète. On dit même — mais que ne dit-on pas ? — que les entraîneurs de Dempsey mettaient un casque comme en portent les aviateurs pour éviter d'être assommés !

Sur tout cela circulaient d'ailleurs les bruits les plus fantastiques. Un jour c'était Dempsey qui avait brisé les rigueurs de l'entraînement en fêtant honteusement ses vingt-six ans; une autre fois, Carpentier s'était fait « knockouter » par un de ses entraîneurs de second ordre; s'il s'était fait couper les cheveux, c'est qu'il avait peur des coups de Dempsey (?) Puis, périodiquement, on apprenait que l'un des deux adversaires avait travaillé un coup secret et irrésistible qui devait lui donner une victoire certaine et fulgurante.

Tout cela d'ailleurs se trouvait loin d'être désintéressé ; il y avait en effet toutes les tractations entre parieurs. Chaque bruit qui circulait vrai ou faux, stupide ou vraisemblable, avait une immédiate influence sur la cote et les parieurs en profitaient pour « prendre » des paris sur leur homme. Dempsey était généralement à trois ou quatre contre un.

On parle beaucoup de sport, mais au fond de tout cela il y a bien autre chose ; le sport existe évidemment, il est à la base même de tout, beaucoup se passionnent pour le match parce qu'ils sont sportifs ; cependant ce qui donne au match son véritable caractère, c'est l'importance formidable des intérêts et des sommes engagées. Le premier de tous les intéressés est Tex Rickard, l'organisateur qui a fait construire sur le vaste terrain appelé « l'Oval de Montgomery » à Jersey-City l'arène gigantesque où se tassent en ce moment plus de cent mille spectateurs dont les derniers sont à cent-cinquante mètres du « ring » et, malgré cela, ont payé cinq dollars. Richard a, en plus des frais de construction de ce cirque énorme ainsi qu'une quantité d'autres sommes à débourser, deux cent mille dollars à donner à Carpentier et trois cent mille à Dempsey. Mais Rickard est le « roi des promoters », six fois il a fait de l'or et six fois il s'est ruiné. Il a édifié plusieurs fortunes rien qu'en organisant des matches de championnats qui laissaient dans sa poche des milliers et des milliers de dollars. Celui-ci n'a pas l'air d'être le plus mal parti, il y avait déjà une énorme fortune réunie rien qu'en location, mais maintenant... Les billets représentaient une valeur, au point qu'il y avait des faussaires fabricant des tickets et que cela a donné lieu à bien des péripéties. En tout cas la recette doit atteindre un million cinq cent mille dollars, ce qui fait une vingtaine de millions en monnaie française, c'est coquet !

Devant ces chiffres qui se livrent à une danse formidable, il me revient à la mémoire une loi de Solon qui fut à Athènes un sage législateur. Il édicta entre autres que les récompenses de ceux qui remporteraient les prix dans les Jeux Olympiques ou Isthmiques seraient diminués, fixant le maximum pour les premiers à cent drachmes et pour les seconds à cinq cents.

La différence avec ce qu'on se trouvait accoutumé de donner auparavant devait servir à récompenser ceux qui s'étaient distingués dans la défense de la Patrie, à servir des pensions aux invalides et à créer des fondations servant à élever les enfants des victimes de la guerre.

Solon est malheureusement mort et on a assisté à la plus fantastique course à la surenchère aussi bien pour les places du match que dans les hôtels et les restaurants. Tout le monde fourbit ses armes les plus acérées pour écorcher le client qui venait de tous les coins du pays. Chacun voulait sa part et le gouvernement même des Etats-Unis s'apprête lui aussi à « encaisser » moins douloureusement que les combattants ne le feront tout à l'heure. Le Trésor américain touchera en

effet cent quinze mille dollars sur la « bourse » de Carpentier, il est vrai qu'il restera encore à celui-ci, avec l'avantage du change, environ un million et demi de francs. Avec ce que devra Dempsey, plus l'impôt sur les billets d'entrée, le fisc américain palpera à peu près six millions de monnaie française ce qui représente un gentil denier.

On attendait ce match avec une anxiété qui grandissait chaque jour et qui était d'ailleurs savamment entretenue. On faisait des pronostics d'après les « records » des deux hommes; on se disputa beaucoup, on se battit même un peu. On chercha des « lignes » en comparant les combats des deux compétiteurs contre les mêmes adversaires, on poussa même des comparaisons au deuxième et au troisième degré...

En tout cas, les Américains ont mis tous les atouts dans leur jeu : le Match est en douze rounds « sans décision » ce qui veut dire qu'à moins qu'un des hommes soit mis à terre, « knock-out », pour le compte de dix secondes, il ne sera pas donné de vainqueur. Aussi, même battu en science et en vitesse, aux « points », Dempsey conserverait son titre. Ce qui est absolument injuste, il faut le reconnaître, et ne s'est jamais vu pour un combat de cette importance.

La foule remplit la vaste arène. La cohue est effrayante, l'enthousiasme est arrivé à son comble. Les mercantis se flattent de faire leurs affaires comme le coiffeur qui a coupé les cheveux de Carpentier et qui débitait ces jours derniers à prix d'or des mèches minuscules dont le nombre pouvait faire supposer que le champion français avait le système pileux plus développé qu'il n'est commun.

Le match va commencer, après la musique qui joue depuis ce matin pour faire patienter les spectateurs qui ont commencé à faire queue à huit heures, et les préliminaires qui n'arrivent pas à intéresser la foule Le temps qui, ce matin était incertain, s'est mis peu à peu au beau, mais quelle chaleur! Ce n'est plus l'heure des paroles et bien des cœurs sont serrés; certains par le sentiment national, d'autres par l'amour du sport, le plus grand nombre à cause de l'importance des paris. Il n'est plus temps de discourir; voici le « gong » annonçant le commencement de la première reprise. Que le meilleur gagne...

Immédiatement on a la sensation qu'il y a trop de différence entre les deux hommes. Dempsey est effrayant de puissance avec ses bras et ses épaules massives; sa peau rouge, ses pommettes saillantes lui donnent un air terrible qu'accentue encore sa figure mal rasée. En face de lui Carpentier blanc et rose, ses cheveux blonds coupés courts, paraît gracile et frêle dans sa finesse de statue antique. Et les coups tombent drus et forts.

Il serait superflu d'entrer dans le détail de ceux-ci. Après un sursaut à la deuxième reprise où il donne tout ce qu'il peut, son maximum, sans parvenir à impressionner son adversaire, Carpentier commence à décliner. Sur un gauche et droite à la mâchoire, il va à terre; son courage

surhumain le fait se relever. Mais un nouveau doublé au menton puis immédiatement un « crochet » au creux de l'estomac l'abattent définitivement. Dempsey reste champion du monde et le titre ne traversera pas encore cette fois-ci la « Mare aux Harengs ».

C'est dans le stade énorme, au milieu de la chaleur si terrible que les policemen de service eux-mêmes sont en bras de chemise, une ovation sans fin, formidable, des quelques cent mille spectateurs dressés pour acclamer leur champion...

Peu à peu l'arène se vide, il ne reste plus que son ossature comme si les parties vivantes s'étaient insensiblement détachées du squelette, et l'on se prend à se demander, l'enthousiasme collectif s'étant parallèlement apaisé : pourquoi y a-t-il eu tant de bruit, toute cette fièvre ? Deux hommes se sont battus pour de l'argent, l'un a été vaincu et c'est tout... et le silence tombe d'autant plus lourd que le vacarme a été plus intense...

Remettant chaque chose à sa place, la vie continue...

Jack FIGHTER.

VIE ECONOMIQUE

Le Congrès de Londres de la Chambre de commerce internationale

(27 juin-1er juillet)

Le premier congrès de la Chambre de commerce internationale, fondée à la fin de 1919, lors du voyage de la mission économique aux Etats-Unis et définitivement constituée à Paris au mois de juin 1910, vient de se tenir à Londres du 27 juin au 1er juillet.

A Paris comme à Washington, la Chambre de commerce internationale, « fédération des principales forces économiques des nations qui en font partie, unies à l'intérieur de chaque pays en une organisation nationale, » ne groupait encore que la Belgique, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. A Londres, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Danemark, la Suède, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie étaient représentés par des députations régulières. Des Comités nationaux étaient en voie de création en Autriche et au Portugal. Sans avoir encore établi de comités, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, Libéria, Cuba, Panama, le Pérou, la Chine avaient été invités à envoyer des Délégués. Le jour de la clôture, l'Espagne, la Suisse, l'Argentine et le Japon faisaient connaître leur adhésion.

Les cinq de 1919 et de 1920 ont donc, en moins de deux ans, triplé ou quadruplé.

Aux termes de l'article 1er de sa constitution, la Chambre de commerce internationale « a pour objet de faciliter les relations d'échanges entre nations, d'assurer la coordination des efforts dans toutes les questions internationales touchant le commerce et l'industrie, de contribuer au progrès et au maintien de la paix en assurant des relations cordiales entre les nations et les citoyens des différents Etats et en provoquant la coopération des hommes d'affaires et des organisations qui se consacrent au développement du commerce et de l'industrie. »

L'idée génératrice de la Chambre internationale était de traiter, et autant que possible de résoudre, les questions d'intérêt commun par les seules ressources combinées de l'initiative privée, en dehors de

l'intervention des personnages officiels, sur un terrain où l'omnipotence de l'Etat ne jetterait pas son ombre. La réserve avec laquelle a été accueilli, même par les délégués britanniques, le discours d'ouverture du Lord Chancelier, les acclamations qui ont salué le vote unanime des résolutions hostiles aux entreprises étatistes, attestent que tout le monde est d'accord sur ce point et que la Chambre internationale demeure une réunion d'hommes libres.

Ces hommes libres ont tous leur personnalité distincte; tous portent l'empreinte vigoureuse de la race qui leur a donné naissance, des pays dont ils sont citoyens. Et à quoi bon dissimuler que, loin d'être en décroissance depuis la guerre, la conscience de race, la flamme nationaliste n'ont jamais eu plus d'ardeur ? Une nation n'est pas seulement un faisceau de traditions et de tendances politiques; par les particularités de son territoire et de son sol, elle représente en outre un système lié de nécessités et d'exigences économiques, par où ses intérêts s'opposent aux intérêts des autres nations. Au nationalisme politique du simple citoyen, l'industriel ou le commerçant ajoute un nationalisme économique qui souvent n'est pas le moins intraitable. Et, s'il est vrai en un sens que les affaires rapprochent les hommes, ce n'est dans bien des cas que pour les mettre plus étroitement, plus âprement aux prises.

Dans la mesure exacte où une question tient par des racines profondes à la vie même d'un peuple, nous devons donc nous attendre à ce qu'elle soit l'objet de sérieuses divergences.

La Chambre de commerce internationale est née du sentiment qu'il fallait agir en commun pour rétablir dans l'univers un équilibre bouleversé par les conséquences de la grande guerre. Tous les peuples ont, au rétablissemnt de cet équilibre, un intérêt vital. Mais l'intérêt de tous n'est pas de voir cet équilibre rétabli de la même manière. La France, lourdement endettée, méthodiquement détruite dans ses parties les plus riches et les plus productives, celles qui payaient aussi le plus d'impôts, réclame avant tout les réparations qui lui permettront d'équilibrer son budget et de reprendre sa pleine activité économique. L'Angleterre, qui, bien moins que la France, se suffit à elle-même, qui ne subsiste littéralement que de ses échanges et dont tout le système traditionnel d'échanges se trouve désorganisé, ne songe qu'à reconquérir des marchés et à défendre son propre marché contre la concurrence étrangère; elle veut que l'Europe se relève assez pour redevenir une bonne cliente mais pas assez pour susciter des compétitions gênantes. L'obligation imposée à l'Allemagne de vendre du charbon à la France au-dessous du cours normal a nui aux exportations de combustible britannique de la manière la plus évidente et a eu cet autre effet de subventionner la concurrence française contre les industries britanniques, lit-on dans une brochure du Comité national britannique (*The indemnity and its effects of trade*, p. 11) De leur côté, les Etats-Unis qui tra-

versent, eux aussi, une crise, voudraient bien que l'ancien continent eût les moyens de leur acheter beaucoup de choses mais lui refusent ces moyens en l'empêchant de vendre chez eux par une muraille de tarifs protectionnistes et en exigeant le remboursement de l'argent qui leur est dû.

Comment concilier tous ces contraires ?

Douze rapports avaient été établis par autant de comités d'études : impôts, bureaux de crédit internationaux, banques étrangères, matières premières, facilités de transit maritime, termes commerciaux, changes, facilités bancaires, industrie de la construction, standardisation, arbitrage commercial, réforme du calendrier. Pour l'examen de ces différents sujets, les membres du Congrès étaient répartis en cinq groupes : finances (Walter Leaf), production (René Duchemein), distribution (Marco Cassin), transports et communications (Walker D. Hines).

I. *Finances.* — Parmi les cinq résolutions qu'avaient préparées le groupe des Finances, la première (doubles impôts), la quatrième (banques étrangères), la cinquième (effets de commerce), intéressent surtout le monde des affaires; mais la deuxième et la troisième ont une portée générale : elles concernent les crédits à l'exportation et le rétablissement du change.

Les crédits à l'exportation :

Le Congrès reconnaît la nécessité d'organiser des crédits sous les auspices des Gouvernements, en vue de la reconstruction des nations européennes dévastées et appauvries. A cet effet, le Congrès décide d'appuyer le projet Ter Meulen, tel qu'il a été mis en œuvre par la Commission Provisoire Economique et Financière de la Société des Nations. En outre, le Congrès recommande la création de Comités permanents composés d'industriels, de commerçants et de banquiers dans tous les pays affectés. Ces Comités fourniraient tous les renseignements et apporteraient leur concours pour le choix des crédits et des participations.

Le rétablissement du change :

Suivant le texte du préambule proposé par le groupe des finances :

Le Congrès considérant que l'instabilité actuelle des changes est l'expression des difficultés économiques de l'heure présente en Europe, est d'avis que tout palliatif artificiel est condamné à l'échec et que le seul moyen d'améliorer les conditions actuelles est d'augmenter la production, de mettre un terme à l'inflation fiduciaire et d'abolir toutes les mesures qui tendent à restreindre la liberté des transactions commerciales.

A la Commission des Résolutions, le texte était devenu celui-ci :

Le Comité du Change de la Chambre de Commerce Internationale, considérant que la reprise des relations commerciales internationales est grandement entravée par le déséquilibre des changes et spécialement par leur instabilité; que ce déséquilibre et cette instabilité proviennent non seulement de la situation réelle des différents pays à change déprécié, mais aussi du sentiment d'insécurité et d'incertitude générales qui résulte du manque de précision des engagements internationaux, estime que tout doit être fait pour que la situation de chaque pays apparaisse clairement, tant au point de vue de sa position intérieure que de ses engagements extérieurs.

En séance plénière, un préambule différent, rédigé par les délégués américains, fut substitué :

Attendu que le facteur le plus important pour la reprise des relations commerciales est le rétablissement de la confiance; que les conditions à remplir pour restaurer les seules bases des crédits et de la confiance ont été indiquées à la Conférence de Bruxelles; que beaucoup des inconvénients alors prévus n'ont fait qu'augmenter depuis, tandis que les réformes nécessaires ne faisaient que peu de progrès; attendu que la confiance et la prospérité ne renaîtront que si les Gouvernements prennent les mesures capables de remédier au chômage et à la paralysie de l'industrie; le Congrès répète les déclarations de la Conférence de Bruxelles, et émet les vœux suivants....

Les Américains qui n'ont point participé à la Conférence de Bruxelles, tenaient évidemment à ne pas laisser échapper cette occasion d'en approuver les conclusions; ils y voient un moyen de brider l'extravagance des Gouvernements.

Après ce préambule, le Congrès émet ces vœux :

1° Que les Gouvernements pratiquent une politique ferme d'impôts et d'économies budgétaires;
2° Que l'inflation de la monnaie fiduciaire soit enrayée et progressivement diminuée ;
3° Qu'une étude soit faite de l'effet sur les changes internationaux de la position actuelle des dettes interalliées et des remèdes possibles, ainsi qu'une étude de même nature sur le paiement et l'utilisation de la réparation allemande, et que soit demandé au Conseil de la Chambre de Commerce Internationale qu'il nomme une Commission à cet effet;
4° Que le désarmement prescrit par les traités devienne au plus tôt un fait accompli, afin d'amener une réduction générale des charges budgétaires;
5° Que la création d'organismes nationaux et internationaux pour les crédits au commerce extérieur soit activemcnt entreprise par l'initiative privée avec l'appui des Gouvernements;
6° Que les Gouvernements des pays à change déprécié s'abstiennent autant que possible de contracter directement de nouvelles dettes extérieures;
7° Qu'il soit accordé le plus de liberté possible à toutes les transactions commerciales et financières.

De vives discussions se sont élevées en séance plénière sur le deuxième et le troisième vœu. Au deuxième vœu, le professeur G. Cassel (Suède) demandait la suppression des mots « progressivement diminuée ». D'après lui, la politique de déflation britannique et américaine est la principale responsable de la crise des douze derniers mois. Rehausser la valeur du numéraire, ce serait rendre écrasantes les dettes des Etats et couper plus complètement les crédits du commerce. Il faut donc stabiliser les choses dans leur état actuel, pour supprimer du moins les fluctuations et les incertitudes. Mais ce point de vue ne prévalut pas : « Nous ne devrons nous arrêter, répondit sir Felix Schuster, appuyé par le délégué américain Watts, qu'une fois revenus aux saines bases d'avant-guerre et à l'étalon d'or ».

A propos du troisième vœu qui, primitivement, demandait « qu'une étude fût faite et un plan d'action élaboré pour la solution des problèmes que soulève la question des dettes interalliées » une vive contro-

verse s'engagea. Les Américains sur ces mots « plan d'action » firent toutes réserves. Sans vouloir se prononcer sur le fond, ils soutenaient qu'il ne convenait pas à la Chambre internationale de paraître porter atteinte à l'intégrité des obligations contractées entre nations ou groupes internationaux. Si le peuple américain a conscience de la nécessité de ramener dans le monde le commerce et l'industrie à des conditions normales et suit d'un œil favorable les négociations en cours pour différer les paiements jusqu'à ce que le change soit moins troublé, le mieux est d'éviter toute déclaration officielle.

La France, riposta M. Levandovski, ne demande pas qu'on la tienne quitte. Mais les milliards qu'elle doit à ses amis anglais et américains sont pour elle, autant que l'inflation fiduciaire et le déséquilibre économique, cause de l'instabilité du change. Cette dette, elle a le sentiment de l'avoir contractée au nom des alliés; elle ne peut la séparer de la question de l'indemnité allemande : elle entend utiliser l'argent qui lui est dû à payer l'argent qu'elle doit. **Qu'une étude soit faite sur le paiement et l'utilisation** de la réparation **allemande. Ainsi dispose** le texte, qui, non combattu par la délégation américaine, est devenu le troisième vœu.

II. *Production.* — Huit résolutions ont été votées.

La troisième, présentée d'un commun accord avec le groupe des Finances, « considérant que le contrôle ou la participation du Gouvernement dans l'industrie décourage l'initiative individuelle et rend les conditions du commerce incertaines et artificielles », proclame que « le contrôle du Gouvernement sur l'industrie et le commerce doit être déconseillé, et que l'initiative privée doit être encouragée dans toutes les branches de l'industrie et du commerce. » Elle a été unanimement acclamée en séance plénière. Mais elle ne vaudra que par le courant d'opinion qui, en chaque pays, la fera entrer dans les faits.

Par la cinquième résolution, le Congrès recommande :

1° Qu'au sein de la Chambre de Commerce internationale et sur la demande des intéressés soient créées des sections industrielles, destinées à mettre en contact, sur le terrain international, les représentants qualifiés de chaque catégorie d'industriels ou de commerçants;

2° Que la Chambre de Commerce internationale se mette en relation avec les Fédérations ou Bureaux permanents internationaux déjà existants (bâtiments, automobiles, coton, librairie, etc.) pour coordonner les résultats de leurs travaux;

3° Que la chambre de Commerce internationale dresse et publie une liste aussi complète que possible des Fédérations ou bureaux internationaux et la tienne à jour.

Par la seconde résolution, le Congrès, considérant que la standardisation présente un intérêt capital au point de vue de la facilitité des relations commerciales, suggère que :

1° Dans les pays qui n'en possèdent pas encore, une organisation soit créée pour l'étude des questions de standardisation ;

2° que la Chambre de Commerce internationale se mette en rapport avec les diverses organisations nationales en vue de la coordination et de la diffusion de leurs travaux.

La quatrième résolution généralise cette demande :

Considérant que la conservation de quelques-unes des ressources naturelles de l'univers est d'un intérêt capital pour le bien-être du monde, en raison de la

rapide diminution de ces disponibilités, le Congrès émet le vœu que la Chambre de Commerce internationale prenne des mesures immédiates pour encourager de toutes les manières possibles les recherches et études en vue de diminuer le gaspillage dans la production et dans l'utilisation des matières premières et pour publier les résultats de ces recherches et de ces études.

La huitième résolution rappelle qu'à Paris, en 1920, le Congrès constitutif a approuvé le projet d'un Bureau de statistiques internationales et réclame, dès que les ressources financières le permettront, la création de ce bureau « qui fournira rapidement des données exactes et promptement comparables, d'une importance considérable pour le commerce du monde ». Des mesures seront prises pour aboutir à l'uniformité « dans la classification des statistiques et dans les méthodes de détermination des valeurs et des unités de quantités utilisées pour les établir. »

La septième résolution, très longue, concerne l'industrie de la construction. Un Comité permanent sera constitué pour entreprendre une enquête, réunir, collationner et diffuser toutes données utiles.

C'est sur la sixième résolution, relative à la libre circulation des matières premières, que s'est livré le combat.

Considérant que toute taxe sur l'exportation des matières premières doit nécessairement augmenter le coût de la production, et, par suite, entraver le développement économique et empêcher la restauration économique; qu'il est désirable de faire cesser dans toute la mesure du possible les rivalités entre les peuples pour la recherche des matières premières, supprimer de nombreuses causes de conflits économiques dangereuses pour la paix, neutraliser les inégalités naturelles provenant de la répartition géographique des richesses dans le monde, la C. C. I. recommande d'abolir toute taxe sur l'exportation que les Gouvernements ont établie ou pourraient établir sur la circulation des matières premières comprises dans une liste arrêtée par la C. C. I. Dans le cas exceptionnel où certaines nations seraient obligées, pour l'équilibre de leur budget, de maintenir provisoirement sur ces matières des droits de statistique ou des droits fiscaux établis sur les exportations, ces droits devront être appliqués sans discrimination aucune entre les nations.

Le texte primitif visait aussi bien l'importation que l'exportation. Les délégués américains menacèrent de se retirer si le Congrès maintenait l'interdiction des droits à l'importation. Comme le présiden de la Fédération britannique des exportateurs de charbon, M. Franklin Thomas, y revenait en séance publique, ils demandèrent que leur opposition fût mentionnée au procès-verbal. M. Hobson, qui présidait la séance, intervint alors avec infiniment de tact et d'adresse pour montrer le tort qui serait fait en Amérique à la Chambre de commerce si les délégués américains y retournaient porteurs de vœux contraires à la politique protectionniste de leur pays. Finalement, ce sont les Anglais qui se sont contentés de voir leurs instances écrites au procès-verbal, en vue de reprendre ultérieurement la question.

D'autre part, les délégués britanniques ont réservé tous les droits de l'Inde et des Dominions à établir les taxes qui leur paraîtront à propos.

III *Distribution.* — Le groupe de la Distribution a préconisé l'extension et l'unification de la procédure arbitrale, en émettant le vœu « que tous les Etats déclarent valable la cause compromissoire ou l'engagement de soumettre à l'arbitrage les différends à naître de l'interprétation ou de l'exécution d'un contrat fait entre commerçants ou industriels », même par composition amiable s'inspirant des principes de l'équité plutôt que du droit strict; puis il a recommandé la constitution, par les soins des Comités nationaux, de Commissions spéciales pour l'étude des moyens de combattre la concurrence déloyale et de protéger la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale et, se référant à l'article 7 *bis* de la Convention internationale pour la protection de la propriété industrielle signée à Washington en juin 1911, prié le conseil de la C. C. I. de demander aux Gouvernements des divers pays intéressés de prendre les mesures requises pour protéger les marques appartenant à des collectivités, en outre proposé pour les voyageurs de commerce, une carte d'identité professionnelle de modèle uniforme, admis par tous les pays, appelé l'attention des Gouvernements sur la nécessité d'établir ces taxes avec modération, afin de ne pas élever entre les peuples des barrières qui seraient des obstacles à la paix et au progrès de la civilisation, enfin, « approuvé le principe de la réunion prochaine d'un Congrès spécial groupant des représentants des religions, de la science et des affaires, et chargé d'adopter un calendrier immuable et perpétuel », où tous les mois auraient trente jours et où Pâques tomberait à date fixe.

IV. *Transports et Communications.* — Après avoir rendu hommage aux travaux de la Conférence de Barcelone, de mars-avril derniers, ainsi qu'aux grands principes de la liberté des communications et du transit, de la liberté réciproque et équitable du commerce, sans acception de nationalité, qui y ont été proclamés, et dont tous les Comités nationaux devront poursuivre dans leurs pays respectifs la mise en pratique, le Congrès, pour améliorer les relations entre la France et l'Angleterre, insiste sur la construction d'un tunnel sous la Manche, mais, en attendant que puissent s'accomplir des travaux aussi coûteux, propose d'établir des services réguliers de ferry-boats qui pourraient être inaugurés avant six mois. Les réseaux devront prendre des mesures collectives pour établir, sur les grandes routes internationales, des services de correspondance assurant le transport rapide de trains internationaux de marchandises, tant en ce qui concerne la petite que la grande vitesse, ainsi que cela se fait déjà pour les voyageurs, par tous les moyens de surveillance possibles ». Des démarches sont recommandées en vue d'une coopération plus étroite dans le domaine des communications par câble, téléphone, télégraphe et T. S. F.

Une résolution spéciale tend à l'unification de la pratique commer-

ciale : application généralisée d'un service uniforme servant à déterminer le tonnage net des navires.

Une Commission spéciale est constituée pour aviser aux moyens de réaliser le connaissement direct. La question d'assurance méritera un examen tout spécial. Le Comité permanent aura, en outre, à se préoccuper d'obtenir des réglementations uniformes relatives au transport, au chargement, déchargement et transbordement des marchandises dangereuses. Le Comité des termes commerciaux s'appliquera à rédiger un Code international de termes nettement définis; l'interprétation du terme f. o. b. est d'une importance particulière.

Pour dégager le commerce de toutes entraves et obstacles inutiles, une quatrième et dernière résolution recommande la création de zones franches ou entrepôts francs dans les ports maritimes; le rétablissement et l'extension des services postaux internationaux d'avant-guerre sur les bases d'un tarif uniforme, le plus réduit possible, et de réglementations douanières uniformes pour les colis postaux; la fixation de limites aussi courtes que possible pour le paiement des pertes et avaries; le prompt versement des sommes perçues contre livraison; l'extension à tous les pays du système des valeurs déclarées; le retour aux conditions d'avant-guerre pour les passeports et visas, la création d'un type de passeport uniforme, l'abolition des visas de sortie, la fixation d'un droit modique pour les visas d'entrée et de transit.

V. *Régions dévastées.* — La première (et principale) résolution du groupe se présentait ainsi :

Le Congrès considérant la ruine systématique des régions dévastées, les difficultés immenses qui entravent leur reconstitution, l'énergie et l'entrain apportés par les habitants à la reconstruction de leurs foyers, de leur agriculture et de leur industrie, les efforts financiers et administratifs accomplis en leur faveur; mais aussi les réductions des indemnités auxquelles ils pouvaient prétendre pour la réparation intégrale des dommages subis; considérant que la justice exige que l'Allemagne contribue dans toute la mesure de ses forces à la réparation des dommages qu'elle a causés; considérant que les obligations que doit remettre l'Allemagne ne peuvent être utilisées qu'à condition d'être monnayées, et que, d'autre part, la mobilisation de ces titres, si elle est faite sans prudence, peut entraîner dans le marché des changes les perturbations les plus graves; considérant que les prestations en nature, si elles facilitent à l'Allemagne le paiement de sa dette peuvent diminuer l'activité des industries et entraîner la dépréciation des entreprises industrielles et le chômage des ouvriers, émet le vœu qu'aucune atténuation n'intervienne, sous quelque forme que ce soit, dans le montant ou l'échéance des paiements notifiés à l'Allemagne par la Commission des Réparations le 5 mai 1921; que la surveillance des exportations de l'Allemagne soit organisée de telle sorte que la taxe de 26 % soit complètement perçue; que les pouvoirs publics et les organisations financières des diverses nations étudient immédiatement la mobilisation des obligations remises par l'Allemagne, de façon à assurer aux nations envahies les disponibilités nécessaires pour effectuer la reconstitution des régions dévastées, sans toutefois occasionner des perturbations trop graves dans le régime du change.

Telle se présentait, du moins, la principale résolution, sous sa forme initiale.

Quatre Belges, trois Français, un Italien, un Polonais, très vigoureusement secondés par le délégué anglais, M. Barton Kent, président de l'Association de secours aux régions envahies, et par le colonel F. W. Abbot, étaient unanimement acquis aux conclusions des différents rapporteurs. Les délégués américains ne demandaient qu'à aller encore plus loin qu'eux. Mais les neutres craignirent de paraître manquer à la neutralité en prenant trop nettement position contre l'Allemagne; en même temps, dans l'esprit des délégués américains, un doute naissait quant à leur compétence en matière de finances. Sur quoi étaient gagées ces obligations allemandes ? Sur la taxe de 26 % à l'exportation ? Et comment les placer sur le marché étranger, sur le marché américain en particulier, si elles n'étaient pas garanties par d'autres puissances ? Si ces puissances n'ont pas confiance dans l'Allemagne, pourquoi les Etats-Unis lui feraient-ils confiance ? Bref, la Belgique, la France, l'Italie n'avaient qu'à endosser la part d'obligations qui les concernait.

D'un commun accord, une consultation avec la Commission des Finances fut décidée pour le lendemain. Là, l'un des Américains, M. Marling, s'en prit à la taxe de 26% dont, sur les instances du Dr Walter Leaf, il ne consentit à laisser subsister la mention qu'après avoir lu une dépêche d'agence d'après laquelle la Commission de garanties songeait déjà à la modifier, sinon à la supprimer.

Observons d'ailleurs qu'à la commission des Finances, un autre délégué américain, M. G. Roberts, après avoir fait crédit à la bonne foi du Reich, avait exprimé son inquiétude à l'idée qu'on voulait placer les bons allemands sur le marché des Etats-Unis. Ils ne rapportent que 5% et les Américains veulent 8% des meilleurs titres étrangers. Rien ne serait plus fâcheux que de les offrir à vil prix sur un marché qui n'en veut pas. L'opération serait peu rémunératrice, et l'on critiquerait la rapacité de l'Amérique. L'heure est donc des moins propices.

On voit qu'une fois de plus, sur l'une des deux questions vitales qui conditionnent la restauration des régions dévastées et la reconstruction économique du monde, l'opposition des intérêts et des points de vue apparaît irréductible, et qu'aucune assistance immédiate ne s'offre.

Finalement,

Considérant que la restauration des régions dévastées présente un intérêt international, le Congrès émet le vœu que les accords conclus avec l'Allemagne relativement au paiement des indemnités soient exécutés et qu'un Comité financier international soit chargé de présenter des suggestions aux divers pays sur les meilleurs moyens de conversion des bons émis par l'Allemagne de façon à assurer aux nations envahies les disponibilités nécessaires pour effectuer la reconstitution des régions dévastées, sans toutefois occasionner des perturbations trop graves dans le régime du change.

VIE POLITIQUE

ESPAGNE

Les Elections générales et la Crise ministérielle

Les dernières élections générales ont été un motif de discorde plutôt qu'un prétexte de réconciliation; il a été impossible de reconstituer les anciens partis. Une nouvelle crise vient de se produire, la crise du parti conservateur, qui a pour sujet la question de la direction du parti. Dans l'opposition, les libéraux ne sont pas davantage unis, bien que, dans leurs protestations collectives contre la politique gouvernementale actuelle, ils proclament leur unité de vues. De profondes divisions les séparent et, tant qu'elles subsisteront, il ne semble pas qu'ils puissent être appelés à prendre le pouvoir.

Le programme de rénovation économique de M. La Cierva se heurte au Parlement à l'opposition des principaux chefs de groupes, qui, au cours d'une discussion serrée combattent les projets du ministre du *Fomento*. Tour à tour, M. Cambo, spécialiste des questions de chemin de fer, Maura et Romanones, anciens présidents du Conseil, indiquent les lacunes, les erreurs et les dangers de cet immense projet. M. Cambo l'attaque en technicien, M. Maura en juriste, le comte de Romanones en politique; ils montrent que l'Espagne n'est financièrement pas prête pour l'éxécution d'un aussi vaste plan qui n'est pas par lui-même au-dessus de toute critique. L'opposition reproche au minimum à M. La Cierva d'avoir bâti hâtivement un projet immense qui, ne prévoyant pas moins de 18 milliards de dépense, peut, s'il est judicieux, faire la fortune du pays, mais, s'il est mal conçu, le mener à une catastrophe.

Les difficultés que rencontre le projet du Fomento et les divergences d'opinions qui se produisent à ce sujet au sein du Conseil des ministres provoquent une crise ministérielle. Le 29 juin, M. Allendesalazar expose au roi que, par suite de l'opposition faite au projet du Fomento et la situation s'aggravant à Barcelone, le Gouvernement ne peut se maintenir tel qu'il est composé.

Le roi maintint alors ses pouvoirs à M. Allendesalazar en même temps qu'un décret royal suspendait les séances des Cortes. Mais la crise ministérielle, qui était restée à l'état latent et même avait été différée à cause de l'absence du roi, éclate à nouveau brusquement le 4 juillet. M. Arguelles, ministre des Finances et M. Pinies, ministre de la justice, donnent leur démission. La plupart des journaux attribuent les causes de la crise à l'opposition que rencontrent les projets du Fomento et à la situation difficile créée par les complications qui dérivent du problème du terrorisme à Barcelone.

Le 5 juillet, le chef du gouvernement présente au roi sa démission. Le souverain, après avoir consulté les présidents des Chambres, M. La Cierva et le comte de Bulallal, conserve sa confiance à M. Allendesalazar. Le 6 janvier, la crise est résolue. M. Ordonez est désigné pour occuper le ministère des Finances et M. Wais San Martin celui de la Justice.

Devant la solution donnée, le leader libéral, le comte de Romanones, convoque les chefs des autres fractions du parti libéral pour échanger avec eux des vues au sujet de l'attitude à adopter. L'ordre du jour suivant est voté :

Les heures présentes sont graves, parce que les erreurs actuelles sont en train d'engendrer par une triste inconscience des torts irréparables qui se feront sentir dans notre pays dans un avenir prochain.

Conscientes de leurs devoirs, connaissant leurs responsabilités et unanimes dans leurs pensées et dans leurs intentions, les gauches de gouvernement se croient impérieusement obligées de faire les déclarations suivantes :

1° Elles protestent contre la fermeture prématurée et inutile des Cortes. Tous leur doivent le plus grand respect; au pays l'on doit donner les solutions qu'il attend; le pays et les Cortes se trouvent sacrifiés aux convenances subalternes d'un cabinet en désaccord et d'un parti en dissolution;

2° Elles protestent contre le cours donné à la crise, en obligeant la Couronne à intervenir personnellement dans le différend, pratique contraire au régime constitutionnel, nuisible au bien public et préjudiciable à la Couronne elle-même, sur laquelle les ministres qui procèdent ainsi font retomber des responsabilités qui annulent en fait, devant la réalité et devant l'histoire, l'irresponsabilité juridique établie par la Constitution;

3° Elles protestent contre l'audacieuse tentative d'adopter par décret royal des décisions concernant des questions qui sont du propre ressort des Cortes et que celles-ci se sont refusées à prendre, ce qui constitue une impudente hardiesse pour tout gouvernement et particulièrement pour le gouvernement actuel à qui il est notoire que manque la confiance parlementaire. Les gauches gouvernementales feraient appel à tous les libéraux et à tous ceux qui sont attachés au régime constitutionnel et parlementaire, si ce procédé illégal finissait par prévaloir.

Dès maintenant on envisage la chute du cabinet « quand les circonstances le permettront » et son remplacement par un ministère Maura.

Les grands projets de travaux publics et de réorganisation des chemins de fer du ministre du Fomento, M. La Cierva, se trouvent fort compromis. Le problème ferroviaire n'en demande pas moins une solution urgente, fût-elle provisoire, qui soulage le Trésor et permette au

pays de ne pas trop souffrir de l'insécurité et de l'insuffisance du trafic. L'action gouvernementale se réduira vraisemblablement à créer un Conseil suprême des chemins de fer pouvant élaborer les projets qui seront soumis, le jour voulu, aux Chambres et à autoriser l'élévation des tarifs dans la mesure nécessaire pour mettre fin aux avances faites aux Compagnies. Il est probable que le Parlement rouvrira au commencement de Novembre. L'œuvre de législation à accomplir ne saurait en effet être plus longtemps différée. En novembre se termine le délai légal concernant les avances consenties par l'Etat aux Compagnies de chemins de fer. Avant le 1er janvier, il faudra résoudre la question du renouvellement de la Banque d'Espagne. Pour cela, il faut obtenir l'autorisation des Cortes. Il s'agit enfin de légaliser la situation économique et de voter le budget, car le budget n'est pas constitutionnellement prorogeable. Ces trois questions sont de la plus haute importance et il faut s'attendre à ce qu'elles provoquent au Parlement des discussions longues et passionnées.

Le problème social présente toujours les mêmes caractères de gravité. La crise du travail et le chômage forcé ont supprimé un certain nombre de grèves, mais la situation n'en reste pas moins alarmante. Les mineurs des Asturies insistent pour obtenir certaines améliorations qui compensent les diminutions de salaires qu'ils ont acceptées le 10 mars par la force des circonstances.

Il y a toutes les apparences que l'été ne se passera pas sans qu'une grève générale éclate dans la région minière des Asturies. Les revendications des mineurs asturiens et la position du conflit ont beaucoup de similitude avec celles qui ont provoqué la récente grève des mineurs anglais.

Le terrorisme continue à étendre ses ravages. Des attentats syndicalistes et antisyndicalistes se produisent presque journellement à Barcelone, bien qu'à diverses reprises on ait annoncé que l'organisation terroriste avait été découverte. Le 28 juin, a eu lieu pour la première fois à Madrid l'assassinat d'un patron et ce meurtre offre tous les caractères des attentats terroristes de Barcelone. La situation sociale reste grosse de conséquences.

L'application des nouveaux tarifs douaniers provisoires, publiés à la date du 19 mai dans la *Gaceta*, n'est pas sans soulever de graves difficultés.

L'Espagne, qui a supprimé la clause de la nation la plus favorisée, applique néanmoins à l'Equateur et à la Colombie des conditions spéciales. La France et l'Angleterre prétendent être traitées de même; l'Allemagne se joint à elles et invoque ce fait qu'en raison du *modus vivendi* adopté entre elle et l'Espagne, en 1899, cette dernière nation a contracté l'obligation de la prévenir un an à l'avance si elle renonçait à lui appliquer le régime jusqu'alors observé. Jusqu'ici, la Norvège est

la seule nation à qui l'on ait appliqué la première colonne du tarif douanier et il en est résulté un grave conflit entre les deux pays. Comme les mêmes conditions doivent être appliquées à partir du 21 juin à la Suède et au Danemark, il faut également s'attendre à voir les produits espagnols être l'objet de mesures de représailles dans ces pays. La Suisse a quadruplé les droits d'entrée sur les vins espagnols : les vins de 13 degrés paieront 32 pesetas ; ceux de 15 degrés, 50 pesetas et ceux au dessus de 15 degrés paieront une surtaxe de 3 fr. 50 par chaque degré supplémentaire. D'où le danger de la concurrence des vins français et italiens en Suisse. Les Espagnols se plaignent du régime douanier appliqué en France aux produits espagnols, « qui constitue le cas le plus audacieux de protectionnisme qui ait été donné en Europe ». Il se plaignent également du 33 pour 100 appliqué *ad valorem* en Angleterre aux produits d'origine espagnole et jugent que le moment serait particulièrement propice d'obtenir de l'Allemagne des conditions favorables pour l'écoulement des vins espagnols. Ils redoutent particulièrement le traité que la France est en train de négocier avec la Belgique et qui porterait un « effroyable préjudice » aux crus espagnols.

Le Gouvernement avait promis aux producteurs espagnols que, par le nouveau régime douanier, le régime des nations favorisées prendrait fin, et non seulement il manque à sa parole, mais il le fait sous la pression et la menace de l'étranger au milieu d'une confusion et d'un désordre effroyables. Le pays considère que les concessions faites aux Républiques sud-américaines ne peuvent en aucune façon servir de règle ou être appliquées aux grandes nations productrices d'Europe ; que l'Espagne doit être prête à tous moments à faire d'extraordinaires concessions aux Républiques américaines d'origine espagnole, parce que leurs marchés lui sont nécessaires et parce que leur conquête répond à son idéal politique et économique d'expansion dans le continent américain, sans que le régime doive jamais être appliqué aux nations européennes contre lesquelles doit être défendue l'industrie nationale. Mais ce point de vue ne réussit qu'à aliéner à l'Espagne les autres nations.

Au cours d'une polémique de presse engagé entre le ministre des Affaires Etrangères, marquis de Lema, et le chef du parti libéral comte de Romanones, au sujet des relations extérieures de l'Espagne, le comte déclare :

L'Espagne se trouve plus isolée qu'elle ne l'a jamais été, et elle n'inspire confiance à aucun pays d'Europe ou d'Amérique, car tous éprouvent des ressentiments plus ou moins profonds causés par la conduite du gouvernement espagnol qui ne leur a pas ménagé toutes sortes de coups d'épingles... Tout le système pratiqué par le marquis de Lema s'est réduit à « taquiner » les uns et les autres...

A l'heure présente, dans le problème de Tanger, grâce à l'habile gestion du ministre des Affaires étrangéres, l'Espagne reste les bras croisés à attendre,

alors que la France, en se faisant concéder par le Sultan, sans même en prévenir l'Espagne, le port de Tanger, attend en avançant. L'illusion de trouver dans ce problème l'appui de l'Angleterre a été complètement perdue et aucune autre nation, par le fait des absurdes mesures de notre système douanier, ne peut témoigner aucune bienveillance à notre égard. Et nous allons vers un désastre car une politique qui n'est pas une politique fructueuse, mais la négation de toute politique, doit fatalement nous y conduire.

L'ITALIE

Au lendemain des nouvelles élections législatives, la situation du ministère semblait chancelante. La XXVI^e^ législature était à peine inaugurée le 11 juin, par le Roi, en l'absence des socialistes, des communistes, des républicains et du groupe fasciste qu'à la Chambre, présidée par M. de Nicola, la discussion de l'adresse en réponse au discours de la Couronne permettait aux divers groupes parlementaires, à peine constitués, de manifester leur opposition.

Les nationalistes et les fascistes attaquent violemment la politique étrangère du comte Sforza. Partout, disent les nationalistes (M. Federzoni), les intérêts de l'Italie sont négligés. La France s'efforce de réaliser l'hégémonie économique sur le continent; elle se prépare à conclure des accords avec l'Allemagne qui assureront aux deux pays de vastes zones d'influence en Europe : devant ce danger, on ne sait quelles sont les intentions du gouvernement italien. En Asie, la France et l'Angleterre négocient pour trouver un terrain d'entente; mais l'Italie n'est pas convoquée.

En Albanie, la France et l'Angleterre se préparent à l'exploitation commerciale du pays et la Turquie fomente un mouvement en sa faveur. M. Federzoni souhaite que le Monténégro ne soit pas abandonné. Il déplore que la cession de Porto-Baros et du Delta de Fiume n'ait été connue des Italiens que par les journaux yougoslaves. Il demande que la troisième zone de Dalmatie ne soit pas évacuée avant que la Yougoslavie ait reconnu les garanties assurées aux minorités italiennes par le traité de Rapallo. Au nom des fascistes, M. Mussolini déclare qu'étant anti-socialiste il sera naturellement anti-giolittien. Il fait entrer un nouvel élément dans les revendications territoriales des nationalistes italiens. « Immédiatement au nord de Milan, la frontière des Alpes n'est pas atteinte. A une heure de distance de Milan, l'œuvre de pénétration allemande, déjà, très prononcée avant et pendant la guerre a repris avec une ténacité plus grande. Un canton du Tessin abâtardi et germanisé peut être la source de préoccupations graves pour la sûreté de la Lombardie et de l'Italie septentrionale. » Après avoir attaqué violemment et longuement l'œuvre du gouvernement de M. Giolitti

dans les terres de population allemande du Haut-Adige, il reprend les accusations de M. Federzoni à propos du Monténégro et de Fiume. En Palestine deux points de vue sont en présence, celui de l'Angleterre, celui de Benoît XV : l'Italie doit soutenir le point de vue de Benoît XV. M. Mussolini entend que le fascisme vive en bonne entente avec les populaires. Les fascistes n'ont jamais saccagé une église, attaqué un prêtre. Leur chef n'est pas partisan du divorce. Il pense aussi que l'Italie doit renoncer à son opposition au Vatican :

La tradition latine et la tradition de Rome sont représentées par le catholicisme. L'unique idée universelle qui existe au monde est celle qui réside au Vatican. Si le Vatican renonce à ses rêves de pouvoir temporel, l'Italie laïque devra lui fournir les moyens d'entretenir ses églises et ses institutions de bienfaisance, car le développement du catholicisme dans le monde aura pour résultat fatal que des centaines de millions d'hommes regarderont vers Rome.

En passant, M. Mussolini dénonce le groupe de la démocratie sociale qui n'est que le groupe de M. Nitti. Puis il expose en trois phrases sa politique intérieure, absolument anti-Etatiste. L'Etat doit avoir une bonne armée, une bonne magistrature, une politique extérieure qui préserve les intérêts italiens. Le reste doit être laissé à l'initiative privée.

Le parti populaire (M. Tovini) est prêt à collaborer avec tous ceux qui veulent le bien de l'Italie. Il désire la fin des luttes civiles et demande la décentralisation administrative. Il souhaite qu'on emploie la modération dans les conflits économiques; il ne s'associe pas à la campagne contre les lois sur les bénéfices de guerre et la nominativité des titres, mais il pense que ces lois sont peut-être susceptibles de tempéraments. Il demande la liberté de l'enseignement.

Au nom des socialistes, M. Turati, dans un discours de ton conciliant « et parfois séraphique », développe ces deux thèmes : rétablir la paix italienne; détruire le gouvernement Giolitti.

Le Gouvernement, alors, intervient. Le 25 juin, le comte Sforza répond aux critiques qui lui ont été adressées, en particulier sur sa politique adriatique (abandon de Porto-Baros aux Yougoslaves, et désintéressement dans le problème du Monténégro) et sa politique orientale, (évacuation d'Adalia, non-participation aux conversations Curzon-Briand).

Le comte Sforza examine successivement les questions des réparations, de la Haute-Silésie, du Monténégro, d'Asie-Mineure, de l'Adriatique.

Sur les réparations. — Parmi les difficultés, plus complexes que jamais, de la situation politique internationale, il est utile de tirer une raison de confiance et d'espoir de la façon dont, à la Conférence de Londres, fut trouvée une solution satisfaisante au problème des réparations déclaré insoluble par tant de personnalités, mais jamais par moi. Lors de la précédente Conférence de Paris, je m'étais efforcé de convaincre les Alliés de la faible efficacité et du peu d'opportunité des sanctions projetées, telles que l'occupation de quelques villes sur la

rive droite du Rhin, le prélèvement de 50 % sur les importations allemandes et enfin les mesures douanières que l'on sait. Les événements ont montré, en quelques mois, combien notre point de vue était juste. — La commission des réparations fixa la somme à payer. Le chiffre fixé, deux grosses difficultés persistaient : les modes de paiement et les garanties. Comme garantie, la France proposait l'occupation de la Ruhr. J'exprimai franchement un avis contraire. Je dis que j'étais opposé à un saut dans l'inconnu, qui, même s'il n'entraînait pas de nouvelles effusions de sang et de nouveaux troubles, retarderait la pacification des âmes et la réorganisation de l'Europe. L'Italie, dis-je, avait supporté en silence, après la guerre, des sacrifices et des privations qui, en donnant un témoignage admirable de la discipline de notre peuple, avaient sauvé l'Etat d'un deficit épouvantable. Nous nous acheminions vers la reprise des trafics et l'amélioration des changes, et nous voulions que la paix poursuivie par l'Italie ne fût pas troublée ailleurs. Les discussions de Londres ne furent ni faciles, ni brèves. Le sentiment de justice qui y triompha et duquel nous autres Italiens nous nous inspirâmes toujours fut reconnu avec loyauté par l'Allemagne elle-même. — Le gouvernement Wirth a accepté le projet de paiement. — C'est le meilleur pas vers la pacification effective de l'Europe qui ait été fait depuis la signature des traités de paix...

Sur le Tyrol. — C'est pour nous un devoir de constater que le cabinet allemand actuel a montré, dès le jour où il est arrivé au pouvoir, la plus ferme et la plus loyale intention de s'acquitter des engagements pris. L'Allemagne, ou au moins la meilleure partie de l'Allemagne, s'est rendue compte qu'en coopérant à éliminer quelques-unes des plus profondes causes de soupçon et de rancune qui existaient en Europe, elle travaille par une voie indirecte, mais lente et sûre, à sa propre renaissance économique et morale.

A cette renaissance nécessaire pour que l'Europe soit l'Europe, l'Italie assistera avec un esprit cordial. Cependant nous voulons dire, — non au gouvernement allemand dont l'attitude actuelle est très correcte, mais à ces Allemands de l'un et de l'autre Etat qui, par des sociétés aux buts plus ou moins avoués, osent viser au-delà de l'enceinte sacrée des Alpes — qu'ils tombent dans une erreur psychologique grossière du genre de leurs tragiques erreurs passées, en prenant notre habituelle tolérance italienne, qui n'est sceptique qu'en apparence, pour une volonté moins décidée et moins unanime de nous tous qui avons fait la guerre et de nos enfants qui iront en pélerinage la commémorer sur les Alpes du Trentin et sur le Carso, avec une émotion encore plus pure et plus compréhensive que la nôtre. Nos concitoyens de race allemande et de race slave auront parmi nous une liberté qui bientôt fera notre orgueil lorsqu'on la donnera en exemple aux autres pays d'Europe non seulement en vertu des lois que le Parlement votera, mais aussi en vertu de ce qui vaut mieux qu'une loi : notre sens naturel de la liberté qui, en deux mille ans d'histoire italique, ne s'est jamais obscurci. Mais ceci justement renforce notre droit et notre devoir de ne jamais permettre d'intrigues venues du dehors.

Sur la Haute Silésie. — L'Italie, sans craindre de ne pas être comprise, est en droit de dire à la Pologne avec une cordiale franchise que, si elle veut prospérer, elle doit par-dessus tout vouloir la paix, la paix partout. Ce n'est pas dans les aventures qu'elle redeviendra grande. Le problème de Haute-Silésie est un problème de justice, de justice pour tous. Le plébiscite a son origine dans le Traité de Versailles; c'est dans les limites du Traité de Versailles qu'il doit être appliqué sans considération pour la violence de quelque côté qu'on veuille l'exercer.

Sur le proche Orient.— ... Qu'il me soit permis de remarquer... qu'une année de luttes stériles aurait peut-être été évitée en Orient si les conceptions que j'exprimais à peine arrivé au gouvernement et que je rendis plus claires à Boulogne et à Spa, avaient été adoptées avant aujourd'hui : conceptions fondées sur la connaissance réelle de la situation et sur l'intérêt bien entendu de la Grèce. Du reste, les procès verbaux du Conseil Suprême seront bientôt publiés. — Je prévis qu'une lutte contre le nationalisme turc ne pouvait qu'exaspérer ce nationalisme. — Telle étant l'atmosphère qui se formait, il était naturel que le gouvernement se préoccupât de ne pas laisser exposé à des incidents que les Turcs eux-mêmes auraient ensuite, mais trop tard, déplorés, le petit détachement que nous avions débarqué à Adalia...

Si, pour éviter des critiques et des apostrophes que je prévoyais, j'avais couru le risque d'un incident, non seulement j'aurais été coupable d'une faiblesse égoïste et personnelle, mais j'aurais peut-être compromis les bases solides de l'influence future de l'Italie en Orient. Notre faute aurait encore été plus grave puisque nous avions sous les yeux l'expérience faite par la France, à côté même d'Adalia, en Cilicie, où elle a répandu son sang, son argent pour une politique militaire qu'aujourd'hui, avec sagesse, elle veut abandonner...

Sur les relations avec les Soviets. — Pour ce qui est de l'accord commercial avec la Russie, je travaille à le conclure. J'espère qu'il sera bientôt un fait accompli et que nos grands industriels se serviront de l'arme que nous aurons forgée pour eux... Quant à une mission à Moscou, la vérité est que nous pouvons l'envoyer quand nous voudrons. Mais j'entends ne l'envoyer qu'après avoir conclu ici l'accord commercial; car si, par aventure, nous ne concluions pas cet accord, ce qui n'arriverait pas par notre faute, il n'y aurait plus ni mission russe à Rome, ni mission italienne à Moscou...

Sur le port de Fiume. — Je parlerai maintenant du consortium pour le port de Fiume... [Jusqu'ici,] la joie de voir rapprochés de l'Italie tant de fils qui jadis avaient semblé perdus pour toujours, était empoisonnée en nous par la pensée de leur situation économique. Le port ne semblait plus devoir redevenir prospère, et les journaux d'au-delà des Alpes lui prédisaient déjà le sort de Syracuse et de Carthage...

Si d'un côté, pour des raisons d'intérêt national, il fallait conserver une raison d'être aux Italiens dans l'administration du port de Fiume, on ne pouvait, d'autre part, espérer qu'une nation riche comme la Yougoslavie, propriétaire de l'arrière-pays, de chemins de fer, de ports naturels voisins de premier ordre, favoriserait le développement d'un port pour ses trafics sans y être directement intéressée. Nous avons cru devoir faire, dans l'intérêt fondamental de l'Etat de Fiume, ce que nous aurions fait sans hésiter pour nous-mêmes. Nous avons reconnu en propriété à la Yougoslavie ce bassin extrême du port qui avait été construit par la Hongrie près de la plage de Sussak, exclusivement pour servir au commerce des bois croates...

En Dalmatie, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger les groupes italiens, mais nous devons dire qu'une politique qui ne serait pas d'entente digne aujourd'hui, de collaboration économique et intellectuelle demain, ferait un tort irréparable à la cause italienne en Dalmatie, car elle provoquerait une dangereuse intransigeance dans une masse slave vis-à-vis de laquelle les Italiens sont une infime minorité.

En concluant les accords avec les Slaves, nous ne fûmes que les fidèles interprètes de ce qui est et restera toujours le génie italien qui, par sa vie, par son histoire, et en dictant le Droit au monde, a toujours répugné aux formules de violence, lesquelles ne portent que des fruits de cendre et de poison... La génération de la guerre disparaîtra, mais l'Italie de nos enfants nous sera reconnaissante. Car avec la Patrie unie et libre dans ses frontières naturelles, nous aurons laissé une paix qui, sauvant l'Italie du poison des irrédentismes, laissant l'Italie libre d'elle-même et de son chemin, a réaffirmé ces idéaux italiens que ceux même qui ne les sentent pas devraient mettre en pratique. Car c'est d'eux que nous tirerons notre véritable force de grande puissance devant les colosses hégémoniques qui se partagent le monde. On ne peut pas sortir du dilemme suivant : ou bien l'Italie, devenant l'amie des petits peuples, acceptant leurs légitimes intérêts de vie et en faisant les siens propres, s'ouvrant ainsi une respiration sûre vers l'Orient, acceptera une tâche superbe de grande puissance, ou bien, de grande puissance, elle n'aura que le nom.

La fin du discours est accueillie par des protestations de la Droite d'où l'on crie : « Démission! Démission! » Aucun applaudissement. Quelques membres du gouvernement viennent féliciter l'orateur.

M. Treves examine la politique extérieure et demande quelle sera l'attitude de l'Italie vis-à-vis de l'Allemagne et si, en cas de non exécution du traité de Versailles, l'Italie s'associera aux mesures de coer-

cition. Il expose que l'Italie, dans l'Entente comme jadis dans la Triplice, ne pourra que suivre ses alliés. La politique, aujourd'hui comme hier, est de suivre le plus fort. Les désastreux effets de la politique du plus fort se sont manifestés dans la question des réparations et le premier paiement fait par l'Allemagne a eu une grande répercussion sur la devise des pays les plus faibles économiquement. Dans l'état économique actuel de l'Italie, il eût mieux valu avoir une ligne de politique extérieure conforme aux idées soutenues par les socialistes. M.Treves expose ensuite la politique à deux faces par laquelle la France, qui a l'obsession de la revanche allemande, arme la révolution en Pologne. De cette façon, on porte atteinte au principe plébiscitaire et l'orateur proteste au nom du prolétariat contre une telle politique, source de graves dangers. Sur le terrain économique aussi, la France et l'Angleterre adoptent la politique du plus fort, réalisent le plus puissant monopole des industries métallurgiques et aggravent ainsi la crise économique de notre pays. Un autre indice de cette politique est l'assassinat du Monténégro. Le ministre des Affaires Etrangères a dit la veille que l'on n'a pas parlé du Monténégro à Rapallo, mais c'est parce que l'assassinat avait été décidé à Paris.

Le 26 juin, M. Giolitti monte à la tribune pour exposer les principales lignes de sa politique. Il affirme que les élections étaient indispensables. On a accusé le gouvernement de s'appuyer toujours sur des blocs hybrides. Mais c'est la loi même d'un Parlement élu suivant la représentation proportionnelle. « Nous n'avons plus de ministère de majorité; nous avons des coalitions de plusieurs partis. » On a parlé de collaboration socialiste. Et il serait souhaitable que les socialistes participassent au gouvernement. M. Giolitti donne ensuite des éclaircissements au sujet de la crise économique, des lois fiscales et de la liberté de l'enseignement. Sur ce point, il fait aux populaires des promesses assez nettes. Il s'élève contre ceux qui voudraient diminuer l'autorité de l'Etat et réduire se fonctions à la police, à la justice et à la défense nationale. L'Etat ne peut se désintéresser de l'instruction publique, de l'hygiène, des transports et des grandes œuvres publiques. En passant, M. Giolitti complète le discours du comte Sforza et répond aux paroles de M. Mussolini sur la Suisse italienne. Il prie la Chambre de ne pas insister sur ce sujet et fait l'éloge de la Suisse.

A la fin, il en vient à la question des Fasci.

Devant ce phénomène, le gouvernement se trouve dans la situation où il était lors de l'occupation des usines. Alors le gouvernement ne crut pas devoir intervenir par la violence; et je me félicite de ne pas l'avoir fait. Je procède suivant le même système aujourd'hui et je ne recours à la violence que dans les limites de la loi.

Il faut la pacification. Les discours de M. Mussolini et de M. Turati font naître en moi l'espérance que les représentants des deux partis qui se heurtent dans le pays reconnaîtront la nécessité d'ordonner à leurs mandants de renoncer à la violence.

Il y a eu des violences des deux côtés. Il y en a encore. Heureusement, elles diminuent tous les jours. Je souhaite que l'appel venu du Parlement produise son effet. Je crois que la Chambre, avant qui que ce soit, même avant le gouvernement, doit avoir une action éducatrice et répressive de tout ce qui est violation de la loi.

M. Turati a déclaré qu'il avait peu confiance en cette Chambre. Je crois au contraire qu'elle pourra rendre de grands services au pays. Je n'exprime en aucune façon le désir qu'elle continue l'existence du ministère. C'est une question d'importance absolument secondaire. Je suis même le premier à dire que si la Chambre croit qu'un changement d'hommes est opportun, elle doit le dire ouvertement. »

MM. Turati et Modigliani présentent un ordre du jour ainsi conçu :

La Chambre s'affirme nettement contraire aux directives et à l'action du gouvernement soit dans la politique extérieure, soit dans la politique intérieure. »

L'ordre du jour est divisé. C'est d'abord sur la politique extérieure que la Chambre est appelée à se prononcer. Au nom de la démocratie sociale, M. Girardini déclare qu'il désapprouve la politique extérieure du gouvernement mais qu'il repoussera l'ordre du jour Turati même dans sa première partie parce que la question de confiance est posée.

M. Salandra attaque à fond la politique du comte Sforza dans l'Adriatique.

Le Comte Sforza, en effet, dans les points de son discours qui intéressent de plus près les sentiments et les intérêts du pays, c'est-à-dire dans ceux qui se rapportent aux questions adriatiques, n'a pas donné d'explications complètes. En ce qui concerne le Monténégro, M. Salandra fait observer que la question n'a pas trait aux réfugiés monténégrins, mais à l'indépendance de la nation monténégrine qui constituait un intérêt vital pour l'Italie. Le Ministre des Affaires Etrangères n'a pas voulu ou n'a pas pu dire ce qui est advenu de cette indépendance. M. Salandra note à ce propos que le Parlement continue à ne pas être tenu au courant des plus graves questions qui intéressent la politique extérieure du pays. Parlant du traité de Rapallo et de la question de Porto-Baros, il rappelle la décision de la commission des Affaires Etrangères qui invitait le gouvernement à garantir l'italianité de Fiume. (*Interruptions du Ministre des Affaires Etrangères*); mais le Ministre des Affaires Etrangères n'aurait pas laissé prendre une pareille décision s'il avait eu à cette époque des engagements différents. Ceci signifie qu'il a pris de pareils engagements par la suite, au mépris de cette décision. Au sujet de la Dalmatie, M. Salandra estime que le ministre des Affaires Etrangères n'a pas assuré suffisamment la protection des Italiens de Dalmatie. Il rappelle l'évacuation anticipée de Sebenico et de la seconde zone dalmate et affirme que M. Sforza n'en a pas exposé les raisons à la Chambre (*rumeurs à l'extrême gauche. protestations à l'extrême droite*). En concluant, il affirme que les conséquences de la politique extérieure du comte Sforza ont été et sont nuisibles à l'Italie. Pour cela, cette politique doit être condamnée (*applaudissements à droite, rumeurs très vives à l'extrême gauche*).

Vers la fin de ces considérations, la voix de M. Salandra était couverte par des cris de : « Assez! assez! » A peine eût-il fini de parler que les fascistes et les nationalistes applaudirent vigoureusement. Mais les hurlements et les protestations des socialistes et de la gauche couvrent les applaudissements. Alors les fascistes et les nationalistes reprennent la manifestation, tandis que les socialistes reprennent les hurlements contre M. Salandra. Il en est ainsi pendant cinq minutes. Les socialistes

crient : « Vous êtes mort. Nous ne vous laisserons pas en paix. » Les fascistes insultent les socialistes. La scène est impressionnante. Quand le calme est rétabli, un coup de théâtre se produit. Le ministre des Affaires Etrangères demande à parler. Il se lève et laisse tomber ces mots « La haute personnalité de M. Salandra me pousse à répondre brièvement. Au sujet de Fiume, il a dit vrai. Le gouvernement italien a voulu violer un pacte : le Pacte de Londres qui donnait Fiume à la Croatie. » L'impression produite par la terrible riposte du ministre des Affaires Etrangères à l'ex-président du Conseil est immense. Les fascistes et les nationalistes se dressent comme un seul homme, pour invectiver Sforza. Federzoni, Giunta, Siciliani, Farinacci, Finzi, gesticulant, lui crient : « Lâche! Traître! Menteur! Démission. Hors de ce banc ! C'est une honte! » Les socialistes rient. Salandra, le visage pâle, prononce des paroles que l'on n'entend pas. Puis il s'assied. Ses plus fidèles amis, Riccio-Codacci, Maury l'entourent comme pour le protéger, tandis que les fascistes descendent dans l'hémicycle. L'agitation est telle que l'on craint un conflit. Giunta, Gray, Siciliani, Federzoni sont tous dans l'hémicycle et continuent à crier contre Sforza qui cause tranquillement avec Giolitti. M. de Nicola, debout, s'écrie : « Cessez. Cette attitude est indigne du Parlement. Je vous rappelle à l'ordre. » Le président rappelle les socialistes et fascistes à l'ordre. Certains fascistes crient au comte Sforza : « Sortez donc de cette salle, que nous puissions nous expliquer! » Le comte Sforza reste impassible. Le coup porté par lui à Salandra a atteint le but. Le président sonne et recommande le calme. Salandra parle avec un groupe de ses amis et les fascistes continuent à crier à Sforza : « Démission! » Enfin le calme se rétablit.

On vote sur la première partie de l'ordre du jour Turati qui a trait à la politique extérieure. Elle est repoussée par 234 voix contre 200.

A une grande majorité, et à mains levées, la seconde partie de l'ordre du jour concernant la politique intérieure est aussi repoussée.

Ont voté contre le gouvernement: les communistes, les socialistes, les républicains, M. Nitti et ses amis, les libéraux de droite, quelques agraires, les fascistes, les nationalistes et les Slaves.

Ont voté pour le gouvernement : les réformistes, la grande majorité de la démocratie sociale et de la démocratie libérale et les populaires.

La majorité de 34 voix est affaiblie par le fait que les députés de la démocratie sociale, tout en votant pour le ministère, ont déclaré précédemment, par l'intermédiaire de M. Girardini, qu'ils désapprouvaient la politique extérieure du comte Sforza.

Le 27 juin, M. Giolitti remettait au roi la démission du cabinet qu'il présidait depuis un an. La Chambre, qui venait de le renverser, fut étonnée de sa propre audace. Les adversaires du comte Sforza s'empressèrent d'affirmer qu'ils n'avaient pas voulu atteindre M. Giolitti; mais M. Gio

litti repoussa les invitations et déclara que, « partageant toutes les idées de son ministre, il se sentait atteint par le vote hostile de la Chambre. »

A qui s'adresser? Tous les partis se tournaient vers M. de Nicola, président de la Chambre. Mais pouvait-il appeler au pouvoir fascistes et socialistes, populaires et républicains? Pouvait-il accorder leurs programmes opposés? Plutôt que de faire à un seul député une peine, même légère, M. de Nicola préféra refuser la présidence du Conseil, et même, à cause, dit-il, du changement de la situation politique, abandonna la présidence de la Chambre. Le 12 juillet, sur les instances de ses amis, il consentait cependant à garder à Montecitorio le fauteuil présidentiel.

Le roi manda M. Bonomi qui, né à Mantoue en 1873, fut d'abord professeur, puis journaliste et collaborateur de l'*Avanti*, socialiste, socialiste-réformiste, réformiste, et, dès lors, ministre dans les cabinets Boselli, Orlando, Nitti et Giolitti. La nouvelle suscita plus d'un mécontentement. Les socialistes ne pardonnent pas à M. Bonomi d'être un transfuge; ils l'accusent d'avoir, en qualité de ministre de la guerre, toléré, sinon préparé la réaction fasciste. Les nationalistes, les fascistes et les libéraux de droite n'oublient pas que M. Bonomi fut avec le comte Sforza un des négociateurs du traité de Rapallo. Fallait-il donc renverser l'un pour subir l'autre? Grâce à sa courtoisie, au prestige de sa loyauté, M. Bonomi réussit néanmoins à former un ministère. Ce fut naturellement un cabinet de coalition. Les 108 populaires catholiques y recevaient trois portefeuilles dont celui de la justice et des cultes (*Di Rodino*), qui, jusqu'alors, avait toujours été aux mains d'un libéral-démocrate, voire d'un franc-maçon. Les 63 membres de la démocratie sociale prenaient trois ministères; et les 79 membres de la démocratie libérale en comptaient trois également. Un libéral-démocrate, deux sénateurs, et, pour les affaires étrangères, un ambassadeur (le marquis della Torretta) complétaient le cabinet, qui paraissait, au début, avoir une vitalité douteuse.

Lue le 18 juillet, la déclaration ministérielle était accueillie quoique terne et sèche par prudence, d'une manière assez favorable :

La coalition actuelle reste dans les limites de la précédente : parfaite égalité de toutes les organisations quelle que soit leur tendance, et liberté, avec toutes les précautions nécessaires, pour les initiatives privées dans le domaine de l'enseignement.

... La politique extérieure du Cabinet est naturellement liée aux engagements librement conclus. L'Italie non seulement entend, avec une parfaite loyauté, rester fidèle à ces engagements, mais encore elle croit que, dans le cercle de ses alliances et de ses amitiés, il est possible de travailler à la reconstruction d'une Europe meilleure, mission à laquelle l'Italie, désormais libérée pour toujours des anciennes menaces d'un Empire écroulé, et sans héritage de désaccords inguérissables avec des peuples voisins ou éloignés, peut se consacrer conformément à son génie et à ses traditions. Ainsi, à peine les Etats-Unis prenaient-ils l'initiative d'une conférence internationale pour le désarmement, l'Italie, qui a déjà commencé à réduire son armée permanente et qui a déjà donné son assen-

timent, dans la Société des Nations, à une proposition analogue, a adhéré avec ferveur à l'invitation américaine.

La question adriatique sur laquelle on a longuement discuté mérite un examen particulier. Cette question a été, dans ses éléments essentiels, résolue par le Traité de Rapallo, aux engagements duquel aucun parti ne demande qu'on déroge, car, au dessus des vues particulières, il y a l'honneur de l'Italie. Le traité doit être exécuté avec la plus grande fermeté pour la protection des intérêts et sentiments de l'autre partie contractante.

Mais là où l'application du traité soulève les plus grands désaccords, c'est dans la délimitation du *Corpus separatum* de Fiume. La délimitation de la frontière orientale du nouvel Etat et, d'une façon plus précise, en ce qui concerne Porto-Baros, a passionné l'opinion publique italienne. Le gouvernement pense que la question doit être examinée surtout sous son aspect économique, puisqu'il s'agit d'assurer l'avenir économique de Fiume. La cité que la ténacité des âmes, l'audace des combattants, la volonté des négociateurs ont à la fois réussi à rendre libre et indépendante, sera d'autant plus prospère qu'elle demeurera davantage liée économiquement au territoire qui lui est contigu à l'est. Une solution qui évitera de rendre irréparablement âpres les rapports de la cité et de son port avec la Yougoslavie, qui, au contraire, fera du nouvel Etat le carrefour de l'activité pacifique des deux races, fatalement mêlées aux confins de leur expansion, est donc pleinement conforme aux intérêts et à l'avenir deFiume et correspond aux vœux de sa population.

Dans ces conditions, il n'y a point de doute que la méthode des pourparlers et des négociations est la plus opportune et la plus convenable. Le gouvernement précédent avait entamé ces négociations et les avait poussées fort avant. Il y manquait toujours, pourtant, l'expression légitime de la volonté de Fiume, où, par suite d'évènements douloureux dont nous souhaitons le terme proche, ne s'est pas encore formé un gouvernement régulier. A peine ce gouvernement constitué, l'Italie, le Royaume Serbe-Croate-Slovène et l'Etat de Fiume pourront examiner à nouveau la question des frontières en la reliant à la constitution d'un Consortium interstatal du port, qui assure à Fiume le commerce des territoires contigus et aux territoires slaves la certitude de trouver à Fiume le débouché naturel le plus économique pour leur trafic. Dans ces négociations, le gouvernement qui a déjà le ferme propos de faciliter l'existence du nouvel Etat de Fiume, apportera un esprit d'affectueuse sollicitude et le dessein précis de restaurer la fortune de la cité qui a été si longtemps l'aspiration et le martyre de l'âme italienne.

Aucune allusion aux problèmes des réparations, de Haute-Silésie ou d'Orient ; puis en ce qui concerne la situation économique et financière :

Le Gouvernement se propose d'examiner à nouveau l'application de la loi sur la confiscation par l'Etat de tous les bénéfices de guerre. Cette loi obtint dans le Parlement un large assentiment, car elle correspond à un principe moral qui dit que le phénomène douloureux de la guerre ne doit jamais être la source de lucres excessifs. Mais, dans l'application de la loi, on ne devra pourtant pas négliger la réalité des faits économiques survenus depuis, qui font que la grandeur des valeurs n'est plus celle de la période précédente. C'est pourquoi le Gouvernement se propose, tout en conservant le principe de la confiscation des bénéfices de guerre par l'Etat, de régler son application d'après des critères qui tiennent compte de la situation économique présente et de la crise que traverse actuellement l'industrie, spécialement en ce qui concerne les évaluations.

Une autre loi qui obtint également l'approbation du Parlement est celle qui ordonne la nominativité des titres, loi inspirée par un sentiment de justice fiscale, qui tendait à fournir des évaluations précises. Pour appliquer cette loi,il fallait, de l'avis d'une Commission parlementaire spéciale, promulguer deux règlements : l'un concernant la nominativité des titres privés, l'autre des titres publics. De ces règlements, le premier seul a été publié tout récemment. Mais la publication isolée de ce règlement, en créant une situation défavorable aux titres privés, peut être cause d'une aggravation de la crise industrielle, au détri-

ment de l'économie nationale, et avoir de fâcheuses répercussions sur la crise de chômage. En même temps, des études, des vœux, des observations sur les systèmes adoptés dans les grands pays industriels d'outre-Océan conseillent d'examiner si le règlement qui vient d'être publié ne peut pas, durant cette période transitoire de difficultés économiques, être modifié de façon à concilier l'objet de la loi avec les difficultés de l'heure. C'est pourquoi le Gouvernement, si le Parlement l'approuve, se propose d'examiner à nouveau le règlement sur la nominativité des titres privés, en tenant compte de la situation présente de l'économie nationale.

Pour remédier au chômage, le gouvernement va déposer des projets de lois portant construction de maisons populaires, ouverture de crédits pour des travaux hydrauliques, routiers, ferroviaires, pour des travaux d'aménagement des ports, d'amendement et d'irrigation, qu'une conférence interministérielle précisera.

Le nouveau gouvernement fait sien le projet de réforme de la bureaucratie et de réduction du nombre des fonctionnaires déposé par M. Giolitti et en demande la prompte discussion, mais déclare qu'il ne demandera pas « les pleins pouvoirs » réclamés par M. Giolitti; il s'entendra à ce sujet avec la Commission parlementaire compétente.

Parlant des violences fascistes, la déclaration exprime le souhait que les négociations entre fascistes et socialistes soient conduites à terme et ajoute :

L'Etat a le devoir précis et impérieux d'exercer pleinement son autorité pour rétablir le pouvoir de la loi. S'il y a des partis, des groupes ou des individus qui entendent troubler l'ordre public ou renverser par la violence le régime établi ou encore exercer des vengeances et des représailles, nul autre pouvoir que l'Etat n'a le droit de réprimer et de punir les actes criminels et tous ceux qui excèdent les limites de nos libertés fondamentales.

....Le programme immédiat du Gouvernement tend surtout à surveiller les difficultés qui dérivent de certains problèmes non résolus de politique extérieure, de l'existence de la crise économique et des conflits des factions internes.

Sur les nouvelles provinces, la déclaration s'exprime ainsi :

Dans les nouvelles provinces unies à la Patrie par les annexions que vous avez ratifiées et où il faut procéder aux élections municipales, il y a une vaste tâche à remplir qui ne peut être retardée. Les problèmes économiques, les problèmes de culture, même en ce qui concerne les minorités de langue différente, les problèmes de la graduelle unification législative doivent céder le pas à la nécessité de donner une forme concrète au régime d'autonomie administrative qui existe déjà, en faisant appel à la collaboration, dans les deux branches du Parlement aux représentants des régions intéresées.

En ce qui concerne les problèmes du travail :

Les mesures destinées à renforcer le coopératisme, à élargir la sphère de la prévoyance sociale, à discipliner la complexe matière des organisations ouvrières, doivent, pour s'adapter à la spontanéité et à la spécificité de notre mouvement social, être élaborées par un organisme particulier. La réforme du Conseil National du Travail, en vue de le transformer en un organisme qui, sans empiéter sur le pouvoir législatif du Parlement, ait, par délégation expresse de la loi, une grande part dans la préparation et dans la rédaction des décrets d'administration publique, en tout ce qui a trait à la législation ouvrière, est le fondement nécessaire de l'œuvre de collaboration entre les différentes classes sociales que le Gouvernement entend poursuivre avec une fermeté résolue.»

P. L.

ROUMANIE

La politique extérieure et intérieure du gouvernement Averesco-Take Jonesco.

La situation du gouvernement Averesco-Take Jonesco semble s'être considérablement améliorée. Ayant à réorganiser économiquement le pays, à accomplir de grandes réformes sociales, à doter la nation d'une organisation unitaire, le gouvernement devait, à mesure qu'il accomplissait ce programme qui bouleversait la situation de la vieille Roumanie, provoquer des mécontentements. Si l'on ajoute à cela qu'il se heurtait à l'âpre opposition de la fédération nationale, on comprend qu'à un certain moment sa situation ait paru compromise. Cependant l'heureux succès de la Petite Entente, le fait que la grande réforme fiscale et le budget de M. Titulesco ont été adoptés par la Chambre à de fortes majorités, la présentation de la réforme administrative, enfin la réalisation de la réforme agraire ont donné au pays une sensation réconfortante.

La Petite Entente.

Les conversations entreprises entre les différentes capitales des Etats successeurs ont abouti à une série d'alliances défensives politico-militaires dont l'ensemble constitue la Petite Entente.

L'une avec la Tchéco-Slovaquie :

ART. 1er. — En cas d'attaque sans provocation, de la part de la Hongrie, contre l'une des Hautes Parties Contractantes, l'autre Partie s'engage à contribuer à la défense de la Partie attaquée, de la façon déterminée par l'arrangement prévu à l'art. 2 de la présente convention.

ART. 2. — Les autorités techniques compétentes du Royaume de Roumanie et de la République Tchéco-Slovaque, prendront de commun accord les dispositions nécessaires pour l'exécution de la présente convention, et cela dans une convention militaire qui devra se conclure ultérieurement.

ART. 3. — Aucune des Hautes Parties Contractantes ne pourra conclure une alliance avec une tierce puissance sans aviser préalablement l'autre Partie.

ART. 4. — Pour coordonner leurs efforts pacifiques, les deux gouvernements s'obligent à se consulter sur les questions de politique étrangère relatives à leurs rapports avec la Hongrie.

ART. 5. — La présente convention sera valable deux ans, à dater du jour de l'échange des ratifications. A l'expiration de ce terme, chacune des parties contractantes pourra dénoncer la présente convention. Elle restera cependant en vigueur, six mois après la date de sa dénonciation.

ART. 6. — La présente convention sera communiquée à la Ligue des Nations (Pacte de la société des Nations).

ART. 7. — La convention sera ratifiée et les ratifications seront échangées à Bucarest, le plus tôt possible.

L'autre avec la Pologne :

Art. 1er. — La Pologne et la Roumanie s'obligent à s'aider réciproquement, au cas où l'une des hautes puissances contractantes serait attaquée, sans provocation de sa part, sur sa frontière de l'Est. Par conséquent, quand l'une des hautes puissances contractantes sera attaquée sans provocation de sa part,

l'autre partie déclarera la guerre et donnera un concours armé à la partie attaquée.

Art. 2. — Pour coordonner leurs efforts pacifiques, les deux gouvernements s'obligent à se consulter sur les questions de politique étrangère relatives aux relations avec leurs voisins de l'Est.

Art. 3. — Les modalités suivant lesquelles sera apporté le concours armé seront établies par une convention militaire. Cette convention militaire sera conclue pour la même durée et pourra être dénoncée de la même manière que la présente convention.

Art. 4.— Si, malgré leur volonté, les deux hautes parties contractantes sont contraintes de faire la guerre dans le sens de l'article 1er, elles s'obligent de ne pas entamer des pourparlers de paix, ni de conclure l'armistice ou la paix l'une sans l'autre.

Art. 5. — La durée de cette convention est fixée à cinq ans, à partir du jour de la signature; mais chaque puissance aura le droit de dénoncer cette convention après deux ans, si un accord a été établi à ce sujet six mois à l'avance.

Art. 6. — Les parties ne concluront aucune alliance avec une tierce puissance sans s'être mises d'accord. Cette condition n'est pas obligatoire, en ce qui concerne les clauses qui servent la cause des traités de paix signée tant par la Pologne que par la Roumanie. De pareilles alliances doivent être réciproquement communiquées. Le Gouvernement polonais déclare par la présente avoir pris connaissance des conventions passées par la Roumanie avec d'autres puissances en vue de défendre les traités de Trianon et de Neuilly et que ces conventions, pour raient être transformées en alliances formelles. Le Gouvernement roumain déclare qu'il a pris connaissance de la convention passée par la Pologne avec la République française.

Art. 7. — Cette convention sera ratifiée et les instruments de ratification seront échangés à Bucarest dans le délai le plus bref.

Une troisième avec le royaume des Serbes-Croates-Slovènes :

« Art. 1er. — Dans le cas d'attaque non provoquée de la part de la Hongrie, ou de la Bulgarie, ou de ces deux Puissances, contre l'une quelconque des hautes parties contractantes, dans le but de porter atteinte à l'ordre établi par le traité de paix de Trianon ou celui de Neuilly-sur-Seine, l'autre de ces parties s'engage à contribuer à la défense de la partie attaquée de la façon déterminée par l'arrangement prévu à l'article 2 de la présente convention.

Art. 2. — Les autorités techniques compétentes de la Roumanie et du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, appliqueront la présente convention au moyen d'une convention militaire, qui sera conclue dans le plus bref délai possible.

Art. 3. — Aucune des parties contractantes ne pourra conclure d'alliance avec une tierce puissance sans en avoir avisé au préalable l'autre partie.

Art. 4. — En vue de coordonner leurs efforts pacifiques, les deux Gouvernements s'obligent à se consulter réciproquement sur les questions de politique étrangère relatives à leurs rapports avec la Hongrie et avec la Bulgarie.

Art 5. — La présente convention sera valable pendant 2 ans à partir du jour de l'échange des ratifications. Après l'expiration de ce terme, chacune des deux parties contractantes pourra la dénoncer. Elle demeurera toutefois encore en vigueur pendant 6 mois après la date de la dénonciation.

Art. 6. — La présente convention sera communiquée à la Société des Nations (Pacte de la Société des Nations).

Art. 7. — La présente convention sera ratifiée et les ratifications seront échangées dans le plus bref délai possible.

Ces traités d'alliances sont, naturellement, destinés à se doubler de traités de commerce.

La nécessité de relation économiques entre la Roumanie et la Tchéco-Slovaquie n'a pas besoin de démonstration : la nature du sol et des productions est telle qu'elle porte à des échanges réciproques plutôt qu'à une concurrence. Il serait prématuré de conclure des traités de commerce à tarifs spéciaux. Mais on peut assurer à bref délai les

relations économiques sur la base de la clause de la nation la plus favorisée.

Avec la Pologne, un traité de commerce est plus difficile : donner à la Pologne des facilités de transit et lui réserver le plus large usage de ses entrepôts, la Roumanie peut aisément le faire, mais lui concéder un port franc sur le Danube ce serait une atteinte à sa souveraineté, qu'elle ne saurait se résoudre à envisager : ce qui a pu être fait à Dantzig sur le territoire de l'Allemagne vaincue ne peut être essayé sur le territoire de la Roumanie victorieuse et alliée. Une pareille concession, étant anormale, ne saurait être répétée. Le traité de commerce polono-roumain ne saurait être négocié que sur la base d'une complète et parfaite égalité entre les parties.

L'entente avec la Yougoslavie est d'autant plus remarquable que, lors de la conférence de la paix, la Roumanie s'était opposée à l'attribution aux Serbes de la moindre partie du Banat.

Cette politique de la Petite Entente qui constitue l'idée directrice de la politique étrangère roumaine a été exposée par M. Take Jonesco, à la Chambre, dans un grand discours :

Je dois vous déclarer que la Roumanie poursuit une politique étrangère qui satisfait à la fois ses intérêts et ses sentiments. La Roumanie d'aujourd'hui, grâce à ses sacrifices et aux sacrifices des alliés, est un Etat complet, qui constitue une grande force parmi les Etats moyens...

Les combats ont fini avec la paix, mais la guerre continue à imprimer aux peuples certaines tendances. Les vaincus veulent détruire ce qui a été fait, et les vainqueurs veulent défendre la justice qu'ils ont réalisée. En ligne générale, aujourd'hui que la Roumanie est satisfaite, sans avoir contribué à faire éclater la guerre, notre politique étrangère consiste en ceci : nous devons garder ce que nous avons, en continuant de rester à côté de nos alliés. Les traités signés doivent et méritent d'être respectés.

Nous resterons à côté de nos grands alliés, la France et l'Angleterre, convaincus que, malgré des dissentiments passagers, ces deux grands pays resteront unis.

Je vous parlerai de nos relations avec nos voisins. Je commence par la Tchéco-Slovaquie : les bases de notre traité d'alliance défensive ont été jetées l'été dernier au cours des conversations que j'ai eues avec M. Bénès. Nous avons conclu en même temps une convention militaire. J'ai donné le conseil à M. Bénès d'essayer un rapprochement avec la Pologne, et j'ai la satisfaction de vous annoncer que mes efforts ont commencé à porter leurs fruits. La France m'a remercié d'avoir fait jouer à la Roumanie le rôle de médiateur entre la Pologne et la Tchéco-Slovaquie... La Roumanie est intervenue afin que justice soit faite à la Pologne en Haute-Silésie.

Avec la Pologne nous avons conclu un traité défensif, qui nous garantit notre frontière de l'Est; un semblable traité a été conclu avec la Yougoslavie. Quand à la Russie soviétique, nous avons réussi à faire admettre par les Soviets notre point de vue, qui est que nous ne sommes pas en état de guerre avec la Russie.

Nous sommes prêts à entamer des pourparlers pour régler avec les Soviets les questions encore pendantes, mais je refuse de mettre en discussion l'acte par lequel la Bessarabie s'est unie à la Roumanie.

En ce qui concerne nos relations avec la Hongrie, nous nous trouvons devant un voisin qui se montre impatient de compromettre l'ordre de choses créé par le traité de Trianon. Notre attitude sera toute de patience et de sang-froid. Nos relations avec la Bulgarie sont caractérisées par d'incessantes protestations d'amitié qu'on nous fait de Sofia. Naturellement, j'ai pris acte de toutes ces déclarations, et nous nous sommes mis d'accord pour discuter les questions qui nous intéressent. Naturellement, j'ai opposé un *veto* catégorique à toute discussion tendant à une rectification de frontière.

La question du Danube a été complètement résolue à la satisfaction de la Roumanie.

C'est ce que j'avais à dire sur notre politique étrangère; cette politique n'est pas celle d'un homme ou d'un gouvernement, c'est la politique du pays. Depuis 1918, j'ai la conviction que la politique que nous faisons est la politique des nécessités nationales.

Les réformes.

La réforme administrative de M. Argetoyano se propose la décentralisation administrative et l'unification du pays.

Le premier but est d'ordre démocratique, le second d'ordre national.

Au sujet du but, aucune controverse n'est possible; mais si l'on passe aux moyens de réalisation, des divergences commencent à se faire jour. Il faut, pour élaborer une pareille réforme, tenir compte des réalités et particulièrement de la différence des régimes sous lesquels ont vécu jusqu'à présent les nouvelles provinces.

Les régimes administratifs étrangers doivent céder le pas à un régime national. L'idée d'étendre aux nouvelles provinces le système de l'ancien royaume a été abandonnée dès le début, car il ne correspondait plus aux besoins de notre pays ni aux doctrines modernes.

Le Ministre de l'Intérieur, aidé par une commission parlementaire, a élaboré un projet qui répond en même temps au postulat démocratique et aux principes modernes de droit administratif. L'autonomie communale et la décentralisation sont les deux principes directeurs de la réforme.

Pour réaliser la réforme fiscale, le ministre des finances, après avoir présenté au Roi le décret de mise en application du nouveau tarif douanier, et l'impôt sur le revenu ayant été voté par les Chambres, a déposé de nouveaux projets, notamment sur les successions, le luxe et le chiffre d'affaires, le capital et les bénéfices de guerre.

La réforme agraire exproprie les grands propriétaires de la plus grande partie de leur terres, donne à la petite propriété la possession de la presque totalité de la surface cultivable (92 %), mais soulève de nombreux problèmes, cote d'expropriation, fixation du prix à payer aux propriétaires, autour de quoi une âpre discussion a commencé entre l'opposition nationale (parti paysan) et le gouvernement.

C'est au cours de la discussion par articles que la lutte est devenue plus vive. Une partie de la majorité se séparant du gouvernement, demandait l'introduction dans la loi de certains amendements :

1°. Expropriation de toutes les terres affermées depuis dix ans à l'exception des biens appartenant aux mineurs.
2°. Expropriation par propriétaire et non par propriété.
3°. Annulation des ventes faites en vue de frauder la loi.
4°. Le prix à payer aux propriétaires doit être le prix fixé en 1918, c'est-à-dire le prix du fermage, multiplié non par 40, mais par 20.

Le gouvernement inclinait vers les solutions les moins radicales, c'est-à-dire les plus favorables aux propriétaires. Mais les députés,

particulièrement ceux qui représentent les arrondissements ruraux, se rendant compte qu'un gouvernement est passager, tandis que l'électeur est permanent, étaient naturellement enclins à adopter le point de vue des paysans.

Le gouvernement a admis toutes ces revendications, à l'exclusion de celle qui a trait au prix.

Une autre question, qui a soulevé une grande controverse, a été la situation des propriétaires étrangers. M. Take Jonesco, ministre des affaires étrangères, a soutenu un amendement tendant à les soustraire à l'expropriation totale pour les soumettre au même régime que les propriétaires roumains.

A la fin de longs débats, le projet du gouvernement a été, le 9 juillet, adopté par la Chambre.

La dernière séance s'est prolongée jusqu'à 2 heures du matin. La Chambre a voté les derniers articles ainsi que l'article additionnel, qui inscrit la réforme dans la Constitution. Mise aux voix, la loi a réuni une majorité dépassant les deux tiers requis, pour assurer à la réforme son caractère constitutionnel... M. Zamfiresco, le président de la Chambre, a exprimé les sentiments de la majorité : « Aujourd'hui se réalise l'acte de justice sociale qui donne définitivement la propriété de la terre aux paysans et qui en même temps dédommage les propriétaires. Vous avez banni les vaines formules d'oligarchie et de démagogie et vous avez fait œuvre positive, en mettant le sol sacré de notre patrie en la possession de ces admirables paysans qui, depuis deux mille années, ont gardé intact notre caractère de peuple latin placé sur les versants des Carpathes et aux embouchures du Danube. »

L'adoption de la réforme agraire est un événement national. Du point de vue économique, social et moral, c'est une date qui marquera dans l'histoire de l'Etat. Economiquement, la réforme agraire donne au pays un nouvel aspect, en harmonie avec les idées du temps et plus favorable au travail, par conséquent à la production. Socialement, les grandes masses de la nation pourront, grâce à une meilleure situation matérielle, exercer leurs pouvoirs politiques. Moralement, l'œuvre est importante à deux points de vue : la réforme réalise un grand acte de justice sociale, car il n'était plus possible que les travailleurs n'eussent qu'une petite portion de la terre et qu'une poignée de propriétaires eût le reste. La parole royale, qui avait promis la réforme, a été tenue.

Après la conquête du pouvoir politique, voici enfin la liberté économique acquise aux paysans. Grâce au partage des terres, une solide démocratie rurale, naturellement conservatrice, est en train de naître.

La réalisation de la réforme est aux yeux des partisans du gouvernement un succès capable de lui assurer pendant longtemps le pouvoir. Ce n'est pas l'avis de l'opposition.

L'opposition est formée de deux éléments : le parti libéral; la fédération nationale.

Le parti libéral déclare que le Gouvernement a voulu par l'activ té fébrile qu'il a déployée au cours des dernières sen aines, regagner le temps perdu pendant de longs mois d'inaction.

Ce parti qui, au début de l'année, avait gardé une titude de bienveillante neutralité vis-à-vis du Gouvernement, donne maintenant à son action un caractère d'opposition plus marqué. Il est vrai que cette lutte contre le gouvernement ne se manifeste que par des campagnes de presse, les représentants libéraux au parlement ayant soutenu e gouvernement, comme dans la question de la réforme agraire, ou fait à l'occasion des impôts sur le revenu et sur le capital des déclarations d'abstention.

Cet changement de tactique correspond aux différentes étapes de l'action déployée par les libéraux en vue de se réorganiser.

Aux prises avec la lourde situation des premiers mois d'après-guerre le parti libéral avait vu diminuer fortement sa popularité. D'autre part, il ne disposait pas d'organes électoraux adaptés au suffrage universel. C'est ce qu'ont compris les dirigeants du parti, qui ont fait un sérieux effort afin de remédier à cette situation. Toute une série de succès électoraux a montré ces derniers temps que cette activité avait porté ses fruits et que la faveur de l'opinion publique commence à revenir à ce vieux parti historique.

C'est à la suite de ces succès que le ton de la presse libérale a changé et que les chefs du parti libéral ont déclaré être prêts à accepter le charges du pouvoir. Leur effort de propagande ne s'est pas limité à l'ancien royaume. Après avoir constitué dans les principales villes des nouvelles provinces des organisations locales, M. J. Bratiano, leader du parti, a entrepris dans le Banat et en Transylvanie une tournée de conférences. Sa première visite a été réservée au Banat en souvenir de son attitude à la Conférence de Paris. La seconde étape a été Cluj, en Transylvanie. Au cours de ces tournées M. Bratiano a déclaré que « l'idée directrice du parti est de fortifier le roumanisme dans l'intérêt supérieur de l'Europe.

Travaillant à renforcer l'idée roumaine, nous travaillons en même temps pour une grande idée européenne. Je crois qu'une grande politique en Roumanie ne peut faire autrement que déployer son énergie afin de grandir les forces du peuple et de l'Etat et de lui permettre d'accomplir son œuvre de civilisation. Cette œuvre n'est pas seulement européenne mais surtout latine, car nous nous trouvons avec les autres pays latins dans une grande communauté de sentiments. qui s'est manifestée et se manifestera à toutes les occasions. » (*Vittorul*, 20 *juin*),

La **Fédération Nationale** est formée du **parti paysan, du parti nationaliste**, et du **parti national de Transylvanie.** Ce dernier a de beaucoup la situation la plus considérable, de sorte qu'il dirige toute **la** Fédération.

De l'avis de ses adversaires politiques la réalisation de la réforme agraire a porté au **parti paysan** qui jusqu'à présent a **tourné** tous ses efforts dans cette direction, un coup mortel. Le parti paysan était

né d'une équivoque politique pour vivre jusqu'à la réalisation de la réforme agraire. La vie de ce parti a pris des formes parasitaires et démagogiques. Le parti paysan n'a rien réalisé : cette stérilité est due à l'incapacité des chefs et à la fausse conception politique de ce groupe : la lutte des classes. Ils isolaient le paysan dans une classe à part qu'ils essayaient de mener à l'assaut des autres classes roumaines. Les tzaranistes ont été les apôtres de la lutte de classe. La réforme agraire a été réalisée malgré leur opposition, qui est allée jusqu'à l'obstruction : ils ont voté contre le projet de loi, ce vote leur sera fatal.

Le parti **nationaliste démocrate**, dirigé par M. Jorga, a dans un récent Congrès déterminé sa doctrine et sa tactique :

L'Assemblée est prête à tendre la main aux éléments proches du parti par leurs idées, en vue de créer une force unitaire démocratique sur les bases suivantes:
1° En matière de politique extérieure, l'exclusion de tout pacte avec les personnes ou les groupements qui ont été contre la guerre nationale de la Roumanie;
2° En matière politique sociale, l'exclusion de tout principe de nature à semer la discorde entre les classes qui forment la société roumaine;
3° En matière de politique intérieure, l'affirmation de la prépondérance facteur moral sur le facteur matériel, par conséquent l'affirmation de l' nationale, sur laquelle est assise toute notre organisation d'Etat;
4° En ce qui regarde les relations avec les provinces unies, l'interdiction de toute immixtion du pouvoir central dans le domaine des intérêts locaux, avec le respect de l'idée de solidarité nationale. (*Dacia*, 29 *juin*).

Le **parti national de Transylvanie** a précisé sa tactique dans une motion votée par son comité exécutif réuni à Cluj :

Le parti constate les conséquences entraînées par la diminution des forces politiques de Transylvanie, à la suite de la regrettable scission qui s'est produite l'année dernière dans le parti national. En conséquence, il adresse un chaleureux appel à toutes les forces utiles de cette région, les engage à se rallier autour du drapeau du parti, en vue de défendre les grands intérêts nationaux et régionaux; apprécie les considérations qui plaident en faveur de l'organisation d'un parti démocratique étendu à tout le pays mais, vu les circonstances politiques actuelles, maintient les dispositions prises au Congrès du parti le 24 avril 1920 : le parti conserve son organisation indépendante, sans fusionner avec un autre parti, mais donne en même temps mandat à son comité exécutif, dans le but d'affirmer ses principes dans la vie publique et au gouvernement, d'établir, tant au Parlement que hors du Parlement, des ententes avec les partis dont le programme est d'accord avec le programme du parti national de Transylvanie, dont les méthodes d'action correspondent aux vues du parti et aux intérêts du pays et dont la direction offre de suffisantes garanties. Le parti continue d'affirmer ses principes dans la vie politique de tout le royaume mais se déclare en même temps conscient de sa mission historique qui est de représenter les intérêts spécifiques de la Transylvanie et du Banat; exprime sa conviction que l'organisation de la Grande-Roumanie requiert la collaboration de toutes les forces du pays. En conséquence, il croit à la nécessité d'un Gouvernement de concentration démocratique de toutes les forces politiques honnêtes.

L'opinion publique de l'ancien royaume s'attendait à voir sortir des délibérations du Comité de Cluj ou bien une fusion des partis formant actuellement la Fédération nationale dans un grand parti de gauche de nuance paysanne, ou bien une collaboration entre les Transylvains et les libéraux en vue de **constituer** le futur gouvernement. Toutes ces probabilités ont été écartées par la solution que

M. Maniu et la majorité du parti ont fait prévaloir à Cluj. La réalité est que le parti transylvain représente essentiellement des intérêts régionaux. C'est pourquoi il tient par dessus tout à conserver intacte son organisation de parti.

La désagrégation de la Fédération nationale a commencé. Les éléments qui la forment, se rendant compte de cette situation trouble, ontessayé de trouver une solution. Plusieurs courants se sont dessinés, qui tendent soit vers la constitution d'un ministère de concentration, soit vers la création d'un grand parti paysan, soit vers la formation d'un bloc comprenant tous les partis régionalistes. La motion de Cluj recommandait la première de ces solutions, sans déterminer toutefois quels partis allaient prendre part à la formation de ce gouvernement. Au moment où les membres du parti paysan ont pris connaissance de la formule du gouvernement de concentration, ils ont demandé aux dirigeants du parti national de Transylvanie ce qu'il fallait comprendre par cette formule et quels étaient les partis avec lesquels les Transylvains entendaient participer au gouvernement. Jusqu'à présent, aucune réponse n'est arrivée; les tzaranistes ont leur point de vue : ils n'admettent un gouvernement de concentration que s'il est formé par les éléments de gauche qui seront issus de nouvelles élections faites sous un gouvernement neutre.

Une autre solution, que le Congrès de Cluj a écartée, est celle de la formation d'un grand parti paysan, par la fusion des différents groupes de la Fédération Nationale. Etant donné que 80 % du corps électoral est formé de paysans, il est normal qu'ayant été dans une situation de droit inférieure, il essaient maintenant de conquérir dans l'Etat le rôle auquel ils ont droit. La partage des grandes propriétés est loin d'être le seul *desideratum* des paysans. D'autres questions intéressent profondément les grandes masses rurales : l'organisation de la production agricole; l'exportation et l'importation de ces produits; enfin la vente des récoltes par les coopératives rurales. La formation d'un parti paysan n'est pas seulement postulée par des considérations théoriques, mais aussi par la nécessité tactique de contrebalancer l'action des adversaires, qui essaient d'user les partis de la Fédération nationale en les divisant et en les opposant les uns aux autres. Mais on n'a pas pu s'entendre.

Enfin, on a pensé à la constitution d'un bloc régionaliste, formé par le parti transylvain de Maniu, le parti de Bukovine de M. Nistor et le parti bessarabien de M. Inculetz : le bloc des nouvelles provinces n'aurait pas comme but une politique de séparatisme; tout au contraire, ce bloc destiné à collaborer avec le gouvernement central présente un point de vue déterminé au sujet de l'administration des nouvelles provinces, en vue de l'unification et de la consolidation de l'Etat roumain. Mais la formation de ce bloc a échoué.

Enfin certains réclament une nouvelle Constitution. Tous nos voisins se sont

octroyé de nouvelles chartes constitutionnelles. Les uns, comme la Pologne et la Tchéco-Slovaquie, parce qu'ils en étaient dépourvus; d'autres, comme la Yougoslavie parce qu'ils avaient à compléter les lacunes d'une constitution existante. Nous sommes de ce point de vue en retard quoique sous le rapport de l'unité de langue, d'âme et de mentalité, nous soyons les mieux partagés. Une nouvelle Constitution ne pourrait que hâter le progrès de l'unification et de la consolidation de l'Etat roumain.

Un mot enfin des socialistes. La scission entre les extrémistes et les réformistes a eu lieu en Roumanie comme ailleurs. Le mouvement communiste, cantonné en quelques grandes villes de l'ancien royaume, très faible d'ailleurs, a vu ses effectifs diminuer considérablement, à la suite de l'échec répété de différentes grèves qu'il a fait éclater. Quant à ses chefs, ils sont pour la plupart emprisonnés, inculpés de complots contre l'Etat. Les socialistes réformistes, qui se recrutent en Transylvanie et en Bukovine ont récemment tenu un Congrès à Ploesti afin de coordonner leur action. Le Congrès, qui a eu lieu à la fin de juin a pris fin par le rapprochement des partis socialistes roumains sous la forme provinciale de la fédération et sur la base de l'action légale.

J. T

SERBIE-CROATIE-SLOVÉNIE

Le vote de la Constitution.

Le 12 mai a été adopté en première lecture, à une grande majorité le projet de Constitution qu'avaient élaboré les gouvernements Vesnitch et Pachitch [1]. Le 28 juin, jour anniversaire de la fameuse bataille de Kossovo (1379), au Vidovdan, la constitution fut, en troisième lecture définitivement adoptée. Cette Constitution, qui portera le nom de « Constitution de Vidovdan », pour rapprocher les deux dates de la plus grande défaite serbe et du triomphe de l'unité nationale, était, depuis le 15 avril, vivement discutée. Le 12 mai, M. Pachitch avait demandé à la Constituante un vote « qui garantît les acquisitions nationales obtenues par des sacrifices sans nombre avec l'aide des grands alliés en suivant les idées modernes qui dominent aujourd'hui en Europe et dans le monde ». « Il n'est pas étonnant, ajoutait le Président du Conseil, que tous les Yougoslaves ne soient pas d'accord sur la forme à donner à leur nouvel Etat : ils vivaient séparés depuis plus de mille ans et leurs ennemis, surtout l'Autriche-Hongrie, avaient tout fait pour les désunir en semant entre eux haine et suspicion. » Mais l'heure est venue de faire disparaître les discordes et toutes les iné-

1 *Vie des Peuples*, 25 avril 1921, III, p. 882.

galités : « il faudra tout aplanir par une éducation commune, des lois communes, un même Parlement et un même Gouvernement pour la nation tout entière. »

« J'ai tout fait, disait-il encore en substance, pour obtenir le concours de l'opposition, mais celle-ci demande le vote de la Constitution par une majorité de deux tiers, ce qui ferait dépendre tout l'avenir du pays du troisième tiers, ce qui est inacceptable. Le projet du Gouvernement, repose sur le principe de la *majoration*; c'est-à-dire sur le vote de moitié plus un, mais sans *majoration*, il n'y aurait pas de régime parlementaire, pas de liberté. Ce serait la dictature d'une minorité et, dès lors, la tyrannie ».

Quant à la crainte d'une prééminence de la Serbie sur les autres pays Yougoslaves, il n'en pouvait être question : « La Serbie, qui a engagé tout ce qu'elle avait dans la lutte pour la liberté et pour la libération de ses frères en esclavage, ne fera jamais rien qui puisse porter préjudice à n'importe quelle partie de notre peuple; les Serbes vivront avec les autres nations du royaume en pleine égalité; ce que nous faisons, c'est pour tous, sans exception aucune. Dans notre ancien Etat Serbe, le peuple est tellement démocrate qu'il ne tolérerait personne ni en Serbie, ni dans notre grand royaume, qui voulût attenter aux droits et libertés du peuple et à la souveraineté de la Nation ».

Aussitôt après ce discours, le vote de la Constitution en première lecture eut lieu par 227 voix contre 93; sur 320 députés présents, la majorité nécessaire était de 211 voix. Parmiles députés de la minorité, se trouvaient, avec les communistes, les cléricaux de Slovénie, les socialistes et les députés musulmans de la Macédoine, M. A. Trumbitch, ancien ministre des Affaires Etrangères, délégué à la Conférence.

Du 12 mai au 28 juin, de la première à la troisième lecture, le gouvernement maintint assez rigoureusement sa majorité composée de plusieurs partis dont les vues ne s'harmonisaient pas toujours; les Musulmans de Bosnie exigeaient des concessions spéciales dans la réforme agraire : ils défendent les intérêts des agas et begs bosniaques que les démocrates veulent exproprier purement et simplement.

M. Pachitch, par une manœuvre habile, sut garder au gouvernement l'appui des deux partis, et aussi obtenir les voix des Musulmans de Macédoine aux réclamations imprécises et changeantes.

Finalement, c'est par 223 voix contre 35 que la Constitution est votée. Pour la Constitution : les démocrates, les radicaux, les musulmans de Bosnie et de Macédoine et un certain nombre de députés non inscrits aux groupes; contre la Constitution : les social-démocrates, les paysans serbes (22), les républicains(3),les socialistes nationaux de Slovénie(2) et deux députés non inscrits, M. Trumbitch, ancien ministre des Affaires Etrangères, et M. Ivanitch, dissident radical.

Aux voix de ces opposants s'unissent les voix des députés com-

munistes (50), des cléricaux (25) et del'Entente croate (5) quiabandonnèrent l'Assemblée avant la fin des débats, « pour ne pas assumer la responsabilité d'une telle Constitution », ainsi que celles du parti Raditch (50), qui n'a jamais pris part aux travaux de la Constitutante. Sur 419 députés : 223 ont voté pour la Constitution; 35 ont voté contre; 161 n'ont pas pris part au vote.

* * *

La Serbie salue le vote de la Constitution comme le plus grand évènement de l'histoire nationale. La volonté du peuple a rencontré bien des difficultés et des embûches, résultats de causes multiples : une séparation séculaire; une division très grande de religions et de croyances, d'habitudes et de sentiments, sans compter les motifs personnels et les intrigues ennemies. Cependant la volonté du peuple a fini par triompher.

D'autres Constitutions d'Etats neufs avaient précédé celle de Yougoslavie; si, pour la Serbie, le chemin a été plus long, il a été plus sûr. La période provisoire elle-même, qui a apporté tant de retards et de désillusion, a donné à la nation même cette expérience qui ne s'acquiert qu'au contact des réalités. Un peuple composé de trois tronçons qui ont quatre religions, qui se trouvent réunis au vingtième siècle pour la première fois de leur histoire, ne pouvait s'accorder promptement sur les conditions de son régime. Que cet accord ait enfin pu s'obtenir, le résultat est, par là seul, inappréciable. Dans les limites du possible, la Constitution a fait tomber de nombreux vestiges d'un sombre passé. Le régime féodal est définitivement aboli : l'opinion, en Serbie, est unanime à s'en féliciter.

En Croatie, l'opinion très divisée se partage en deux groupes : l'un accepte la Constitution qu'il considère comme une bonne base d'organisation de l'Etat; l'autre au, contraire, s'y montre résolument hostile, parce qu'il la considère comme la marque et l'instrument de la prépondérance serbe dans l'Etat Yougoslave; cependant les démocrates lui sont résolument favorables. L'influence du « Piémont yougoslave » (la Serbie), s'est, disent-ils heureusement manifestée, car, dès avant la guerre, la Serbie était depuis longtemps, surtout par sa structure économique, le pays d'Europe le plus libre et le plus démocratique. A l'exception de la France, aucun autre pays d'Europe n'avait si complètement supprimé toutes les formes de la domination aristocratique féodale. La réforme agraire, que consacre la nouvelle Constitution, pour créer le même régime dans le pays tout entier, fera disparaître l'esprit féodal qui subsiste encore par places, surtout dans l'aristocratie croate et parmi les cléricaux slovènes. Cet esprit résiste; et, par sa résistance, suivant le grand ethnologue serbe, M. Iovan Cvijic, profes-

seur à l'Université de Belgrade, s'explique la défaite yougoslave au plébiscite de Carinthie : une révolte sourde s'est levée contre l'égalité de la démocratie et lui a préféré l'ancien esclavage politique. Avec le vote définitif de la Constitution « le voile tombera des yeux des anciens esclaves : ils s'habitueront à la lumière de la liberté. »

En Slovénie, ce sont les socialistes et les cléricaux qui, manifestant leur désapprobation, demandent tous la révision; les cléricaux demandent une Slovénie autonome; mais l'opinion du commerce et des paysans est favorable à la Constitution; d'ailleurs, tous s'accordent à reconnaître que la Constitution, signée du Régent est un acte légal, qui commande le respect, sans cependant que les partis autonomistes renoncent à la lutte légale pour l'introduction de leurs principes dans la Constitution.

* * *

Le principal grief des Croates et des Slovènes contre la Constitution et le Gouvernement de Belgrade, c'est d'avoir donné à l'Etat yougoslave un caractère centraliste. L'article 95 de la Constitution abolit les anciennes frontières dites « historiques », pour créer de nouvelles divisions administratives. Au lieu des pays appellés *Serbie, Croatie, Slavonie, Bosnie, Slovénie, Dalmatie*, etc., il y aura, officiellement du moins, des régions (*oblasti*), plus ou moins vastes, délimitées « d'après les conditions naturelles, sociales et économiques » et dont aucune ne pourra avoir plus de 800.000 habitants. Un paragraphe de l'art. 135 spécifie même que la Croatie-Slavonie comptera quatre régions. Les régions seront gouvernées par des sortes de gouverneurs (veliki, zuan) agents du gouvernement, nommés par le roi, qui gouverneront au nom de l'exécutif en collaboration avec les administrations autonomes élues au suffrage universel.

Les Croates avaient sous l'Autriche-Hongrie un « Royaume de Croatie-Slavonie » dont le roi était l'Empereur d'Autriche et qui était gouverné par un « ban » et son conseil. C'est la forme de gouvernement qu'une partie de leurs représentants à la Constituante entendaient conserver, tandis que le parti Raditch veut instituer une « République paysanne » dans le sein même du royaume yougoslave. Ils reprochent donc aux Serbes d'avoir fait une Constitution centraliste dirigée contre la Croatie et contre ses traditions historiques, pour « niveler » les Croates et en faire un peuple obéissant. Le point de vue de l'opposition croate est défendu par le *Hrvat*, organe de l'Entente croate, la *Narodna Pololika* (parti Raditch), le *Jutranji List*, et l'*Obzor*. Leurs critiques sont presque identiques. Mais ils ne sont pas d'accord sur le régime à substituer au régime actuel. Si l'entente croate est monarchiste et bourgeoise, le parti Raditch est républicain et paysan. En face de ces partis d'opposition, les démocrates et les social-démocrates

sont partisans d'un Etat unitaire, tel qu'il vient d'être organisé par la nouvelle Constitution. (L'Entente croate a d'ailleurs échoué aux élections générales (5 députés sur 100 pour la Croatie).

Les Slovènes sont aussi très divisés. Le parti de l'abbé Korosec a déjà plusieurs fois donné sa collaboration aux radicaux-démocrates. C'est seulement vers la fin des débats qu'il a pris nettement position pour « une Slovénie autonome dans une Yougoslavie indivisible ». Il possède 25 sièges. Le parti paysan slovène participe au gouvernement, il est en de même des démocrates slovènes. Les socialistes des deux nuances, nationaux et social-démocrates, n'ont pas de préférence quant aux divisions administratives. Donc, sur environ 45 députés slovènes, 25, après quelques hésitations, et encore avec une certaine réserve, sont, pour le moment, autonomistes. Les nouvelles élections municipales de Slovénie, qui ont eu lieu le 20 mai, ont accentué cette note autonomiste. Sur 12.450 conseillers municipaux, le parti clérical a obtenu 7.654 sièges, le parti paysan 2.619, le parti social-démocrate 992, les communistes 109, les démocrates 302, les socialistes nationaux 125, sans parti 559. C'est le parti clérical qui a fait le plus de progrès. (+ 24 %) au dépens des social-démocrates (— 10 %). Or, le parti clérical est pour l'autonomie.

* * *

Au lendemain du vote définitif de la Constitution, le 29 juin dernier, le Prince Régent Alexandre, qui l'avait signée la veille, s'était rendu à l'Assemblée Constituante pour prêter serment à la Constitution au nom de son père le roi Pierre Ier. La cérémonie s'était passée sans incident. A l'entrée du prince Régent dans la salle des séances, tous les députés s'étaient levés pour rester debout pendant le discours du président de l'Assemblée, puis la prestation de serment du Régent. A la sortie du palais de la Skoupchtina, au passage devant le ministère des Travaux Publics, la voiture dans laquelle se trouvaient le Régent et le président du Conseil fut l'objet d'un attentat. Un ouvrier communiste, Spasoje Steich, de Turska Kanjiza (Voivodine), jeta sur elle, du troisième étage du ministère en réparations, une bombe qui éclata avant d'atteindre le but. La voiture du Régent continua au pas sa marche jusqu'aux Térasias où, acclamé par le peuple, le Prince héritier passa en revue les troupes.

On avait cru d'abord être en présence d'un complot tramé à l'étranger. L'instruction, qui se poursuit encore, a démontré que l'attentat avait été conçu par des communistes yougoslaves.

L. V.

ÉTATS-UNIS

Questions extérieures et intérieures.

Depuis que l'Administration républicaine a pris le pouvoir, de nombreux et graves problèmes se sont posés, qui, pour la plupart attendent encore leur solution.

A l'extérieur, les affaires d'Europe et notamment d'Allemagne : le rétablissement officiel des relations pacifiques avec le *Reich*, soit d'une manière tout indépendante, soit avec quelques retouches ou réserves sur la base du traité de paix; l'attitude à prendre, soit d'hostilité complète et définitive, soit de simple modification au regard du Pacte de la Société des Nations; puis des questions auxquelles les Etats-Unis attachent la plus grande importance : rapports avec le Mexique; rapports avec le Japon; enfin, dans le cadre du problème du Pacifique, où s'éternise, sans trouver d'issue, la question des câbles, le problème de la réduction des armements — telles sont les difficultés infiniment variées qui, dans l'ensemble du monde, se présentent aux Etats-Unis.

A l'intérieur, le pays, profondément remué par la crise économique, attend des réformes de tout ordre : réalisation, dans toutes les branches du gouvernement, d'économies qui permettront enfin la diminution des impôts; substitution aux droits anciens, relativement modérés, de tarifs hautement relevés; détermination du régime des Chemins de Fer et, pour assurer l'avenir de la marine marchande, réorganisation du *Shipping board*.

I

Questions extérieures.

Rétablissement des relations pacifiques avec le Reich.

Sur la question de la reprise des relations avec l'Allemagne, deux textes de résolution se présentent : l'un, en vue d'une paix séparée, soumis le 30 avril par M. Knox au Sénat, l'autre rédigé au commencement de mai par M. Porter, *chairman* de la commission des Affaires Etrangères de la Chambre.

La résolution Knox, votée au Sénat le 30 avril par 49 voix contre 23, se borne, conformément aux vues exprimées par le message présidentiel, à déclarer rétabli l'état de paix juridique entre les Etats-Unis et les puissances centrales, en réservant les droits attribués aux Etats-Unis par le traité de Versailles. L'adopte-t-on, la conséquence en est d'abord le retrait des troupes américaines stationnées en pays rhénan puisque les Etats-Unis n'aideront pas les Alliés au cas où une mesure de contrainte serait nécessaire.

Pour les démocrates, la résolution Knox ne se justifie par aucune raison « ne règle rien, n'arrange rien, ne détermine rien ». Elle met fin

à certaines lois de guerre, qu'on aurait pu simplement abroger. Son adoption n'est que la conséquence de la politique anti-wilsonienne suivie par le dernier Congrès. Les républicains eux-mêmes se rendent compte qu'elle est défavorable aux alliés et, dans leurs journaux, s'efforcent d'établir qu'elle ne doit pas susciter de nouvelles espérances, soit à Berlin, soit à Vienne; car les Etats-Unis n'ont pas « déserté » les rangs des Alliés. Enfin, un incident aggrave la situation. Au cours de la discussion de la motion Knox, le sénateur M. Lodge, annonçant comme définitivement rejeté le pacte de la Société des Nations et faisant remarquer qu'il tient étroitement au traité de Versailles, déclara que ce traité ne reviendrait pas devant le Sénat et qu'une convention séparée avec l'Allemagne suivrait de près le vote de la résolution Knox. Ces paroles, difficilement conciliables avec les déclarations du message présidentiel, augmentent encore la fâcheuse impression produite par le vote de la résolution Knox au point de vue des bons rapports de l'Amérique et des Alliés : M. Lodge prend, vis à vis du président Harding et du secrétaire Hughes, une attitude de défi qui détermine un vif sentiment de réaction.

Or, aux termes de la Constitution, la résolution Knox, soumise à l'ensemble du Congrès (*Joint resolution of Congress*), et non au seul Sénat, doit être encore votée par la Chambre. Mais, à la Chambre, les leaders républicains ne se montrent pas désireux d'en hâter l'adoption.

Pour faire échec à la résolution Knox, un représentant, M. Porter, dépose une résolution différente, au grand mécontentement du Sénat. La résolution Knox abroge la déclaration de guerre; la proposition Porter se garde bien de faire tomber ainsi l'acte même par lequel l'Amérique prit place dans le grand conflit aux côtés des Alliés. Elle déclare la fin de l'état de guerre avec l'Allemagne sans abroger, comme la motion Knox, la résolution du Congrès qui, le 6 avril 1917, établit cet état de guerre. En s'opposant à l'abrogation de la déclaration de guerre, M. Porter reprend les arguments du président Wilson, lorsque, le 27 mai 1920, il mit son veto à la résolution Knox. Par le mouvement favorable qui se dessine à la Chambre même parmi les républicains en faveur de la résolution Porter, la majorité républicaine de la Chambre approuve, tacitement, Wilson contre Knox.

La résolution Porter déclarant l'état de paix avec les puissances centrales est votée à la Chambre par 305 voix contre 61 : « C'est, peut-être, suivant une spirituelle observation, une déclaration de paix des Etats-Unis aux puissances centrales, mais une déclaration de guerre de la Chambre au Sénat ».

Le Sénat estime que la Chambre usurpe ses prérogatives car seul, d'après la Constitution américaine, il participe à la préparation des traités. Les représentants répondent qu'ayant voté la guerre, s peuvent bien voter la paix.

Des deux résolutions Knox et Porter, la deuxième semble à l'administration préférable à la première : la motion Knox abrogeant la résolution d'avril 1917, il est à craindre que cette abrogation ne permette à l'Allemagne de se prévaloir des traités antérieurs pour émettre des prétentions embarrassantes. Officiellement, cependant, le gouvernement s'abstient : le président Harding laisse le Congrès libre de reprendre la question de la paix séparée; mais il refuse de prendre parti entre les résolutions Knox et Porter.

En tout cas, les deux Chambres ayant pris chacune position par une résolution séparée, leur conflit ne peut se résoudre qu'au moyen d'une résolution commune.

Les délégués des deux Chambres chargés d'harmoniser les deux résolutions de paix Knox et Porter formulent après dix jours de travail, un compromis Knox-Porter qui juxtapose les dispositions essentielle des notions antérieures.

La résolution Knox-Porter se compose de six articles. L'article 1er, emprunté à la motion Porter, déclare la fin de l'état de guerre avec l'Allemagne sans abroger, comme la motion Knox, la résolution du Congrès qui a constaté cet état de guerre. L'article 2 réserve, comme la motion Knox, tous les « droits, privilèges, indemnités, réparations ou avantages » que les Etats-Unis et leurs nationaux ont acquis par l'armistice ou depuis, droits qu'il tiennent du traité de Versailles ou que leur assure leur participation à la guerre et dont M. Hughes tirera parti. Les articles 3 et 4 appliquent les mêmes dispositions à l'Autriche-Hongrie. L'article 5 concerne la disposition des biens ennemis; il autorise le maintien sous séquestre de ces biens jusqu'à ce que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne aient pris les mesures nécessaires pour satisfaire aux revendications des Etats-Unis et de leurs nationaux; il stipule en outre qu'un traitement de faveur doit être accordé aux nationaux américains en Allemagne et en Autriche et que ces pays doivent confirmer toutes les amendes, pénalités et saisies des Etats-Unis. Par l'article 6, les lois relatives aux passeports, à la désertion et au service militaire précédemment votées en mai 1917 et mars 1918 restent intactes.

La nouvelle résolution de paix, votée à la Chambre des représentants le 30 juin par 263 voix contre 59, l'est au Sénat le 1er juillet par 38 voix contre 19 après une discussion de quatre heures au cours de laquelle l'opposition démocrate a été dirigée par le sénateur Underwood. Puis un envoyé spécial porte la résolution Knox-Porter au président Harding qui la signe le 2 juillet à Raritan (New Jersey) où il se trouve en villégiature chez le sénateur Frelinghuysen.

Mais l'opinion ne semble pas attacher une réelle importance à une résolution qui, à l'exception de l'article 1er, se borne à présenter au président les suggestions du Congrès sur ce qui devrait être fait. Suggestions que, d'après le sénateur Knox, le président peut suivre ou

ignorer complètement en négociant avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, un nouveau traité [1].

Société des Nations.

Au début de son administration le Président Harding s'était exprimé sur la participation des Etats-Unis à la Société des Nations, dans des termes qui n'enlevaient pas aux fervents de l'idéal wilsonien toute espérance; le choix du secrétaire d'Etat Hughes semblait d'ailleurs, un indice favorable. Le 10 mai, dans un article intitulé : « Sur la route de Genève », le grand organe démocrate le *World* constatait : « M. Harding est sur la bonne voie; l'opinion éclairée du pays est avec lui, et bien qu'il puisse procéder avec circonspection et prudence, nous serions étonnés s'il n'allait pas jusqu'à Genève. C'est là sa destination logique. » Dix jours plus tard, cet optimisme était quelque peu déconcerté par les paroles de l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, au dîner de la *Pilgrims' Society*. Tout en exprimant sa foi dans une étroite amitié des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, le colonel Harvey déclarait de la manière la plus formelle que les Etats-Unis n'auraient jamais aucune relation avec la Société des Nations, ni avec aucun corps ou aucune commission émanés d'elle. Ce discours est approuvé par le gouvernement. Mais n'arrive-t-il pas qu'un ambassadeur, et surtout un ambassadeur américain, cherche, par des discours, à engager son gouvernement plus que celui-ci n'eût voulu, sans que, pour des raisons de politique intérieure, ce même gouvernement ose directement en marquer son étonnement ?

Les Américains reconnaissent dans le discours de l'ambassadeur un acte de politique intérieure, de politique de parti.

« L'Association des Nations », en faveur de laquelle M. Harding reste engagé, peut encore trouver profit à faire usage de la Société des Nations, ou tout au moins, à s'instruire par son expérience. Le colonel Harvey « exagère grandement » lorsqu'il affirme que M. Harding reçut du peuple américain le mandat de s'opposer à la « Ligue »; les opinions de MM. Hughes, Taft, Coolidge, montrent que le triomphe du parti républicain n'a pas eu une signification aussi ample .

En tout cas, les discours du président Harding atténuent l'effet des paroles du colonel Harvey. Le 24 mai, le président Harding déclare dans un discours à l'église épiscopale de Pohick (Virginie), que les Etats-Unis sont entrés dans la guerre pour défendre, non seulement leurs droits propres, mais les intérêts généraux de la civilisation. Le 30 mai, à l'occasion du *Memorial Day*, il condamne formellement, au

1. *New-York Times*, 1er juillet.
2. *New-York Times*, 21 mai; *Evening Post*, 20 mai; *Boston Herald*, 21 mai.

cimetière d'Arlington, la politique d'isolement. Le 2 juin, devant la promotion de sortie de l'Académie Navale d'Annapolis, il exprime le désir de voir l'Amérique assez puissante pour ne craindre aucun ennemi, mais déclare qu'elle doit « avoir une conscience et ne mettre sa force qu'au service du droit ». Le 5 juin, à Valley Forge, il exprime de nouveau son idéal d'une Amérique utile à l'humanité tout en conservant son indépendance. Visiblement, il cherche un compromis entre l'idéalisme wilsonien et l'égoïsme national jalousement exalté par les « Irréconciliables. »

Le 15 juin, à l'Université Brown à Providence, M. Hughes se borne à insister en termes vagues, sur la nécessité de la coopération internationale. L'opinion [1] relève l'ambiguité de ses déclarations à double effet. Les irréconciliables doivent être réconciliés par sa répugnance à mêler inutilement les Etats-Unis à « des questions politiques étrangères impliquant des rivalités d'intérêts qui ne les touchent pas » et, de même, les trente et un républicains dont les votes allèrent à M. Harding parce qu'il était l'homme qui pouvait mettre sur pied la Société des Nations doivent être réconfortés par le désir du secrétaire d'Etat « de voir les commencements d'une ère nouvelle de justice internationale assurés par l'application des principes du droit, par des institutions appropriées ». On peut déduire de la première citation que les Etats-Unis ne peuvent pas entrer dans la Société des Nations, et de la seconde qu'ils ne peuvent pas refuser d'y entrer.

Par ailleurs, l'ancien secrétaire d'Etat de M. Wilson, Robert Lansing, expose [2] un projet d'amendement au pacte de la Société des Nations qui ne semble guère avoir retenu l'attention. On comprend en le lisant pourquoi M. Wilson n'a pas tenu compte des avis de M. Lansing à la conférence de la Paix.

Le 12 juin, le *World* lance la nouvelle que le gouvernement ferait étudier par le colonel Harvey la possibilité de créer une « Association des Nations », qui serait le développement dn Conseil Suprême.

Le *Public Ledger* (2 juin) demande si l'on ne pourrait créer cette association sur les bases de la Société actuelle, dont les statuts seraient aisément modifiés, puisque ses membres ne semblent pas tenir à l'article X. Mais ce projet rencontre une vive résistance :

« Le Conseil Suprême est l'Europe, la Société des Nations est le monde : voilà la différence. Rebaptisé « Association » le Conseil Suprême sera toujours fait par l'Europe et pour l'Europe... Ce plan d'une Association des Nations fondée sur le Conseil Suprême diviserait et ne pourrait jamais unir les peuples du monde. »

1. *World*, 16 juin.
2. *Outlook*, 29 juin.

Les Etats-Unis et le Mexique

Les Etats-Unis sont prêts à reconnaître le Gouvernement du Général Obregon, mais seulement quand l'administration de Washington aura la certitude que les citoyens des Etats-Unis et leurs intérêts au Mexique seront effectivement protégés. Le 22 mai, M. Summerlin, chargé de porter à Mexico les conditions du Gouvernement des Etats-Unis, s'embarque à New-York à destination de Vera-Cruz.

Les Etats-Unis demandent au président mexicain une promesse écrite de garantir la vie et les intérêts des citoyens américains.

La question essentielle qu'envisage le gouvernement américain dans ses relations avec le Mexique est la garantie des droits de propriété contre la confiscation. Cette question est vitale en raison des clauses insérées dans la Constitution mexicaine promulguée en 1917. Si ces clauses doivent avoir un effet rétroactif, les biens des citoyens américains seront confisqués en masse. Cela constituerait un tort international du caractère le plus grave, et le gouvernement américain ne pourrait y consentir. Il est nécessaire que le gouvernement mexicain annonce clairement son intention de ne pas donner effet rétroactif à ces clauses. Le secrétaire Hughes déclare :

> En conséquence notre gouvernement a proposé un traité de commerce et d'amitié avec le Mexique, par lequel le Mexique s'engagerait à garantir les droits de propriété qui existaient avant la promulgation de la Constitution de 1917...
>
> Le traité proposé contient encore des stipulations relatives au commerce et aux droits réciproques dans les deux pays. Il prévoit aussi la conclusion d'une convention pour le règlement des réclamations provenant des pertes de vie et de biens, ce qui implique naturellement le prompt établissement d'une commission où les deux pays seraient représentés... Il y a aussi une clause prévoyant le juste règlement des contestations de frontière.
>
> La question de la reconnaissance est chose subordonnée, mais il n'y aura pas de difficulté à ce sujet, car, si le général Obregon est disposé à négocier un traité approprié, le traité est rédigé de manière à être négocié avec lui, et la conclusion du traité en bonne forme effectuera la reconnaissance du gouvernement qui le signera...
>
> En conséquence, le 27 mai dernier, M. Summerlin, chargé d'affaires américain au Mexique, a présenté au général Obregon la proposition d'un traité relatif aux questions indiquées ci-dessus. L'affaire est maintenant en négociations, et il est à espérer que lorsque la nature exacte de la question sera pleinement appréciée, les obstacles qui se sont opposés à un règlement satisfaisant disparaîtront.[1] .

Mais le ministre des Affaires étrangères mexicain déclare que le général Obregon n'a pas le droit de conclure un traité tel que celui que les Etats-Unis proposent[2]. Le Département d'Etat n'insisterait pas pour ce traité, si le Congrès mexicain déclarait que les clauses visées de la Constitution de 1917 n'ont pas d'effet rétroactif. L'essentiel, pour les Etats-Unis, est d'obtenir des garanties suffisantes avant de

1. *World*, 8 juin.
2. *World*, 10 juin.

reconnaître le gouvernement Obregon. Toutefois, les Etats-Unis n'accepteront aucune modification essentielle au traité qu'ils proposent.

La presse[1] rappelle le retard apporté à la reconnaissance du gouvernement de Porfirio Diaz en 1878. Les Etats-Unis sont autorisés à user de la même prudence envers Obregon. Demander que le Mexique consente à ne plus faire de confiscations, ce n'est pas user de contrainte contre une nation plus faible. Le *New-York Times*, 9 juin, admire la déclaration Hughes comme un bel exemple de diplomatie au grand jour.

Cependant la *San Francisco Chronicle* (2 juin et 11 juin) demande que l'on ménage les susceptibilités d'une nation plus faible. Et l'organe démocrate[2] approuve le refus opposé par le gouvernement Obregon aux exigences des Etats-Unis : le président mexicain n'a pas le droit, en effet, de modifier ou d'interpréter la constitution de son pays. Il y a eu diverses occasions, dans leurs relations avec les Républiques de l'Amérique latine, où les Etats-Unis se sont plaints parceque les hommes au pouvoir faisaient violence à la constitution de leur pays. Devons-nous maintenant créer un précédent contraire dans le cas du Mexique ?

On approcherait mieux d'un accord entre le Mexique et les Etat Unis, si, après avoir reconnu certaines fins à atteindre, on laissait au Gouvernement mexicain la faculté de choisir des méthodes qui ne soient pas incompatibles avec sa Constitution.

Les Etats-Unis et le Japon.

Les informations et les articles relatifs au Japon restent assez fragmentaires. Dans le *World* des 5 et 13 juin, M. Charles Edward Russel, écrivant de Tokio les 2 et 4 juin, étudie l'état d'esprit du Japon dans les questions extérieures. Le peuple japonais ne mérite pas l'accusation d'impérialisme : « Aucune nation du monde, que je sache, pas même la France, n'est au même degré victime de la calomnie. » (*World*, 5-6.) Le Japon n'a point de vues sur les Philippines, qu'il a refusé d'acheter à l'Espagne en 1897. En ce qui concerne le Chantoung, il a essayé par trois fois d'ouvrir des négociations avec la Chine en vue de sa restitution; il a échoué sans qu'il y eût de sa faute. En Corée, les Japonais ont relevé matériellement le pays, mais ils n'ont pas su comprendre l'état d'esprit des habitants, qu'ils croient assimilés, alors qu'en réalité la Corée est une Irlande d'Extrême-Orient.

Les Japonais désirent vivre dans les meilleurs termes avec l'Amérique, mais l'influence anglaise ne semble pas vouloir favoriser la

1. *New-York Tribune*, 7 juin.
2. *World*, 10 juin.

conciliation. D'autre part, les aspirations du Japon à se réserver les marchés commerciaux de Chine contredisent la politique américaine de « la porte ouverte ».

La question de Yap, oubliée dans la période précédente, recommence à occuper quelque peu les journaux. D'après M. Charles Michelson, dans le *World* du 26 mai, le Japon serait disposé à accepter les vues des Etats-Unis sur Yap, si cela pouvait favoriser la reconnaissance générale de l'égalité de droits pour toutes les nations dans les territoires placés sous mandats. On sait en effet, que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui ont mandat sur de belles îles du Pacifique, en excluent les Japonais en vertu de leurs lois particulières.

Une dépêche de Tokio (2 juin, par l'Associated Press) annonce au *World* du 3 juin les déclarations du ministre des Affaires étrangères japonais aux membres du Kensei-Kai, ou parti d'opposition. Le ministre a déclaré que des négociations étaient en cours avec Washington pour le statut des câbles de Yap, le Japon maintenant, d'ailleurs, ses droits au mandat territorial; il a ajouté que le temps d'évacuer la Sibérie n'était pas encore venu, et que le Japon ne négociait pas avec la Chine pour la restitution du Chantoung. Le *Public Ledger* (14 juin, de Londres, 15 juin, par l'Associated Press) apprend que le Japon tout en entendant conserver ses droits de mandataire sur certaines îles du Pacifique, est disposé à laisser aux Etats-Unis le contrôle des câbles américains traversant l'île de Yap vers Guam.

Les commentaires des journaux sont rares. Le *Boston Herald* (4 juin, éd.) signale qu'il y a eu de nouveaux échanges de notes, restées secrètes, entre les Etats-Unis et le Japon sur la question de Yap. Le Japon serait prêt à faire des concessions sur le statut des câbles; mais là n'est pas la question essentielle : il s'agit avant tout du droit des Etats-Unis à être consultés, comme principale puissance « associée », sur la disposition des territoires coloniaux ex-allemands. L'affaire est du ressort du Conseil suprême.

La question du renouvellement du pacte anglo-japonais occupe aussi la presse, sans donner lieu encore à des éditoriaux bien nombreux. Selon le *World* (2-6), le président Harding, loin de s'opposer au renouvellement, l'encouragera peut-être. L'alliance oppose un rempart solide au bolchevisme en Asie, et il serait ensuite à craindre que le refus de renouveler ne déterminât le Japon à adopter une sorte de doctrine de Monroe asiatique. L'article IV du traité prévoit qu'aucune des deux parties ne serait obligée à intervenir contre une nation avec qui elle aurait conclu un traité d'arbitrage, et le gouvernement anglais a informé, dit-on Washington et Tokio, qu'elle considère le traité de Bryan de 1914 comme un traité général d'arbitrage. On pense d'ailleurs que, sous l'influence des Dominions, la Conférence Impériale décidera de faire une exception expresse en faveur des Etats-Unis.

La *New York Evening Post* du 3 juin consacre à la question de l'alliance anglo-japonaise un article d'un ton conciliant.

La convocation de la Conférence Impériale à Londres amène l'opinion américaine à se préoccuper du renouvellement de l'alliance anglo-japonaise. Au Conseil d'Empire, le 2 juillet, le représentant du Canada ayant fait valoir, à cet égard, la nécessité de prendre en considération l'intérêt des Etats-Unis, la Grande-Bretagne déclare qu'elle en tiendra compte. L'ambassadeur du Japon, le baron Shidehara, fait à la presse, au début de juillet, de franches déclarations, au sujet des intérêts américains en Chine où doit être absolument maintenu le principe de la porte ouverte.

Commentant cette déclaration, le *New York Times*, du 5 juillet, déclare :

> En prenant pleinement connaissance de ces protestations d'amitié, les Américains peuvent se demander avec quelque juste motif pourquoi l'alliance entre le Japon et la Grande-Bretagne serait continuée, même sous une autre forme. Les deux parties affirment que cela ne touche en rien à leurs relations avec les Etats-Unis. Cependant, il est évident qu'elles ne peuvent en parler un seul instant sans amener les Etats-Unis dans la conversation. Cela est aussi vrai du ministère britannique que du gouvernemnt japonais... Ce que ces nations civilisées désirent est une entente universelle. La première alliance, même modifiée dans ses détails, serait continuellement suspecte. Pourquoi ne pas y renoncer, pour la remplacer par un arrangement embrassant toutes les questions et dans lequel toutes les nations qui le voudraient pourraient entrer de bonne volonté et avec une entière confiance ?

Mais la double préoccupation de la Grande-Bretagne et du Japon conduit les Etats-Unis au problème de la limitation des armements : tant pour répondre à la proposition anglaise de limiter leurs propres armements navals, que pour essayer d'arrêter les progrès qu'accomplit dans cet ordre d'idées, en pleine crise économique et financière, avec une inquiétante prodigalité le gouvernement japonais.

La Question des Armements

Le 25 mai, le Sénat vote, à l'unanimité de 74 voix, l'amendement Borah invitant le président à convoquer une conférence entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon, pour discuter la réduction des armements : accord qui ne supprimerait pas les guerres, mais allégerait le fardeau des impôts et pourrait préparer l'Etat à une coopération plus vaste pour prévenir les guerres. Une telle proposition ne répond pas seulement au vœu d'économie des Etats-Unis, mais à leur profond sentiment pacifique en même temps qu'au désir commun à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis de saisir, au regard du Japon, une favorable occasion de le pressentir.

Le vote unanime du Sénat permettait d'espérer que la Chambre adopterait d'emblée la résolution Borah ; mais le président, peu favorable à l'amendement Borah, contre lequel il avait au début élevé

une opposition qu'il n'avait retirée que pour des motifs de politique intérieure, s'entretient à la Maison Blanche avec le représentant Porter. A la suite de cet entretien, une nouvelle résolution est préparée en hâte pour être présentée à la Chambre comme un substitut à l'amendement Borah. Elle s'intitule : « Résolution commune des deux Chambres concourant avec l'intention déclarée du Président des Etats-Unis de convoquer une conférence internationale pour limiter les armements.» Elle n'autorise ni n'invite le président à agir, et évite de désigner les puissances qu'il y aurait lieu de convoquer, mais se borne à exprimer l'accord du Congrès et du président sur l'utilité d'une conférence internationale, et à prévoir un crédit de 100.000 dollars pour les frais qu'elle pourrait nécessiter. Les sénateurs s'étonnent que le président ait inspiré cette nouvelle résolution, après avoir levé son son opposition à la résolution Borah. De leur côté, l'administration et les « leaders » de la Chambre estiment inconstitutionnel tout effort du Congrès pour dicter une politique au président; de là la rédaction très circonspecte de la nouvelle résolution.

Entre les deux résolutions Borah et Porter, l'opinion se partage. Les uns préfèrent la résolution Borah au projet plus vaste de la résolution Porter, qui aboutirait à une conférence générale, où la réduction des armements de terre serait envisagée : la France ne vaut pas réduire son armée en ce moment; dans ces conditions, un dessein plus modeste, tel que celui du sénateur Borah, aurait plus de chance d'aboutir. D'autres cependant estiment qu'il envelopperait les Etats-Unis dans les « enchevêtrements » de l'alliance anglo-japonaise. Au contraire, la résolution Porter favorise les projets du président qui tendent à convoquer une conférence des nations pour la réduction des armements, après l'institution d'une Cour internationale de Justice.

Cependant, l'opinion préfère la résolution Borah. Et, le 29 juin, la Chambre vote, par 330 voix contre 4, la résolution Borah. En retour, le Sénat abandonne le relèvement de 95 millions de dollars qu'il avait voté pour les crédits navals, adoptés par la Chambre et que, le même jour, celle-ci maintient, en même temps que, pour l'armée de terre, elle fait également céder le Sénat, en ramenant à 150.000 les effectifs primitivement fixés à 175.000. Par la Chambre, plus encore que par le Sénat, le peuple américain exprime son énergique volonté de limiter les armements. Tandis que la résolution Knox n'intéressait personne, parce qu'elle n'accomplissait rien, la « Cendrillon du Sénat », la résolution Borah, préparant des accords internationaux qui sont l'espoir de l'humanité, est saluée par un enthousiasme unanime : « Le président des Etats-Unis, même élu par la majorité sans précédent de 7 millions de voix, doit tenir compte immédiatement du désarmement[1].

1. *World*, 29 juin.

La conclusion du vote, non seulement au Sénat, mais à la Chambre de la résolution Borah, indique au président son devoir : prendre l'initiative d'une conférence de désarmement où seraient invitées les trois puissances navales intéressées dans la question du Pacifique : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon.

L'opinion presse M. Harding d'agir : « En paix comme en guerre, l'offensive est meilleure que la défensive, et la conférence en vue du désarmement qui a rallié toute l'opinion publique est une grande offensive de paix[1] ».

Dans le même temps, ouvrant la Conférence Impériale, le 22 juin, M. Lloyd George exprime une opinion favorable au désarmement. Les Dominions ne dissimulent pas à la Conférence leur opposition au renouvellement de l'alliance anglo-japonaise.

M. Lloyd George, désireux de se dégager, dans une certaine mesure au regard du Japon, demande à l'Amérique la convocation d'une Conférence qui sous couleur de désarmement, permette d'examiner à fond le problème du Pacifique, dans le but, soit d'arrêter le Japon, soit de l'isoler.

L'accord de la politique anglaise avec le vœu secret de la politique américaine encourage le président Harding à prendre l'initiative d'une Conférence qui, sous le couvert idéaliste du désarmement, cherche, d'une manière toute pratique, à résoudre la difficile question du Pacifique.

II

Questions intérieures.

Nomination.

A l'intérieur, la nouvelle Administration procède d'abord à de nouvelles nominations :

Après celles des ministres[2], celles des Ambassadeurs : à Tokio Ch. Warren, du Michigan, ancien président de laChambre de commerce de Détroit et de la Banque nationale de Commerce, bien connu dans son Etat, par l'élan qu'il a donné à la culture de la betterave sucrière (*Beet Sugar Warren*) et, dans tout le pays, par ses capacités juridiques et son activité républicaine; à Pékin, Jacob Gould Schurumann, ancien président de l'Université Cornell; à Santiago, William Miller Collier, président de l'Université George Washington, juriste de grande réputation, ancien sministre des Etats-Unis en Espagne sous les présidences de M· M. Roosevelt et Taft; à Paris, son

1. *Evening Post*, 30 juin.
2. *Vie des Peuples*, 25 avril, p. 938 et 970.

ancien poste, D. Myron Herrick, dont la courageuse attitude aux premiers jours de la guerre avait conquis le cœur de la capitale de la France; à Madrid, Ayres Woods (de Pensylvanie) ancien ministre des Etats-Unis au Portugal de 1912 à 1915 à Rome, Richard Washburn Child; à Bruxelles, Robert Skinner de l'Ohio, actuellement consul général des Etats-Unis à Londres.

Wallace Farrington, rédacteur en chef du *Star Bulletin* de Honolulu devient gouverneur des îles Hawaï; Scott Bone, rédacteur en chef du *Post Intelligencer* de Seattle et grand entrepreneur de publicité, gouverneur de l'Alaska, Albert Lasker, de l'Illinois, est nommé pour 6 ans membre du Shipping board: enfin, l'ancien président de la République, William Howard Taft, est appelé à la présidence de la Cour Suprême, où son expérience politique, sa connaissance du droit, doivent rendre de grands services en même temps que son tact et sa bonne humeur donnent l'espérance que la Cour Suprême, souvent divisée dans le passé, retrouvera, grâce à lui, l'harmonie désirable à la bonne administration de la justice.

Réformes Constitutionnelles.

En même temps, le président Harding considère l'éventualité de certaines réformes d'ordre constitutionnel. Déjà, il avait fait entrer le vice-président des Etats-Unis, M. Calvin Coolidge, au Conseil de Cabinet [1]. L'ancien président Taft lui conseille de donner aux membres du Cabinet le droit de siéger au Congrès de manière à établir une communication plus directe entre l'Exécutif et les Chambres. Certains envisagent même [2], la possibilité pour le président, de venir en personne — sans aucune contrainte d'ailleurs — répondre aux questions qui lui seraient posées par le Congrès.

Enfin le sénateur Kenyon prépare un amendement à la Constitution donnant au président le pouvoir d'opposer son veto à certains chapitres du bill de crédits. Le président, devant en effet approuver ou refuser le bill en totalité, est tenté, pour en garder l'essentiel, d'accepter des dispositions qui ne lui donnent pas satisfaction. Or, aux Etats-Unis, le droit de veto présidentiel, au regard des lois, est favorablement considéré par l'opinion. Le sentiment public serait favorable, en matière financière, à son extension par l'admission de la divisibilité du bill, en vue d'un veto partiel.

Réformes administratives.

Mais, avant la réorganisation constitutionnelle, il importe de procéder à la réorganisation administrative en vue d'obtenir à moins de frais un meilleur rendement.

1. *Vie des Peuples*, 25 avril, p. 972.
2. *Lincoln Concord*, dans le *Century Magazine*, juin.

Pour réaliser les économies nécessaires, le président Harding entreprend une réforme administrative sévère ; une commission spéciale de réorganisation administrative est créée sous la présidence de M. Walter Brown et déjà cette commission, composée de 3 membres du Sénat, de 3 membres de la Chambre et de M. Brown lui-même, représentant personnel du Président, se montre très active. Le président Harding confère trois fois par semaine avec M. Brown. La commission envisage, dès maintenant, la fusion des départements de l'armée et de la marine dans un département de la défense nationale, la réorganisation des départements du commerce et de l'intérieur et la création d'un secrétariat exécutif du président, en même temps que de nombreuses réformes à l'intérieur de chacun des services ministériels. Mais les fonctionnaires résistent. Pour vaincre leur opposition, le président Harding recourt à des mesures énergiques : il oblige le commissaire de l'enseignement Claxton à démissionner, parce qu'il se serait opposé devant une commission du Congrès au tranfsert de son bureau de l'Intérieur au nouveau département de la Prospérité publique.

En même temps, il appelle à la direction du bureau du budget le général Ch. Dawes de Chicago, ancien contrôleur à la Monnaie (1897-1902), auteur d'un ouvrage important sur le système bancaire des Etats-Unis, directeur du bureau général des achats pendant la guerre, et plus tard membre de la commission de liquidation des Alliés. Homme énergique et populaire, son choix est favorablement accueilli par les deux partis. Il convoque « par ordre du président», les membres du Cabinet et les chefs des principaux services administratifs, pour discuter le problème des économies. Officiellement chargé par le président, d'appliquer les méthodes des affaires à la gestion des finances de l'Etat, il prépare, pour le premier août, le budget de la prochaine année fiscale, grâce au zèle et à l'activité d'un bureau «impartial, impersonnel et sans caractère politique», qui dès maintenant permet de réaliser une économie sur tous les services,à commencer par le sien. Déjà, des suppressions de fonctionnaires sont envisagées qui permettront au département de la Justice de réaliser une économie annuelle de 437.200 dollars; grâce à des mesures analogues énoncées par d'autres départements, le pays verra bientôt, déclarent les républicains, ses charges allégées. Le ministre du Commerce M. Hoover promet une économie de 1.000.000 de dollars sur les crédits de son département. De telles modifications peuvent-elles se réaliser sans diminuer le rendement des services ? La question est délicate et la presse démocrate reste à cet égard sceptique. Même si tous les ministres imitaient M. Hoover, ce qui donnerait une économie de 10.000.000 de dollars, les charges qui pèsent sur le peuple à raison de 50 dollars par habitant, ne diminueraient par habitant, que de 10 cents.

Impôts et tarifs.

En présence du déficit créé par la dette de guerre, des soins dûs aux mutilés, de la nécessité de moderniser les forces navales et militaires de la nation, enfin des lourds héritages du passé, comme le déficit du Shipping board et les garanties non payées aux chemins de fer, l'opinion publique s'émeut. Le chiffre énorme des dépenses nationales vient d'être publié. Il atteint 5.115.927.689 dollars. Comment y faire face ? Par les économies ? C'est trop peu. Par l'impôt ? Et notamment par une taxe sur le chiffre d'affaires ? C'est trop lourd et d'ailleurs « anti-démocratique »

Ce qu'on ne peut demander ni aux économies, ni à la révision des impôts, ne peut-on le demander au relèvement des tarifs de douane ?

Les républicains ont toujours été protectionnistes. Pour réaliser leur programme, ils ont commencé par mettre en vigueur à partir du 28 mai un tarif provisoire signé le 27 mai par le président Harding, pour une période de 6 mois.

L'*Emergency Tariff Bill* a rencontré de vives critiques, notamment à cause des droits élevés sur le pétrole ; mais le pays n'attache pas grande importance à ce tarif tout provisoire : il pense surtout au tarif permanent mis à l'étude par la Commission des Voies et Moyens de la Chambre. Longue et difficile « étude » que dirige M. Fordney président de la Commission. Des luttes s'engagent sur le bois, sur les laines, l'ancien tarif Payne Aldrich est dépassé. Tandis que les républicains sont, dans l'ensemble, favorables au tarif prohibitif, les démocrates continuent leur campagne en faveur des tarifs modérés permanents, afin que, suivant le juste mot du professeur Taussig (Harvard), le pays ne passe plus d'un extrême à l'autre à chaque changement d'administration.

Le *Fordney Bill*, long document de plus de 300 pages, en préparation depuis près de 6 mois, est enfin déposé sur le bureau de la Chambre le 29 juin. Son titre est à peu près le même que celui de la loi Payne-Aldrich de 1909, remplacée en 1913 par le tarif Underwood. Il se propose « de produire un revenu, de réglementer le commerce avec les pays étrangers, d'encourager les industries des Etats-Unis, etc... »

Dans la liste des produits de circulation libre, il maintient le café, le cacao, le thé, les peaux, les chaussures de cuir, les minerais de fer et d'étain, le matériel agricole, les livres, cartes, etc., et, sur la plupart des produits alimentaires, industriels et miniers (céréales, bétail, fruits, laines, pâtes de bois, papiers, minerais, pétrole, etc.) impose des droits s'élevant en moyenne à 18 ou 20 % (contre 18,55 dans le tarif Payne-Aldrich, 60 % dans le tarif Underwood) et dont le président de la Commission des voies et moyens Fordney, attend un revenu annuel qui pourra osciller entre 500 millions et un milliard de dollars au lieu du revenu annuel actuel de 300 millions de dollars.

Le nouveau bill stipule que les droits d'entrée sur les produits seront calculés d'après la valeur de ces produits sur le marché américain et non plus d'après la valeur fixée par les exportateurs; il établit, pour les produits chimiques et colorants, un système de licence qui équivaudra, s'il est accepté, à un embargo contre les produits allemands; enfin il accorde au président des pouvoirs considérables pour la négociation des traités de commerce avec les pays étrangers. Pendant trois ans, et pour une période qui ne dépassera pas cinq ans, le président pourra décréter une réduction des droits jusqu'à 20 0/0 chaque fois qu'il le jugera nécessaire au commerce extérieur.

Le bill Fordney a été très défavorablement accueilli par les démocrates et souvent critiqué par les organes républicains. On reproche aux nouveaux tarifs d'être pires encore que ceux de Mac Kinley, Dingley et Payne Aldrich, moins par les droits fixés que par la nouveauté consistant à les calculer non d'après la valeur des produits sur tous les marchés libres du monde, mais d'après celle qui leur sera attribuée par les experts des douanes au vu des prix de revient ou de vente des produits analogues sur le marché américain. « M. Fordney et ses collègues se croient encore, disent les démocrates [1], aux temps d'avant-guerre; quelque chose s'est produit qui a restreint cette liberté de faire des tarifs politiques dont les républicains ont toujours joui. Les nations européennes nous doivent dix milliards et les intérêts; elles ne peuvent s'acquitter qu'en marchandises. Or les droits imposés ont pour but et naturellement auront pour effet d'écarter les produits étrangers. » Les estimations qui portent à 700 millions de dollars le revenu fourni par les nouveaux droits paraissent aux démocrates vaines et ridicules. Ils rappellent que le produit des douanes le plus élevé a été de 333 millions 683.445 dollars en 1910. Dans les conditions actuelles du commerce aucune législation protectionniste ne peut produire plus d'un demi-milliard de revenu. Sous le titre : « Les bénédictions des tarifs protecteurs », le World consacre un *éditorial* ironique au Fordney bill » qui *veut* accroître les revenus par la diminution des importations, réduire le prix de la vie en élevant celui des produits essentiels stimuler le commerce extérieur en écartant les produits étrangers envoyés en échange des produits américains, assurer la prospérité de la marine marchande américaine en chargeant les navires dans un sens pour les ramener vides dans l'autre. L'Europe doit payer ses énormes dettes aux Etats-Unis en continuant à acheter sans limites sans avoir le droit de payer en produits. Un mois de plus, et M. Fordney aurait formulé une loi qui ferait remonter l'eau sur les pentes et le soleil se lever à l'ouest. » [2]

Si certaines de ses dispositions sont bonnes, sages et habiles, par exemple celles qui concernent l'importation des produits colorants,

1. *New-York Times*, 1er juillet.
2. *World*, 1er juillet.

l'évaluation des importations en monnaie américaine, les pouvoirs commerciaux du président, d'autres sont dangereuses : en particulier celles qui diminuent les importations de pétrole étranger au détriment des réserves nationales ou qui écartent les produits des meilleurs clients et des débiteurs des Etats-Unis.

De plus, personne ne peut deviner ce que les nouveaux tarifs protecteurs rapporteront au Trésor tant que le commerce extérieur continuera à dépérir même avec les faibles droits du tarif Underwood.

On demande au Sénat de séparer le grain de la balle en réduisant les droits excessifs sur les pétroles et les laines, en relevant les droits d'entrée sur les chaussures. Dès à présent on prévoit que la discussion du nouveau bill sera très longue, étant donné que l'opposition sera considérable au Congrès où de nombreux parlementaires veulent répondre.

Certes un intérêt croissant s'attachera aux questions de politique extérieure; dans ces conditions, il se pourrait que la législation protectionniste ne fût pas votée avant le 1er décembre, c'est-à-dire avant la fin de la session extraordinaire du Congrès.

Les Chemins de fer.

Le régime des chemins de fer est, depuis la guerre, critique. Les Compagnies doivent à l'Etat 750.000 dollars dont le remboursement immédiat absorberait la plus grande partie de leur gain. Les salaires se sont élevés dans des conditions telles que le nombre des voyageurs a diminué au point qu'un habitant de Portland (Oregonian) revenait récemment de New York dans un Pullmann qui ne contenait que deux voyageurs. L'élévation des tarifs a tué le trafic. La concurrence des compagnies de navigation ne tardera pas à faire baisser les tarifs de transport des chemins de fer transcontinentaux.

Aussi leurs représentants demandent-ils à la Commission du Commerce intérieur une diminution des tarifs sur les fruits et légumes du la Californie à destination de l'Est et sur les produits métallurgiques de Middle West à destination de l'Ouest et de l'Extrême-Orient.

Une réduction moyenne sur les salaires des cheminots de 12 % décidée le 17 mai pour prendre effet au 1er juillet permettra aux compagnies de réaliser une économie annuelle de 400.000.000 dollars. Les Compagnies espéraient une réduction plus étendue qui eût effacé les 600 millions de dollars accordés aux cheminots par la dernière augmentation et, dès le mois de juin, les représentants des 67 compagnies de l'Ouest demandent au Bureau du travail de Chicago de porter la réduction des salaires à 20 %.

Marine marchande.

L'opinion réclame d'une façon de plus en plus pressante, avec la liquidation de la flotte du *Shipping Board*, une revision des lois de la navigation qui permette aux Américains de soutenir la concurrence des marines étrangères.

Le *Shipping Board*, qui a coûté des sommes considérables au gouvernement, est encore pour lui une charge des plus lourdes. La plupart de ses navires d'acier (684) sont immobilisés par la dépression des affaires; ses constructions de bois (275) sont inutilisables, de sorte que le déficit quotidien du bureau est énorme, 500.000 à 1.000.000 dollars[1] et qu'en réparations seules la flotte du *Shipping Board* coûte 1. 250.000 dollars par mois[2]. Cette flotte a encore subi, du fait de la déflation des prix et des vices révélés dans sa construction, une dépréciation de plus des 2/3[3]. Les bateaux qui avaient coûté entre 3 et 4 milliards ne vaudraient guère plus de 750.000.000.dollars; vive est l'inquiétude inspirée au pays et au gouvernement par l'état de la marine marchande.

Le 4 juin, à l'occasion du vote des crédits nécessaires pour combler les 750 millions de déficit, le *Shipping Board* a été violemment attaqué au Sénat par les sénateurs Kenyon, Pomerne et Poindexter, qui ont renouvelé les accusations de corruption déjà formulées contre certains de ses membres. En même temps que le bill des crédits, a été voté l'amendement Lenroot demandant que tous les vaisseaux de bois du *Shipping Board* soient vendus avant le 1er octobre.

L'opinion exige la vente à n'importe quel prix des bateaux qui ne peuvent être exploités, la réduction des frais des autres et l'abrogation de lois de navigation ruineuses, insiste sur la nécessité de la coopération entre l'Etat et la marine marchande et suggère qu'à l'exemple de l'Angleterre qui a vendu à des compagnies de navigation les grands *liners* allemands, les Etats-Unis vendent le *Vaterland* qui, au lieu de se balancer paresseusement à Hoboken, pourrait devenir, sans de très grand frais, le plus beau navire du monde et faire concurrence au *Majestic*, à l'*Olympic*, au *Mauretania* et à l'*Aquitania*.

Le sénateur Kenyon demande au Sénat que les agents du gouvernement des Etats-Unis soient obligés d'emprunter les bateaux américains, bateaux que les particuliers délaisseront tant que la prohibition des boissons fermentées continuera d'y sévir.

Le nouveau président M. Lasker, n'a rien caché, dès ses premières déclarations, des difficultés d'une situation « qui, sans l'appui finan-

1. D'après le *Washington Post*, 5 juin.
2. D'après le *Journal of commerce* cité par le *New-York Times*, 13 Juin.
3. *Washington Post*, 8 juin.

cier du gouvernement, serait le plus grand krach de l'histoire du pays. Il a récemment permis à une réunion d'armateurs la vente ou la destruction des bateaux de bois au 1er octobre ; mais le président Lasker entend s'occuper moins de l'exploitation de la flotte que de l'extension du commerce extérieur. Il serait tout à fait d'accord sur ce point avec le président Harding qui s'emploie activement à rechercher les moyens d'améliorer la situation économique du pays. La lutte commerciale avec les étrangers sera difficile, car on ne peut guère permettre la constitution d'associations pour le commerce extérieur si elles restent interdites pour le commerce intérieur. Or, l'attorney-général Daugherty aurait donné l'ordre de poursuivre toutes les violations récentes de la loi contre les trusts. Une centaine d'affaires seraient visées par cet ordre.

L'opinion publique

Pendant que les réformes gouvernementales avancent lentement au milieu de difficultés de tout ordre, l'opinion publique s'impatiente ; elle pense que, pour le gouvernement, le meilleur moyen d'économiser est de ne pas dépenser ; que, bien que la Maison Blanche et le Capitole soient pavés de bonnes intentions, la réforme administrative n'est encore ni assez prompte ni complète. Quand on annonce que la nouvelle année fiscale comencera avec 80.000 employés, alors que le nombre en atteignait 86.000 au 1er janvier, elle rappelle que le nombre des fonctionnaires de tout ordre d'avant-guerre était de 45.000. Montés contre les démocrates au pouvoir en attaquant le nombre des fonctionnaires, les républicains sont, plus que tous autres, exposés aux reproches de n'en pas faire promptement diminuer le nombre, alors qu'a cessé la guerre. En dépit des efforts du président Harding, l'œuvre réformatrice du Congrès avance lentement, la revision des impôts semble devoir être retardée par l'absence du sénateur Penrose, président de la Commission sénatoriale des finances, qui aurait quitté Washington à la suite de difficultés personnelles avec MM. Hughes et Hoover ; le Sénat se plaint presque ouvertement de ne pas jouer sous l'administration nouvelle, au point de vue non pas seulement intérieur, mais même extérieur, le rôle qui lui semblait réservé de droit. Au sein de la Chambre des Représentants, de vives divisions se font jour sur le tarif économique. Entre les deux Chambres, éclate une rivalité sans précédent.

Enfin, de l'administration au groupe de sénateurs républicains dirigé par M. Cabot Lodge, le conflit est ouvert. Ces difficultés, qui compliquent la tâche de l'administration nouvelle, augmentent, dans le pays, l'influence des démocrates. Moins d'un an après l'écrasante défaite que les élections du 2 novembre leur infligèrent, ils

reprennent dans le pays une influence qu'ils serait aussi imprudent d'exagérer que de nier.

A. L.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

La lutte des partis.

Le parti radical qui est au pouvoir depuis 1914, paraît souffrir de dissensions intérieures. Aux élections législatives partielles qui ont eu lieu à Buenos-Ayres le 27 mars, il s'est présenté divisé en : *Union civique radicale intransigeante* (Comité Hipolito Irigoyen) et *Union civique radicale*. Une campagne très vive est menée non seulement par les conservateurs et les socialistes mais aussi par certains radicaux contre le pouvoir exécutif et le président actuel. A une séance de la Chambre, la conduite du pouvoir exécutif a été qualifiée d'irrégulière car il a perçu illégalement les impôts avant le vote des budgets. Le Président s'étant opposé au vote d'une loi qui permettait les courses le jeudi, un député a dit que M. Irigoyen exerçait une dictature et détestait le Parlement parce que celui-ci représentait la libre discussion. Il n'a pas encore détruit la Constitution de la République, parce qu'il n'est pas nécessaire de la détruire, mais il a violé un à un tous les articles qu'il a eu à exécuter depuis qu'il est président de la République. (*Mercurio*, 28 *janvier*).

Dans le courant du mois de mars, la *Prensa* et la *Nacion* publient une série d'articles critiquant la politique d'exportation du gouvernement. (*Prensa*, 20 et 21 *mars*).

Le ministre des Finances est particulièrement visé, on l'acuse d'avoir violé les décrets relatifs à l'exportation du sucre et des métaux.

Sur la demande d'un député radical, un grand débat a lieu à la Chambre au sujet de ces accusations formulées par les partis. Le parti radical veut que cette question soit élucidée pour l'honneur du parti. Le ministre des Finances a toujours retardé ou éludé les investigations, ce qui est conforme à l'attitude du pouvoir exécutif qui traite fort dédaigneusement les Chambres. La séance du 30 mars n'apporte aucun éclaircissement sur les faits imputés au ministre ; les commissions investigatrices aboutissent à des conclusions contradictoires. Le 29 avril, son innocence est reconnue à la Chambre par une majorité de quelques voix. Tous les députés conservateurs et socialistes et dix députés radicaux dissidents ont voté le blâme contre le ministre.

Les questions de personne tiennent une grande place dans toutes ces discussions. Le parti radical de tendance présidentielle a toujours fait opposition au gouverneur de l'Etat de Buenos-Ayres, le Dr Crotto. Les conséquences de cette lutte sont une mauvaise administration et le désordre des finances. La province, en effet, n'a pas de budget régulier, aucun n'ayant été approuvé depuis 1916; on s'en tient au régime des douzièmes approuvés périodiquement par les Chambres. Le déficit au 1er janvier 1921 était de 20 millions de pesos, ce qui nécessitait l'établissement d'impôts nouveaux. Le 2 mars, on annonçait la retraite temporaire du Dr Crotto. Le 22 mai, le vice-gouverneur était chargé de l'administration de la province.

La grève des ouvriers du port de Buenos-Aires et l'affaire du Martha Washington

La grève des ouvriers de la Fédération maritime du port de Buenos-Ayres a paralysé les travaux de ce port pendant presque tout le mois de mai. Les syndicats ouvriers refusent absolument de laisser travailler dans le port les ouvriers non-syndiqués. Vers le 10 mai, le gouvernement ordonna la fermeture du port, en raison de l'attitude intransigeante des patrons et des ouvriers. Le 22 mai, les travaux ont partiellement repris, mais les ouvriers syndiqués ont déclaré la grève pour un temps indéterminé. Le port est gardé par la police, des troupes de marine et un régiment de pompiers, armés de fusils Mauser. (*Comercio, Dia,* 30 *mai*).

La ligue patriotique argentine (association nationaliste, un peu « fasciste ») annonce qu'elle se charge de faire venir à Buenos-Ayres un nombre suffisant de travailleurs pour assurer les services du port.

Une grève de chauffeurs ayant éclaté le 25 mai, jour de la fête de l'Indépendance, des membres de la Ligue ont assailli la salle où s'étaient réunis les grévistes; d'autres se sont contentés de conduire des voitures par les rues de la ville. Sous le titre « Le fascisme en Amérique », un éditorial du *Dia* (28 mai) condamne les actes de la Ligue patriotique argentine.

L'affaire du *Martha-Washington*, déjà ancienne. n'a pas encore été résolue .A la suite d'un conflit survenu entre l'Agence maritime nord-américaine Munson Line et les débardeurs des bassins et des darses, les ouvriers refusèrent de continuer le déchargement du vapeur *Martha-Washington*, appartenant à cette Société. Quelques jours plus tard, un nouvel incident se produisit à bord du *Martha-Washington*, au cours duquel un chauffeur en état d'ébriété, ayant proféré des menaces contre deux officiers du bâtiment, fut blessé par l'un d'eux d'un coup de revolver. Le syndicat des débardeurs adressa une série de pétition

à la Munson Line pour obtenir la punition des prétendus coupables. Comme le *Martha-Washington* faisait partie de l'Association nord-américaine de Navigation, la Munson Line remit la solution du conflit entre les mains de l'*United States Shipping Board* qui, à son tour, désigna le consul général des Etats-Unis comme arbitre. Le consul, après avoir étudié l'affaire, répondit qu'il ne reconnaissait pas aux délégués ouvriers le droit de représenter les chauffeurs du *Martha-Washington* et que ceux-ci devaient traiter directement avec leurs chefs.

A la suite de cette sentence du consul, le Syndicat des débardeurs décida de boycotter tous les vapeurs appartenant à cette Compagnie, et le *Martha-Washington* dut suspendre ses opérations de déchargement quand il lui restait encore 3.000 tonnes de marchandises à bord. La Munson Line, pressée de procéder au déchargement du vapeur et qui attendait en outre le *Huron*, venant de New-York, adressa à la direction de la douane une note dans laquelle elle demandait l'autorisation d'employer à ce déchargement du personnel non fédéré et la garantie de la liberté du travail.

Au lieu de lui donner satisfaction, la douane répondit en l'engageant à traiter avec le syndicat et finalement lui donna l'ordre de transférer à la darse nord le *Martha-Washington* qui se trouvait amarré à la section 7 du bassin 4. La Compagnie fit observer que cette manœuvre ne pouvait s'exécuter sans danger, puisque ses chaudières étaient éteintes et qu'elle n'avait pas de chauffeurs pour les mettre en pression, d'où impossibilité d'utiliser les machines du bord pour la manœuvre.

Elle fit même rédiger une protestation par un notaire pour dégager toute sa responsabilité en cas d'accident. La direction de la douane ayant insisté dans sa décision de transfert du *Martha-Washington*, l'opération eut lieu le 12 avril; au cours de la manœuvre, une collision se produisit entre le bâtiment et un petit vapeur du Ministère des Travaux publics qui a subi des avaries assez sérieuses.

A la suite de ces divers incidents, le Consul général des Etats-Unis a télégraphié à son gouvernement pour demander son intervention. D'autre part, la Munson Line a décidé que le vapeur *Huron* s'arrêterait à Montevideo, qu'après avoir débarqué passagers et marchandises, il retournerait à New-York, sans toucher Buenos-Ayres.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Stimson, a remis au Ministre des Affaires Etrangères une note du gouvernement de Washington demandant au gouvernement argentin de prendre des mesures immédiates pour le *Martha-Washington* soit affranchi du « boycott » décrété par la Société des Ouvriers du port, afin qu'il puisse effectuer sans entraves ses opérations de déchargement et de chargement. Cette note fait remarquer que les services du port étant « officialisés », c'est le gouvernement argentin qui doit intervenir; que, d'autre part, le

Consul américain ne peut reconnaître que l'autorité du gouvernement argentin et que, par conséquent, on ne saurait admettre qu'il traite avec un pouvoir à côté qui n'a aucun caractère officiel, celui de la Fédération Maritime; enfin, que des incidents de ce genre entraveraient singulièrement les relations commerciales entre les deux pays. M. Pueyrredon a répondu à M. Stimson qu'il allait entretenir le président de la République de cette importante question, et qu'il mettrait tout en œuvre pour arriver à une solution rapide et satisfaisante du conflit.

Les journaux non gouvernementaux espérent que cette réclamation diplomatique montrera au gouvernement le danger qu'il y a à laisser subsister dans le port un pouvoir qui impose ses volontés aux autorités officielles elles-mêmes. Si pareil état de choses devait se prolonger, les Compagnies de navigation s'abstiendraient désormais de toucher le port de Buenos-Ayres (les journaux, 15 et 16 avril).

Le *Dia* de Montevideo (24 mai) dit que le déchargement du bateau américain a commencé.

CHILI

Les Elections législatives

Les élections législatives (Chambre et Sénat) ont eu lieu le 5 mars. Elle semblaient ne pas devoir passionner l'opinion au même degré que l'élection présidentielle.

Le *Mercurio* disait en effet, le 2 mars : « La grande majorité de la République s'est intéressée au triomphe du Président actuel; cette même majorité aujourd'hui se désintéresse des luttes des partis et en attend les résultats sans inquiétude. C'est là un fait significatif et qu'il convient de relever. » En effet, M. Alessandri n'était pas seulement le candidat d'un parti ou d'un groupe de partis (l'Alliance libérale). Il apportait un programme personnel en accord avec les besoins du pays qu'il a pu gouverner non seulement avec la collaboration du parti qui l'avait élu mais aussi avec l'aide du parti adverse (L'Union nationale) qui disposait de la majorité au Sénat. Aussi, l'opinion est-elle relativement indifférente.

En fait, les proportions des deux partis ont peu changé : l'Alliance libérale a gagné quelques sièges, renforçant ainsi la majorité au Sénat. Le *Mercurio* donne du moins ce premier résultat le 8 mars. Il

insiste sur le fait que les élections se sont passées dans le plus grand calme

Les résultats définitifs, pour la Chambre des Députés, donnés le 11 mars, nous apprennent que dans les deux groupements ce sont les fractions extrêmes qui ont eu le plus grand succès. Les radicaux (dans l'Alliance libérale) ont 39 sièges; les conservateurs (dans l'Union nationale) 25 sièges (sur un total de 118 sièges). Enfin un parti nouveau, le parti socialiste, apparaît, représenté par 2 députés.

La conséquence de ces succès des extrêmes a été une tentative de rapprochement des « libéraux » des deux groupes (Alliance et Union). Dès le 10 mars on commence à parler de « fusion libérale ». Des pourparlers sont engagés en vue de la fusion des deux fractions du parti libéral. Dans les deux groupes, libéraux unionistes et libéraux alliancistes, on s'efforce d'aboutir à la formation d'un programme commun. Un ancien parti historique serait ainsi reconstitué; la nomenclature et l'équilibre parlementaire seraient modifiés par la constitution de ce centre *libéral.* (*Mercurio,* 10, 11 et 16 mars).

Les conversations engagées ne semblent pas avoir abouti.

Un éditorial du *Mercurio* (8 mai), *La fusion libérale devant l'opinion,* parle de cette fusion comme d'une entreprise manquée. Les Chambres se trouvent donc partagées entre les mêmes groupements qu'autrefois dont les proportions mêmes ne sont pas sensiblement modifiées.

Situation financière du Chili

L'état des finances chiliennes rend nécessaire une revision des impôts C'est ce qu'a exposé une fois de plus M. Martner, ministre des Finances dans un discours qui a donné lieu à bien des commentaires.

Les recettes et les dépenses prévues pour l'année 1921 (chiffres fixés par le projet du gouvernement en juin 1920, revisés en octobre par la Commission mixte et mis au point par le ministre des Finances qui a dû tenir compte de recettes et de dépenses nouvelles) s'élèvent les unes comme les autres à 420 millions de pesos environ. Le budget semble donc sensiblement équilibré.

Mais ce n'est là qu'une apparence; et le Ministre nous en avertit. En effet, le calcul de la « rente du salitre » doit être modifié de façon appréciable. Puisque l'exportation au lieu de s'élever à 55 millions de quintaux n'atteindra peut-être pas 40 millions de quintaux (selon les prévisions les plus récentes).

« De ce fait il y a lieu d'envisager une diminution de 46 millions de pesos au chiffre des recettes; de sorte qu'au déficit accumulé au cours des années 1919 et 1920, et qui s'élève déjà à 128 millions de pesos, s'ajouterait un autre déficit, qui porterait à 128 millions la dette du trésor ».

La situation du ministère Aguirre Cerda

Une crise ministérielle a failli se produire au Chili. La position du cabinet Aguirre Cerda-Matte Gomaz est instable du fait qu'il gouverne avec la majorité de la Chambre, mais contre le Sénat. Un incident assez vif eut lieu entre le Sénat et le Président de la République M. Arturo Alessandri : le ministre ayant offert de se démettre, M. Alessandri publia aussitôt (14 avril) une lettre-manifeste par laquelle il refusait cette démission. Cette lettre eut un vif retentissement dans l'opinion (*Mercurio*, 15 avril). Devant la Chambre, le gouvernement demanda un vote de confiance et obtint une majorité, à vrai dire assez faible (33 voix contre 22 abstentions) (*Mercurio*, 15 et 16 avril). Néanmoins la crise est ajournée grâce à l'appui très net du chef d'Etat.

Le problème des terres australes

Toute la région méridionale du Chili est à l'heure actuelle soumise à un régime provisoire en ce qui concerne les limites des propriétés particulières. Dans les provinces peu peuplées, la terre appartient encore au premier occupant. Cependant, avec le développement de la population et l'introduction des méthodes modernes de culture, un pareil régime ne peut s'éterniser. Cette question semble n'avoir pas encore été abordée avec tout le sérieux qu'exigerait son importance. Le *Mercurio* le rappelle dans un éditorial du 30 avril 1921, sous le titre *Ce que signifie la question du Sud* :

Bien que nous soyons tentés de donner au problème des terres australes l'importance d'une grande question nationale, nous ne sommes pas sûrs que l'opinion publique ait reconnu la valeur véritable de notre idée. Nous craignons que l'on n'ait considéré comme exagération ou hyperbole ce qui était la stricte vérité.

Eh bien, un fait qui sera nouveau pour beaucoup donnera la juste mesure. de l'importance que devrait avoir cette question devant l'opinion : *Les terres dont la propriété est douteuse ne forment guère moins de la moitié du territoire national.*

« Cette immense région, dit Augustin Torrealba dans l'intéressant ouvrage qu'il a publié sur ces questions[1], s'étend depuis le parallèle 37 (environ) jusqu'au 56, soit 19° ; et le pays entier s'étend du parallèle 18 au parallèle 56 soit 38°.. »

La superficie totale du Chili est de 757.360 km. carrés, soit un peu moins de la moitié ».

Si nous considérons la population, nous verrons que la population des provinces australes représente à peu près le quart de la population totale du pays... (Soit 900.000 habitants sur 3. 500.000.)

De plus, tandis que la valeur agricole des provinces du Nord est nulle pour la plus grande partie de leur territoire... la moitié sud du pays possède une végétation qui, nourrie d'abondantes pluies, atteint la cime des montagnes et n'est limitée que par les volcans ou les neiges éternelles.

1. Agustin Torrealba. *La propiedad rural en la zona austral de Chili*, 1917.

Il s'agit donc d'obtenir des pouvoirs publics la constitution régulière de la propriété de la moitié du territoire chilien, constitution indispensable à son progrès. En effet, tant que l'occupant ne sait pas ce que dureront ses droits sur les terres qu'il travaille il n'est préoccupé que de tirer d'elles un profit immédiat négligeant de faire un effort d'amélioration en vue d'un avenir qui peut-être ne lui appartient pas. Il, faute de garanties effectives, aucun capital ne viendra en aide au travail...

Si le gouvernement actuel arrive à mener à bonne fin cette entreprise—difficile, mais non pas impossible — il aura dépassé toutes les espérances qu'un grande partie de l'opinion fonde sur lui.

Questions économiques (change et balance commerciale)

Le change chilien est actuellement très bas et sujet à des fluctuations rapides; de ce fait, le commerce extérieur du Chili se trouve extrêmement gêné; il est, en effet, impossible aux négociants de faire des opérations, même à courte échéance, dans l'incertitude de la valeur que pourra représenter le peso sur le marché international d'ici quelque temps. La baisse s'est accentuée beaucoup dans la seconde moitié d'avril et il y y aurait intérêt à fixer le change même à un taux très bas(*Mercurio*' 20 mai). La situation économique du Chili est de fait assez critique.Son industrie produit peu; le chômage, selon les prévisions du président Alessandri, sera très élevé cet hiver (rappelons qu'il s'agit de l'hiver austral, juillet-septembre) et la balance commerciale du pays présente un excédent considérable des importations :

Nous sommes dans la nécessité de nous pourvoir d'innombrables articles, spécialement manufacturés, sur les marchés étrangers. D'autre part, notre exportation est presque nulle. Nos principaux produits sont peu demandés à cause de la crise mondiale, et descendent à des prix exceptionnellement bas ».

Le déséquilibre de la balance commerciale est une des causes du change. Une autre cause serait le service de la dette extérieure, très considérable.

Le service annuel de la dette extérieure, qui montait à £ 2.700.000, s'élève aujourd'hui (depuis le dernier emprunt des chemins de fer), à £. 3.600.000; et le versement du second semestre de cette année sera augmenté du paiement de £. 450.000 d'acquisitions navales. » (*El Mercurio*, 24 avril).

PÉROU

Un complot révolutionnaire

Le *Mercurio* de Santiago du Chili annonce, avec des réserves, d'après une dépêche de Buenos-Aires, à la date du 9 mai, qu'un mouvement

révolutionnaire aurait éclaté au Pérou. L'actuel président, M. Leguia Martinez, aurait été renversé et un nouveau chef d'Etat nommé. La Chancellerie chilienne n'ayant reçu aucune communication à ce sujet, le journal a envoyé à Lima des télégrammes qui sont restés sans réponse. Un Péruvien habitant Santiago avait cependant reçu un télégramme où on l'informait d'un « mouvement politique dont l'importance ne pouvait être encore précisée ». Bien que les journaux n'en aient rien dit, il semble qu'il y ait eu, sinon un mouvement révolutionnaire, du moins un complot contre le gouvernement actuel du Pérou, L'*Universal* de Mexico (10 mai) est informé de Lima de l'arrestation du général Benavides, ancien président de la République, de son frère Miguel, et d'un député. D'autres arrestations suivirent en assez grand nombre. Les principaux détenus, au nombre de 20 environ, furent conduits à l'île de San Lorenzo et embarqués à bord du vapeur *Paita* pour être déportés en Australie. Ce vaisseau n'alla pas aussi loin. Dès le 25 mai, on apprenait que le *Paita* était à Punta-Arenas, ce qui fut confirmé par un télégramme de San José de Costa-Rica :

Le *Dia* de Montevideo (29 mai) croit que le général Benavides et ses compagnons d'exil seront autorisés à demeurer à Costa-Rica.

Les déportés que le gouvernement péruvien envoyait en Australie à bord du vapeur « Paita », se rendirent maîtres du bateau dès qu'il furent à 1.500 milles de la côte, et ordonnèrent à l'équipage de se diriger vers Costa-Rica. Le navire arriva à Punta-Arenas le 25 mai; mais les déportés furent détenus à bord, tandis que le gouvernement de Costa-Rica examinait leur demande d'asile. Parmi les déportés se trouvaient le sénateur Gran, les députés Jorge Prado et colonel Pardo, les colonels Ballesteros et Gonzalez, l'ex-ministre des affaires étrangères Gazzani et l'ex-ministre de la justice Balta. Tous les déportés offrirent de s'abstenir de toute participation à la politique péruvienne s'il leur était permis de rester à Costa-Rica. (*Comercio*, 27 mai).

Le centenaire de l'indépendance péruvienne

Le Pérou se prépare à célébrer solennellement le premier centenaire de son indépendance. La France, on le sait, a envoyé pour la représenter le général Mangin qui y est attendu avec la plus grande impatience. On espérait même qu'il ferait un séjour de quelque temps au Pérou (*Comercio*, 27 mai). L'Espagne envoie une ambassade extraordinaire présidée par un diplomate et écrivain éminent, le comte de la Vinaza, ancien ambassadeur en Russie, en Allemagne et au Vatican. Le gouvernement argentin a désigné un évêque (*Comercio*, 30 mai), Mgr Duprat, ce qui a causé un certain étonnement en Argentine aussi bien qu'au Pérou.

Le *Diario* de Buenos-Aires trouve ce choix malheureux; il pense que c'est une sorte de candidature de ce prélat à l'archevêché de Buenos-Aires actuellement vacant. Si le gouvernement, dit-il, ne voulait pas envoyer un homme politique, il pouvait se faire représenter par un

militaire, l'indépendance du Pérou ayant été une œuvre militaire par excellence. La Chancellerie a déclaré que la désignation de Mgr Duprat était un hommage à la participation du clergé argentin à l'indépendance américaine (*Comercio*, 25 mai).

MEXIQUE

Les troubles bolchevistes au Mexique

Le 12 mai, *El Universal* donnait l'information suivante :

Découverte d'un complot *radicaliste* (bolcheviste). — Nous avons reçu hier de source officielle, la nouvelle que la police américaine a découvert — et signalé au Gouvernement mexicain — un complot dont les ramifications s'étendent à tous les grands centres industriels et agricoles des Etats-Unis et du Mexique; et dont l'objet était de socialiser l'industrie et l'agriculture des deux nations.

Tout le travail de la propagande bolcheviste... a été découvert grâce à des documents saisis par la police américaine; l'argent était fourni par le Gouvernement russe. L'argent et les agitateurs ont passé de Russie en Argentine et sont venus d'Argentine aux Etats-Unis et au Mexique.

Les détectives américains ont établi de grandes listes des chefs du mouvement tant Américains que Mexicains. Pour ce qui concerne ces derniers, les listes sont déjà au pouvoir du Gouvernement mexicain.

Les jours suivants, les éléments révolutionnaires affirment leur force à deux reprises :

1° Le 2 mai, dans la ville de Morelia, où une rencontre sanglante se produit entre bolchevistes et catholiques (journaux du 13 mai).

2° Le 13 mai, à Mexico, où un groupe de fanatiques pénètre dans l'enceinte de la Chambre des députés et donne l'assaut à la tribune parlementaire, tandis que la police — non prévenue ou impuissante — s'abstient d'intervenir. « Cependant, d'après la déclaration faite à ce sujet par M. Juan Zubaran, président de la Chambre, les manifestants, *appuyés par le député Felipe Carillo Puerto et par le licencié Antonio Diaz Solo y Gama*, occupent la tribune et de là profèrent des paroles injurieuses à l'adresse des députés, du général Obregon et d'autres hauts fonctionnaires. » (*El Universal* 14 mai).

Le 17 mai, une dénonciation signée par la plupart des députés était envoyée à la Haute Commission permanente contre les personnes des deux députés bolchevistes Carillo Puerto et Gama. Considérés comme complices et coopérateurs du scandale, ils seront déférés à la Haute Cour (Gran Jurado). *El Democrata*, 19 mai).

Cette première mesure est presque immédiatement suivie d'une autre : l'expulsion des agitateurs étrangers.

Le Pouvoir exécutif, conformément à l'esprit de l'article 33 de la Constitution, prendra la responsabilité de cette mesure. Jusqu'ici, le

nombre des étrangers appréhendés s'élève à douze. L'expulsion de la plupart d'entre eux est déjà un fait accompli. Quelques-uns se cachent encore au Mexique, comme le fameux agitateur espagnol Angel Gomez. Par contre, parmi les expulsés figure H. Stephens, représentant de Lenine, arrêté à S. Luis de Posoti. (*El Universal*, 23 mai).

Malgré ces diverses arrestations et expulsions, l'état de troubles se prolonge jusqu'à la fin du mois de mai. Le 26 mai, à Jacona, les événements de Morelia se reproduisent : des groupes soviétistes s'emparent de l'hôtel de ville et de l'église. Les catholiques, venus en armes de Zamora, leur livrent bataille. La police réussit à capturer Benjamin Cuerra, chef des bolchevistes. (*El Universal*, 27 mai).

Le rapatriement des travailleurs mexicains

La crise du travail aux Etats-Unis a eu au Mexique deux conséquences :

1° Une forte immigration américaine au Mexique : les compagnies pétrolières américaines donnant la préférence à leurs nationaux, beaucoup d'ouvriers mexicains se trouvent ainsi réduits à chômer; d'où une aggravation de la crise du travail, et le 2 août, le message présidentiel suivant :

En considération de la crise actuelle du travail, spécialement aux Etats-Unis, d'où émigrent vers le Mexique de nombreux étrangers et en prévision des problèmes que pourrait soulever la venue de ces étrangers; considérant, en outre, que le Gouvernement doit prendre les précautions qu'il juge convenables dans l'intérêt de ses nationaux, étant donné surtout les mesures prises aux Etats-Unis et dans d'autres pays, pour prohiber l'entrée des travailleurs étrangers, il est urgent que le Ministre de l'Intérieur édicte les dispositions nécessaires pour limiter l'immigration des travailleurs non-mexicains, usant de tous les moyens légaux en son pouvoir pour que, dans l'intérieur de la République, le travailleur mexicain ait la préférence sur tout autre. De plus, en application d'ordres donnés, les consuls mexicains à l'étranger ne viseront plus les passeports des étrangers.

2° Un reflux vers le Mexique des ouvriers de ce pays établis en Amérique du Nord.

Cette deuxième conséquence est de beaucoup la plus grave. Ici, le gouvernement mexicain ne peut pas, en effet, fermer la porte aux nouveaux arrivants. Il se voit, au contraire, dans l'obligation, sinon de leur fournir du travail, — ce qui n'est pas toujours possible dans un pays où le marché du travail est déjà très encombré, — du moins de leur assurer la subsistance. Dès le 20 avril, le nombre des rapatriés s'élevait déjà à 20.000 d'après des renseignements donnés par le ministère de l'Industrie et du Commerce : « Leur rapatriement pose un véritable problème car beaucoup d'entre eux sont actuellement sans travail. La réouverture des fonderies et la reprise du travail dans les mines donnent l'espoir qu'il sera possible d'en occuper un grand nombre. » (*El Univer*

sal, 20 avril).Cependant, les rapatriés se font de jour en jour plus nombreux et la condition des Mexicains restés aux Etats-Unis ne s'améliore pas. De Los Angeles (Californie), la *Société de rapatriement* (*Sociedad de Repatriacion Mexicana*) envoie au Président Obregon une délégation présidée par M. Luis G. Frano, pour s'entretenir avec lui des moyens de rapatrier 12.000 travailleurs qui se trouvent, en Californie, dans une situation très critique, sans ouvrage et mourant littéralement de faim (*El Universal*, 26 avril). Pour mettre fin à cette misère, le gouvernement fédéral du Mexique est décidé à rapatrier coûte que coûte ses nationaux. Les gouvernements des divers Etats collaboreront avec le gouvernement de l'Union et mettront à la disposition des agents consulaires mexicains aux Etats-Unis, les sommes qu'ils estimeront convenables afin qu'ils les répartissent entre les travailleurs sur le point de regagner le Mexique (*El Democrata*, 4 mai). Le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères estime à 400.000 le nombre total des Mexicains résidant aux Etats-Unis et actuellement sans travail — ou menacés de se trouver sans travail d'un jour à l'autre. Quatre ou cinq millions de pesos seraient nécessaires pour les rapatrier. Au ministère des Affaires étrangères a été créé, d'accord avec le Président de la République, un *Département du Rapatriement* (Departamiento de Repatriacion). A la date du 10 mai, on estimait déjà à 60.000 le nombre des ouvriers rentrés au Mexique (*El Universal*, 11 mai).

Ce chiffre approximatif de 60.000 comparé à celui de 20.000 donné vingt jours plus tôt, indique l'importance et la rapidité du mouvement.

Mouvement insurrectionnel du Nord

Un assez grave mouvement insurrectionnel, dirigé par l'ex-carranziste Pablo Gonzalez a éclaté dans la première quinzaine d'avril. Mais Gonzalez n'a pas quitté les Etats-Unis. Les insurgés (que l'on continue d'appler improprement les « carranzistes ») sont commandés par le général Francisco Murguia. Murgia paraît d'ailleurs n'être à la tête que de bandes insignifiantes et inoffensives. Le général Amaro est chargé de le poursuivre. Quelques rebelles ont déjà été fait prisonniers. (*El Democrata*, 17 mai).

Ces révoltes militaires retiennent cependant assez fortement l'attention du public. Un correspondant de l'*Universal*, au cours d'une entrevue avec le général Obregon, le 26 avril, pose d'abord au chef d'Etat la question de l'amnistie. Sera-t-elle ou non accordée aux rebelles en cas de capture ? Dans quelle mesure sera-t-elle accordée ? Le président Obregon répond nettement que l'amnistie sera accordée aux officiers, sous-officiers et soldats, mais que les généraux et chefs du mouvement seront jugés conformément à la loi (*El Universal*, 27 avril).

Pour échapper aux poursuites du général Amaro, Francisco Murguia et Candido Aguilar, chefs de la rébellion dans l'Etat de Coahuéla, passent la frontière américaine. Dès le 27 avril, se répand la nouvelle de leur fuite du Mexique et de leur arrestation par les autorités de Clareno (Texas). Ils se trouvent actuellement détenus à Laredo (Texas).

El Universal du 28 avril se croit autorisé à dire que le gouvernement mexicain demandera leur extradition (*El Universal*, 28-4).

Au début de mai, on apprend à Mexico que trois des chefs du mouvement insurrectionnel : Pablo Gonzales Chico, José Murguia (frère de Francisco Murguia) et Ernesto Aguirre ont été fusillés sous les faux noms de Juan Benavides, José Moreno et Ernesto Alderete, qu'ils avaient pris pour dérouter leurs ennemis. Le lendemain, la nouvelle de l'exécution des chefs rebelles est confirmée. Ils avaient été appréhendés au moment où ils se disposaient, eux aussi, à passer en territoire américain. Trouvés porteurs de documents attestant qu'ils n'étaient pas étrangers à la rébellion, ils décidèrent de dissimuler leur véritable personnalité et furent jugés sommairement (*El Universal*, 14 mai).

Les fêtes du centenaire

Le Président Obregon a manifesté le désir que les fêtes données à l'occasion du centenaire de l'indépendance mexicaine soient aussi brillantes que possible. Le plan en est déjà entièrement arrêté. Comme ces fêtes coïncideront avec une visite d'Alphonse XIII au continent américain, le monarque espagnol sera invité à visiter le Mexique et à assister aux fêtes du centenaire pour le mois de septembre (*El Universal*, 22 avril).

Les relations avec la France et les puissances européennes

Non moins qu'avec les Etats-Unis, le gouvernement Obregon tient à renouer ses relations avec les principales puissances européennes. Il ne rencontre d'ailleurs pas, dans les capitales d'Europe les mêmes difficultés qu'à New-York ou à Washington, aucun conflit d'intérêts économiques n'entrant ici an jeu. Depuis quelque temps déjà, on attendait au Mexique une réponse à la lettre autographe envoyée à M. Millerand par le président Obregon. Les journaux du 17 mars annoncent enfin la nouvelle que le document attendu est arrivé à la présidence. Cette réponse constitue, dit *El Democrata*, « une reconnaissance franche, loyale et amicale du gouvernement constitutionnel présidé par le général Alvaro Obregon. » Cette information est suivie de quelques lignes très élogieuses sur la personnalité de M. Millerand. Le surlendemain, dans un éditorial intitulé : «La France à l'avant-garde», le

Democrata commente à nouveau le geste de M. Millerand : « La reprise des relations officielles avec la France nous est agréable — qu'il s'agisse d'une simple formule ou d'un signe de vraie amitié — car tous les Mexicains cultivés désirent et espèrent des rapports non interrompus avec les grands pays qui maintiennent la tradition du génie latin. Nos relations commerciales, géographiques, politiques, financières avec le monde anglo-saxon occupent notre activité matérielle : gardons au moins un espace ouvert pour les choses de l'art et de l'esprit qui peuvent, fortifier en nous le génie de notre race. » (*El Democrata*, 19). En réalité la lettre de M. Millerand au président Obregon, où la presse mexicaine avait vu une reconnaissance du nouveau gouvernement, n'était qu'une simple réponse à la lettre du général Obregon par laquelle ce dernier annonçait son entrée en charge. C'est toutefois un premier pas; et de plus, d'après les nouvelles de Paris reçues à Washington, la reconnaissance officielle serait imminente. D'ailleurs l'attitude des gouvernements européens à l'égard du Mexique a beaucoup changé depuis la mission de M. Pallavicini. Il est probable que l'Angleterre et l'Espagne suivront de près la France dans la voie du rapprochement. (*El Universal*, 18 mars). Ainsi la politique mexicaine des Etats européens cesserait d'être solidaire de celle des Etats-Unis. Le 9 avril, le marquis de los Arcos, chargé d'affaires de l'Espagne, se rend au ministère des Affaires Etrangères pour solliciter, d'après les instructions de son gouvernement, l' « agrément » pour S. E. don Fernando Tovia y Martinez, nommé Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de l'Espagne à Mexico par S. M. le roi d'Espagne, en remplacement du marquis de Gonzalez y Gonzalez, récemment décédé » (*El Democrata*, 10 avril).

Le Mexique et la Société des Nations

Le bruit court que le Gouvernement mexicain sera invité d'ici peu à nommer ses délégués à la prochaine assemblée de la Ligue des Nations, dans la même forme que les autres pays qui furent neutres durant la guerre. Cette décision prise par la Ligue des Nations serait une conséquence de l'attitude de l'Argentine et du Chili dont les délégués ont fait observer que certains Etats latino-américains — et notamment le Mexique — n'avaient pas été conviés.

P. S.

VIE INTERNATIONALE

Le génie latin.

Le 12 juillet, les Nations latines d'Europe et d'Amérique offraient à la France, en témoignage de reconnaissante amitié, dans les jardins du Palais Royal, un monument symbolique élevé par elles sous les auspices de la Ligue de la Fraternité intellectuelle latine au Génie latin.

La race latine, déclara, au nom de la Fraternité intellectuelle latine, M. de la Barra, ancien Président de la République du Mexique, est fière de ce génie qui l'inspire et qui l'a si guidée que par les trois grandes forces de la vie : la justice, le progrès et la fraternité.

Dans une admirable envolée, depuis sa naissance sur les rives ensoleillées de la Méditerranée et après s'être épanoui sur la noble terre de France, le génie latin s'élança à travers l'Océan, réunissant ainsi nos républiques à leurs sœurs d'Europe, en les faisant toutes communier dans un même et magnifique idéal.

La Ligue fut créée à l'occasion de la mort d'un très grand poète, ami de la France, Ruben Dario, qui nous montre, avec Rodo, de l'Uruguay, et Amado Nervo, du Mexique — tous trois disparus en plein talent — combien sont fortes et douces les ailes de ce génie qui sut l'emporter si loin au-dessus de nos querelles, de nos douleurs, de nos angoisses, en plein azur.

L'Italie de Dante, celle que le vieux Rutilius Numantianus saluait déjà du nom d'immortelle dans sa magnifique invocation à Rome, l'Espagne, terre des actions fortes et des grandes pensées, l'héroïque et glorieuse Belgique, notre vaillante sœur d'Orient, nos jeunes républiques d'Amérique, riches des dons de la terre et de l'esprit ont voulu que leur nom figure sur ce monument comme l'indestructible témoignage de leur solidarité.

Nous, Latins, nous sommes une partie de cette grande somme, l'Humanité, qui, riche de tous ses éléments, marche toujours, quelquefois trop lentement pour nos désirs, dans la voie du progrès, ouverte à tous et où nous allons à côté de nos frères des autres races, dont nous applaudissons avec enthousiasme les conquêtes. Nous sommes les abeilles de la même gigantesque ruche où s'élabore l'avenir.

Que le gouvernement français veuille bien accepter ce monument, très modeste par rapport au génie qu'il représente, dans ces jardins, au milieu de ce palais, qui lui sera un écrin d'une beauté délicate et précieuse ; qu'il veuille bien l'accepter avec le même sentiment d'amour et d'admiration qui inspira la Ligue pour le lui offrir. Il ne pouvait être mieux placé que sur cette terre de France, dont chaque parcelle pourrait nous raconter une histoire d'héroïsme, en cette France où l'atmosphère même semble imprégnée de l'esprit qui fit éclore tant d'œuvres dont l'humanité s'honore. La date que la Ligue s'est permis de proposer pour l'inauguration, la date qui est gravée sur le piédestal est glorieuse pour la France et d'une valeur très grande pour le monde civilisé, qui voit dans la Déclaration des Droits de l'homme une des conquêtes les plus importantes pour la vie supé-

rieure des peuples. Dans ce jardin résonna, coïncidence curieuse, ce même 12 juillet, la voix de Camille Desmoulins. Ici se développa la petite idée qui bientôt allait devenir immense et victorieuse, et les feuilles mêmes de ces arbres servirent de cocardes à ceux qui entrevoyaient déjà l'aube de la liberté.

Cette inauguration sera célébrée en même temps dans toutes les capitales du monde latin, montrant ainsi le même désir de collaboration de nos peuples pour les travaux futurs et célébrant, avec l'idéal qui nous assemble ici, les gloires de cette France, qui, dans le calme de la paix, suivant son éternel destin, s'emploie de toutes ses forces pour le bien de ses frères humains.

Le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie, doyen des représentants diplomatiques de l'Europe latine en France, dit combien il se trouvait honoré de devoir à cette qualité d'être « le porte-parole de tous les héritiers les plus directs de la pensée romaine, de toutes les nations qui se rattachent à la Rome des consuls et des Césars par des traditions ininterrompues, tellement vivaces qu'elles ont pu traverser, sans en être affaiblies, quinze siècles d'histoire, tellement vigoureuses qu'elles ont pu résister sans en être submergées aux grandes marées des migrations des peuples qui ont profondément modifié la carte ethnologique de l'ancien empire romain. »

Ce sera la gloire éternelle de la pensée latine d'avoir transmis, comme le lampadophore de Lucrèce, ce flambeau civilisateur à travers deux douzaines de siècles, de l'avoir porté des bords du Tibre à ceux de la Plata et du Panama et de l'y faire briller aujourd'hui d'un éclat toujours croissant qui est déjà un présage infaillible de la gloire et de la prospérité qui attendent les races latines dans le nouveau monde. C'est avec un légitime orgueil que nous pouvons aujourd'hui reprendre pour le génie de notre race commune la fière parole du grand monarque qui disait que le soleil ne se couchait pas sur son empire et y ajouter la certitude que cet empire du génie latin sera bien plus durable car il ne se fonde point sur les hasards des conquêtes et des héritages, mais sur les bases inébranlables d'une conformité d'idées unissant toutes nos nations dans les deux hémisphères en une grande fédération des esprits appelée à être un des éléments les plus actifs de cette pacification définitive du monde, qui est le rêve et l'idéal de toutes nos âmes latines.

M. Manuel de Peralta, ministre plénipotentiaire de Costa-Rica, doyen du corps diplomatique sud-américain, a fait un ardent éloge du génie latin et de l'action civilisatrice des nations latines, en insistant sur le rôle de l'Espagne, puisque c'est à elle qu'est dûe la découverte du Nouveau-Monde, où elle a porté son sang, sa langue, sa religion, ses lois, toutes d'origine immédiatement latine :

Sous le drapeau de Castille, le génie latin poussé par l'esprit de Dieu y cria *Fiat lux*, et l'ordre et la lumière furent.

C'est depuis ce divin moment que l'humanité s'est enrichie de la plénitude de son domaine et c'est au génie latin que, de pôle à pôle et d'Orient à Occident, elle doit de se trouver en possession de tout son héritage.

Loué soit donc ce bon génie latino-hispanique.

Comme participants de son domaine d'outre-mer, nous venons lui rendre l'hommage de notre profonde gratitude, dans ce lieu historique du Palais-Royal, foyer du grand mouvement populaire pour les droits de l'homme, dans la plus belle capitale du monde latin, la généreuse, l'ardente Lutèce.

Ce n'est pas dans une brève déclaration qu'il est possible d'énumérer les titres qu'ont les Hispano-Latins d'Amérique pour justifier le poste d'honneur qu'ils

occupent à côté de leurs illustres aînés d'Europe, mais qu'il me soit permis de rappeler que l'idée première d'ériger ce monument est née du désir entretenu par plusieurs lettrés d'ériger à Paris un monument à la mémoire de Ruben Dario, le poète génial de Nicaragua, qui devint l'idole de la jeunesse littéraire hispano-américaine. Cette idée, accueillie avec enthousiasme en Amérique espagnole, s'est heureusement transformée en ce beau monument de fraternité intellectuelle latine.

M. Louis Barthou, ministre de la guerre, a pris ensuite la parole au nom du gouvernement français :

Une idée, de même qu'une œuvre, ne conquiert l'esprit que si elle vient du cœur. Quand, au début du grand drame, l'Italie nous annonça sa neutralité, obéissait-elle seulement à un raisonnement de justice? Elle cédait aussi à cette affection pour une sœur latine qu'aucun malentendu n'avait pu troubler, elle devinait qu'elle ne tarderait pas à faire plus et mieux, elle était entraînée par des sentiments auxquels Son Excellence le comte Bonin-Longare vient une fois de plus de donner une si belle expression.

La même irrésistible impulsion a entraîné une à une toutes les nations qui parlent une langue romane : à la plainte du droit meurtri, leurs cœurs ont senti la même palpitation. Celle qui pouvait paraître la moins latine a offert la première le plus haut exemple du stoïcisme latin. Elle nous en a en même temps confirmés dans cette certitude que réclame le poète, celle qui est « prise dans le firmament ». Dès que retentit la fière réponse de la Belgique à l'ultimatum allemand, on fut sûr que la victoire ne s'attacherait, comme dit le Cid de Victor Hugo

« Qu'à la Justice des causes
« Et qu'à la bonté du droit ».

Vous savez comment l'exemple fut suivi. Vous vous rappelez le geste des Portugais digne des héros de Camoens. De tous côtés les Latins accourent au tragique rendez-vous. Voici la Roumanie qui, sans se soucier de l'opportunité de l'heure et sans craindre la grandeur du péril, se jette dans la mêlée pour défendre cette civilisation qu'avaient apportée aux confins du monde slave les pionniers de Trajan. Le Nouveau Monde s'émeut. Le Brésil, où s'était fait pour la première fois entendre en terre neutre une protestation contre la première violation criminelle du droit, le Brésil ne se contente plus de paroles vengeresses. Un frémissement d'ailes passe sur l'Océan. C'est l'envolée successive de toutes ces Républiques latines d'Amérique dont M. le Ministre Manuel de Peralta vous a rappelé le rôle.

Les horreurs scientifiques d'une guerre impitoyable ne sont pas, heureusement pour le renom et l'avenir de l'humanité, la seule nouveauté que celle-ci connaisse. Le monde s'émeut et se révolte devant des provocations, des excès et des mesures qui déshonorent le crime lui-même. La solidarité et la conscience humaines relèvent le défi des barbares et mesurent l'étendue de leurs devoirs.

Les condors se refusent à planer dans une froide impassibilité. Ils viennent se mêler à nos aigles et rafraîchir de leurs ailes les fièvres de nos blessés. Tous ces concours, qui furent si chauds à notre âme douloureuse, je ne m'excuse pas de les rappeler sans ordre et sans nuances, puisqu'ils désirent être confondus aujourd'hui dans l'affirmation de leur union.

L'Espagne a voulu se joindre à ces filles si diverses de son génie créateur. Nous n'oublions pas ce que nous lui devons. Elle fut la mère féconde de tant de Patries fermement aimées. Le rêve de Paul Adam est réalisé. Tous les Latins sont bien ici.

De ce magnifique « fleuve aux sept branches » dont la belle voix latine de M. de Max nous fera admirer le cours, aucun flot ne s'est détourné vers les rivages de la domination brutale et de l'impitoyable orgueil. Toute la famille s'est trouvée réunie pour dire l'oraison de Verdun jaillie du cœur d'Amado Nervo, maintenant endormi dans la gloire de ses vers. « En ces heures peut-être définitives, tandis que « sur la blancheur de la neige s'épand tragiquement un sang qui ne

s'est jamais marchandé pour les rédemptions, voici le cri qui résonne : Dieu protège la France. »

L'épreuve était grave. Elle fut si décisive que personne n'oserait parler de la décadence des races latines ou leur refuser aujourd'hui les vertus qu'on leur déniait autrefois. Elles ont montré la ténacité de leur patience en même temps que les ressources de leur improvisation. Elles ont fait mieux encore. Sans se dépouiller d'un individualisme qui est nécessaire à l'honneur d'un peuple comme à la dignité d'un homme, elles en ont fait au jour du danger le sacrifice provisoire pour défendre leur passé, et leur avenir, et l'humanité.

Et tel est le sens qu'elles ont voulu donner à ce monument. A la face antérieure du piédestal, veille la Louve. Elle a la force et la dignité; elle n'a pas besoin de cruauté stérile, puisqu'elle est la louve nourricière. Sur les faces latérales, deux hauts-reliefs seulement. Mais quels symboles et quelle gloire! D'un côté la découverte de l'Amérique, les navigateurs qui descendent de la caravelle de Colomb pour offrir leurs présents aux Indiens étonnés. Un Génois conducteur de conquistadors! N'est-ce pas un trait d'union latine? Et quelle plus belle aventure! Ces navigateurs n'étaient pas seulement, comme dit le poète, « ivres d'un rêve héroïque et brutal ». Ils ne venaient pas tant conquérir que convertir; ils apportaient avec leur religion une forme renouvelée de l'antique civilisation latine. Ce n'est pas après les leçons d'hier que nous refuserons à la découverte de l'Amérique d'être une des pages essentielles de l'histoire de l'humanité. Et n'est-ce pas pour l'humanité aussi que légifèrent les grands Révolutionnaires? Le haut-relief qui les représente illustre un de nos plus beaux titres. La Déclaration des Droits de l'Homme a traversé les monts et les océans; elle a été la grande charte d'affranchissement des deux Mondes. Au-dessus de ces soubassements, se dresse le génie Latin dont le sculpteur Jean Magrou a su exprimer la noblesse et la sérénité. Il tient dans sa main droite une Victoire, dont on sent qu'il n'abusera pas. Ses yeux ne la regardent pas, mais son cœur, pourtant ne s'en détachera pas. Elle a payé au prix des plus longs et des plus douloureux sacrifices des droits qu'il ne peut pas et ne voudra pas abdiquer. Les garanties qu'il a conquises, loin d'être une menace pour l'humanité, sont sa plus sûre sauvegarde. L'honneur de la force est de sauver le Droit.

Les représentants des nations latines ont voulu que ce monument dédié au Droit s'élevât à Paris. Ils voient dans nos lettres et nos arts, dont ils ont une connaissance si délicate, une heureuse et claire combinaison des principales richesses qui firent le miracle grec. Tous ces éléments déjà filtrés par Rome, se sont adaptés chez nous aux conditions et aux formes de la vie moderne. Vous avez pensé, Messieurs, que notre civilisation n'a rien à envier à une culture où la science croit pouvoir se passer de conscience. Vous êtes des Latins, vous voyez de la grâce où d'autres, qui ne peuvent pas ou ne veulent pas comprendre, s'obstinent à ne trouver que de la légèreté; vous croyez qu'il n'y a pas de noblesse sans délicatesse et que le sourire ne dépare pas même les plus nobles desseins. Votre courtoisie a d'autres significations encore. Vous avez désiré donner à la France un témoignage de votre adhésion à son rôle historique. Il vous plaît qu'elle n'ait jamais été mieux elle-même que quand elle a aidé un autre peuple à conquérir ou à maintenir son indépendance. Mais surtout vous avez voulu rendre un hommage durable au sang latin versé sur la terre française. Nous savions déjà tous les services rendus à l'humanité par le génie symbolisé dans cette pierre. Que d'autres races fassent leurs comptes et élèvent leur monument. Notre évangile latin, dont vous avez voulu célébrer les martyrs, n'aura pas à rougir de la comparaison.

La France vous remercie de tout son cœur. Elle reçoit ce monument avec le sentiments de fraternité qui inspirèrent votre geste. Par sa situation géographique comme par sa formation ethnique elle a été amenée à jouer le rôle d'intermédiaire entre le Nord et le Midi de l'Europe. Prête aujourd'hui à développer l'entente entre l'Ancien et le Nouveau Monde, rien ne saurait la toucher davantage que de vous voir autour d'elle dans la communauté d'une même pensée. Les hasards ont voulu que le président de votre Ligue fût en même temps, le jour de votre inauguration, le Ministre de la Guerre. Il n'y a pas dans cette rencontre une contradiction. L'armée dont j'ai l'honneur d'être le chef ne compte que des soldats du droit et ses rangs ne renferment pas des mercenaires destinés à des représailles ou disposés à des aventures. Elle veut l'ordre social dans la sécurité nationale. Elle a l'horreur des horreurs qu'elle dut subir.

Pacifique sous des armes qu'elle ne laissera pas rouiller, elle pratique, à l'image de la France, une fraternité dont les sentiments ne diffèrent pas de la vôtre. Elle n'est pas une provocation, elle est une défense et cette défense, qui pourrait sans une injustice cruelle ou sotte la confondre soit avec les desseins d'un impérialisme agressif, soit avec les menaces d'un égoïsme chauvin ?

Comme les matelots de Thémistocle à Salamine, les soldats de la Marne et de Verdun ont sauvé plus que leur pays. Ils ont, avec les alliés, libéré le monde. Je vous remercie d'avoir honoré en eux le Génie Latin. Ce génie sait la part qu'il faut faire à d'autres races, accourues pour défendre le patrimoine commun de la civilisation humaine. Mais la France accepte, parce qu'elle en est digne, la place que vous lui avez donnée dans la fraternité latine. Mère ou sœur, qu'importe? Elle est de la grande famille dont le rôle doit être si utile aux destinées du monde. Paul Adam disait : « Pour la gloire du Génie Latin, pour l'immortalité du Génie créateur, soyons unis.» La mort a donné, à ce cri d'un grand cœur, la force irrésistible d'un avertissement prophétique. Soyons unis. La fraternité latine sera si nous le voulons, l'expression la plus haute de la fraternité humaine.

Alors, M. de Max, de la Comédie-Française, a dit le poème de Frédéric Mistral : « Relève-toi, race latine » :

Relève-toi, race latine, — sous la chape du soleil — le raisin noir bout dans la cuve — le vin de Dieu va jaillir.

Avec ta chevelure qui se dénoue — au souffle sacré du Thabor, — tu es la race lumineuse — qui vit d'enthousiasme et de joie; — tu es la race apostolique — qui met les cloches en branle — tu es la trompette qui publie — et tu es la main qui jette le grain !

Relève-toi, race latine, — sous la chape du soleil — le raison noir bout dans la cuve — le vin de Dieu va jaillir.

Ta langue mère, ce grand fleuve — qui se répand par sept rameaux — versant l'amour, versant la lumière, — comme un écho de paradis — ta langue d'or, fille romaine — du peuple Roi est la chanson — que rediront les bouches humaines — tant que le Verbe aura raison.

Relève-toi, race latine, — sous la chape du soleil — le raisin noir bout dans la cuve — le vin de Dieu va jaillir.

Ton sang illustre, de toute part — pour la justice a ruisselé; — là-bas, là-bas, les navigateurs — sont allés chercher un monde nouveau; — aux pulsations de la pensée — tu as écrasé cent fois tes rois, — ah! si tu n'étais divisée — qui à présent pourrait te faire la loi?

Relève-toi, race latine, — sous la chape du soleil — le raisin noir bout dans la cuve — le vin de Dieu va jaillir.

A l'étincelle des étoiles — allumant ton flambeau, — dans le marbre et sur la toile — tu as rêvé la beauté suprême, — de l'art divin tu es la patrie, — et toute grâce vient de toi! — Tu es la source de l'allégresse — et tu es la jeunesse éternelle!

Relève-toi, race latine, — sous la chape du soleil — le raisin noir bout dans la cuve — le vin de Dieu va jaillir.

Des formes pures de tes femmes — les Panthéons se sont peuplés; — A tes triomphes, à tes larmes, — tous les cœurs ont palpité.— La terre fleurit, quand tu es en fleur, — de tes folies chacun devient fou — et de l'éclipse de ta gloire — toujours le monde a pris le deuil.

Relève-toi, race latine, — sous la chape du soleil — le raisin noir bout dans la cuve — le vin de Dieu va jaillir.

Ta limpide mer, la mer sereine, — où l'on voit blanchir les vaisseaux, — frise à tes pieds l'arène molle — en reflétant le bleu du ciel. — Cette mer toujours souriante, — Dieu l'épancha de son azur — comme une écharpe étincelante — qui doit lier les peuples bruns...

Relève-toi, race latine, — sous la chape du soleil — le raisin noir bout dans la cuve — le vin de Dieu va jaillir.

Sur les coteaux ensoleillés — croit l'olivier, l'arbre de la paix. — et de la vigne vertueuse — s'enorgueillissent les campagnes... — Race latine, en souvenir — de ton destin toujours glorieux, — relève-toi vers l'espérance, — et fraternise sous la croix !

Relève-toi, race latine, — sous la chape du soleil — le raisin noir bout dans la cuve — le vin de Dieu va jaillir.

(Les Iles d'Or).

La prochaine session de l'Institut de Droit International.

La prochaine session de l'Institut de Droit International aura lieu à Rome le 3 octobre sous la présidence de M. le marquis Corsi.

L'ordre du jour appelle l'examen des questions suivantes :

1. Appréciation de la Cour de Justice internationale telle qu'elle a été organisée (Rapporteurs M. James Brown Scott et lord Phillimore);

2. Examen de la déclaration de l'Institut américain de droit international les droits et devoirs des nations. (Rapporteur M. de Lapradelle);

3. Appréciation critique des statuts de la Société des Nations. (Rapporteurs: MM. Alvarez et Gidel);

4. L'occupation des territoires, les protectorats et les sphères d'intérêts, la spécialité des mandats (Sir Thomas Barclay).

Eventuellement, et à titre subsidiaire, seront examinés :

1° Le régime juridique des aéronefs (Rapporteur M. Fauchille);

2° Les effets de la guerre sur les contrats (Rapporteur M. Politis);

3° Les règles générales sur l'autorité et l'exécution des jugements étrangers (Rapporteur M. Pillet).

Ainsi vont reprendre, après quatre ans d'interruption, les travaux de la grande Académie Internationale qui comptera bientôt un demi siècle d'existence.

A TRAVERS LES LIVRES

L'effondrement de la Russie.

Pierre Chasles : *Le bolchevisme expliqué par l'état social de la Russie. Avec une bibliographie.* (Publications de la *Revue de synthèse historique*). Paris, *La Renaissance du Livre,* 46 pages in-4°.

Jules Legras, *Mémoires de Russie.* Paris, Payot, 1921.

Voici deux ouvrages sur la Russie, aussi divers qu'on peut les concevoir. L'un, bref, ramassé, tout de froide et lucide raison, est une analyse sobre et forte des causes inhérentes à l'état social de la Russie qui ont assuré le succès du bolchevisme dans ce grand empire, l'œuvre, comme dit l'auteur, d'un « historien qui ne se borne pas à décrire, mais cherche à expliquer. » L'autre, qui n'est point long, il s'en faut, car il se lit avec un intérêt passionné et c'est à regret qu'on le quitte, abondant recueil d'impressions coupées parfois de brèves réflexions, journal de campagne au sens le plus strict du mot, tout plein de sentiment et de discrète émotion, nous donne sur la décomposition de l'armée russe, et par conséquent de la Russie, et sur les premiers temps du bolchevisme le témoignage direct et personnel du mieux placé, du plus averti et du plus clairvoyant des observateurs. Tous deux enrichissent précieusement notre connaissance de la Russie. Ils ne peuvent pas être comparés; mais à les rapprocher, le mérite propre de chacun ressort davantage; et, si l'étude concentrée de M. Chasles est la meilleure préparation à goûter tout ce qu'il y a d'originalité spontanée et de vie intense et ardente dans les *Mémoires* de M. Legras, elle en offre aussi comme la conclusion naturelle et on dirait volontiers la morale.

*
* *

Pour nous avoir donné son livre, qui, sous l'apparence d'une mince brochure, résume, clarifie, présente sous une forme saisissante les résultats d'un très vaste travail et d'une lecture très étendue, M. Chas-

les a droit à toute notre reconnaissance. J mais les dessous du bolchevisme ne nous ont été exposés plus complètement et plus clairement, non pas les dessous anecdotiques ou scandaleux, qui vraiment sont sans intérêt, mais la réalité qui se cache derrière le masque ou le rideau du bolchevisme et surtout les causes profondes, permanentes, qui ont amené ce paradoxe : le pays économiquement et socialement le plus arriéré, le pays le moins industriel de l'Europe réalisant le premier le type de société et d'Etat le plus exactement calqué sur les constructions systématiques des théoriciens du socialisme industriel. Le très grand mérite de M. Chasles est de nous montrer précisément dans ce retard de la Russie la raison qui en a fait le champ de cette expérience. Quand on l'a lu, on comprend que si le régime bolcheviste peut se maintenir en Russie, c'est qu'au fond il ne pèse que sur une très petite partie de l'immense empire, le seul élément urbain, qui forme au plus le sixième ou le septième de la population russe. Le reste, en règle générale, y échappe, et, dans les rares contacts qu'il a avec lui, retrouve un système, des idées, des coutumes qui cadrent singulièrement avec le système, les idées et les coutumes qui sont traditionnels en Russie.

Le bolchevisme a couvert d'un revêtement marxiste, théories et phrases, un ensemble de faits révolutionnaires que seule l'histoire de la Russie explique. Depuis le règne « subversif » de Pierre le Grand, la Russie souffre d'un déséquilibre social, qui la met en état de crise perpétuelle. Pierre a brisé les cadres de l'ancienne société russe avant qu'il s'en fût formé de nouveaux pour les remplacer. « Les forces dirigeantes de la vieille Russie ont été abattues avant que la force démocratique ait surgi. » Celles que Pierre leur a substituées, la bureaucratie et l'« intelligence », étaient toutes tournées vers l'Occident, tandis que le monde russe est resté essentiellement oriental. Mais, à l'Occident, les intellectuels ne prennent que les formules, auxquelles, demeurés en dépit d'eux-mêmes profondément russes, ils croient d'une foi aveugle, religieuse, ils prêtent des vertus d'efficacité miraculeuse. Cet élément d'idéologie révolutionnaire est commun à tous les partis révolutionnaires russes. Si, seuls d'entre eux, les bolcheviks ont réussi à conquérir le pouvoir, c'est que seuls ils ont eu prise sur la réalité sociale russe, seuls ils ont apporté à la Russie paysanne les trois choses auxquelles, dans ce tournant de la fin de 1917, elle aspirait le plus : la dictature, la terre et la paix.

Le contraste de la résolution des bolcheviks et de la passivité de l'immense majorité des Russes a été souvent signalé comme l'une des causes, la principale cause de leur force; et l'on a montré aussi que le nom de « dictature du prolétariat » servait de masque et d'apparente justification à la dictature d'une oligarchie qui, en fait, nomme les membres des Soviets. Celui de Pétrograd a vu, en trois ans, défiler

20.000 députés : on comprend de reste qu'il possède peu de pouvoir réel, et n'ait point de politique à lui. Ce qui est proprement russe, ce n'est point l'idée bolchéviste, mais c'est la forme soviétique, où se traduit l'esprit communautaire de la société russe. A la première nouvelle de la Révolution, des soviets se sont constitués parmi les troupes russes de Champagne, que n'avait encore pu atteindre aucune propagande bolcheviste. La Révolution de 1905 en avait vu se créer un à Pétrograd, dont Trotsky déjà était le président. L'habileté des bolchevistes a été de couler leur dictature dans cette forme, et de la consolider en exécutant une réforme populaire.

Quand on se demande, aujourd'hui, s'ils sont vraiment gens à sacrifier leur programme pour se maintenir au pouvoir, on oublie que c'est précisément par là qu'ils ont commencé. Le lendemain même de la Révolution du 7 novembre 1917, ils décrètent une réforme agraire, qui est l'application non du marxisme dont ils s'étaient jusqu'alors toujours réclamés si haut, mais de la socialisation à la mode des socialistes révolutionnaires, proprement russe; qui, au lieu de la concentration des terres, où la théorie marxiste voit le prélude nécessaire de l'expropriation au profit de la collectivité, en réalise le partage. Au lieu de s'en tenir à promettre la réforme et d'en ajourner l'exécution jusqu'au moment où la Constituante l'aura votée — c'est ce qu'avait fait Kerensky — ils la réalisent immédiatement, et les quatre cinquièmes de l'ancienne grande propriété foncière sont partagés entre des paysans. Révolution d'immense portée, qui sera sans doute mortelle au régime, puisque ces paysans, devenus en fait propriétaires, refusent de travailler pour nourrir les villes qui n'ont rien à leur donner en échange de leurs produits, mais qui aura changé à jamais la figure de la Russie. Et singulière ironie que celle qui fait des bolcheviks, contempteurs de la démocratie et du « crétinisme parlementaire », les créateurs de la démocratie paysanne russe.

Le paradoxe n'est pas moindre d'un régime qui, porté au pouvoir par l'immense besoin de paix dont toute la Russie était envahie depuis la fin de 1916, maintient le pays en état de guerre permanente, et a dans l'armée rouge la principale assise de sa puissance. Ceux qui parlent de pacifisme internationaliste pour caractériser l'état d'esprit de la Russie en 1917 cèdent étrangement au mirage des formules; cet internationalisme russe n'est pas au-delà du patriotisme, il est en deçà : il traduit simplement le retard intellectuel et moral d'un peuple qui n'est pas encore arrivé à la conscience nationale. Peut-être le bolchevisme aura-t-il contribué à hâter son évolution : car les victoires de l'armée rouge ont avivé l'amour-propre national. Les curieuses batailles de la guerre civile russe ne ressemblent guère à Valmy : auraient-elles pourtant sur l'âme de la nation russe l'action d'un Valmy?

L'analyse des moyens par lequels les bolcheviks maintiennent leur

empire montre les affinités profondes de leur système de gouvernement avec celui du tsarisme; mais sous celui-ci, si haïssable qu'il fût, la Russie, de ses propres forces, par le simple effet de ses relations avec le monde, marchait vers le progrès, tandis que le bolchevisme, dans sa fureur doctrinaire, a détruit tout ce qu'il y avait d'économie moderne dans l'immense empire. Son œuvre est toute de régression : sous prétexte de les nationaliser, elle a détruit l'industrie et le commerce; elle a vidé les villes affamées; elle ramène la Russie chaque jour davantage à la condition d'un pays purement agricole. Le secret de la durée du bolchevisme est dans le fait que, pour les 85 % de population paysanne que compte la Russie, il passe presque inaperçu, et qu'à beaucoup de paysans le partage des terres a fait des conditions de vie meilleures qu'auparavant. Dans la phase nouvelle, d'adaptations et de concessions où les difficultés économiques du régime ont forcé Lénine d'entrer, on verra, sans nul doute, se maintenir les résultats de cette immense révolution foncière et sociale, sous une organisation politique qui conservera peut-être cette hiérarchie de Soviets où s'expriment certaines tendances profondes de l'âme russe. L'évolution constitutionnelle de la Russie réserve aux analystes et aux critiques des institutions politiques des sujets d'étude d'un passionnant intérêt.

M. Chasles conteste au bolchevisme toute espèce de portée mondiale. C'est l'une de ses remarques les plus originales et les plus profondes. Elle est en opposition avec la doctrine généralement admise, dont s'est longtemps inspirée la politique russe de toutes les puissances et dont s'inspire encore celle de la plupart d'entre elles. Mais elle paraît fort juste. Il est frappant que les deux seuls pays hors la Russie où des mouvements de caractère ou d'apparence bolcheviste aient obtenu un succès éphémère soient la Bavière et la Hongrie, Etats agricoles comme la Russie, quoique plus évolués qu'elle. (Encore conviendrait-il de tenir compte ici de certains facteurs politiques ou nationaux particuliers à ces pays, spécialement à la Hongrie). La théorie de l'origine et de la nature asiatiques du bolchevisme, que M. René Pinon, par exemple, expose avec tant de clarté et d'entraînante conviction dans le chapitre final de sa *Reconstruction de l'Europe politique* n'en est pas affectée dans son essence : mais peut-être les conclusions stratégiques et tactiques qu'on en tirait deviennent-elles sujettes à révision. C'est un autre aspect du problème qui demanderait à être discuté, plus longuement qu'on ne peut le faire ici, où il s'agissait surtout de montrer ce que le livre de M. Chasles apporte de nouveau dans un si vaste et si grave débat.

*
* *

M. Jules Legras est, de longue date, connu pour l'un de nos premiers russisants. Mais la littérature russe, bien qu'il la connaisse admirablement, l'a moins passionné que la vie du grand pays et du grand peuple slave. C'est cette vie qu'il a étudiée sous les aspects les plus divers, dans les campagnes du gouvernement d'Orel ou de la Volga, une année de famine dans la région de Nijni-Novgorod, en Sibérie, où ses explorations l'ont mené jusqu'au pays des Yakoutes et à Verkhojansk, le fameux pôle du froid, sur la côte mourmane, où il partagea pendant des semaines l'existence monotone et passionnante des pêcheurs. Cette rare autorité, assurée et servie encore par une incomparable maîtrise de la langue russe, a-t-on jamais songé, en temps de paix, à l'employer au profit de notre politique? A-t-on pensé, en haut lieu, à recueillir les avis d'un si rare observateur? On ne sait. Mais, durant la guerre au moins, les dirigeants de nos affaires extérieures et les chefs de nos armées ont eu l'heureuse pensée d'utiliser semblable force. Engagé volontaire, M. Legras remplissait avec un zèle enthousiaste ses fonctions d'officier du 2e bureau d'état-major d'armée, quand on l'en tira pour l'envoyer en Russie, avec charge d'éclairer sur notre pays, dans une vaste tournée de conférences faites en russe, nos alliés à qui la distance sans doute qui nous séparait semblait en dissimuler un peu le mérite et le poids. Par une métamorphose doublement unique et doublement flatteuse s'agissant d'un professeur d'Université provinciale mué en militaire, au tournant de la cinquantaine, par la grande guerre, M. Legras, parti comme officier français en service d'information, se trouva quelques mois plus tard lieutenant russe dans un état-major d'armée, et, grâce à lui, il y eut un 2e bureau russe qui prit quelque chose de l'habileté et de la méthode d'un 2e bureau français. La suite de l'aventure se lit dans ses *Mémoires*. Pour dire ce qu'il n'y dit pas, et achever d'un coup le tableau de cette carrière militaire, une des plus curieuses et des plus méritoires de la guerre, on devrait raconter comment, rentré de Russie épuisé par le travail et les privations, malade, astreint à un long traitement, le commandant Legras repartit, avant sa guérison complète, dans l'état-major du général Janin, qui allait prendre le commandement des troupes tchécoslovaques en Sibérie; comment il y fut, selon l'occasion, officier de renseignements, consul général, gouverneur civil, ou quelque chose d'approchant, conseiller politique, et comment s'acheva, voici tantôt un an, son odyssée de cinq ans de guerre, remplie, suivant l'expression d'un des meilleurs juges parmi nos grands généraux, de services immenses. » C'est au moment le plus critique de cette odyssée — le plus critique par le poste où il était placé — que nous ramènent ces *Mémoires*, dont un bon appréciateur disait récemment qu'ils étaient un livre de premier ordre.

Les instructions qu'il reçut à son départ, en 1916, lui prescrivaient de montrer que stabilité du front ne signifiait pas inaction, de développer les idées les plus récentes admises en France sur l'art militaire, et d'en donner la curiosité aux officiers russes. On se plaignait souvent en France que les Russes ne fournissent pas un effort très continu : de loin, on les voyait avancer, puis c'était un effondrement périodique. A plus forte raison était-il difficile aux Russes, habitués à compter par 50.000 prisonniers, d'apercevoir l'intérêt qu'avait sur notre front la capture de 500 hommes. Ses conférences se faisaient devant un auditoire militaire plus ou moins nombreux et étendu, tantôt un simple état-major, tantôt des soldats avec leurs officiers. De ses premiers contacts avec les ministères et les états-majors, il retira l'impression qu'en Russie les différences dans la qualité des chefs arrivés à de hauts postes étaient bien plus grandes que chez nous. Certains, Evert, Kouropatkine, étaient figés dans leur orgueil, ou endormis dans leurs occupations de paperasserie; d'autres, comme le général Gourko, plus jeunes, ayant eu l'occasion de méditer sur les échecs de 1905, étaient très intelligents et très humains. Il y en avait qui n'avaient pas dépassé les leçons de Mandchourie, tandis que d'autres, instruits par ces échecs, s'étaient tenus au courant de l'organisation allemande. Bien peu comprenaient ce que signifiait la guerre dans son ensemble, peut-être parce que l'organisation militaire russe, les érigeant en chefs presque absolus sur des fronts de quelques milliers de kilomètres, les encourageait plutôt à ne pas s'occuper des affaires de leur voisin, et à plus forte raison de celles d'un allié aussi lointain que nous. Beaucoup de commandants inférieurs étaient surtout préoccupés d'organiser un secteur modèle en vue des visites officielles, pour produire bonne impression aux grands chefs toujours pressés ou aux étrangers qui ignoraient la langue russe.

Bien que l'empereur lui-même eût assisté à l'une de ses conférences, et l'eût traité avec une courtoisie prévenante qui fut remarquée, l'officier français sentait à chaque pas, dans la Russie de Stürmer, le soupçon et la malveillance sournoise. Expliquer à des Russes, militaires ou civils, comment la France comprenait la guerre, leur dire que nos soldats savaient pourquoi ils se battaient, provoquer ainsi leurs applaudissements, n'était-ce pas, aux yeux de la clique qui menait la Russie et le tsar, les infecter d'esprit révolutionnaire ? Que l'on se rappelle quelles précautions furent prescrites aux chefs des divisions russes envoyées en 1916 sur le front français pour éviter à l'innocence des moujiks la contamination par l'esprit subversif des Français, et que l'on songe aussi à la suite. Quand sa mission de propagande fut achevée, le général Janin, pour conserver en Russie M. Legras, le détacha à l'armée russe comme lieutenant d'infanterie sibérienne. Ce que valait le deuxième bureau où il entra après plus d'un

incident, on en peut juger par ces traits. « On m'avait signalé un poste d'écoute téléphonique : je l'ai visité. C'est une excavation dans laquelle placidement, l'un avec le casque téléphonique sur la tête, deux soldats étaient assis. « Qu'est-ce que tu fais là? dis-je au premier soldat. — J'écoute. — Qu'est-ce que tu écoutes ? — Le téléphone des Germains. — Ah ! tu sais l'allemand ? — Pas du tout. — Alors qu'est-ce que tu ferais, si tu entendais une conversation en langue étrangère ? — Il m'a déclaré qu'il irait appeler un officier sachant l'allemand. L'autre soldat m'a dit le plus sérieusement du monde qu'il transcrirait en caractères russes les sons étrangers qu'il entendrait. » Les officiers russes n'avaient pas eu l'idée de donner des noms à leurs tranchées, comme on le faisait en France pour en faciliter l'utilisation : « Oui, dit l'un d'eux à M. Legras, en France vous avez la technique, mais, nous, en Russie nous avons la force créatrice. » Aussi les interprètes russes, incapables de suivre une conversation allemande surprise en termes convenus, s'excusaient-ils de ne pouvoir traduire les mots essentiels en disant: « C'est un terme militaire.» Les meilleurs de ces interprètes étaient des Lettons; mais on n'en pouvait faire des officiers. La cartographie, la radiographie, d'autres services essentiels étaient traités avec le même dédain de la technique. Quand le Français entreprit d'introduire certaines innovations, il fut assez mal accueilli, jusqu'à ce que quelques surprises désagréables eussent eu raison des susceptibilités de la vanité nationale. Cet immense état-major du général Evert fournissait un travail nul. Son chef prétendait diriger chaque opération dans les moindres détails, et perdait tout contact avec la réalité; ses officiers, sans tenir aucun compte des renseignements directs ni de ce qui se passait sur les autres fronts, l'imitaient à l'envi.

Il est curieux de constater que l'armée russe semble ne s'être rendu aucun compte de la gravité des événements politiques qui se préparaient. On savait que Stürmer et sa clique trahissaient, et cependant chaque officier continuait à faire son devoir sans se soucier de ce qui arriverait. On savait aussi que le général Alexeïef conseillait à l'empereur une politique de libéralisme; on voyait Stürmer persécuter les organisations des Zemstvos dont tous les officiers reconnaissaient l'utilité et même la nécessité. Mais qu'y faire ? M. Legras, qui au début, après ses conférences sur le front, avait cru que le régime tsariste se maintiendrait pendant toute la durée de la guerre, eut la vision de la révolution imminente, à la suite d'une conversation avec M. Goutchkof, où celui-ci lui expliqua comment le gouvernement sapait systématiquement les institutions comme les zemstvos, qui tendaient à établir un pont entre la monarchie et la nation, et lui fit prévoir la nécessité de l'abdication de l'Empereur. Les officiers aimaient l'Empereur, mais étaient las du régime. Ils furent surpris par la nouvelle d'une

révolte « alimentaire » à Pétrograd, de son développement, du brusque départ de l'Empereur pour la capitale, de son arrêt dans une gare de campagne, de son abdication. La désinvolture avec laquelle des chefs comblés par l'ancien régime prononcent de beaux discours en faveur du nouveau n'édifie guère M. Legras. Mais ce qui est arrivé ne l'étonne pas; à diverses reprises, il a vu l'Empereur de près, impersonnel, insignifiant dans les cérémonies officielles, aimable et charmant même dans les conversations à demi intimes, « gentil fantoche », et rien de plus.

La passivité résignée, même la demi-connivence avec laquelle les officiers accueillirent la chute de l'ancien régime en marque toute la fragilité : pas de révolte, pas de protestation, pas même de démission : Bouillé et l'émigration ont eu au moins plus grand air. Chacun continue son métier, et ce mot, sans doute, dit tout : c'est là le secret de la faiblesse de la Russie, et l'on voit, sur des exemples de choix, se vérifier l'idée que nous donnait M. Chasles de la faiblesse de la conscience nationale russe. Cet « amorphisme » général fait la partie belle aux bolcheviks, dont on sent déjà commencer les manœuvres. M. Goutchkof, le ministre de la guerre du gouvernement provisoire, voyait toute la faiblesse du nouveau régime : « Certes, disait-il, le nombre de nos partisans en Russie est plus grand que celui des fauteurs de désordres à Pétrograd, mais ceux-ci disposent de la force immédiate, et ils peuvent, s'ils le veulent, nous faire arrêter et fusiller demain. » Nulle issue à la situation, car ils ne sont pas un parti politique, auquel on puisse offrir de lui céder le pouvoir, mais « une foule de 150.000 individus, dont jouent quelques socialistes éperdus et quelques juifs, une foule instable et irresponsable. » Le règne du bavardage, des parlottes, a commencé : qu'on lise (p. 196) le récit de cette réunion des délégués du front ouest où successivement Rodzianko, Roditchef, un colonel français, un colonel anglais, le général Gourko, un délégué du Comité des ouvriers et soldats sont également applaudis, si contradictoires entre elles que soient leurs déclarations, par une salle qui suit toujours la claque, et chaque parti à la sienne. « Quoi qu'on dise, on est sûr du même succès : c'est écœurant. » Ainsi se manifeste ce « prurit de parler » si cuisant pour les Russes. Ils parlent d'ailleurs, en général sans passion; et cette placidité même en fera, l'heure venue, les jouets et les victimes des violents. Et quelles contradictions psychologiques, quelle obscurité dans ces cerveaux incultes et ces âmes naïves ! Quelle révélation que le trait de cet orateur-soldat qui, se disant lui-même bolchevik, adresse au général Gourko des discours de félicitations et de remerciements, l'appelle « notre père », et se dérobant à l'accolade que son chef veut lui donner, lui baise humblement la main ! Dans une conférence sur la discipline, où M. Legras a été écouté avec intérêt et respect, les discuteurs arrivent ensuite, reprochant aux Français de

faire une guerre de lucre et d'impérialisme. M. Legras sans attaque brusque, « par une série d'insidieuses questions », les accule à définir les termes qu'ils emploient, et ainsi les déconfit, au grand rire de leurs camarades. Ce qui prouve que même en Russie on arrive à un résultat avec la raison : mais encore eût-il mieux valu l'avoir développée avant la crise mortelle de la guerre et de la Révolution.

Le 3 janvier 1918, M. Legras, passé sur le front roumain, voit un commandement bolchevik remplacer ses chefs russes : un enseigne général en chef, flanqué de deux capitaines en second. Le récit des deux mois qu'il a dû passer sous leurs ordres nous permet de nous faire une idée des angoisses morales qu'ont dû traverser, comme lui, nombre de ses camarades français, restés sans instructions et coupés de toute communication avec leurs chefs français. Ni les tristesses de cette dernière période, ni les froissements d'âme qu'il a éprouvés au contact de l'insuffisance, de l'indifférence, de la légèreté de tant d'officiers russes, ne diminuent la reconnaissance du souvenir qu'il garde de leurs qualités de charmants camarades. A Pavel, son ordonnance, simple paysan dont les réflexions lui ouvrent parfois des vues si profondes dans l'âme russe, on sent qu'il conserve plus encore : une tendresse émue. L'homme qui prélève sur sa ration un œuf pour son officier et qui refuse de le reprendre (« Vous mangerez cet œuf; je ne le reprendrai pas! Comment! vous travaillez nuit et jour, sans repas, le téléphone vous enlève encore le peu de sommeil qui vous reste, je vous vois épuisé de fatigue, tandis que moi, qui n'ai rien à faire, je suis gros et gras ! Non, Votre Honneur, vous mangerez cet œuf. » — Et depuis ce jour-là, tant qu'il a reçu des œufs, Pavel m'en a apporté un, d'autorité et sans explications, pour mon premier déjeuner »), qui pleure à entendre son officier lui déclarer qu'on mettra en commun leurs rations inégales de sucre, parce qu'à lui l'officier, cette inégalité paraît insupportable, dont l'âme simplement noble abrite à côté des sentiments les plus délicats des passions farouches, telle sa haine contre les propriétaires nobles, cet homme lui révèle « ce qu'il y a de santé morale latente chez les soldats russes », et donc dans le peuple russe, et tout ce qu'on en aurait pu obtenir en s'y prenant autrement avec eux.

Comment et pourquoi on s'y est mal pris, le chapitre final du livre, « Coup d'œil d'ensemble » sur les officiers et sur la troupe, l'explique clairement. Entre l'officier et le soldat, le fossé, dans l'ancienne armée russe, était aussi profond que dans l'ancienne armée allemande, plus profond même parce que, chez les uns et chez les autres, le niveau intellectuel et, en un certain sens, le niveau moral était plus bas. Rompu le lien de la discipline de fer, tout extérieure, ce fut la désagrégation rapide et complète. Mais il est remarquable que, lorsque les hommes, comme il arriva souvent, procédèrent à une revision des grades, ils

maintinrent ou même promurent les officiers qu'ils estimaient; et ils ne se trompaient guère dans leurs jugements. Plus tard, dans l'hiver 1917-18, tout se gâta, et l'armée russe devint cet « immense troupeau » « gris-sale » où les officiers, dépouillés de leurs insignes, se détachaient pourtant encore par leur allure. Ont-ils compris, dans ce moment tragique, pourquoi ils étaient, en partie au moins, responsables de leur destin ? L'aventure des quatre officiers qui, dès le début de la guerre « ne comprenaient point qu'un ordre est un ordre et s'exécute tel quel, coûte que coûte » (p. 443) montre l'une de leurs grandes faiblesses. « Ils n'étaient pas des instructeurs complets; ils s'occupaient du dressage de leurs hommes, sans songer à former ceux-ci à la partie morale de la discipline. Par suite de cette erreur, le fossé qui séparait l'officier de ses hommes et de ses sous-officiers s'est creusé chaque jour davantage. Vivant à part, sans se soucier de donner l'exemple du respect de la loi et des vertus militaires, ils ont laissé naître dans l'esprit de leurs hommes l'idée que, quand on avait la puissance, on pouvait suivre ses fantaisies. » C'est, en effet, toute la morale de la décomposition de l'armée russe par le bolchevisme. Mais le mal n'est pas d'origine ni de nature purement militaire. C'est, au fond, la conscience nationale et civique qui a manqué à toute la Russie. La situation de ces officiers « était appuyée sur une conception du soldat et du devoir militaire qui remontait à une époque déjà ancienne. Rien n'avait préparé ce corps des anciens officiers à devenir les conducteurs d'une nation armée *consciente* de sa force et de ses droits : ils se trouvaient ainsi comme des îlots de l'ancien régime au milieu de l'océan révolutionnaire. Quels que fussent les qualités, les mérites, le dévouement, la vertu même de quelques-uns, ils étaient des hommes du passé, et il était inévitable que le passé les entraînât dans son écroulement. »

Cet écroulement a été pour nous, aux derniers mois de 1917 et aux premiers de 1918, un coup terrible. Bien des Français, dans leur angoisse patriotique, ont, sans chercher à comprendre, répété l'injuste formule de « la trahison russe ». Combien plus équitable, plus intelligent, plus juste et plus noble est le jugement de M. Legras : « Je crois avoir montré dans quelle mesure on pouvait accuser le corps des officiers d'avoir contribué à la dissolution de l'armée, et dans quelle mesure il en fallait accuser l'état social de la Russie. Il était peut-être nécessaire que la Révolution fît table rase avec le passé. Découvrons-nous avec tristesse devant cette armée défunte, et qui fut glorieuse, et ne récriminons pas. Récriminer, ce serait à la fois, en se montrant injuste, manquer de générosité et de reconnaissance. »

De perspicacité aussi. Pour qui réfléchit à ce que pourront et devront être nos rapports avec la Russie future, ces *Mémoires* sont le plus précieux des documents. Cour, aristocratie, ancienne bureaucra-

tie, c'est le passé qui ne reviendra pas. M. Legras, lui, nous montre le peuple russe, nous fait voir, sentir sa vie. Quelques difficultés qu'ait à naître une nouvelle Russie, quelques phases obscures et troublées que doive encore traverser son développement, la Russie de l'avenir est la Russie du peuple russe, dont la France démocratique n'aura rien à redouter, mais tout à espérer.

Louis EISENMANN.

LA GUERRE DE L'AVENIR par Fr. von Bernhardi [1].

Dans son avant-propos, von Bernhardi déclare que « ce serait folie que de vouloir, même théoriquement, préparer la guerre », « car c'est une quasi-impossibilité de vouloir la faire ». Il s'agit pour le moment de rendre ses forces au peuple allemand. Sans doute, on pourrait voir avec joie la tentative de supprimer la guerre dans les rapports internationaux, mais von Bernhardi ne croit pas que la chose soit possible « si l'Allemagne ne se soumet pas aveuglément aux Etats qui l'entourent et si la nature humaine ne se transforme pas complètement ». Quel but poursuit-il donc en publiant un livre sur « la guerre de l'avenir » ? Il veut d'abord prouver qu'il est impossible totalement à une Allemagne « appauvrie et brisée » d'entreprendre une guerre moderne. Mais, d'autre part, il prévoit que l'intérêt scientifico-militaire pour la guerre mondiale va bientôt se réveiller. Aussi croit-il de son devoir de résumer les leçons importantes de la lutte, afin que les générations futures, si elles devaient en avoir besoin, ne puissent accuser de coupable négligence ceux qui auraient dû satisfaire ce besoin théorique.

L'ouvrage comprend huit chapitres principaux :

1. Les facteurs déterminants de la guerre actuelle (Masses, Technique).
2. Tactique (Infanterie, Artillerie, Cavalerie et Aviation, Fortifications, Génie et chemins de fer).
3. Attaque, défense et initiative.
4. Les idées fondamentales de l'offensive.
5. Les sources de la force.
6. Influence de la politique et de la situation économique.

1. *Vom Kriege der Zukunft*, d'après les expériences de la guerre mondiale, par Friedrich von Bernhardi, général de cavalerie (Berlin, 1920, chez Ernst Siegfried Mittler und Sohn, 237 pages). C'est chez le même éditeur que parurent les *Souvenirs* de Ludendorff, le *Haut-Commandement* de Falkenhayn, la *Marche sur Paris* de v. Kluck, etc., etc...

7. La répartition générale des troupes.

8. Le combat (le combat dans la guerre de position, pour obtenir des avantages locaux; le feu roulant; le combat décisif dans la guerre de mouvement).

Mais la lecture de ce « manuel de l'officier » n'aurait guère d'intérêt, même pour un Français, puisque von Bernhardi ne fait que réunir en les ordonnant, il est vrai, les observations les plus générales sur la guerre. On pourrait même se demander pourquoi von Bernhardi a cru devoir refaire un travail que l'Etat-Major a certainement déjà fait, avec plus de précision et de compétence. Il est vrai que bien vite on découvre les véritables desseins du compère de Hindenburg, dès les premières pages d'introduction, mais surtout dans les chapitres V et VII.

L'idée centrale, l'idée fixe qui revient à tout propos est celle de l'opposition néfaste du haut-commandement et de la politique du Reichstag. Pour von Bernhardi, il n'y a aucun doute possible sur la nécessité en temps de guerre de donner la prépondérance au pouvoir militaire. Comment une authentique incarnation de ce pouvoir militaire conçoit la politique en temps de guerre et en temps de paix, c'est ce que nous allons essayer de montrer par d'abondantes citations :

Les sources de la force (p. 149-160).

Après avoir rappelé les facteurs bien connus de la supériorité militaire, nombre, valeur tactique des troupes, armement, habileté du commandement, influence du terrain, caractère des peuples belligérants, motifs qui poussent à combattre, von Bernhardi s'attache à discerner « les vraies sources de la force ». Bien que jugeant l'enthousiasme capable de soulever les masses, il s'est rendu compte que cet enthousiasme — celui de 1914, par exemple — « ne résistait pas à la pression d'événements pénibles et graves, quand il n'était pas soutenu par le succès et tenu en éveil par des personnalités dominantes ». La guerre a prouvé que l'enthousiasme patriotique n'est pas « un sol ferme et sain pour la fière plante de la force militaire ». « Il n'est point d'idée, si grande, si grosse d'avenir soit-elle, qui soit en état de conférer aux masses — du moins au peuple allemand, une force militaire durable ». Von Bernhardi ne se demande pas un seul instant si « l'enthousiasme patriotique allemand » de 1914 n'était point le résultat d'une « misérable cuisine de partis politiques[1] » ! Sans doute il déclare bien que la « force morale » d'un peuple détermine celle de l'armée, mais au lieu d'en déduire qu'il faut par une politique démocratique, c'est-à-dire sincère avant tout, empêcher l'arrière de faiblir, von Bernhardi veut maintenir la volonté de vaincre de l'armée en dépit des privations et des insuccès,

1. C'est l'expression dont il se sert pour stigmatiser l'œuvre des partis de gauche en 1918.

par la discipline, l'habitude de la subordination et de l'obéissance (p. 153) « qui doivent devenir une seconde nature ». La discipline doit agir comme une suggestion hypnotique; elle doit apparaître au soldat comme une puissance inéluctable, qui règne sur lui comme une loi de fer ». Une confiance inébranlable dans le chef sera la seconde base de la discipline, qui, unie à la connaissance du métier, donnera naissance à l'esprit de corps (*Soldatisches Selbstbewusstlein*). Mais ces qualités ne suffisent pas à protéger la troupe contre les influences nocives de l'arrière. Il est encore nécessaire que l'armée soit — malgré son caractère national — intérieurement détachée du pays et se sente en opposition avec lui ». Von Bernhardi écrit alors une page très curieuse où il tente de justifier cette scission de l'armée et de la nation : parce qu'il souffre et est exposé aux pires dangers, le soldat a certes le droit de se sentir comme un être à part, comme l'unique et authentique représentant du peuple et de la patrie et de regarder du haut de sa fierté les gens de l'arrière qui, protégés par lui, sont en sécurité et pourtant ne font trop souvent que gémir et ne payent qu'en paroles au lieu de payer en actes. « L'obstacle réside dans la composition hétéroclite des formations toujours renouvelées; mais le sous-officier et le colonel sont là pour maintenir l'esprit militaire, surtout en veillant à la nourriture des troupes » car « la pénurie prolongée de pommes de terre a nui, à maintes reprises, à l'ardeur offensive de divisions braves jusque-là » ! Puis il insiste sur la nécessité des périodes de repos, sur l'action mystérieuse des grands chefs comme Hindenburg, sur l'influence démoralisante de ceux que les *Feldgrauen* appelaient communément « les cochons d'étape [1] » (*Etappenschweine*), sur l'opportunité de ne pas gaspiller au début de la guerre le « matériel humain » d'officiers et de constituer une « réserve de chefs ». Ainsi le chapitre se clôt sur une idée qui laisse à penser : 1° que le corps d'officiers de 1918 n'était guère à la hauteur de sa tâche, c'est-à-dire de la victoire (ce qui va à l'encontre de la thèse de l'invincible armée victorieuse, rendue impuissante par les machinations des politiciens); 2° que la vie des officiers d'étapes fut bien telle que l'a décrite R. Dehmel et que, si des divisions refusèrent de combattre en 1918, c'est que la vue de ces MM. des Etapes leur en ôtait l'envie !

Influence de la politique et de la situation économique (p. 161-176)

Von Bernhardi commence par constater d'une part les efforts de l'Entente pour gagner des alliés, et d'autre part les illusions de l'Allemagne sur la solidité des alliances avec l'Autriche, la Turquie et la Bulgarie, puis il oppose les fiévreuses intrigues des autres peuples à

1. Un roman qui porte justement ce titre a fait scandale en Allemagne et a provoqué — si nos souvenirs sont exacts — une plainte en justice d'une « ligue d'officiers ».

la « politique de paix » de l'Allemagne. Croyant pouvoir, grâce à un accord avec l'Angleterre, maintenir la paix européenne, l'Allemagne a, par ses reculades, ses concessions, fait croire à sa faiblesse et ainsi hâté la guerre au lieu de l'empêcher. Autre faute : l'Allemagne a refusé de conclure une alliance avec la Russie avant la révolution, parce qu'elle méconnaissait totalement ses possibilités de victoire [1]. « Ainsi nous avons, devant le jugement de l'histoire, la gloire d'avoir une politique absolument honnête et de nous conformer aux doctrines morales du christianisme : mais dans le monde politique nous avons été effroyablement trompés. »

Même imprévoyance dans la politique intérieure: « Nous avons dédaigné le progrès nécessaire [2]; nous avons cru le peuple allemand capable d'une force de résistance qu'il n'avait pas réellement, et nous avons jusqu'au dernier moment sous-estimé les éléments révolutionnaires qui étaient en lui. Ainsi nous nous sommes lancés à l'aveuglette dans la guerre, sans préparation politique» (*in den Krieg hineingetaumelt.*)

En présence de cette insuffisance de la politique allemande, von Bernhardi veut examiner les lois selon lesquelles la diplomatie et la guerre doivent se pratiquer, quand un Etat veut maintenir sa situation au milieu des autres.

Son grand principe est le suivant : « Celui qui a la responsabilité de diriger un grand Etat doit d'abord savoir exactement ce qu'il veut, ce que veulent les autres Etats. » Il ne doit pas se laisser égarer par des idées préconçues, il doit connaître avec précision les moyens dont il dispose et les ressources des autres Etats. Mais, « avant tout, il doit évaluer les forces militaires, car c'est de la puissance militaire des Etats que dépend leur importance politique ». La politique ne peut obtenir de résultats que si elle met en œuvre une force dont l'Etat ennemi craint les résultats. Il s'agit donc de savoir utiliser la force dont on dispose ou d'induire les autres en erreur sur sa propre force. C'est la tâche de la diplomatie de provoquer cette illusion chez l'adversaire. Mais, avant de se jeter dans une affaire politique, il faut se poser la question de savoir si l'on est prêt en cas de nécessité, à soutenir par les armes ce à quoi l'on aspire. Si tel n'est pas le cas ou bien si au cours de l'action, la situation se modifie en faveur de l'adversaire, il faut biai-

1. Dans leur désarroi intellectuel autant que moral, les avocats de l'Allemagne n'arrivent pas à concilier les éléments de leur démonstration: ici, v. Bernhardi contredit Hindenburg et se contredit lui-même. Comment accorder ce reproche à la *diplomatie* allemande avec la certitude de vaincre du *haut-commandement?* Et nous ne sommes qu'en 1917 !

2. La remarque est étrange sous la plume de ce fieffé conservateur; il est vrai que v. Bernhardi ne dit pas ce qu'il entend par « progrès nécessaire » et qu'il ne veut que se concilier la faveur de la nation par des semblants de promesses qui n'engagent à rien. Le mot de « démocratie » a perdu en Allemagne tout son sens. Le parti démocrate allemand n'a rien de commun avec le démocrate Henri Mann.

ser et sauver ce que l'on peut sauver. Tel est le principe général qui n'est immoral qu'en apparence. Le but, quand on n'a pas derrière soi des forces supérieures à celles de l'ennemi, est de tromper celui-ci ou de faire une guerre préventive. Or « ces deux choses sont légitimes. » « Le premier devoir à remplir est le devoir envers ses nationaux. » D'ailleurs l'art diplomatique consiste justement à tromper l'adversaire « sans dire de mensonge ». Bismarck a été un maître dans cet art et personne n'a l'idée de qualifier son œuvre d'immorale. « De même, une guerre préventive est justifiée, car les sacrifices qu'exige une guerre inévitable, puisque les adversaires la voulaient, ne sont rien en regard de ceux qui sont nécessaires quand une telle guerre est perdue. C'est du moins ce qu'a prouvé surabondamment la guerre mondiale. »

Si Bismarck, dans ses « Pensées et souvenirs », s'est déclaré contre toute guerre préventive, peu importe : il a agi selon ces principes au temps de sa maturité : c'est ce que l'homme d'action a fait et non ce que le vieillard a pensé qui compte pour le successeur du grand homme.

L'art diplomatique n'atteint son but qu'en s'appuyant sur une puissance réelle ou apparente, et non sur ce que von Bernhardi appelle dédaigneusement des « idéaux bourgeois » (*bürgerliche Ideale*). Car l'homme ne songe qu'à son propre intérêt et ne renonce pas à quelque chose « uniquement parce que c'est juste ainsi » ou qu'un autre en tirera profit. La guerre mondiale a d'ailleurs prouvé que ce serait un crime de penser autrement.

« La guerre n'est qu'une continuation de la politique avec d'autres moyens. Il s'agit uniquement, en pesant les ressources réelles ou apparentes de soi-même ou de l'adversaire, de tromper le partenaire ou bien, par une prompte entrée en guerre ou des menaces de guerre, de troubler les combinaisons de l'adversaire et de gagner la partie. La générosité n'est pas de mise dans ce jeu : elle serait même un crime contre sa propre nation. » Il va de soi que l'on doit envisager l'éventualité d'une guerre, « chaque fois qu'on ne résussit pas à régler une affaire pacifiquement, conformément à ses propre intérêts », et si l'on croit l'adversaire décidé à recourir aux moyens extrêmes. Il faut alors se préparer à la guerre sans que l'adversaire le remarque. Sans doute, on ne pourra dissimuler les mesures d'ordre strictement militaire, mais on pourra dissimuler les mesures politiques. En tout cas, il faut que l'adversaire sache bien que l'on est décidé en cas de nécessité à user de l'« ultima ratio regis ». Or les lois militaires d'avant-guerre en Allemagne ne furent que des demi-mesures qui ne pouvaient inspirer de crainte à l'adversaire. Par contre, les ennemis de l'Allemagne ont pu cependant dissimuler leurs desseins exacts. Il eût fallu envisager la possibilité d'une guerre et s'y préparer par des alliances avec la Turquie, la Bulgarie, l'Amérique, le Japon, l'Italie et la Roumanie. Comme on le voit, von Bernhardi s'entend à merveille à prédire... le passé !

Et il poursuit : dès que la guerre est commencée, la tâche de la diplomatie consiste à empêcher que d'autres États prennent part à la lutte en leur faisant des concessions. Mais rien alors ne doit se conclure sans l'assentiment du haut-commandement. La diplomatie doit se borner à préparer ou à exploiter le succès militaire, et cela d'après les indications qui lui viennent du côté militaire. Seul un soldat est en état de juger de l'opportunité d'obtenir des concessions par voie diplomatique.

C'est folie de vouloir toujours jouer cartes sur table. Le stratège communique-t-il son plan d'opérations ? « Nous autres Allemands avons mis notre honneur à ne rien dissimuler » alors que l'Entente n'a pas encore montré son jeu. Il faut rompre avec ce principe néfaste d'une diplomatie pratiquée au grand jour.

De même dans la politique intérieure : le peuple étant incapable de poursuivre énergiquement la réalisation d'un idéal, l'homme d'État qui veut le bien public n'est pas compris de la masse et doit à l'occasion recourir à des mesures violentes pour réaliser sa volonté. Seul le succès le justifie. « Ainsi les gouvernants français intervinrent énergiquement quand 75 régiments environ se mutinèrent, et pourtant leur façon d'agir s'est révélée par la suite comme conforme au bien de la collectivité. Il est vrai que je sais aussi bien que quiconque, qu'il ne s'agissait dans la politique française que des intérêts de grands magnats de la finance ; mais dans ce cas, ces intérêts se confondaient avec ceux de la nation tout entière. »

L'Allemagne a été aussi imprévoyante au point de vue économique ; elle n'a pas avisé à temps ses navires de commerce ni fait d'approvisionnements suffisants. Or, comme ses communications maritimes peuvent être coupées, l'Allemagne doit, quand une guerre est en perspective, importer des stocks de matières premières et organiser toute sa vie économique en vue de la guerre. D'autre part, la politique doit s'efforcer de maintenir ouvertes les voies commerciales par des alliances appropriées. Enfin « en dépit des conditions de paix actuelles, l'arme sous-marine doit être développée dans la mesure possible. *Que cela soit possible, de même que l'organisation de l'armée, c'est ce que prouvent les années qui suivirent* 1806, *où, sous les yeux des garnisons françaises,* 200.000 *hommes furent instruits au lieu des* 42.000 *qui étaient autorisés.* »

Toute politique, pour obtenir des résultats, doit constamment être offensive, ne jamais perdre l'initiative, ne jamais laisser les partenaires complètement libres, toujours intervenir avec ses desseins propres et traverser ceux de la partie adverse.

Enfin, quand on est décidé à la guerre, il faut prendre les mesures économiques convenables sans retard et le plus secrètement possible. « Il ne faut pas craindre de préparer secrètement une guerre et de la commencer. La véritable responsabilité retombe sur celui qui rend impossible le maintien de la paix. Il ne faut pas se laisser égarer par des motifs

idéalistes en apparence, approuvés par la grosse masse. C'est la plus grande des cruautés à l'égard de son propre peuple que de ne pas avoir le courage d'entreprendre une guerre nécessaire, de sacrifier des intérêts permanents, pour maintenir la paix, et de sacrifier le bien de tout un Etat pour obtenir une chose impossible. »

Et von Bernhardi termine en remarquant que si la politique dépend de la puissance militaire, il s'agit avant tout d'élargir les perspectives politiques en augmentant cette puissance militaire.

Conclusion (p. 234-237). L'auteur résume d'abord à grands traits son livre. Il croit avoir montré qu'il faut une longue préparation pour entreprendre une guerre moderne mettant en présence des masses d'hommes jusqu'ici insoupçonnées, des artilleries capables d'empêcher tout être vivant de se maintenir dans des zones de plus de 100 km. de profondeur, exigeant des transports considérables de munitions et de vivres, ayant lieu à la fois dans les airs et sous la terre. Il rappelle la nécessité de l'offensive à tout prix, de la subordination du pouvoir civil au commandement militaire. Et il conclut : « Puissent ceux qui dirigent aujourd'hui la destinée de l'Allemagne, se demander ce qui est nécessaire pour la guerre véritable, et si leurs *volontaires à cinq marks*, qui ne servent peut-être que pour de l'argent, se battent dans un combat sérieux aussi bien que de vieilles troupes, si des gens qui, n'obéissent que s'ils le veulent et ne font que ce qui leur plaît, sont capables de résister à une armée telle que l'exigent les temps modernes et comme il en naîtra sans nul doute chez nos adversaires... Je sais très bien que, pour le moment, nous dépendons absolument de la volonté de nos ennemis, que nous ne pouvons mettre sur pied une armée véritable, après que notre gouvernement actuel nous a livrés pieds et poings liés à l'arbitraire des ennemis; je sais fort bien que l'intérêt de nos adversaires exige actuellement que nous soyons le plus longtemps possible mis hors d'état de nous défendre; mais je sais aussi qu'un peuple de près de 70 millions, qui peut encore s'accroître dans une notable proportion, si les Allemands d'Autriche se joignent à nous, ne saurait à la longue être tenu en sujétion et ravalé au niveau d'un peuple d'esclaves; je sais que la politique elle aussi évolue, que le moment ne viendra que trop tôt où l'on aura, de l'un ou de l'autre côté, besoin de nous et qu'alors les circonstances deviendront propices à notre résurrection. J'espère fermement que l'Allemand, qui aujourd'hui semble plongé dans l'égoïsme et la soif des jouissances, se relèvera d'un effort viril et qu'alors on verra un peuple purifié se révéler digne de ses grands aïeux et envisager la guerre telle qu'elle est en réalité. »

Sans doute von Bernhardi ne verra pas cette époque, mais il aura semé les grains de l'avenir : « L'Allemagne renaîtra; elle a encore un bel avenir devant elle ! »

Christian SÉNÉCHAL

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

L'Amérique latine et la doctrine de Monroe.

A l'occasion de l'inauguration du monument élevé à New-York au patriote sud-américain Simon Bolivar[1], le président Harding prononça un discours où il affirma la solidarité panaméricaine. Définissant ensuite la doctrine de Monro · il dit qu'elle n'avait jamais signifié une politique d'égoïsme et de courtes vues mais une politique d'indépendance américaine : et, pour la soutenir, les Etats-Unis « seraient prêts à combattre si cela était nécessaire. » (*El Universal*, 20 avril)

Il y eut des époques, dit-il encore, où le monroïsme a été mal compris par les uns, détourné de son sens par les autres; il est devenu l'objet d'une propagande tortueuse pour ceux qui ont vu en lui un obstacle à la réalisation de leurs propres ambitions.

L'histoire des générations depuis que cette doctrine a été proclamée prouve que nous ne l'avons jamais interprétée égoïstement; elle prouve que nous n'avons pas de rêves de domination.

Ces dernières phrases sont reproduites par M. Isidro Fabela en tête d'un article de l'*Universal* de Mexico (23 mai) où il commente le discours du nouveau président des Etats-Unis.

En vérité, nous demeurons perplexes devant les déclarations, aussi emphatiques que fort éloignées de la vérité, de M. Harding. Elles revèlent le mal très grave qui mine le panaméricanisme, et auquel il est urgent de porter remède. L'Amérique anglo-saxonne et l'Amérique espagnole ne se comprennent pas encore; elles n'ont pu se mettre d'accord au sujet de certaines questions fondamentales du Droit des gens et de la politique panaméricaine.

La Doctrine de Monroe, par exemple, est pour les ibéro-américains le prototype de l'égoïsme politique, sinon en son texte, du moins en ses diverses interprétations et en son application impérialiste; au contraire, pour la nation voisine et pour son nouveau président, elle est un postulat admirable de justice « qui a été jalousement gardé comme un principe fondamental de notre propre république », dit M. Harding. En d'autres termes, la Doctrine de Monroe, qui est pour les Etats-Unis un évangile de politique internationale, sage et utile

1. Ce monument a été offert aux Etats-Unis par le Venezuela, et solennellement inauguré à New-York le 19 avril.

pour eux, bienfaisant et généreux pour le reste de l'Amérique, pour nous, hispano-américains, n'est ni estimable ni acceptable. En dépit du principe apparent de non-intervention qui y est renfermé, loin de nous être utile, elle nous a souvent porté préjudice. Non seulement elle ne nous a pas défendus contre les attaques européennes, mais, mal interprétée par les gouvernants expansionnistes de la grande République, elle a permis aux Etats-Unis de coloniser ou d'intervenir dans les territoires américains que cette Doctrine fermait à l'Europe.

La Doctrine de Monroe a pu être profitable à l'Amérique espagnole et elle pourrait l'être encore dans l'avenir si les Etats-Unis avec une parfaite bonne foi et une franchise absolue la définissaient d'abord en une formule concrète, si ensuite, ils la réglementaient, en accord avec les autres Etats du Continent, pour que tous sachent en quels cas il conviendrait de l'appliquer. Tant que la Chancellerie de Washington ne se prononcera pas loyalement sur la formule précise, l'interprétation et la portée du message monroïste, tant qu'un Congrès panaméricain n'aura pas discuté et résolu la question de savoir en quoi consiste ce que l'on nomme si mal la Doctrine de Monroe, celle-ci continuera à être ce qu'elle a été, un *ukase* abstrus, élastique et périlleux pour l'Amérique latine, parce qu'elle contient une intimation pour l'Europe et une protection forcée pour nous, qui ne l'avons jamais demandée, jamais acceptée et dont nous n'avons pas besoin, et que, si nous en avons eu besoin, elle n'est jamais venue à notre aide. Telle est la vérité, et l'histoire est là pour justifier nos assertions, notre pessimisme, pour montrer au monde que, contrairement à l'opinion de M. Harding, les Etats-Unis ont bien interprété égoïstement la doctrine de Monroe, qu'ils ont eu et qu'ils ont encore des rêves de domination.

A l'abri de la doctrine de Monroe, les Etats-Unis ne permettent pas que l'Europe intervienne dans les affaires de l'Amérique pour se réserver le droit de faire ce qu'il leur convient sur ce continent.

L'auteur cite alors plusieurs cas d'interventions européennes dans la première moitié du XIX^e^ siècle qui n'ont point amené de protestation ni de secours de la part des Etats-Unis. Il en conclut que la doctrine de Monroe n'a servi en rien aux Etats hispano-américains lorsque cela eût été nécessaire.

Ce n'est pas tout. Les Etats-Unis n'ont pas permis que l'Europe portât ses armes dans le Nouveau Continent; mais en revanche, les Etats-Unis sont intervenus au Texas pour, finalement, l'annexer; ils sont intervenus au Mexique en 1847 pour nous faire une guerre injuste et impitoyablement conquérante; ils sont intervenus au Nicaragua...; à Cuba dès avant 1898, et ils interviennent continuellement dans la politique intérieure de l'île, en vertu de l'amendement Platt. Les Etats-Unis sont intervenus en Colombie, et ont fini par demeurer, pratiquement, en possession de Panama; aux îles Hawaï qu'ils gouvernent maintenant d'une manière absolue. Ils interviennent actuellement dans les Républiques de Saint-Domingue et d'Haïti, en dépit de Monroe; ils interviennent financièrement ou politiquement dans presque tous les Etats de l'Amérique centrale, et, depuis 1912, il y a peu de temps, ils sont intervenus sans cesse au Mexique, soit par leurs armées de terre ou de mer, soit par une pression diplomatique exigeante.

Et que dirons-nous des rêves de domination, que n'ont pas les Etats-Unis d'après le président Harding? Si la domination consiste à « exercer la souveraineté sur un territoire », ou si, comme dit l'internationaliste Calvo, c'est « l'autorité qui, reconnue ou non par les subordonnés, s'exerce pleinement », les Etats-Unis, malgré l'affirmation ingénue et inexplicable de M. Harding, ont été dans le passé, et sont dans le présent, un des pays les plus dominateurs, les plus conquérants et les plus expansionnistes de la terre. Voici des preuves : les 13 Etats primitifs de l'Union comprenaient seulement 300.000 milles carrés d'étendue territoriale; actuellement la grande République est un des plus vastes Etats du monde... En moins d'un siècle, par le moyen d'achats, d'annexions et de conquêtes, les Etats-Unis ont acquis : la Louisiane, la Floride, l'Alaska, les Texas, le Nouveau-Mexique, la Haute-Californie, l'Arizona, les îles Hawaï, les

îles Marshall, la zone du Canal de Panama, les îles Little Corn et Great Corn, les îles Samoa, les Philippines, Guam, Porto-Rico, Naos Perlos, Pinos... et cela sans parler des protectorats et des pays occupés militairement.

Le cinquième président de la République nord-américaine avait-il la plus lointaine idée que, en usant et abusant de sa doctrine, ses compatriotes établiraient dans le monde leur formidable empire d'aujourd'hui? Évidemment non.

Malgré tout cela, le président Harding soutient et affirme que son peuple n'a pas de rêves de domination. Admettons-le pour l'avenir; gardons l'espérance, caressons l'illusion que, pendant l'administration de M. Harding, les États-Unis n'interviendront plus, ne poursuivront plus d'annexions ni de conquêtes dans l'Amérique espagnole... Et que l'histoire de sa patrie bénisse le président Harding, comme l'acclameront de toute leur âme les nations ibéro-américaines et comme le béniront les peuples « irrédents » de notre race.

En général, les commentaires de la presse sont d'un ton plus sympathique. Un éditorial du *Dia* de Montevideo (23 avril) loue le discours présidentiel. Il estime cependant que la doctrine de Monroe n'a plus maintenant la signification qu'elle pouvait avoir autrefois, au temps où l'Europe menaçait l'indépendance des jeunes nations américaines.

Harding interprète la doctrine de Monroe dans le sens d'une politique d'harmonie, de solidarité, de paix entre toutes les nations du continent. Nous croyons que personne ne trouvera rien à reprendre à cela pourvu que, bien entendu, les faits soient en accord avec les paroles, ce dont nous n'avons aucun motif de douter... Le Sénat de Washington vient précisément de ratifier le traité avec la Colombie qui dédommage cette République de la perte de Panama; cette réparation avait toujours été refusée jusqu'à présent par les gouvernements et les parlements de l'Union. Par un heureux hasard cette ratification et le discours de M. Harding ont coïncidé.

L'Amérique latine peut donc faire confiance au nouveau président. Il est regrettable toutefois, ajoute le journal, que des lois douanières (la loi Young après le projet Fordney) viennent créer un malaise économique réel dans certains Etats, mais peut-être ces mesures ne seront-elles point de longue durée.

Nous ne doutons pas de la bonne volonté de M. Harding dont les premiers actes de gouvernement ont été si heureux. Cela nous permet d'espérer que lui et les hommes d'Etat qui l'entourent se convaincront de la nécessité de revenir sur une mesure qui suscitera des difficultés et n'est certes pas la plus opportune pour que l'union de l'Amérique soit une réalité...

Le Gérant : A. BIÈRE.

Bordeaux. — Imp. J. BIÈRE, 18, 20, 23, rue du Peugue

LIVRES NOUVEAUX

Une démocratie historique : La Suisse, Bibliothèque de Philosophie scientifique, par C. G. Picavet, 1 vol. in-16; Flammarion.

C'est un livre de synthèse historique fort utile sous sa forme condensée que vient de nous donner sur la démocratie suisse M. C. G. Picavet, professeur à l'Université de Toulouse. Les caractères distinctifs de la nation helvétique y sont nettement dégagés d'après la géographie et l'histoire. Ainsi se comble une lacune de nos publications françaises. L'auteur retrace la lente évolution de la Suisse et son évolution jusqu'en 1789. Mais il insiste surtout sur la période contemporaine, indiquant avec soin tout ce qui différencie la démocratie suisse de sa grande voisine la démocratie française. Plus particulièrement originale, — faite de documents mais aussi d'observations personnelles — est une étude de la Suisse politique économique et morale. La conclusion passe en revue tous les problèmes d'après guerre que la Suisse a résolus ou dont elle poursuit la solution.

Une famille française au XIXe siècle, (les Pagès et les Bordes-Pagès). Contribution à l'étude des mœurs bourgeoises par Joseph Ageorges, 1 vol., in-8e 656 pp. (Tourcoing, Duvivier).

Comme il est regrettable que nous ne possédions pas davantage de ces monographies de familles, précieuses en petit événements et si riches de leçons et exemples ! M. Joseph Ageorges, qui a déjà consacré tout un volume à la biographie du Dr Bordes-Pagès, a poursuivi ses nobles recherches et patiemment composé cette histoire d'une famille française, de bonne bourgeoisie, de 1790 à 1918. C'est un siècle de vie familiale, qui s'évoque à nos yeux. L'auteur nous présente Pagès député à la Fédération de 1790, et nous fait assister à toute sa vie. il nous dit sa carrière parlementaire, ses relations avec Benjasmin Constant, Lamennais et Lamartine. Puis voici son fils Auguste Bordes-Pagès, dont il nous conte la vie : ses premiers travaux de médecine, sa soutenance de thèse, ses recherches sur les stations thermales des Pyrénées. Fragment de lettres, extraits d'articles animent encore le récit. Et sans cesse, des réflexions sur la vie, des courts et alertes tableaux de mœurs, des silhouettes d'amis, donnent à ce livre l'allure charmante de Mémoires. Le marquis de Vogüé avait donné jadis les Annales de sa famille en Vivarais. Le livre de M. Ageorges ne redoute pas cet illustre voisinage. Combien de familles dispersées seraient fières de posséder ainsi un mémorial qui serait pour les jeunes un exemple et un témoignage ! Les archives s'égarent, les lettres sont oubliées en quelque tiroir. La vieille maison de province devrait rester la gardienne sacrée de ces reliques. Le passé de la race est seul garant de l'avenir et une race n'est forte et vaillante que si elle a le culte et le respect de son passé. Puisse ce livre être un modèle pour d'autres monographies de familles.

L'expatrié, roman par André Thérive, 1 vol. in-16, 216 pp. 1921. Aux éditions de la Sirène.

Sujet un peu pénible que cette histoire du critique Valère Taillandier, vieux garçon égoïste, et malade qui, pendant la guerre, s'expatrie en Suisse avec l'espoir de penser et de juger sans contrainte, mais bientôt se mêle aux milieux interlopes d'anarchistes se trouve compromis, et glisse insensiblement dans le neutralisme, — sinon dans l'internationalisme — pour mourir, écœuré et las de tout. Les scènes y sont décrites avec une netteté remarquable. L'auteur qui sait demeurer impartial, comprend et fait voir ses personnages. Si parfois l'on regrette qu'il n'y ait pas plus de chaleur dans le récit, plus d'abondance, même plus d'emportement, on s'aperçoit bien vite que le lyrisme ne serait pas de mise ici, et que ce style si probe, si uni, vaut mieux qu'un jargon de pacotille aux étranges beautés; il est éminemment français et ne doit qu'à lui seul sa force et son harmonie.

Les commandements du destin par François Porché, 1 vol. in-18 de 278 pp., Emile Paul.

Il est des vers qu'il faut avoir lus et relus et qu'il faut savoir par cœur, parce que leur rythme vivant est éternellement beau et parce que leurs mots sonores s'envolent comme un chant de victoire. Les vers de M. François Porché, sont ceux-là. Celui qui a respiré délicatement les poèmes d'*Amour, jour et nuit* et *Poussière*, fut subitement connu du grand public lorsqu'un matin de février 1916, le *Figaro* publia *La Marne*. « L'évocation la plus émouvante que la guerre nous ait donnée encore », disait M. Robert de Flers, joint à ce poème — dont les rythmes si neufs et si originaux méritaient d'être appris dans toutes les écoles — une *Méditation sur la Victoire*, Charles Péguy, le lent et douloureux *Poème de la tranchée*, quelques ouvrages sur la guerre et le Poème de la délivrance.

Remercions le poète qui, en ces jours un peu tristes, a songé à réconforter notre espoir en nous tendant cette gerbe odorante toute ensoleillée par l'été.

Fr.Lit.
V

Vie des Peuples
t.4,no.15(1921)

42

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY